



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

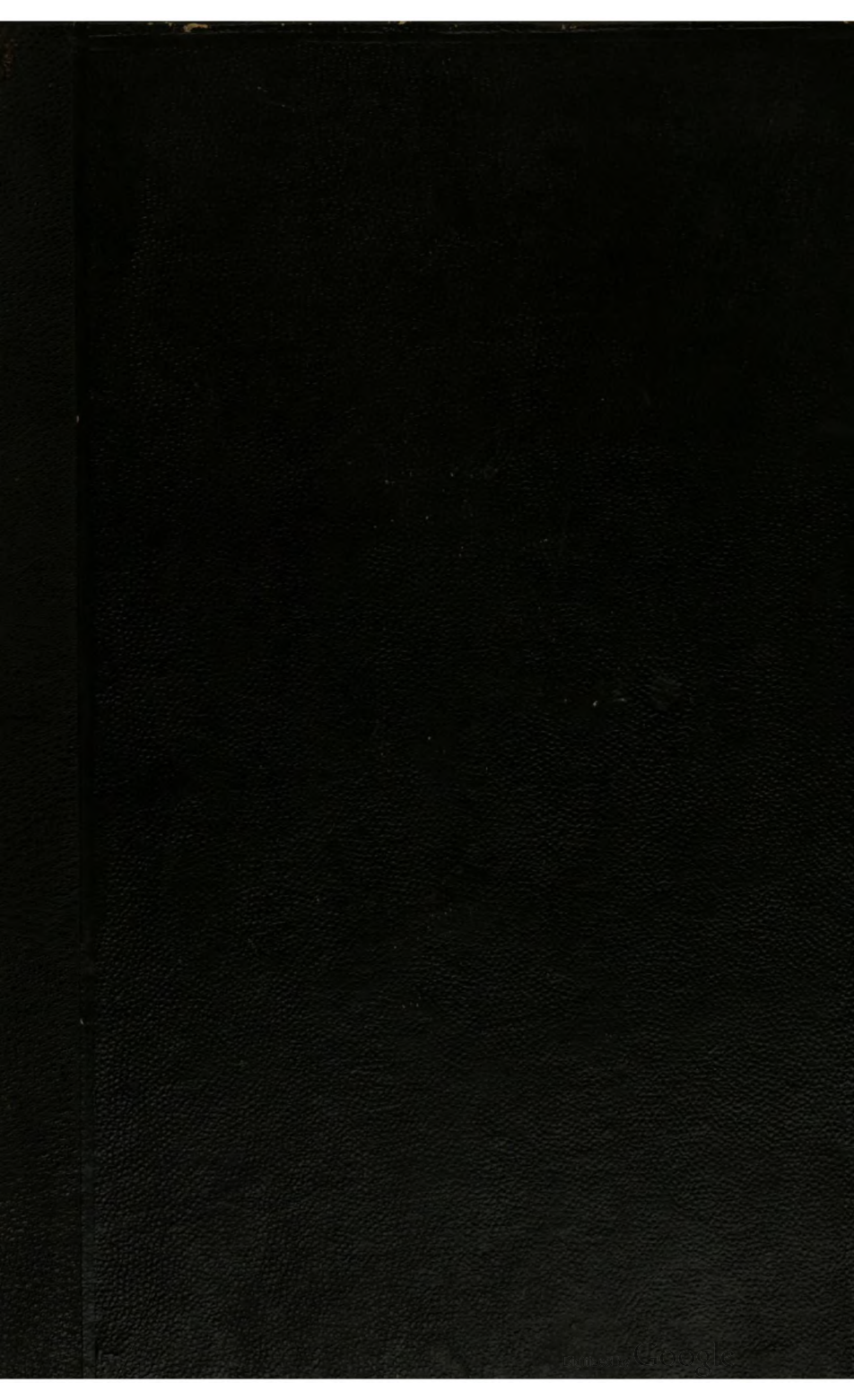
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



†
I H S

DOMUS ARGENTINENSIS

SOC. JESU.

Dedit

Loc. Bibl.

TH 432/207



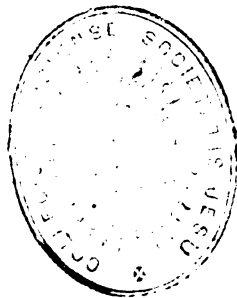
T. 131

LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF TORONTO

CONFÉRENCES

PRÊCHÉES

A L'ORATOIRE DE LONDRES.



PARIS. — Imprimerie de E.-J. BAILLY, DIVRY et C^e, place Sorbonne, 2.

CONFÉRENCES

PRÉCHES A

L'ORATOIRE DE LONDRES

PAR

LE R. P. JOHN-HENRY NEWMAN,

de l'Oratoire de Saint-Philippe de Néri ;

Traduites de l'anglais et augmentées d'une Préface

PAR JULES GONDON.

« Deficient pueri et laborabunt, et juvenes in
infirmis cadent; qui autem operant in Do-
mino mutabunt fortitudinem. »



PARIS.

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINT-PÈRES, 64.

—
1854

PRÉFACE DU TRADUCTEUR.



Ce volume, comme celui dont nous avons offert, il y a quelques mois à peine, la traduction au public, mérite d'être naturalisé en France. Quiconque connaît le R. Docteur Newman sait qu'il ne parle pas seulement pour l'Angleterre; la voix de l'éminent théologien franchit le détroit et trouve de l'écho partout où le catholicisme compte des adeptes. Ses écrits, qui ont été un monopole national tant qu'ils ont été consacrés à la défense d'une religion nationale, ont un tout autre retentissement aujourd'hui. L'Église, dont il est devenu le brillant apologiste, en revendique la gloire, et tous les peuples dont la joie et les consolations de l'Église font le bonheur, mettent une noble émulation à s'approprier ses travaux.

La France, en enrichissant sa littérature théo-

logique des œuvres du R. Père Newman, rend d'ailleurs à la science du célèbre oratorien un hommage dont elle tire tout le bénéfice. L'Angleterre protestante a offert à l'ancien professeur d'Oxford un tribut d'admiration bien autrement désintéressé, quand, naguères, du haut de la tribune parlementaire, le premier ministre d'État exprimait le regret que lui avait causé la perte faite par le culte national, lorsque s'éloigna de lui, pour aller à Rome, un homme si éminent par le génie et le savoir ¹.

Le succès obtenu par les premières Conférences du disciple de Saint-Philippe ², garantit l'accueil réservé à celles-ci ³; leur enseignement n'est ni moins instructif ni d'une utilité moins générale.

Les Conférences prêchées à l'Oratoire de Londres s'adressent particulièrement aux hommes qui forment, dans l'église anglicane, le parti le plus rapproché du catholicisme; mais, malgré la spécialité apparente de leur objet, les catholiques et les protestants de l'Europe les liront avec autant de profit que les anglicans de l'école d'Oxford. N'entendons-nous pas, chaque jour, même en France, l'ignorance s'autoriser de l'état politique des pays catholiques pour attaquer l'Église, que

¹ Séance de la Chambre des Communes, du 5 février 1851.

² Conférences adressées aux protestants et aux catholiques.

³ Le volume anglais a pour titre : *Lectures on certain difficulties felt by anglicans in submitting to the Catholic Church.*

l'on cherche à rendre responsable de maux qui se sont produits malgré elle et qu'elle n'est pas appelée à guérir? Qui de nous n'a entendu répéter mille fois : « Les nations demeurées catholiques « ne sont pas à la hauteur de leur époque ; elles « n'ont pas marché de pair avec la civilisation ; « elles sont ignorantes et, à quelques égards, « barbares..... Le spectacle qu'elles offrent au « monde est celui de la paresse, de la malpro- « preté, de la bêtise, du désordre et de l'impu- « reté. » N'est-ce pas le langage que tiennent quelques-uns de nos éloquents apôtres de la civilisation et du progrès, plaidant la cause de l'émancipation religieuse des peuples dans les premiers-Paris de nos grands journaux? Eh bien ! ce sont précisément les objections que le Père Newman examine dans sa première Conférence, pour arriver à démontrer que *l'état politique des pays catholiques ne porte pas préjudice à la sainteté de l'Eglise*. L'orateur réfute ensuite les principales objections tirées du *caractère religieux des pays restés fidèles à leur foi, des dissidences entre les fils de l'Eglise, de l'existence et de la puissance des communions schismatiques et hérétiques, etc., etc.* Si ces arguments arrêtent quelques anglicans, d'ailleurs assez disposés à se soumettre à l'autorité de l'Eglise, ne peut-on pas dire qu'ils retiennent dans l'indifférence et l'ou-

bli de leurs devoirs un grand nombre d'hommes nés et élevés au sein de la communion catholique? Est-ce qu'une de nos célébrités littéraires et politiques ne s'est pas fait, naguères, l'écho complaisant de ces objections, en invitant la France à aller faire en Angleterre l'apprentissage de la charité ? N'a-t-on pas loué le peuple anglais du *sens religieux dont il est doué plus que beaucoup d'autres*? N'a-t-on pas écrit que, grâce à la lumière de sa raison et à l'indépendance de sa foi, l'Angleterre a vu *les institutions d'assistance et les associations de véritable socialisme religieux, conservateur, fraternel entre les diverses classes*, prendre d'immenses développements? Erreurs, erreurs grossières! Le protestantisme a tari et non fécondé la source de la charité. Contentons-nous de louer l'Angleterre des progrès considérables qu'elle a faits en industrie, en navigation, en chemins de fer, en établissements de tous genres, en réformes politiques et commerciales, en améliorations sociales, mais ne franchissons pas cette limite.

Ne serait-il pas plus vrai de dire que l'Angleterre a vu la religion et la morale rétrograder en raison directe de la prospérité matérielle dont elle offre le prodigieux spectacle? Les vertus publi-

* L'Angleterre en 1850, par M. de Lamartine.

ques, telles que les hommes peuvent les pratiquer, en s'inspirant de motifs purement humains, sont à leur apogée chez nos voisins ; mais la stérilité des œuvres qu'elles produisent démontre qu'elles ne sont que des imitations de la vertu dont la source est dans l'ordre surnaturel. Les vertus d'apparat, qui brillent dans le protestantisme, ne sont que des inventions frauduleuses, que des contre-façons de la charité catholique.

Il est impossible, en visitant l'Angleterre, de ne pas être frappé des efforts faits par les classes élevées pour soulager tous les genres de souffrance. Ces tentatives louables, dignes de l'admiration et des sympathies de l'observateur, annoncent, sans contredit, une activité puissante et un certain sentiment religieux. Nous sommes loin de vouloir méconnaître, sous ce rapport, les qualités remarquables, attachantes de nos voisins ; mais, tout en admettant le caractère de grandeur qui caractérise les œuvres du protestantisme anglais, dont le but est de soulager les souffrances humaines, nous sommes frappés de l'impuissance de tant d'efforts, de la stérilité de tant de sacrifices. Quiconque prend la peine de rechercher si les résultats sont en rapport avec l'immensité des sacrifices, ne tarde pas à s'apercevoir que l'or et la volonté ont besoin d'être fécondés par une rosée que le protestantisme ne répand pas sur ses

œuvres. On entrevoit alors l'abtme qui sépare la vertu humaine la plus élevée, la plus héroïque, de la charité la plus simple inspirée par la grâce de Dieu. Les institutions charitables de l'Angleterre se lèvent comme un acte d'accusation contre le protestantisme national, si ingénieux pour créer des institutions, bâtir des hospices, prévoir les besoins de toutes les misères corporelles, et cependant impuissant à les soulager, ou n'y arrivant que d'une manière très-imparfaite, tout à fait disproportionnée avec les ressources, les moyens d'action dont il dispose.

Les hommes qui, en Angleterre, se sont occupés davantage d'institutions charitables conviennent de la stérilité que nous constatons. Le protestantisme britannique, dans l'espérance de vivifier ses institutions religieuses, n'a-t-il pas essayé, tout récemment, d'emprunter au catholicisme ses admirables sœurs de charité? Ne nous plaignons pas de cet hommage rendu à l'Église; Ne blâmons pas ces essais, car s'ils confirment l'opinion que nous exprimons, leur dernière conséquence sera de démontrer à l'Angleterre que les œuvres de l'Église sont à l'abri de toute contrefaçon. Il importe peu de copier leurs statuts; il faudrait aussi leur emprunter l'esprit qui les anime. Qui pourrait parler de la religion de l'Angleterre avec plus d'autorité que le Rév. Père New-

man? Il est né sur son sol; il a fait de l'état religieux et social de son pays l'étude de sa vie; il a longtemps appliqué les puissantes facultés de son intelligence à découvrir la cause des anomalies religieuses et sociales que sa patrie offre aux regards de l'observateur; il a, par sa parole et ses écrits, tenté tout ce qu'il était humainement possible de faire pour ranimer dans son sein la vie religieuse. Qui, mieux que lui, réunirait les qualités requises pour nous faire connaître la situation morale et religieuse de la société anglaise et la mettre en regard de celle des sociétés catholiques? L'orateur peint d'un trait cette société quand il lui dit : « Vous faites votre œuvre d'une manière beaucoup plus industrielle que nous; mais nous sommes incomparablement plus tendres, plus doux, plus angéliques que vous..... Oui, vos institutions présentent tout ce que le monde peut donner; on y trouve tout, excepté la vie; tout, excepté le cœur! »

Pourquoi cette absence de vie, pourquoi ce manque de cœur? Les sept dernières Conférences répondent à ces questions ¹. La vie spirituelle est

¹ Nous devons prévenir le lecteur que nous avons interverti l'ordre dans lequel les Conférences ont été prêchées et publiées. Les sept dernières forment la première partie du volume anglais, et les cinq Conférences que nous avons données les premières en composent par conséquent la seconde moitié. Cette observation nous paraît indispensable, parce que cette transposition a nécessité le changement de certain

éteinte, parce que la religion, qui en est la source, n'est plus qu'un vain simulacre, une institution de l'État, un Établissement national, comme on l'appelle. Un intérêt plein d'actualité s'attache à l'étude que le Père Newman fait de l'anglicanisme au moment où cette église vient, par ses clameurs contre Rome, de soulever contre le catholicisme un véritable ouragan. On saura, après avoir lu ces Conférences, la cause des alarmes de l'église officielle à la vue des progrès du catholicisme, et les motifs qui lui font implorer le secours du bras séculier contre une rivale dont la puissance a un caractère purement spirituel.

Le Père Newman poursuit dans cette étude un objet particulier : celui de démontrer aux hommes qui ont adopté et suivi les principes proclamés par les auteurs du mouvement dont Oxford fut le berceau, qu'ils ne peuvent rester fidèles à ces principes et demeurer dans l'église nationale. Le disciple de Saint-Philippe rappelle, dans cette partie des Conférences, des événements auxquels il a pris une large part. Il est obligé de se mettre souvent en scène ; mais il serait difficile de parler de soi en s'effaçant davantage. L'histoire du pu-

lots, la modification de quelques phrases, altérations qui donnent de la raideur et produisent peut-être un peu d'embarras au début de la première Conférence. Nous tenons à décharger l'auteur de cette responsabilité.

séisme, dans ses rapports avec l'église officielle, n'avait pas encore été écrite. La postérité s'applaudira que le Père Newman en ait été le premier historien. On voit combien la sphère de ces Conférences s'étend, combien leur intérêt et leur utilité se généralise ; on comprend qu'elles n'offrent pas moins d'attrait à la France qu'à l'Angleterre. Mais, demandera peut-être le lecteur : que peut avoir à faire ici le puseïsme ? C'est ce que nous allons essayer d'expliquer.

Les circonstances au milieu desquelles ces Conférences ont été prêchées méritent d'être relatées avec quelques détails. Le lecteur trouvera, dans l'exposé des faits, l'intelligence de certaines allusions de l'orateur, que cette connaissance seule peut lui donner.

Dans les mois de juin et juillet 1850, les esprits étaient, en Angleterre, en proie à une vive agitation. Les dissidences qui, en 1845, avaient éclaté, au sein de l'anglicanisme, sur les questions de liturgie venaient de faire explosion dans la sphère du dogme.

Un procès engagé entre le très Révérend docteur Philpots, évêque anglican d'Exeter, et le Révérend M. Gorham, avait révélé à l'Angleterre que son église officielle ne sait pas ce que l'on doit croire sur la doctrine fondamentale de la régénération baptismale. Les faits qui ont soulevé ce

procès sont très-simples. Une polémique fort vive se poursuivait, depuis quelque temps, entre deux fractions de l'église nationale sur la question de la régénération baptismale. Les uns soutenaient la doctrine catholique, qui, quoi que l'on dise, a été conservée en ce point par l'Établissement de Henri VIII; les autres prétendaient que le baptême administré aux enfants ne leur procure aucun avantage spirituel, n'opère pas de régénération, si une grâce antérieure ne les a rendus dignes de recevoir le sacrement. Le parti évangélique, qui défendait cette dernière doctrine, nie aussi l'efficacité des autres sacrements en vertu de ce principe : que la grâce de Dieu ne saurait être aux ordres de ses ministres, et que la liberté du Tout-Puissant ne peut pas être liée par les signes extérieurs à l'aide desquels on administre les sacrements.

La controverse se poursuivait avec une vivacité extrême quand, en 1847, le Révérend M. Georges Cornelius Gorham fut nommé curé de Bramford-Speke, dans le diocèse d'Exeter, en vertu de lettres patentes de la Reine, datées du 2 novembre. M. Gorham était connu par ses sympathies pour le parti évangélique. L'évêque d'Exeter ne voulut pas l'instituer avant de lui avoir fait subir un examen, afin de s'assurer de son orthodoxie. M. Gorham refusa d'abord de s'expliquer et contesta le droit de son Évêque. Il prétendait qu'or-

donné prêtre et déjà en possession d'un bénéfice, il offrait à son église assez de garanties pour qu'on n'eût pas à lui en demander de nouvelles. L'examen eut cependant lieu, et, après avoir interrogé M. Gorham, sur la croyance anglicane touchant le sacrement du baptême et ses effets, le prélat déclara qu'il ne l'instituerait pas dans sa nouvelle cure, et cela pour cause d'hérésie.

Le Révérend M. Gorham protesta contre ce refus et intenta au très R. Docteur Philpots un procès devant la Cour des Arches. Cette Cour, que l'église anglicane est convenue de regarder comme un tribunal ecclésiastique, bien qu'un laïque la préside, fut saisie de cette affaire en février 1849. Après de longues et brillantes plaidoiries sur le point controversé, après avoir entendu interpréter les témoignages des Pères et des Conciles, ainsi que ceux des théologiens anglicans, la Cour a prononcé, le 2 août 1849, un jugement favorable à l'évêque d'Exeter. M. Gorham ne s'est pas tenu pour satisfait. Encouragé par le parti évangélique, il a appelé de cet arrêt. Mais ici une question délicate se présente : Devant qui doit être porté cet appel ? Est-ce à l'Église assemblée en concile ? Est-ce au Parlement ? Est-ce au chef spirituel de l'anglicanisme, à la reine Victoria ? Est-ce au ban épiscopal de la Chambre des Lords ? Aucune de ces autorités n'est compétente. L'autorité

spirituelle de l'église anglicane ne réside ni dans ses conciles, qu'elle déclare pouvoir errer, ni dans le Parlement, qui, en 1562, lui donnait son symbole, ni dans la personne royale, qui n'a jamais prétendu à l'infaillibilité, ni dans les prélats de la Chambre des Lords, qui siègent comme barons du royaume et non comme Evêques. L'Eglise anglicane, qui prétend à la succession apostolique et qui se dit catholique, doit posséder cependant l'autorité nécessaire pour maintenir ses doctrines dans leur pureté primitive, et cette autorité ne saurait exister sans avoir un organe. Or, l'organe qui prononce en dernier ressort en matière de foi, dont les arrêts ne peuvent être révisés, est..... le comité judiciaire du Conseil Privé de la Reine ¹ !

¹ La composition de cette Cour n'en est pas la particularité la moins curieuse. Voyons quels sont les théologiens qui forment ce tribunal.

Le comité judiciaire, qui doit son existence à un acte ordinaire du Parlement, passé sous le règne de Guillaume IV, se compose : du lord président du conseil, du lord chancelier, du premier lord commissaire du grand sceau, du président de la Cour du Banc de la Reine, du maître des rôles, des trois vice-chanceliers, du président de la Cour des Plaids Communs, du premier baron de l'Echiquier, du juge de la Cour des Prérogatives, du juge de la Haute-Cour de l'Amirauté, du premier juge de la Cour des Banqueroutes, des membres du Conseil privé qui ont rempli quelqu'une de ces hautes fonctions, de deux autres conseillers privés choisis par la Couronne parmi ceux qui ont rempli les fonctions de juge dans les Indes-Orientales ou les colonies. La Reine peut, en outre, appeler dans le comité tout autre membre de son Conseil.

Nous avons énuméré à dessein les fonctionnaires qui composent cette Cour d'appel, afin de faire ressortir sa compétence sur une question de théologie dogmatique.

Le premier baron de l'Échiquier et le maître des rôles peuvent avoir étudié les Pères d'une manière plus approfondie que certains prélats anglicans ; mais, il n'en paraît pas moins étrange qu'une question de cette nature, qui touche à l'essence du christianisme, puisse être tranchée sans que l'église nationale intervienne. Le comité judiciaire est un tribunal exclusivement laïque, absolument étranger aux questions religieuses. C'est le Ministère qui compose le Conseil dont ses membres sont tirés, et l'on est bien autorisé à voir en lui un tribunal beaucoup plus politique qu'ecclésiastique. On se demande comment l'église nationale, qui n'a jamais reconnu son autorité, peut être liée par ses décisions ? Or, faute de mieux, c'est devant cet arbitre suprême que le Révérend M. Gorham a appelé du jugement qui donnait raison à son évêque. Outre les questions dogmatiques, il entre encore dans les prérogatives du comité du Conseil Privé de juger les affaires maritimes et les appels de Cours coloniales. C'est une garantie de plus qu'il est très-compétent pour prononcer sur la régénération baptismale !

Le comité judiciaire du Conseil, après avoir entendu l'affaire, hésita quelque temps à rendre son arrêt, et quand l'oracle se décida à parler, il le fit de telle sorte qu'il serait difficile de concevoir un tissu de contradictions plus choquantes. La Cour

commence par déclarer qu'instituée pour donner son avis à Sa Majesté dans les questions de sa compétence, « elle n'a ni juridiction ni autorité pour « fixer les matières de foi ou déterminer ce qui, « dans tel cas particulier, doit être la doctrine de « l'église d'Angleterre. Son devoir se borne à « examiner ce que la loi dit être la doctrine de « l'église anglicane, d'après le sens légal de ses « Articles et Formulaires, et nous pensons, ajoute-
« t-elle, qu'une cour de justice ne doit pas se « montrer trop minutieuse et trop rigide dans des « affaires de cette nature.» Voilà un préambule bien propre à rassurer les consciences qui s'alarmaient de la juridiction du Conseil! Le comité déclare, en effet, n'avoir ni le droit de fixer un nouveau point de doctrine ni celui de constater la doctrine de l'église sur un point déjà arrêté par elle. Mais comment alors ose-t-il interroger les Trente-neuf Articles et les Formulaires? comment arriver à conclure que telle ou telle doctrine est ou n'est pas établie par la loi? On comprend qu'une autorité ainsi constituée n'ose pas se montrer trop minutieuse et trop rigide; aussi use-t-elle envers les autres de l'indulgence qu'il lui faut implorer pour elle-même.

Après avoir résumé l'affaire et analysé les opinions de M. Gorham sur le baptême, le jugement ajoute : « La question que nous avons à décider est

« celle de savoir si ces opinions sont contraires ou
 « opposées aux doctrines que l'église d'Angleterre,
 « par ses Articles, ses Formulaires et ses rubriques,
 « exige être crues de ses ministres, à tel point
 « que l'on puisse s'en faire une arme pour exclure
 « M. Gorham du bénéfice auquel il a été nommé. »
 Il paraît difficile de préciser ce point, sans être fixé
 d'abord touchant la doctrine de l'église anglicane
 sur la question à laquelle se rattachent les opi-
 nions de M. Gorham ; or, le Conseil Privé a dé-
 claré plus haut n'avoir *ni jurisdiction ni autorité*
 pour cela. Puis, quoiqu'il vienne de dire qu'il est
 appelé à décider si les opinions de M. Gorham sont
 contraires aux doctrines de l'église, il conclut en
 ces termes :

« Nous nous sommes abstenus, l'affaire ne l'exi-
 « geant pas de nous, d'exprimer aucune opinion
 « sur l'exactitude théologique ou l'erreur de la
 « doctrine de M. Gorham '... Le vice-chancelier
 « Bruce n'a pas partagé l'opinion que nous nous
 « sommes formée ; mais tous les autres membres
 « du comité judiciaire présents ont été unanime-
 « ment d'avis que l'opinion soutenue par M. Gor-
 « ham n'est pas contraire à la doctrine déclarée
 « de l'église anglicane, telle qu'elle est établie par

* The case not requiring it, we have abstained from expressing any opinion of our own upon the theological correctness or error of the doctrine of M. Gorham.

« la loi, et qu'en conséquence on ne doit pas, en raison de la doctrine qu'il soutient, refuser d'admettre M. Gorham comme curé de Bramford-Speke. » Comprenne qui pourra ! L'anglicanisme donne sans doute à ceux qui le professent des lumières particulières pour concilier ces contradictions ; mais nous qui ne jouissons pas des grâces qui accompagnent les gros et les petits bénéfices des hauts fonctionnaires anglicans, nous avouons l'aveuglement intellectuel qui ne nous permet pas d'admirer la profonde sagesse des Salomons du Conseil Privé.

Mais enfin, que croit, qu'enseigne l'église anglicane sur la doctrine du baptême ? Le Conseil n'avait pas autorité pour le dire ; mais il daigne néanmoins jeter en passant quelque lumière sur ce point. Écoutons-le :

« Il paraît, par les révélations et les discussions de l'église elle-même, et d'après l'histoire du temps, que, dès l'aurore de la réforme, jusqu'au moment où ses Articles et ses Formulaires ont été finalement arrêtés, l'église a été tourmentée par une grande variété d'opinions touchant le baptême, aussi bien que sur d'autres sujets de doctrine. » La fixation des Trente-neuf Articles par le Parlement a-t-elle mis fin à ces variétés d'opinions sur les questions de doctrine ? Laissons au Conseil le soin de répondre.

« Il paraît, continue le jugement, que des opi-
« nions, qui ne nous semblent offrir aucune diffé-
« rence importante avec celle de M. Gorham ont
« été propagées et maintenues par des prélats et
« des théologiens éminents et illustres qui sont
« l'ornement de l'église, et cela sans qu'ils aient
« été l'objet d'aucune censure ni d'aucun repro-
« che.... Nous n'entendons exprimer aucun sen-
« timent sur l'exactitude théologique de ces opi-
« nions. Les écrivains dont nous invoquons le
« témoignage sont quelquefois en contradiction
« avec eux-mêmes, et de grands théologiens, non
« moins éminents et non moins dignes de res-
« pect, ont entretenu et professé des opinions très-
« différentes. Mais le fait seul que des opinions
« pareilles aient été soutenues par des personnes
« si éminentes et si dignes de respect, ainsi que
« par un grand nombre d'autres, nous paraît être
« suffisant pour prouver que les membres et les
« ministres de l'église d'Angleterre ont usé de la
« liberté que leur laissaient les Articles et les For-
« mulaires, et qu'ils ont profité de cette latitude. »

C'est-à-dire qu'en dépit de la doctrine fixée par la loi, au profit du vulgaire, les théologiens ont enseigné le pour et le contre sur la régénération baptismale. Le jugement privé a, dès le berceau de l'anglicanisme, pris la place de la foi et s'est exercé sans obstacle. Pouvait-il en être autrement dans

une communion protestante? Bien simple qui avait besoin de l'éclat du procès Gorham pour être fixé sur ce point. Toujours est-il que l'anglicanisme se trouve dans l'impossibilité de préciser ce qu'il croit et ce qu'il enseigne sur le dogme fondamental du christianisme. Tel est le véritable sens de l'arrêt rendu par le Conseil Privé, arrêt qui a obtenu l'entière approbation des archevêques d'York et de Cantorbéry. L'évêque anglican de Londres, qui avait, comme ces deux prélats, été appelé exceptionnellement à siéger dans le comité judiciaire, s'est séparé de ses collègues, et n'a pas voulu assumer la responsabilité de ce jugement, dont les considérants, malgré le luxe de leurs contradictions, pouvaient avoir les plus graves conséquences.

Le retentissement de cet arrêt fut immense. Le monde politique n'en fut pas moins ému que le monde religieux. L'Etat, en Angleterre, se trouve tellement identifié à l'Établissement décoré du nom d'église qu'il ressent toutes ses commotions. Les membres du clergé et les laïques, restés fidèles au dogme catholique, signèrent d'énergiques protestations. On les a entendus repousser la juridiction, l'autorité du Conseil Privé, et en appeler à l'église légalement représentée. Mais cette église est restée sourde à la voix de ses fils; elle n'a pas répondu à leurs plaintes; elle n'a pas cherché à calmer leurs appréhensions, à dissiper leurs crain-

tes, à les raffermir dans la foi. Est-ce la conduite que tiendrait une mère vraiment digne de ce nom ? Est-ce ainsi que l'Église catholique, la seule et véritable Église de Jésus-Christ, agit avec ses enfants quand leur conscience est alarmée ? Oh ! il semble difficile que les anglicans de bonne foi puissent conserver encore quelque illusion. Jamais, depuis l'origine de la réforme anglaise, question plus grave, plus fondamentale n'avait été agitée, et jamais l'église nationale ne s'était effacée davantage. De nouveaux faits seront-ils nécessaires pour convaincre les âmes droites que l'édifice dont l'Angleterre a si habilement conservé la charpente n'a plus que l'apparence de ce qu'il a été autrefois ? N'aperçoit-on pas clairement que, sous ces débris trompeurs, ce n'est plus une église, le sanctuaire de la vérité, la maison où Dieu se plaît à habiter, mais un édifice dans lequel l'État s'est substitué à Dieu, où le pouvoir temporel règne et gouverne, où l'on ne connaît d'autre loi que ses volontés ? Qui pourrait en douter quand les évêques anglicans sont descendus à n'être plus que des fonctionnaires de l'État, au point de ne pas oser avoir, sur le dogme fondamental du christianisme, d'autre opinion que celle du premier ministre ? N'est-ce pas un fait décisif que l'adhésion des archevêques de Cantorbéry et d'York ? L'archevêque-primat d'Angleterre n'est-il pas le vice-

gérant de la papauté anglicane? On doit donc, malgré toutes les protestations, toutes les réserves, toutes les explications, considérer l'arrêt du Conseil Privé comme exprimant avec fidélité l'opinion de ce qu'on persiste à appeler l'église anglicane, bien que ce ne soit plus que l'administration chargée de la direction spirituelle d'une partie des sujets de Sa Majesté. L'anglicanisme s'est donc trouvé lié par cet arrêt. Ses théologiens les plus distingués en sont convenus dans un document publié par eux pour protester contre le jugement ¹.

1° Quelle que soit aujourd'hui la valeur de l'arrêt rendu sur l'appel de l'affaire Gorham contre l'évêque d'Exeter, l'église d'Angleterre sera liée par ledit arrêt, à moins qu'elle ne rejette ouvertement et expressément la doctrine erronée qui s'y trouve sanctionnée;

2° La rémission du péché originel pour tous les enfants et par la grâce du baptême, est une partie essentielle de l'article du Symbole : « Un baptême pour la rémission des péchés. »

3° Sans parler d'autres questions soulevées par la décision du Conseil, cet arrêt, sans contester le droit d'interpréter cet article dans le sens adopté jusqu'à présent, sanctionne néanmoins l'assertion que le péché originel est un obstacle aux effets réels du baptême, et n'est point remis, à moins que Dieu n'accorde la régénération par avance, en vertu d'un acte de sa grâce (point sur lequel la Sainte-Écriture et l'église se taisent absolument), ce qui rend les avantages du saint baptême incertains et précaires;

4° Admettre ainsi le droit d'expliquer un article du Symbole, contrairement au sens intrinsèque de cet article, équivaut, en fait, à abandonner cet article;

5° En tant que la foi est *une* et a pour base *un seul principe d'autorité*, l'abandon calculé et volontaire du sens intrinsèque d'un article du Symbole détruit *la base divine* sur laquelle la foi entière est établie par l'église;

6° Une partie de l'église qui abandonne ainsi le sens intrinsèque d'un article du Symbole, non-seulement renonce à la doctrine catholique

Les noms attachés à cette pièce lui donnaient une importance qui n'a été méconnue par personne ; ce sont ceux d'hommes qui jettent par leur science et leur vertu un dernier éclat sur l'anglicanisme. Leur confiance entretient celle d'un nombre considérable de fidèles qui croient

contenue dans cet article, mais aussi à la fonction et à l'autorité de témoigner en faveur de la foi, et de l'enseigner comme faisant partie de l'Eglise universelle ;

7° Par un tel acte, commis sciemment et volontairement, cette portion de l'église se sépare d'une manière formelle du catholicisme, et ne peut plus garantir à ses membres la grâce des sacrements et la rémission des péchés ;

8° Il est urgent d'adopter immédiatement toutes les mesures nécessaires pour que l'église prononce une sentence doctrinale sur le saint baptême, attaqué par le dernier arrêt, soit, par exemple, en obtenant pour l'église la permission de s'assembler à l'effet de formuler cette sentence, soit en obtenant un acte du Parlement pour donner un effet légal aux décisions de l'épiscopat réuni sur cette matière et sur d'autres d'une nature toute spirituelle ;

9° Si l'on ne peut avoir recours à aucune de ces mesures, il reste à obtenir dudit épiscopat, agissant seulement en vertu de son caractère spirituel, une nouvelle affirmation de la doctrine du saint baptême, attaqué par ledit arrêt.

H. E. Manning, M. A., archidiacre de Chichester.

Robert Wilberforce, M. A., archidiacre de East-Reading.

Thomas Thorp, B. D., archidiacre de Bristol.

W. H. Mill, D. D., professeur royal d'hébreu à Cambridge.

L. B. Pusey, D. D., professeur royal d'hébreu à Oxford.

John Keble, M. A., curé de Hursley.

W. Dodsworth, M. A., curé de l'église du Christ, Saint-Pan-crace.

W. J. E. Bennett, M. A., curé de Saint-Paul, Knights-Bridge.

Henry W. Wilberforce, M. A., curé de East-Farleigh.

John C. Talbot, M. A., avocat.

Richard Cavendish, M. A.

Edward Badeley, M. A., avocat.

James R. Hope, avocat.

voir dans leur foi, dans leur charité, dans leur zèle, la foi, la charité et le zèle de leur église. Un appel si fortement motivé ne pouvait rester sans une conclusion : plusieurs des signataires ont, depuis, abandonné l'anglicanisme.

Avant de dire l'accueil que l'arrêt du Conseil Privé reçut de l'évêque d'Exeter, il n'est pas sans intérêt de faire connaître le prélat anglican qui occupe le siège archiépiscopal de Cantorbéry. Ce haut dignitaire de l'Établissement avait publié en 1815 un ouvrage sur la *Prédication apostolique*, dans lequel il traitait de la grâce et du baptême. Ce travail a été réimprimé au moment de la lutte, avec de notables altérations et additions sur les points controversés. Les sentiments que l'auteur exprimait, en 1815, sur la grâce et le baptême étaient, aux yeux des anglicans, de la plus parfaite orthodoxie. Mais la foi de l'écrivain a chancelé à mesure que les faveurs du pouvoir l'ont élevé en dignité, car le primat d'Angleterre, orthodoxe en 1815, n'est rien moins que socinien en 1850. Le théologien de 1815 traitait les questions de doctrine en s'éclairant au flambeau de la foi anglicane, tandis qu'en 1850, il croit devoir tenir compte, même en matière de dogmes, des exigences de la politique. Suivant la manie du temps, le primat d'Angleterre cherchait à faire de la transaction. Il déclarait, dans sa nouvelle préface, qu'il

n'avait jamais douté que l'on pût être ministre très-conséquent de l'église d'Angleterre, tout en croyant « que la grâce de la régénération baptismale peut « être séparée, et, en fait, est souvent séparée du « sacrement de baptême. » Le prélat ajoute qu'un très-grand mystère règne sur la question de la régénération baptismale des enfants, et que des théologiens éminents ont tranché la difficulté en « sup-
« posant que le bénéfice du baptême n'est reçu que
« dans les cas où une grâce antérieure a été accor-
« dée par Dieu. » Sans partager ces opinions, dit
« encore le primat, « je ne doute pas que des mi-
« nistres de notre église ne puissent légitimement
« les soutenir, sanctionnées, comme elles l'ont été,
« par quelques-uns de ses plus dignes membres, et
« touchant un sujet sur lequel l'Écriture ne s'ex-
« prime pas d'une manière précise. » Le primat dit plus loin : « L'Écriture déclare la nécessité du
« baptême, sans déterminer l'effet actuel du bap-
« tême des enfants. »

On voit, par ce simple aperçu, que le jugement du Conseil Privé se trouvait en parfaite harmonie avec les sentiments de l'archevêque de Cantorbéry. Ce prélat pouvait d'ailleurs accepter l'arrêt, d'autant plus facilement qu'il paraît avoir été rédigé sous son inspiration et sur les renseignements fournis par lui. L'esprit qui a porté le primat d'Angleterre à modifier ses anciennes opinions sur la grâce

et le baptême a aussi inspiré les membres du Conseil dans la rédaction de leur arrêt. « On craignait, si un jugement conforme à la vérité eût été rendu, qu'un nombre considérable d'ecclésiastiques n'eussent été poussés à se démettre des charges qu'ils occupent, et peut-être à quitter l'église. C'est pourquoi on a eu recours à une mesure de transaction, qui, s'est-on imaginé, aurait l'avantage de satisfaire les deux partis extrêmes et de laisser intacte la position de l'un et de l'autre¹. » Le Conseil a donc voulu faire de la transaction; il a rendu un jugement politique sans s'inquiéter du fond de la question sur laquelle il avait à prononcer.

La position prise par l'archevêque primat d'Angleterre jeta la plus douloureuse confusion parmi les anglicans orthodoxes, dont l'évêque d'Exeter se fit l'organe, dans une lettre remarquable adressée à ce prélat, son métropolitain. Le très Révérend docteur Philpots ne parlait peut-être pas en homme politique; mais on ne saurait méconnaître qu'il tint le langage d'un évêque. Nous doutons que, depuis la réforme, il ait été rien écrit de plus incisif à l'adresse du vice-gérant de la papauté anglicane; l'Établissement n'avait jamais reçu un plus rude coup de la main d'un de ses

¹ Lettre de l'évêque d'Exeter à l'archevêque de Cantorbéry.

pasteurs¹. Dans cette lettre, le prélat établit, par de nombreux témoignages, que la doctrine angli-

¹ Voici les passages les plus importants de cette protestation :

« Je déplore amèrement que vous ayez donné votre concours à cette déclaration fautive et désastreuse : que l'église d'Angleterre n'a pas une doctrine positive sur l'efficacité du sacrement de baptême, mais qu'elle permet à ses ministres de nier que ses enfants soient faits, dans le baptême, membres de Jésus-Christ, enfants de Dieu, héritiers du royaume des cieux, et de prétendre qu'un certain nombre d'enfants, baptisés pour la rémission des péchés, restent, après comme avant, enfants de colère. C'est faire de l'enseignement que le catéchisme de notre église placé dans leur bouche une tromperie et un mensonge. Car s'il est incertain qu'ils soient faits enfants de Dieu, l'église aurait été présomptueuse et trompeuse de le leur faire affirmer comme chose certaine et vraie. Mais si cette doctrine est certaine, permettre d'enseigner que, dans certains cas, elle n'est pas vraie, c'est ravir aux parents leur consolation, aux enfants leurs espérances, et à l'église sa foi. Que fait celui qui sanctionne une décision légale portant que l'église abandonne une partie essentielle de la foi? Mylord, en tant que cela dépend de lui, et dans la portée de cet arrêt, il sanctionne une décision portant que l'église sur laquelle il préside ne fait pas partie de l'Eglise de Jésus-Christ. Je voudrais ne pas être obligé d'ajouter que Votre Grâce a fait (sans s'en douter, je crois) tout ce qu'une déclaration de sa part pouvait faire pour séparer l'église, dans laquelle elle occupe la place la plus élevée, de la communion de l'Eglise catholique et apostolique de tous les siècles, en lui attribuant la négation de l'article du symbole : « Je reconnais un baptême pour la rémission des péchés. »

« En finissant, j'ai néanmoins un devoir des plus pénibles à remplir. Je dois protester non-seulement contre le jugement rendu dans l'affaire de M. Gorham, mais contre les conséquences régulières de ce jugement. Je dois protester contre ce que Votre Grâce sera prochainement appelée à faire ou en personne ou par un délégué exerçant son autorité. Je dois donc protester et je proteste par la présente, devant l'église d'Angleterre, devant la sainte Eglise catholique, devant Celui qui est son chef divin, contre l'acte par lequel vous donneriez mission et charge d'âmes, dans les limites de mon diocèse, à un ecclésiastique qui déclare professer les hérésies soutenues par M. Gorham. Je proteste que quiconque lui donnera mission, avant qu'il se soit rétracté, soutiendra et favorisera lesdites hérésies. Je déclare enfin que je ne puis rester,

cane sur le baptême est celle de l'Église catholique dans tous les temps; il relève longuement l'inexactitude des citations fournies aux membres du Conseil Privé par l'archevêque de Cantorbéry. L'évêque d'Exeter expose ensuite que l'acceptation du jugement jetterait le trouble dans tous les esprits et produirait infailliblement la plus déplorable *anarchie*. Il conclut à la nécessité de repousser ce jugement et les principes sur lesquels il s'appuie, à moins de renverser tout l'enseignement de l'église anglicane, non-seulement touchant le baptême, mais sur toutes les autres doctrines : « Dans cette confusion, ajoute l'évê-
 « que d'Exeter, est-ce qu'on ne sera pas tenté,
 « Milord, de se demander où est la vérité? Quel-
 « ques-uns seront tentés de la chercher *ailleurs*,
 « DANS L'ÉGLISE DE ROME, qui leur promet le
 « repos, comme récompense, pour l'avoir cher-
 « chée. »

En France, où les questions religieuses préoccupent si peu les esprits, on se ferait assez diffi-

sans péché, et grâce à Dieu je ne resterai pas, en communion avec celui, quel qu'il soit, qui abusera ainsi de la haute charge qui lui est confiée.

« Monseigneur l'Archevêque, je suis, avec cette révérence et cette obéissance que je vous ai promise, mais qui ne peut me dispenser de ce que je dois à notre maître commun, l'ami affectionné de Votre Grâce depuis bientôt trente ans, et maintenant votre serviteur profondément affligé.

« Londres, 20 mars 1850.

« H. EXETER. »

lement une idée exacte de l'agitation que cette affaire souleva dans toute l'Angleterre. Les journaux suffisaient à peine à reproduire les résolutions, observations, protestations qui se croisaient entre les deux camps qui divisent l'église officielle. Les uns écrivaient à lord John Russell pour protester contre l'assertion, par lui émise au sein du Parlement, que la *décision rendue contre l'évêque d'Exeter avait causé une satisfaction générale*. Les autres s'adressaient à l'archevêque de Cantorbéry pour le féliciter de la sanction conciliatrice donnée par Sa Grâce au jugement du Conseil Privé. Quelques-uns complimentaient M. Gorham de son courage, de sa fermeté, de son triomphe, qui était le triomphe de ce qu'ils appellent avec lui la *vérité vitale du christianisme*. D'autres, en nombre considérable, félicitaient l'évêque d'Exeter de son énergie et de son dévouement à la cause de l'église en promettant de le soutenir. Les ecclésiastiques signaient en commun des protestations et des adresses ; les paroisses convoquaient des meetings ; la controverse passait des réunions publiques dans la chaire, et formait le dimanche le sujet de tous les sermons. Chaque prédicateur déplorait ou exaltait la décision du Conseil, suivant ses opinions personnelles, et attisait l'agitation par sa parole. Tous ces sermons, aussitôt livrés à l'impression, étaient répandus dans

les diverses parties du royaume. Les brochures se croisaient en tous sens, et la lettre de l'évêque d'Exeter, à peine publiée, avait fait surgir plusieurs centaines de réponses. Or, ces écrits, ces lettres, ces sermons, ces brochures, sur le fond de la question ou les incidents qu'elle soulevait, étaient lus avec une avidité qu'on ne peut imaginer en France. Tout cela était absorbé comme une douce pluie qui tombe sur une terre desséchée.

Un seul évêque, celui de Bath et Wells, eut le courage de protester contre la décision du Conseil Privé et de se ranger ouvertement de l'avis de son collègue d'Exeter.

Tandis que l'épiscopat anglican offrait au monde le triste spectacle de son atonie, la nouvelle se répandit en Angleterre que les Évêques catholiques d'Irlande, convoqués par le Souverain-Pontife, allaient bientôt s'assembler en concile. Ce fait était une grande leçon.

Le catholicisme assemble ses Évêques, afin de ramener l'unité de vues et de sentiments chez les fidèles. L'anglicanisme agit tout autrement. Le Primat d'Angleterre, invité par les ecclésiastiques du diocèse de Lincoln, à convoquer un synode pour prononcer sur la question qui agitait l'église anglicane, leur répondait qu'il n'en ferait rien, et qu'il se garderait bien de demander cette permission au Gouvernement, « parce que la réunion

« d'un synode tendrait plutôt à enflammer qu'à
« modérer des sentiments déjà beaucoup trop
« excités, et ne pourrait qu'accroître la difficulté
« de rendre à l'église (anglicane) la paix dont elle
« a un si grand besoin. » Ainsi, l'anglicanisme
repoussait le moyen de paix et d'union auquel
l'Église universelle et les églises particulières ont
eu recours dans tous les temps. Ce contraste im-
pressionna fortement les esprits sérieux. Les mer-
veilleux desseins de la Providence étaient mani-
festes. Tandis que l'Angleterre protestante s'ingé-
niait vainement à trouver dans son sein une puis-
sance religieuse qui pût parler avec autorité, l'Ir-
lande catholique allait voir se réunir, à la voix du
successeur de saint Pierre, les pasteurs de son
Église, et sa population fidèle attendre, dans un
pieux recueillement, les instructions de ceux qui
ont mission de la garder dans la foi et la vertu.

Quelques incidents judiciaires nous conduiront
au dénouement de cette importante controverse.

L'évêque d'Exeter voulut épuiser toutes les res-
sources que lui offrait la procédure britannique. Il
dénouça successivement l'arrêt du Conseil Privé à
la Cour du Banc de la Reine, à la Cour des Plaids
Communs et à celle de l'Échiquier. Le prélat
désirait obtenir un jugement qui suspendit l'exé-
cution de l'arrêt favorable à M. Gorham. Son avo-
cat s'appuyait sur un statut de Henri VIII portant

que, dans les causes ecclésiastiques qui intéressent le Roi, la partie condamnée peut appeler du Roi « aux prélats spirituels et autres abbés et prieurs de la Chambre-Haute, assemblés en Convocation ¹. »

Mais ce statut est antérieur à la réforme, et la jurisprudence n'offre aucun précédent où il ait été invoqué. Avant comme après Henri VIII, il est resté sans application. D'ailleurs, un statut postérieur renvoie, d'une manière générale, les appels en matières ecclésiastiques à la Cour des Délégués (aujourd'hui le Conseil Privé), sans établir de distinction entre les causes qui intéressent le Roi et celles auxquelles il est étranger. L'affaire Gorham intéressait la couronne, en ce que la cure de Bramford-Speke est placée sous le patronage royal, patronage dont le premier ministre avait exercé les droits, en nommant M. Gorham à ce bénéfice. La Cour du Banc de la Reine, opposant le dernier statut à celui invoqué par l'avocat du prélat, a déclaré la demande mal fondée, et a décidé que le jugement du Conseil Privé devait avoir son cours ².

D'ailleurs, M. Gorham ne s'était pas laissé arrêter par l'action intentée devant la Cour du Banc

¹ The 24th. Henry VIII, c. 12.

² Audience du 25 avril, présidée par lord Campbell.

de la Reine. La Cour des Arches, à qui le jugement du Conseil Privé avait été envoyé pour qu'il fût donné suite à son exécution, avait déjà ordonné à l'évêque d'Exeter de remplir les lettres d'institution en vertu desquelles M. Gorham devait être installé.

Le Parlement fut appelé, à son tour, à intervenir dans la lutte. Un remède destiné à sauver l'honneur de l'église d'Henri VIII, fut prescrit dans une consultation de Révérendissimes docteurs de l'anglicanisme appelés, *in extremis*, au palais de Lambeth¹. L'évêque de Londres présenta ce moyen de salut à la Chambre des lords. Il était rédigé en forme de projet de loi, en vue de raffermir la confiance ébranlée des anglicans les plus orthodoxes et de dissiper leurs scrupules sur la juridiction du Conseil Privé. En quoi consistait ce projet? — Ses dispositions étaient simples; il avait pour but « de modifier l'administration de la justice dans le Conseil Privé de Sa Majesté, dans les cas d'appel, sur des questions de fausse doctrine, d'hérésie et de schisme. » Le bill ne touchait pas à la juridiction du Conseil, seulement, dans les cas mentionnés plus haut, le comité judiciaire devait être tenu de donner avis des affaires aux archevêques de Cantorbéry et d'York, qui auraient dû

¹ Habitation du Primat d'Angleterre, à Londres.

convoquer aussitôt les évêques. Les prélats assemblés eussent été appelés à siéger comme Cour de justice, et auraient pu faire comparaître deyant eux les parties. L'affaire entendue, l'opinion de la Cour épiscopale eût été constatée par écrit et envoyée au Conseil Privé, après avoir été revêtue de la signature de tous les prélats. Cette opinion devait lier le Conseil, qui aurait rendu le jugement, mais sans pouvoir s'écarter de l'avis des évêques.

Au fond, ce projet signifie que l'épiscopat entendait se réserver la décision des questions de doctrine, et qu'il repoussait la compétence du Conseil Privé. Il daignait consentir cependant à ce que les membres du Conseil de la Reine tinsent la plume pour enregistrer ses décisions. Le Gouvernement eût peut-être consenti sans peine à voir les évêques se réunir, comme ils le proposaient, si leur avis avait été simplement consultatif; mais il lui eût été difficile d'admettre qu'ils donnassent une opinion décisive, par laquelle le Conseil Privé se serait trouvé lié. Dans l'Église de Jésus-Christ, des Evêques prononcent avec autorité sur les points de doctrine; mais il ne saurait en être ainsi dans l'église anglicane, que ce soit Henri VIII, Elisabeth ou l'aimable reine Victoria qui se trouve à sa tête. La Reine, son premier ministre et leurs conseillers, contiennent la seule autorité qui puisse

prononcer sur la doctrine, comme sur les questions de douane, d'impôt et d'honneur national. L'église anglicane étant une des institutions politiques de la Grande-Bretagne, le premier ministre ne saurait laisser à ses pasteurs le privilège de trancher même une question de doctrine, parce qu'ils sont affranchis de la responsabilité qui pèse de tout son poids sur le Gouvernement. Ainsi, dans l'affaire Gorham, la question était devenue aussi politique que doctrinale, et le *Times* disait, en parlant du jugement rendu par le Conseil Privé : « Cette décision a sauvé l'église et le pays d'une grande calamité. » Si donc la décision contraire eût entraîné de grandes perturbations dans le pays, il est naturel que le premier ministre ait tout fait pour prévenir ce malheur. Tel était son devoir.

La raison pour laquelle les choses se passent autrement dans l'anglicanisme qu'au sein de l'Église catholique est bien simple. Chez les catholiques, l'autorité ne se discute pas; savants et ignorants savent en qui elle réside et par quels organes elle transmet ses arrêts. Quand elle parle, on se soumet. Il n'est pas d'autre alternative possible, car le seul fait de la résistance rejeterait hors de son sein celui qui oserait la tenter. Il ne saurait en être ainsi dans un Etablissement qui est privé de toute puissance spirituelle. Ni la Reine, ni le Parlement ne revendiquent cette puissance.

Croyez-vous qu'elle appartienne aux Conciles, même généraux? Écoutez plutôt la réponse que nous donne l'église anglicane elle-même, dans le XXI^e article de son symbole : « Les Conciles généraux (vu que ce sont des assemblées d'hommes qui ne sont pas tous gouvernés par l'esprit de Dieu) peuvent errer et ont quelquefois erré, même dans les choses appartenant à Dieu. » Donc, ce qu'ils déclarent nécessaire au salut, la foi en la régénération baptismale, par exemple, « n'a ni force ni autorité¹. » La puissance spirituelle se trouverait-elle dans l'église? Laissons encore au symbole le soin de répondre : « L'église a autorité dans les controverses de foi, et cependant elle ne peut rien ordonner de contraire à la parole écrite de Dieu... ni imposer une croyance comme nécessaire au salut. » C'est pourquoi M. Gorham professe que la doctrine de la régénération baptismale ne s'appuie pas sur *la parole écrite de Dieu*.

L'anglicanisme se trouve donc dépouillé de toute autorité spirituelle, et, dans son sein, chacun est, individuellement et isolément, maître absolu de sa foi, car *la parole écrite de Dieu* est susceptible d'être interprétée de manières très-diverses, sans que l'église ait le droit de prononcer sur ces interpréta-

¹ Art. XXI.

tions. Aussi, dans la controverse actuelle, l'évêque d'Exeter se trouve avoir raison, sans qu'il soit possible, au point de vue anglican, de donner tort à M. Gorham. Mais, en l'absence de tout pouvoir spirituel, quand les évêques, réunis en concile, avec ou sans l'approbation du Gouvernement, ne peuvent pas prononcer avec autorité sur un point de doctrine, quand chaque membre de la communauté est en droit de répondre à une décision du corps épiscopal : « Vos décisions n'ont *ni force ni autorité* ; il ne m'est pas démontré qu'elles soient conformes à la parole écrite de Dieu, » comment le Gouvernement pourrait-il, dans de pareilles circonstances, abandonner aux évêques le privilège de dicter les décisions du Conseil Privé en matière de doctrine ?

Plus on étudie la constitution de l'anglicanisme, plus on admire l'habileté avec laquelle les rôles y sont distribués. Le Conseil Privé doit, dans l'intérêt même de l'église, s'emparer de l'autorité dont elle s'est laissé dépouiller, et il est du devoir du premier ministre de s'arroger l'infailibilité qui ne saurait lui appartenir. C'est aux anglicans de bonne foi à tirer les conséquences de cet état de choses.

Le 27 mai, la Cour des Plaids Communs rendit le jugement par lequel elle rejeta la demande de l'évêque d'Exeter, en s'appuyant sur les mêmes considérants que les juges de la Cour du Banc de la Reine. C'est alors que le prélat eut recours à une dernière

ressource , celle d'adresser sa requête à la Cour de l'Échiquier. L'objet du demandeur était toujours d'obtenir que la Cour s'opposât à ce que l'archevêque de Cantorbéry et la Cour des Arches fissent exécuter l'arrêt du Conseil Privé.

Tandis que ces incidents judiciaires se vidaient, la Chambre des Lords rejetait le bill présenté par l'évêque de Londres. Une seule séance suffit pour faire justice des prétentions épiscopales. Les organes du Ministère combattirent le projet en se plaçant au point de vue que nous avons indiqué. Le Gouvernement, en effet, ne pouvait pas et ne devait pas accepter le bill épiscopal. L'orateur ministériel, le marquis de Lansdowne, commença par déclarer qu'il croyait devoir exprimer sans délai les alarmes que lui faisait concevoir une mesure si périlleuse. Tout en professant le plus grand respect pour le banc des évêques, il n'a pas hésité à dire que rien ne nécessitait la présentation d'un semblable projet de loi. Dans l'opinion du noble lord, les choses sont organisées pour le mieux, et d'ailleurs, a-t-il ajouté, ce bill renferme une attaque directe à la prérogative royale, prérogative que le Ministère n'entend pas du tout de la même façon que l'évêque de Londres. Cette mesure de paix et de conciliation, dans l'esprit de l'épiscopat, paraissait au contraire au marquis de Lansdowne destinée à empêcher l'union de tous les

honnêtes et pieux anglicans. Son adoption eût été à ses yeux une calamité pour le pays. La discussion ne fut pas longue, mais elle fut vive et passionnée.

Le bill de l'évêque de Londres était, en réalité, bien moins destiné à remédier à une situation anormale qu'à faire prendre patience aux esprits que la décision du Conseil Privé avait alarmés. On leur disait : « Ce bill remédiera à tout pour
« l'avenir. De pareilles décisions, en matière de
« doctrines, ne seront plus à redouter. L'arrêt du
« Conseil n'est qu'un avertissement de la Provi-
« dence qui nous aura servi de prétexte pour re-
« médier à ce que cette législation offre de dan-
« gereux. Mais ayez patience, redoublez de con-
« fiance en l'avenir, priez pour notre église, et
« surtout ne l'abandonnez pas au moment où elle
« a plus que jamais besoin du zèle et du dévoue-
« ment de ses fils ! »

Que devenaient ces exhortations après le rejet du bill ? Les évêques se voyaient frappés d'impuissance. Le Ministère soutenait qu'à lui seul appartient le droit de gouverner l'église ; que le Conseil Privé, jugeant au nom de la Reine, est seul compétent sur les questions de doctrine ; qu'il serait impossible d'octroyer aux évêques le privilège de prononcer sur ces questions, sans exposer l'église aux plus grands périls.

Le rejet du bill et le langage de lord Lansdowne

sur les prérogatives de la Couronne, la juridiction du Conseil Privé, la nomination des évêques et la situation de l'église officielle, eurent pour effet de rejeter le parti qui soutenait l'évêque d'Exeter dans le plus profond accablement.

La Cour de l'Échiquier, contrairement aux précédents établis par les deux autres Cours, décida qu'elle retiendrait l'affaire pour être plaidée au fond¹. L'avocat de l'évêque d'Exeter fit valoir les arguments qu'il avait déjà développés devant les deux autres Cours. D'après lui, le Conseil Privé ne pouvait pas frapper de nullité un jugement de la Cour des Arches.

Ces débats, soutenus d'une manière très-brillante de part et d'autre, ont fourni à plusieurs juriconsultes éminents l'occasion d'étaler une érudition remarquable. Ce n'est qu'après une discussion approfondie, que le lord premier baron de l'Échiquier rendit son jugement, qui se distingue par une précision rare dans ces sortes de pièces. La demande du prélat fut de nouveau repoussée, et la Cour le condamna aux dépens.

D'ailleurs le seul avantage d'un jugement favorable eût été de faire porter l'affaire devant la Chambre des Lords. Or, aux yeux de l'évêque

¹ Le 29 juin ont commencé les plaidoiries : elles ont rempli les audiences des 29 juin, 1^{er} et 2 juillet. C'est le 8 juillet que la Cour rendit son jugement.

d'Exeter, la Chambre des Lords, transformée en Cour de justice, n'eût pas été plus compétente que le Conseil Privé pour décider une question de doctrine; mais on voulait gagner du temps et se maintenir, par de fausses espérances, dans une situation qui n'était plus tenable.

L'anxiété que cette situation faisait naître se manifesta surtout dans la grande réunion qui eut lieu à Londres le 23 juillet. Deux mille cinq cents à trois mille membres du clergé s'y étaient donné rendez-vous de toutes les parties de l'Angleterre. Avant de se rendre au meeting, la plupart des ecclésiastiques assistèrent, dans diverses paroisses, au service divin, et un grand nombre reçurent la communion. Une réunion si considérable et si solennelle était sans précédents dans les annales de l'anglicanisme. Le meeting, qui avait plutôt le caractère d'une réunion synodale que celui d'une assemblée ordinaire, se tint dans deux vastes salles. La prière ouvrit les séances, et tous les assistants récitèrent à haute voix et en commun le symbole de foi de l'Eglise catholique. L'objet de l'assemblée était : 1° de protester contre l'arrêt du Conseil Privé; 2° de signer une pétition à la Reine; 3° de voter et de signer une adresse aux Archevêques et Evêques; 4° de rédiger une adresse aux Evêques d'Ecosse; 5° de faire un appel au clergé et aux laïques de l'Angleterre. Les hommes les

plus influents du parti anglo-catholique étaient présents; on y comptait un Évêque, plusieurs lords, des membres de la Chambre des Communes et les célébrités universitaires et ecclésiastiques du parti anglo-catholique. Les orateurs y traduisirent en accents éloquentes les douleurs de leur église; ils gémirent sur sa déplorable situation. On vota les protestations, les adresses, les pétitions; on les signa ensuite, et chacun se retira. Que reste-t-il aujourd'hui des sentiments exprimés dans cette solennelle journée?

Cette réunion avait été résolue après le jugement de la Cour de l'Échiquier, jugement qui, en effet, emportait la dernière espérance de l'évêque récalcitrant et du parti orthodoxe.

Nous voici arrivés au moment le plus solennel de cette longue et mémorable lutte. L'Angleterre et l'Europe avaient les yeux fixés sur le prélat en qui semblait briller un caractère qu'on était surpris de trouver dans une église protestante; le parti anglo-catholique attendait, dans une perplexité cruelle, la résolution qui allait être prise par son chef. Le croirait-on? l'évêque d'Exeter, si ardent dans la lutte, recula tout à coup: le D^r Philpots expédia, conformément aux ordres de la Cour des Arches, la formule de nomination de M. Gorham... après l'avoir signée! Son avocat, en la présentant à la Cour, déclara que « Sa Seigneurie n'avait jamais eu la plus

« légère intention de résister au monitoire] de la
 « Cour, dès l'instant que le tribunal de l'Échiquier
 « avait refusé la suspension qu'il avait deman-
 « dée'. » L'évêque signa donc la nomination de
 M. Gorham et feignit de croire qu'il rachèterait cet
 acte inqualifiable, en accompagnant la pièce offi-
 cielle d'une nouvelle protestation ! La Cour refusa
 formellement de recevoir cette pièce menteuse, qui
 n'a laissé aucune trace dans les dossiers judiciaires,
 et qu'il faut aller chercher dans quelques journaux
 du moment²; fort peu la reproduisirent, car les an-
 glicans rougirent pour leur église de la contradic-

¹ Arches-Court. Séance du 20 juillet.

² Le Dr Philpots commence sa protestation en invoquant le nom de la sainte Trinité. Il cherche ensuite à établir que le jugement du Conseil Privé rapporte d'une manière inexacte l'opinion de M. Gorham, et il termine en ces termes : « Nous Henri, évêque d'Exeter, prenant ces prémisses en sérieux examen, et considérant en outre que le jugement de Sa Majesté en Conseil, rendu sur ledit appel, a été prononcé seulement en s'en rapportant à ce qui est avancé dans le rapport dudit Comité judiciaire, comme étant une exposition juste, vraie et suffisante des opinions de M. Gorham, nous protestons, en vertu de l'autorité qui nous a été donnée par Dieu, comme évêque dans l'Eglise de Jésus-Christ et dans la branche apostolique de cette Eglise, implantée dans ce pays où elle est établie par les lois et la constitution de ce royaume, nous répudions solennellement ledit jugement, et le déclarons nul et de nul effet, *in foro conscientiarum*, et nous en appelons, en tout ce qui concerne la foi catholique, au *synode sacré de cette nation quand il sera assemblé au nom du Christ, comme la véritable église d'Angleterre.*

« En outre, nous protestons et déclarons solennellement, vu que ledit George Cornelius Gorham a soutenu d'une manière aussi nette que notoire lesdites doctrines hérétiques, et qu'il ne les a ni rétractées, ni désavouées, que l'archevêque ou évêque, ou tout représentant d'un archevêque ou évêque qui instituera ledit George Cornelius Gorham à la charge et au gouvernement des âmes de la paroisse de Bramford-

tion par laquelle le prélat condamnait si lâchement ses propres actes.

La soumission du prélat faisait évanouir tous les obstacles qui avaient retardé l'installation de M. Gorham. La Cour des Arches, par l'organe de sir H. J. Fust, son président, déclara que M. Gorham devait être institué curé de Bramford-Speke; mais pour se conformer à d'antiques précédents, elle envoya une copie de sa délibération à l'archevêque de Cantorbéry, « afin que Sa Grâce pût signifier à la Cour son bon plaisir à ce sujet ¹. » Enfin, toutes les formalités ayant été remplies, la Cour institua M. Gorham, et voici comment se fit cette cérémonie : son doyen résuma les circonstances de l'affaire, déclara la compétence de la Cour et décréta l'institution. Le Révérend M. Gorham fut introduit, signa les Trente-Neuf Articles, prêta les serments d'usage et s'inclina devant sir H. J. Fust, qui s'exprima en ces termes :

« Nous, sir Herbert Jenner Fust, chevalier,
 « docteur en droit, principal dignitaire de la Cour
 « des Arches de Cantorbéry légalement constituée,

Speke dans notre diocèse, sera coupable, par ce seul fait, d'encourager et de favoriser lesdites doctrines hérétiques, et nous repoussons et répudions par les présentes toute communion avec celui, quel qu'il soit, qui instituera ledit George Cornelius Gorham comme il est dit plus haut.

« Donné de notre main et sous le sceau épiscopal, le 20 juillet 1850.

« H. EXETER. »

¹ Audience du 6 août.

« admettons, en vertu de l'autorité qui nous est
« donnée, vous, le Révérend George Cornelius
« Gorham, clerc, bachelier en théologie, à la
« cure de Bramford-Speke, dans le comté de De-
« von, diocèse d'Exeter, province de Cantorbéry.
« Nous vous donnons l'institution véritable, légi-
« time et canonique; nous vous investissons de
« tous les droits et de tous les privilèges qui y sont
« attachés, et nous vous confions le soin des âmes
« des habitants de la dite paroisse. »

M. Gorham s'inclina, et tout fut dit.

L'antagoniste de l'évêque d'Exeter était institué par un fonctionnaire laïque, de qui il a reçu charge d'âmes. Que l'on prétende ensuite que l'église anglicane est autre chose qu'un Établissement de l'État?

Que devenaient les espérances placées dans l'évêque d'Exeter, qui avait défendu la doctrine chrétienne sur le baptême avec une énergie si louable et une fermeté qui avait éveillé des sympathies dans toute l'Europe?

La prolongation de la lutte eût entraîné pour lui des conséquences que les Évêques de l'Église de Dieu ont seuls la grâce d'entrevoir avec calme. Si les missionnaires de l'église anglicane n'ont encore fourni au martyrologe chrétien le nom d'aucun de leurs héros, l'épiscopat anglican ne paraît pas devoir accroître la liste des confesseurs de la foi chrétienne.

L'évêque d'Exeter qui avait parlé de ses serments et de ses obligations en termes si dignes, n'hésita pas, dans une lettre dont la conclusion était digne de l'archevêque de Cantorbéry, de trahir ses engagements les plus solennels et la confiance d'une portion considérable de son église. Leçon sévère qui jeta dans une nouvelle confusion les anglicans de bonne foi. Dieu n'a pas permis qu'un Établissement qui n'a conservé que la forme extérieure d'une église, qui ne possède qu'une ombre d'épiscopat, pût offrir le grand et consolant spectacle que l'Église du Piémont présentait au même moment à la foi du monde catholique ! Il est des fonctions saintes que le Ciel ne permet pas à l'hérésie de parodier. Quelque digne, quelque énergique, quelque chrétienne qu'ait été un moment l'attitude de l'évêque d'Exeter contre un gouvernement qui se joue des dogmes catholiques et qui foule aux pieds les prétendues prérogatives spirituelles de l'église nationale d'Angleterre, cette dignité, cette énergie, cette foi ont abandonné le prélat avant qu'il eût couronné son œuvre.

L'évêque qui avait défendu la doctrine de son église contre le Révérend M. Gorham, a fini par accepter le curé intrus, sans recourir contre lui à aucune mesure canonique. Il a fait plus que d'accepter le fait accompli, il a donné le motif de cette évolution inattendue ; or, ce motif, c'est qu'en agis-

sant autrement, *il eût violé la loi !* L'accommodant archevêque de Cantorbéry avait allégué précisément la même raison, en refusant de recevoir une adresse signée par plus de deux mille sept cents ecclésiastiques qui le priaient de ne pas instituer M. Gorham. Le primat d'Angleterre avait renvoyé l'adresse parce qu'elle lui demandait de *désobéir à un jugement qui avait force de loi*. Le très-révérend docteur Philpots, un instant égaré, rentrait dans le véritable rôle d'un prélat anglican : il s'inclinait devant la loi avec non moins de soumission que son métropolitain !

L'évêque d'Exeter chercha à justifier sa conduite, dans une lettre adressée aux fabriciens de Bramford-Speke. Dans ce document, le prélat commence par rappeler les vœux de sa consécration, et ajoute que c'est pour y rester fidèle qu'il a dû s'opposer à la nomination de M. Gorham. Après avoir résumé les divers incidents du conflit, il expose la doctrine de l'église sur le baptême. Il invoque l'autorité du catéchisme anglican ; il cite les prières en usage dans l'administration de ce sacrement, et établit, d'une manière incontestable, que l'église anglicane enseigne la régénération baptismale des enfants, et, par conséquent, que M. Gorham, en la niant, professe une doctrine hérétique. Dans ces circonstances, le prélat se demande quelle conduite lui est tracée par ses de-

voirs. Il convient que la question est importante et difficile à résoudre, et il passe en revue les conseils que ses amis lui ont donnés.

Le premier consistait à nommer un autre curé qui prêcherait aux paroissiens la vraie parole de Dieu. Mais milord Philpots dit qu'il n'a pas ce droit, que la nomination serait nulle, et d'ailleurs que le curé de son choix et lui-même se trouveraient en butte à des poursuites légales qu'il tient à éviter. Il en eût été autrement si M. Gorham avait été institué par un laïque; mais l'archevêque de Cantorbéry étant intervenu, l'évêque d'Exeter s'inclinait devant son métropolitain!

Le prélat conseillera-t-il aux habitants de Bramford-Speke de désertir la paroisse, et d'aller chercher dans les églises environnantes la saine doctrine que ne prêche pas leur curé? Ce moyen ne lui paraissait pas plus praticable que le premier. En le conseillant, il *« empiéterait d'une manière présumptueuse sur les droits de M. Gorham; il violerait d'une façon criminelle l'ordre de l'église; ce serait engager le peuple à s'isoler de son pasteur. Conseiller cette séparation, ce serait pousser au schisme, et l'on ferait acte de schisme en suivant cet avis, »* attendu que *« M. Gorham est votre pasteur, et qu'il tient ses pouvoirs du haut dignitaire de l'église auquel LES LOIS ont, dans des circonstances particulières, donné le droit d'insti-*

sution qui m'a été retiré à moi, votre évêque¹. »

Il semble que quelque chose eût manqué aux enseignements de cette longue lutte, si le seul membre de l'épiscopat anglican qui a eu la velléité de relever, par sa conduite, la dignité d'une charge tombée dans le discrédit, avait poursuivi avec succès une tâche qui était au-dessus de ses forces.

Les discussions théoriques avaient pu suffire pour éclairer quelques esprits d'élite ; mais l'élo-

¹ *Letter to the Churchwardens of the parish of Bramford-Speke.*
16 août 1850.

Le prélat continue en ces termes :

« Mais alors, vous êtes en droit de me dire : Quel est donc notre devoir ? Vous avez refusé d'instituer M. Gorham, parce que ses doctrines sont hérétiques ; vous avez déclaré qu'il est indigne d'être notre ministre, et malgré cela, vous nous dites aujourd'hui qu'il ne nous est pas permis d'aller chercher ailleurs une instruction saine et orthodoxe ? J'avoue que la question est embarrassante ; mais je veux l'aborder franchement. »

Quelle réponse va tirer les bons paroissiens de Bramford-Speke de la perplexité dans laquelle les place leur Évêque ? Elle nous paraît aussi subtile que peu digne des antécédents du prélat, qui croit se tirer de la difficulté en déclarant que M. Gorham peut avoir des opinions hétérodoxes sur la doctrine du baptême et cependant ne pas prêcher ses opinions, ne pas chercher à propager ses erreurs ! C'est à l'aide de ce subterfuge que le docteur Philpots cherche à couvrir sa retraite. Il espère que M. Gorham sera assez prudent pour s'abstenir de propager ses opinions, et qu'il gardera pour son service personnel sa doctrine sur le baptême. Mais un obstacle se présente tout d'abord. Un curé est tenu d'enseigner le catéchisme, or, le catéchisme anglican dit précisément le contraire de ce que croit M. Gorham. « Quant à ce danger, s'écrie « naïvement l'évêque d'Exeter, j'avoue franchement que je n'y vois « pas de remède humain ; mais quoique le mal soit sans remède, espé- « rons et prions avec ardeur, afin qu'il plaise à Dieu de venir abou- « damment en aide à vos enfants et de les rendre capables d'appren- « dre, par les paroles de l'église, cette foi que leur curé est, par suite « de son incrédulité, incapable de leur inculquer. »

quence des faits devenait plus puissante que la controverse. Elle laissait sans réplique les observations contre lesquelles des raisonneurs spécieux auraient pu argumenter indéfiniment.

L'institution de M. Gorham faisait avancer la controverse, en ce sens que son principal résultat était de laisser les membres de l'église sous le poids accablant de la pensée que M. Gorham est curé de Bramford-Speke ! Oui, ce ministre socinien, qui nie la régénération spirituelle des enfants par le baptême, ce même homme que son évêque a déclaré hérétique, auquel sa conscience ne lui a pas permis de donner charge d'âmes, dont les opinions ont été déclarées hérétiques par la seule cour ecclésiastique à laquelle il pût en appeler, cet homme, est curé ; il a reçu charge d'âmes, malgré son évêque, qui seul, d'après toutes les lois canoniques, pouvait lui confier cette mission. Qui donc a institué M. Gorham ? C'est l'État, sans le concours de l'autorité ecclésiastique, ou mieux, contre cette autorité ! Et afin de ne laisser aucun doute dans les esprits sur la validité de cet acte de suprématie spirituelle, l'évêque qui avait d'abord lutté contre les prétendus empiétements du pouvoir temporel, s'incline devant le fait accompli, et accepte le ministre que sa conscience lui avait, disait-il, imposé le devoir de repousser. Or, cette soumission, quoique tardive, implique

l'admission des prétentions les plus exorbitantes de l'État. Le dernier acte de l'évêque d'Exeter a couronné le triomphe du Gouvernement, et a rendu ce prélat solidaire du célèbre arrêt du Conseil Privé qui nie la doctrine du baptême. L'église d'Angleterre, n'ayant pris aucune des mesures qui lui étaient indiquées pour venger la doctrine sur le saint Baptême, se trouve LIÉE par l'arrêt du Conseil, et, de l'aveu de ses propres théologiens, elle a « renoncé non-seulement à la doctrine catholique sur le saint Baptême, » mais « S'EST SÉPARÉE D'UNE MANIÈRE FORMELLE DU CATHOLICISME ET NE PEUT PLUS GARANTIR A SES MEMBRES LA GRACE DES SACREMENTS ET LA RÉMISSION DES PÉCHÉS ¹. »

Les faits que nous venons de résumer avaient ébranlé les convictions anglicanes les plus fermes. Le parti anglo-catholique se trouvait dans une déroute morale complète. Quel instrument la Providence choisira-t-elle pour arriver à la réalisation de ses desseins ? A qui confiera-t-elle le soin de tirer les conclusions de cette éloquente controverse ? Tous les regards se tournaient vers l'éloquent disciple de Saint-Philippe. Comme il l'a dit lui-même, l'église officielle d'Angleterre n'était plus, aux yeux de la foi, qu'un navire naufragé. La charité du R. Père Newman s'émut du sort de ses anciens coreligionnaires qu'il avait laissés derrière lui. Il essaya

¹ Voir la note des page **xx** et **xxi**.

de sauver du naufrage des âmes que les souvenirs du passé lui rendaient si chères. « Le sentiment que
« ma vie s'écoule rapidement, dit-il à ses anciens
« amis, me fait braver la fatigue que j'éprouve, me
« fait écarter les excuses que je pourrais raisonna-
« blement alléguer pour ne pas m'occuper de ce
« que j'ai quitté pour toujours; ce sentiment me
« fait oublier les souvenirs du passé et m'engage à
« faire mon possible, quel qu'en soit le résultat,
« pour vous sauver du naufrage, pour vous rame-
« ner à terre, pour ne pas vous laisser, les uns
« flottant au milieu des ondes, les autres doulou-
« reusement cramponnés aux récifs, et plusieurs
« enfin tristement assis sur le flanc du navire ' . »
Le Père Newman vint à Londres lorsque se déroulaient les derniers incidents de la controverse entre M. Gorham et l'évêque d'Exeter. Il réunit autour de sa chaire, dans la chapelle de la maison de l'Oratoire, des membres distingués du clergé anglican, des jurisconsultes renommés, des hommes qui occupent dans le Parlement, dans les lettres, dans les sciences, des positions élevées. Les Conférences prêchées par le célèbre orateur sont celles dont nous donnons la traduction. On se convaincra en les lisant qu'il était impossible de faire de l'église anglicane, comme institution, une étude plus complète. Toutes les illusions dont

' Sixième Conférence.

l'anglicanisme nourrit ses adeptes s'évanouissent sous les traits de la critique implacable de notre puissant logicien. Ses efforts n'ont pas été vains. Peu après la prédication et la publication de ces Conférences, de nombreuses et notables conversions consolèrent l'Église, récompensèrent le zèle de l'apôtre et l'encouragèrent à continuer l'œuvre qu'il a si bien commencée. Dieu a béni *l'audace qu'il a montrée en cherchant à hâter, par des moyens artificiels, la maturité d'un fruit divin.*

Il nous tarde de laisser la parole au célèbre oratorien. Nous le prions de nous pardonner d'avoir retenu si longtemps le lecteur sur le seuil du temple sacré où sa voix va se faire entendre. Nous comptons sur toute son indulgence pour excuser les imperfections d'un travail qui ne fera apprécier que d'une manière incomplète les brillantes qualités de son ouvrage. La bienveillance dont il nous a déjà donné tant de preuves, ne nous a-t-elle pas rendu trop présomptueux quand nous sommes donné la mission de lui servir d'interprète?

JULES GONDON.

Paris, 31 mars 1851.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.



Un certain nombre de lecteurs seront peut-être étonnés de ce qu'au lieu de m'occuper des preuves directes du catholicisme, je me suis simplement attaché à écarter les difficultés qui se présentent à l'esprit des personnes qui ont déjà admis les principaux arguments invoqués en sa faveur.

J'observerai, en premier lieu, que je ne pense pas qu'on ait besoin en ce moment d'une nouvelle démonstration de l'origine divine de l'Église catholique. Cette Église porte son caractère céleste gravé sur son front, ainsi que le reconnaissent ses ennemis eux-mêmes, en attribuant ses miracles à Belzébut. Chaque fois qu'elle apparaît¹ dans une

¹ L'auteur fait allusion à ce qui se passe en ce moment en Angleterre. (N. du T.)

localité nouvelle, riche ou pauvre, en la personne de ses missionnaires ou de ses communautés religieuses, elle excite dans tous les cœurs un sentiment instinctif de curiosité, d'intérêt, de crainte et de respect, plus ou moins vif, selon le caractère et les opinions de chacun. Quoi que fassent les ennemis de l'Église, quelques accusations qu'ils portent contre elle, ils ne peuvent étouffer l'émotion que sa présence cause dans le public et chez eux-mêmes.

C'est là un hommage involontaire qu'ils rendent aux caractères de l'Église; c'est une reconnaissance spontanée de son origine royale et de ses droits à l'empire du monde; c'est un sentiment tout particulier, qu'aucune autre religion ne peut produire. Ni le judaïsme, ni le mahométisme, ni l'anglicanisme, ni le méthodisme, ni aucune autre religion, ancienne ou moderne, poétique ou vulgaire, n'exerce un charme pareil.

La présence de l'Église excite partout où elle se montre, de l'effroi, de l'inquiétude, ou des tressaillements de joie. On tient des réunions, on lance des menaces, on sème des calomnies, et cependant les cœurs palpitent en secret. L'enfant bondit dans le sein d'Élisabeth, à la voix de celle en qui habite et vit le Verbe incarné. Ses prêtres font appel à la conscience de leurs auditeurs; ils leur demandent s'il n'est pas vrai qu'ils pos-

èdent un don surhumain, et la multitude approuve par son silence. Ses prêtres ressemblent cependant à des hommes ordinaires ; ils ont peut-être leurs défauts ; ils ont aussi peu d'avantages que les prédicateurs des sectes dissidentes ; ils manquent peut-être d'éloquence, de l'air imposant qu'on rencontre chez certains ministres, et cependant leur parole inspire la confiance, ou du moins le plus profond respect. Ceux qui étaient venus les écouter pour rire et plaisanter, se taisent et se mettent en prières, après les avoir entendus.

Aussi, tant que subsistera cette mystérieuse influence de l'Église, il ne sera pas nécessaire d'écrire de traité sur les caractères de sa divinité ; moins encore, en ce moment où les théologiens d'une certaine école de l'église nationale¹ ont, contre leur volonté et contre leur intention, par leurs écrits et par leurs actes, accompli cette tâche de manière à éclairer un très-grand nombre de consciences. En effet, pourrait-on faire aujourd'hui un traité plus complet, plus concluant que cet enseignement si simple et si net dans ses principes, qui a pénétré dans les masses avec le cours des années, qui s'est graduellement développé, qui a été amélioré, corrigé, agrandi et adapté à l'époque actuelle, qui, dans plusieurs esprits, tend à pren-

¹ Allusion à l'école théologique d'Oxford, connue sous le nom de *puséiste*.

(N. du T.)

dre pour limite une certaine résolution ¹, et qui a déjà été bien des fois appuyé, corroboré par des actes ² qui attestent plus puissamment que ne pourrait le faire la parole, sa force et la dernière conséquence de son principe ?

Convaincu qu'une exposition des preuves directes du catholicisme ne répondrait pas aux besoins du moment, je n'ai pas eu un seul instant l'idée d'entreprendre un ouvrage qui demanderait, pour être mené à bonne fin, beaucoup de loisir et de mûres réflexions. Aujourd'hui la partie de la société qui pense est très-près du catholicisme, ou elle en est à une très-grande distance. Le premier devoir des catholiques est de faire entrer, d'abruter ceux qui sont tout près de leurs portes. On trouvera plus tard, quand ce devoir sera accompli, le temps d'examiner ce qui se passe dans le vaste champ de la philosophie et de la religion, et l'on constatera alors quelle position la controverse aura prise. Pour l'instant, les anciens arguments suffisent. Essayer aujourd'hui une nouvelle démonstration des notes de l'Église, ce serait construire un édifice dont on n'a pas besoin maintenant, et dont personne ne pourrait se servir plus tard.

Il est certain que ceux qui sont près d'entrer

¹ Celle de se soumettre à l'autorité de l'Église. (N. du T.)

² Les récentes conversions dont l'Angleterre a été témoin.

(N. du T.)

dans le sein de l'Église ne seraient pas arrivés jusque là, s'ils n'avaient été encouragés par des arguments assez forts pour les soutenir dans la route qu'ils ont parcourue. Ce qui arrête leurs progrès, c'est moins la faiblesse de ces arguments, que la puissance de considérations contraires, considérations, spéculatives ou pratiques, qui attaquent l'autorité de l'Église ou qui les empêchent de s'y soumettre. Ils n'hésiteraient pas à remplir leur devoir, sans les accusations élevées contre l'Église, sans les représentations qu'on leur fait à eux-mêmes, accusations et représentations qui, en dehors de leur valeur intrinsèque, peuvent, jointes à mille autres raisons, telles que la tiédeur du sentiment religieux, la faiblesse ou l'aveuglement de la conscience, retarder encore de longtemps leur conversion.

Il est donc de notre devoir de fortifier ces âmes dans leurs bonnes intentions et dans leurs résolutions religieuses; de les protéger contre les calomnies, les préjugés, les erreurs, l'ignorance de leurs amis ou du monde; contre l'influence que pourraient exercer sur leur esprit les difficultés réelles qui entourent toujours les abords d'une religion dont la philosophie est si profonde, si variée, et qui occupe une si vaste place dans l'histoire des nations. En effet, il serait surprenant qu'un enseignement qui embrasse toutes les vérités spirituelles

et morales, depuis les plus grandes jusqu'aux plus minimales, ne présentât pas des mystères ou des inconséquences apparentes ; il serait extraordinaire qu'une religion existant depuis dix-huit cents ans, répandue dans les trois quarts du globe, professée par des centaines de millions d'âmes, ne fournit pas des points nombreux, pouvant être attaqués d'une manière plausible. Il serait extraordinaire qu'elle pût flageller l'orgueil et la sensualité de la race humaine, sans exciter des haines, des colères, des jalousies et une opposition des plus acharnées chez l'homme qui n'a d'autres lois que celles de la nature ; il serait étonnant que les investigations jalouses et infatigables de dix mille adversaires, que les observations de l'esprit et de la science coalisés contre elle, que les efforts de génies pénétrants, perspicaces, originaux, doués de connaissances profondes et variées, ne finissent pas par découvrir en elle quelque sorte de défaut. Enfin, il serait inouï que l'innombrable quantité d'objections, grandes et petites, qui naissent des circonstances où nous la voyons placée, agissant sur la timidité, sur l'inexpérience, sur la langueur intellectuelle, sur l'amour du monde, sur la dépendance individuelle, ne parvinssent pas à écarter de l'Église bien des âmes, qui auraient pourtant de bonnes raisons d'y entrer. Voilà le véritable motif pour lequel tant d'esprits reculent au moment

d'entrer, ou hésitent et tardent tant à se soumettre.

Mais, ainsi que je l'ai indiqué implicitement plus haut, partout où il y a détachement du monde, vive perception de l'invisible et résolution sincère de faire la volonté de Dieu, ces difficultés manquent presque toujours leur effet, pour peu que les hommes aient des occasions suffisantes de s'instruire des notes ou des marques distinctives de l'Église. En réalité, ces difficultés ne parviennent pas, nous en avons sans cesse de nouvelles preuves, à décourager les personnes dont le cœur est droit, dont l'esprit est incapable d'investigations approfondies pour arriver à reconnaître les signes de l'Église et agir en conséquence. Ces objections n'ont aucune influence sur les personnes pauvres, ignorantes, simples de cœur, résolues et ferventes ; mais elles sont formidables lorsqu'elles ont derrière elles des motifs secrets, séduisants ou indignes, qui paralysent leur volonté. Chacun de nous est obligé, par une loi de sa nature, d'agir selon la raison ; mais nul n'aime à faire inutilement un grand sacrifice. Les difficultés en question servent donc à faire pencher la balance et à retenir dans le protestantisme des hommes qui sont susceptibles de tendresse pour leurs amis, de respect pour leurs supérieurs, qui se trouvent heureux dans leur position, qui craignent tout dérangement, qui chérissent

l'indépendance, qui craignent l'avenir, qui aspirent à la réputation, qui tiennent à paraître conséquents avec eux-mêmes, qui sont attachés à certaines idées favorites, qui sont fiers de leur raison, ou à qui il répugne de retourner à l'école. Personne n'aime à prendre une grave détermination par soi-même, sans avoir la certitude qu'elle est bonne; personne n'aime à rester longtemps incertain s'il prendra un parti ou non. On aime à sortir de l'incertitude le plus tôt possible; c'est pourquoi on saisit avec avidité les objections qui se présentent; on prête l'oreille aux conseils de ceux qui veulent qu'on renonce à toutes les recherches ou qu'on les ajourne indéfiniment. Mais souvent ces mêmes personnes qui désirent se tromper elles-mêmes sur la vérité, à l'aide d'objections et de difficultés qu'elles se créent, auraient la force et le courage de faire ce pas redouté, si on les obligeait à regarder le catholicisme en face; si on les plaçait sous l'action directe des arguments catholiques, et elles se trouveraient ainsi, presque avant de s'en apercevoir, dans l'asile de la paix.

Ce sont là quelques-unes des raisons qui m'ont déterminé dans le choix des arguments dont l'examen fait l'objet de ces Conférences; mais on ne doit pas supposer que j'oublie, dans le cours de ces explications, que la foi est le résultat de la volonté et non le fruit du raisonnement, et que la

conversion est simplement une œuvre de la grâce divine. Mon seul but est d'éloigner les obstacles qui empêchent la libre action de la conscience, en écartant ces difficultés de preuve qui empêchent l'esprit d'être touché de la force de la grâce, et qui fournissent au cœur des excuses pour se jouer d'elle.

L'absence de tentations ou de tout autre obstacle moral n'est pas la cause directe d'une bonne conduite, mais cette circonstance est d'un grand secours ; de même, en écartant de la route d'un investigateur les objections contre la vérité catholique qui l'embarrassent, on hâte sa conversion, puisqu'on ouvre un passage dans son âme à l'opération efficace de la grâce divine. Il est vrai que les personnes religieuses font le bien malgré les tentations ; les personnes d'un esprit vif et fervent avancent malgré les difficultés ; mais quand la soif de la vérité est faible, quand l'aspiration religieuse est tiède, ces obstacles suffisent pour retarder la conversion, et la foi ne se produit pas dans l'esprit, malgré toutes les raisons qui paraissent devoir la faire naître. Dans une situation pareille, c'est un acte de charité que d'essayer de réfuter les objections élevées contre la vérité et alléguées, quoique sans excuse, pour mettre à couvert et justifier son incrédulité ; c'est un acte de charité aussi positif que d'éloigner une occasion de péché dans une autre ligne quelconque du devoir chrétien.

Je trace plutôt ici le cadre de ce que ces Conférences auraient dû être, que de ce qu'elles sont effectivement. Il m'a été impossible d'exécuter le plan que je m'étais tracé, dans les limites que m'imposaient les circonstances au milieu desquelles ces Conférences ont été prêchées. Plusieurs roulent sur l'objection qui m'a frappé d'abord, relative à la prétendue connexité qui existe entre le mouvement de 1833¹ et l'église nationale; mais avant de traiter ce sujet, j'ai dû songer à des objections plus générales, dont l'examen devait donner un air d'ensemble à mon ouvrage. Sans cela, j'avais eu l'intention d'entrer dans l'examen des prétendus droits de l'église nationale d'Angleterre à la fidélité de ses membres, du prétendu devoir de rester jusqu'à la fin dans la communion où nous sommes nés, du prétendu danger de se fier à la raison, du prétendu droit de l'église nationale de défendre à ses membres de douter de ses titres et de son autorité, de la prétendue incertitude qui accompagne nécessairement les prétentions de toutes les religions, quelles qu'elles soient, des signes infaillibles de la certitude, des rapports de la foi avec la raison, de la force légitime des objections, de la question de l'évidence catholique. J'ai honte de continuer cette

¹ L'auteur parle du mouvement théologique qui a commencé à cette époque dans l'Université d'Oxford. (N. du T.)

énonciation, dans la crainte qu'on ne m'accuse de prétendre à ce qui est évidemment impossible. Tout ce que je puis dire pour ma justification, c'est que jamais je n'ai eu un plus vif désir d'approfondir les sujets que je traitais, et je ne les présente cependant au public qu'à l'état d'esquisses. Enfin, je m'étais proposé de finir ces Conférences par un examen des objections que les protestants élèvent contre certaines doctrines catholiques, telles que le purgatoire, l'intercession des saints et autres.

Quelque incomplètes que soient ces Conférences, en regard du plan que j'avais conçu en les commençant, et de ce qu'on aurait pu dire sur toutes ces questions, en les traitant successivement, je ne cherche pas à m'excuser en les offrant au public telles qu'elles sont, car sans cela je ne les aurais ni prononcées ni publiées. Je n'ai jamais eu l'habitude d'entrer en discussion avec ceux qui se sont fait un devoir de critiquer, à toutes les époques, tout ce que j'ai écrit; mais cela ne m'empêchera pas, si les circonstances le permettent, de remplir les lacunes de ce travail par des observations nouvelles, si les questions qui me seront posées me paraissent dignes d'attention, soit par leur valeur intrinsèque, soit par la source d'où elles émaneront.

Birmingham, fête de Saint-Bonaventure, 1850.

CONFÉRENCES

PRÊCHÉS

A L'ORATOIRE DE LONDRES.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

L'ÉTAT POLITIQUE DES PAYS CATHOLIQUES NE PORTE
PAS PRÉJUDICE A LA SAINTÉTÉ DE L'ÉGLISE.

MES FRÈRES,

Je me propose, dans les Conférences qui vont suivre, de démontrer à ceux de mes auditeurs qui ne sont pas avec nous, qu'en vertu des principes au profit desquels s'est fait le grand mouvement religieux qui a commencé en Angleterre en 1833, leur place ne saurait être ailleurs que dans l'Église catholique. Mais il me semble déjà leur entendre dire que toutes les difficultés ne sont pas d'un seul côté; qu'il ne suffit pas de faire ressortir les embarras que présente la situation des protestants; qu'il faudrait aborder aussi quel-

ques-unes des objections qui s'élèvent contre le catholicisme. Les personnes auxquelles je m'adresse conviennent que l'on n'est pas très-heureux dans le protestantisme; mais elles ajoutent qu'une question sérieuse est de savoir si elles auraient moins d'inquiétudes avec nous. — Il y a surtout une objection capitale que l'on entend faire souvent et qui est d'un grand poids à vos yeux, objection qui vous empêche d'entrer dans la voie où je voudrais vous amener. Vous êtes indignés, dites-vous, du déplorable état des catholiques à l'étranger, et leur caractère vous paraît, en général, bien loin de valoir celui des protestants. Il est, dites-vous, de notoriété publique que les nations demeurées catholiques ne sont pas à la hauteur de leur époque; elles n'ont pas marché de pair avec la civilisation; elles sont ignorantes, et, à quelques égards, barbares; elles ont tous les défauts des peuples incultes; elles n'ont point d'empire sur elles-mêmes; elles manquent de bonne foi. Il faut les traiter en esclaves, sans quoi elles se révoltent; elles ne se débarrassent de leurs superstitions que pour tomber dans l'incrédulité. Elles ne peuvent se faire ni se soumettre aux institutions sociales; elles manquent des vertus qui constituent le citoyen. C'est l'épée et non la loi qui les gouverne. Le spectacle qu'elles offrent au monde est celui de la paresse, de la malpropreté, de la bêtise, du désordre et de l'improbité. Il faut bien chercher la cause de ces vices dans leur religion; car c'est elle qui maintient ces peuples dans une enfance perpétuelle, et ils tiennent à leur religion,

parce qu'ils sont semblables à des enfanta. Aucun homme sensé, aucun Anglais bien élevé, ne voudrait renoncer à la haute position que son pays occupe et qu'il occupe lui-même aux yeux de l'humanité, pour devenir le coreligionnaire de tels esclaves, et l'adepte d'une pareille croyance.

Je vais vous soumettre une observation qui répond à ce raisonnement, et, en vous la présentant, je vous considérerai, mes Frères, non comme des incrédules à qui il est indifférent que cette objection attaque ou non le Christianisme, ni comme des protestants proprement dits, qui ne craignent pas, en tenant ce langage, de faire injure aux premiers siècles de l'Église; non, mais je vous considérerai comme des âmes qui sentent que l'Église catholique vient de Dieu, que l'établissement anglican n'est pas l'Église catholique; que l'Église de Rome est la seule qui puisse exister; et je ne fais en cela qu'anticiper sur la conclusion à laquelle nous mèneront ces Conférences.

Ce que vous dites se réduit à ceci : Nous aimerions mieux abjurer nos principes que d'accepter le développement que vous en tirez; nous aimerions mieux croire que l'Érastianisme¹ vient de Dieu, que d'adop-

¹ On entend par Érastianisme la doctrine qui consacre la prédominance de l'État sur l'Église, et par Erastiens les partisans de cette doctrine. Ces mots reviennent souvent dans les controverses théologiques des anglicans.

Ce n'est qu'en 1647 qu'une secte de ce nom s'éleva en Angleterre durant les guerres civiles. Ses membres prétendaient que l'Église n'a aucun pouvoir de faire des lois, et moins encore d'infliger des peines, de porter des censures et d'excommunier. Ils soutenaient en cela les doc-

ter la religion de pays tels que la France, l'Espagne et l'Italie. Voilà ce que vous voulez dire ; rien de plus ni de moins.

Je nie d'abord la justesse de votre argumentation, mes Frères, et pour vous prouver que ma manière de voir, à cet égard, n'est pas nouvelle ; afin de vous combattre avec un principe que vous avez peut-être admis autrefois, je vous citerai un passage que j'ai écrit moi-même, il y a une douzaine d'années :

« Si l'on nous demandait quel était le but de la prédication, de l'enseignement et de l'instruction des Apôtres ; quelle était la mission de l'Église, en tant que dispensatrice de la parole de Dieu, je crois que nous ne ferions pas tous la même réponse. Nous pourrions dire peut-être que la révélation avait pour objet d'éclairer et de développer notre esprit, de soumettre nos actions à l'empire de la raison, d'étendre et de fortifier nos facultés ; ou bien que son objet était de nous faire connaître les vérités religieuses, — car la connaissance est une faculté dès qu'elle est accor-

trines de l'homme dont ils ont tiré leur nom, Éraсте, médecin suisse, né à Bâle en 1524, qui a professé dans sa ville natale et qui a laissé divers ouvrages de médecine. L'art de guérir ne formait pas le seul objet des études d'Éraсте, qui ambitionnait aussi le titre de théologien. C'est en cette dernière qualité qu'il fut envoyé au colloque de Maulbrun, avec les théologiens du Palatinat, par l'Électeur Frédéric III. Parmi ses écrits théologiques, on distingue surtout ses *thèses contre l'excommunication et l'autorité des consistoires*. Bien qu'Éraсте n'ait jamais joui d'une grande considération comme médecin, sa renommée comme théologien est encore inférieure à celle qu'il avait acquise dans l'exercice de sa profession.

(N. du T.)

« dée, — et conséquemment de nous mettre en état de
 « penser, de juger et d'agir par nous-mêmes. L'on
 « pourrait dire encore que son but était de faire de
 « nous des membres utiles de la société, des sujets
 « fidèles, des hommes rangés et laborieux, honora-
 « bles dans notre condition, quelle qu'elle soit; ou
 « encore de nous apprendre à mener une vie reli-
 « gieuse, ce qui ne serait pas possible par un autre
 « moyen; car la raison pour laquelle tant de gens se
 « conduisent mal, se corrompent et se perdent entiè-
 « rement, doit être attribuée au manque d'éducation,
 « à l'ignorance. Ce sont là quelques-unes des réponses
 « qu'on pourrait faire à la question; mais les unes dé-
 « passent le but, et les autres n'y arrivent pas. Il peut
 « donc être intéressant de savoir à quelle fin, dans
 « quelle espérance, nous prêchons, nous enseignons,
 « nous instruisons, nous discutons, nous portons té-
 « moignage, nous louons et nous blâmons; quels sont
 « les fruits que l'Église doit attendre des travaux de
 « son ministère. Saint Paul nous donne une raison
 « qui est différente de toutes celles que je viens d'in-
 « diquer. Il travaillait plus que les autres Apôtres.
 « Et pourquoi? Ce n'était ni pour civiliser le monde,
 « ni pour polir la société, ni pour faciliter l'action des
 « rouages sociaux, ni pour propager les lumières,
 « ni pour former la raison humaine, ni enfin dans
 « un but mondain, quelque brillant qu'il pût être,
 « mais dans l'intérêt des élus..... Et tel est le mi-
 « nistère de l'Église chez toutes les nations où elle

« est établie ; elle tente de grandes choses ; mais elle
« en attend et en promet peu ¹. »

Cependant, je ne nie pas que l'Eglise ne fasse beaucoup plus qu'elle ne promet ; elle remplit une foule d'objets secondaires, et elle apporte une foule innombrable de bienfaits temporels aux pays qui la reçoivent. Je dis seulement qu'on ne doit pas l'apprécier et la juger sur de pareils résultats ; mais, si vous croyiez devoir le faire, je vous classerais au nombre des Erastiens, comme Warburton ², qui considérait la convenance politique comme la pierre de touche et le *critérium* de la vérité.

Je viens de vous présenter une considération dont j'avais pleinement reconnu la vérité avant de devenir catholique ; je passe à une autre dont je me suis pénétré depuis, et qui, puisant sa source dans les faits et dans l'expérience, s'est imposée à ma conscience avec une force irrésistible, ainsi qu'elle doit s'imposer à tout bon catholique. Elle n'est donc pas née, comme la première, de la nécessité de trouver une explica-

¹ Paroch. Sermons, vol. IV.

² Prélat anglais élevé au siège de Gloucester en 1760. Voltaire a prétendu trouver dans son ouvrage : *Législation divine de Moïse démontrée*, de quoi justifier ses erreurs sur l'histoire sacrée. Le prélat, qui fut peu flatté des éloges du philosophe de Ferney, expliqua et corrigea son ouvrage dans une édition postérieure, de manière à s'attirer plus d'injures qu'il n'avait eu d'abord d'éloges. C'est dans sa *Dissertation sur l'union de la religion, de la morale et de la politique*, que Warburton soutient les doctrines de l'Erastianisme, doctrines que des événements cents nous ont appris être aujourd'hui partagées par tous les évêques de l'église officielle d'Angleterre.
(N. du T.)

tion, d'autant plus qu'elle n'a pas été imaginée tout exprès pour la circonstance.

L'Église, vous le savez, est en lutte continuelle; sa vie ici-bas est une longue bataille. Mais à qui fait-elle la guerre? Il est permis de poser cette question; car tant que nous ne connaissons pas son ennemi, nous ne pourrions apprécier l'habileté de sa tactique, le motif de ses évolutions, le succès de ses mouvements. Jusque-là nous serons comme de bons bourgeois qui, regardant de loin une bataille, aperçoivent beaucoup de poussière, de fumée, de confusion, voient beaucoup de défilés, de charges, de manœuvres; mais qui ne sauraient en démêler la cause, qui ne sauraient dire quelle est l'armée qui a l'avantage. Ne connaissant pas l'ennemi, nous courons risque de blâmer quand nous devrions louer, et de prendre des victoires pour des défaites. Avant de prédire le succès ou l'insuccès d'une entreprise, il faut donc préciser le but qu'on se propose d'atteindre. De même, avant de juger si sévèrement les pays catholiques et d'accuser l'Église, il est nécessaire de se former une idée nette de ce que l'Église a voulu faire de ces pays, de ce qu'elle a cherché à réaliser pour eux.

Nous avons à la vérité le droit de désapprouver le but qu'elle s'est proposé; nous pouvons discuter sur la mission qu'elle déclare avoir reçue du ciel; nous pouvons récuser le témoignage de l'Écriture, des Pères et d'une tradition non interrompue de dix-huit cents ans. C'est là une autre question. Dans cette dernière hypothèse, nous n'avons pas à nous préoccuper du mouvement

théologique qui a été l'occasion de ces Conférences, et il faut qu'on nous attaque sur notre propre terrain. Mais, comme je l'ai dit en commençant, je m'adresse à des hommes qui me suivent jusqu'à une certaine limite, qui admettent mes principes, qui acceptent presque ma conclusion, qui seraient disposés à se soumettre à l'Eglise, mais qui sont effrayés par l'état actuel des pays catholiques; à ces personnes-là je répons: Jugez des fruits de l'Eglise d'après ses principes et d'après son but que vous-mêmes admettez, et non pas d'après les principes et le but de ses ennemis, que vous êtes les premiers à répudier.

Le monde regarde les fins qu'il se propose comme le plus grand des biens; il veut que la société soit gouvernée uniquement et entièrement en vue des choses terrestres. Quand il peut prendre possession d'un rocher au sein des mers, d'un pied de terre sur une côte; quand il peut faire baisser le prix du thé de quelques sous par livre, ou faire respecter son pavillon des Esquimaux ou des Otaïtiens, au prix du sang de quelques centaines d'hommes et de plusieurs centaines d'âmes, il est content et trouve qu'il a fait une bonne affaire. Que lui importe l'enfer? il n'y croit pas; il en repousse la pensée; il en maudit le nom et l'idée. Quant au démon, il n'y croit pas non plus. Si on lui demande son sentiment sur les faiblesses de la chair, il avoue ne pas trouver qu'il y ait grand mal à suivre les instincts de cette nature que Dieu lui-même, ajoutera-t-il peut-être, nous a donnée. Pourrait-il en être autrement? A-t-on jamais vu le monde combattre la chair

et le démon ? Quelle idée se fait-il du mal ? Le mal, dit-il, est tout ce qui me blesse, tout ce qui ternit ma gloire, tout ce qui trouble ma paix. L'ordre, le calme, la tranquillité, le bien-être général, l'abondance, la prospérité, les progrès des arts et des sciences, la littérature, l'élégance, le luxe, voilà mon millénium, voilà mon élysée ; je ne reconnais pas d'autre essence, pas d'autre individualité que la mienne ; les unités dont je suis composé sont des parties de mon ensemble ; elles n'ont point de perfections en elles-mêmes ; elles n'ont de fin qu'en moi ; leur félicité est dans ma félicité, et dès que je leur dérobe ma vue, elles retombent dans le néant.

Telle est la philosophie, telle est la conduite du monde. Or, l'Eglise pense et agit dans un sens diamétralement opposé. Elle prend en considération, non pas le tout, mais les parties ; elle ne s'occupe pas de la nation en général, mais, en particulier, des personnes qui la composent ; les individus ont la première place dans son cœur ; la société ne vient qu'en second ordre ; elle a égard à la pensée, au motif, à l'intention et à la volonté plus qu'aux actes extérieurs ; elle porte ses regards au-delà du monde ; elle découvre le démon placé en embuscade derrière lui ; et elle lui déclare la guerre. Elle a donc un ennemi ; elle a un champ de bataille que le monde ne voit pas ; or, ce champ de bataille c'est le cœur de l'homme, et son ennemi mortel, c'est Satan.

Mes chers Frères, n'allez pas croire que ce sont là de vaines déclamations, ou que je viens vous réciter

quelque ancienne homélie; ainsi que je l'ai déjà dit, je produis ici mon propre témoignage sur ce que j'ai éprouvé si vivement et si intimement depuis que je suis catholique; à savoir, que cette puissante Eglise, si universellement répandue dans le monde, n'a souci, comme son divin auteur, que de l'âme individuelle; qu'elle ne travaille que pour elle; qu'elle ne se préoccupe que des âmes pour lesquelles Jésus-Christ est mort, et qui sont confiées à ses soins. Son but est de s'acquitter dignement de cette redoutable tâche, et à ce but elle sacrifie tout, apparences, réputation, gloire terrestre. Son unique devoir est de conduire au ciel les élus, d'enlever de leur chemin les pierres d'achoppement, de les avertir de leurs péchés, de les retirer du monde, de les convertir, de les instruire, de les nourrir, de les protéger et de les conduire à la perfection. O Mère très-tendre et très-aimante, que le monde méconnaît, à qui il attribue les principes qu'il professe lui-même, de ne viser qu'au solide! C'est, au contraire, son parfait sentiment des choses spirituelles, c'est son amour des âmes qui entrave sa marche, qui paralyse ses efforts sur cette terre froide et dure où elle fait son séjour! Combien sa mission serait facile, pour quelque temps du moins, si elle pouvait renoncer à l'un ou à l'autre des articles de foi; si elle pouvait consentir à quelque innovation, à quelque irrégularité dans l'administration des sacrements! Combien de faveurs Grégoire XVI n'eût-il pas obtenues de la Russie, s'il avait abandonné les Grecs-unis! Combien Pie IX n'eût-il pas été stable sur

son trône, s'il avait permis qu'on fit feu sur son peuple !

Non, mes chers Frères, l'Église se dirige par cette vue et vers ce but surnaturels, qui ne sont que folie et faiblesse aux yeux du monde, et qui seraient une faute sans l'appui de la Providence de Dieu. L'Église sacrifie tout aux intérêts des âmes immortelles. Le bien et le mal ne sont pas pour elle des ombres et des lumières passant sur la surface de la société, mais des forces vivantes jaillissant des profondeurs du cœur. Les actions, pour elle, ne sont pas simplement des faits extérieurs exécutés par le bras, ou des paroles prononcées par les lèvres et se manifestant par des effets particuliers dans un cercle plus ou moins étendu ; les faits sont les pensées, les désirs, les desseins d'esprits individuels. L'Église considère l'espace et le temps comme fort inférieurs en importance à la volonté ; elle ne connaît d'autre mal que le péché, et le péché est un fait personnel consenti, volontaire ; elle ne connaît d'autre bien que la grâce, et la grâce est aussi un fait personnel, privé, spécial, qui se passe dans l'âme de l'individu. L'Église a un but unique, c'est de purifier le cœur ; elle se rappelle qui a tourné nos pensées du crime extérieur à l'imagination intérieure ; qui a dit : *A moins que notre justice ne soit plus grande que celle des Scribes et des Pharisiens, nous n'entrerons pas dans le royaume des cieux ; et que c'est du cœur que viennent les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les blasphèmes. Voilà les choses qui souillent l'homme.*

Maintenant je voudrais que vous prissiez les sermons d'un prédicateur ou les ouvrages sur la théologie morale de quelque écrivain ayant de la réputation parmi les catholiques, et vous verriez si ce que je viens de vous dire n'est pas parfaitement exact, malgré tous les doutes qui peuvent vous assaillir avant d'avoir fait cette vérification. Les protestants, dis-je, croient que l'Église vise à paraître et à produire de l'effet; qu'elle cherche à être splendide, majestueuse et influente; qu'elle tient aux belles cérémonies, à la musique, aux cierges, aux riches vêtements, et que, dans ses relations avec le monde, elle agit avec courtoisie, avec douceur, avec ruse, avec adresse, avec fourberie, avec art; telles sont, disent-ils, les choses auxquelles vise l'Église catholique! Sachez donc, mes Frères, qu'elle ne peut s'empêcher d'avoir du succès, d'être forte, d'être belle; ce sont là des qualités inhérentes à sa nature; dès qu'elle se produit, la foule l'admire et l'adore. *Et vera incessu patuit Dea*. Il ne peut en être autrement; mais ce n'est pas ce qu'elle recherche; sa mission, ainsi que je l'ai dit plus haut, est de guérir les maladies de l'âme.

Ouvrez le premier livre de théologie morale qui vous tombera sous la main, vous y trouverez bien des choses qui vous frapperont; vous y verrez exposés des principes difficiles à admettre, des explications qui vous paraîtront trop subtiles, des détails qui vous embarrasseront, une quantité d'arguments dont on se ferait facilement une arme contre nous; mais, du commencement à la fin du livre, vous verrez dominer

cette pensée, cette seule pensée : que le péché est l'ennemi de l'âme, et que le péché consiste spécialement, non dans des actes extérieurs, mais dans les pensées du cœur. Si l'Église est si souvent attaquée, c'est parce qu'elle ne perd jamais de vue ce principe; elle aurait évité les haines qui la poursuivent; elle ne serait pas tant exposée aux traits de l'ennemi, si elle lui avait été moins fidèle.

Voilà le point sur lequel j'insiste aujourd'hui, en réponse à l'objection que je me suis proposé de résoudre; l'objet de l'Église n'est pas de faire du bruit, mais d'accomplir une œuvre. Elle regarde le monde et tout ce qu'il renferme comme une ombre vaine, comme de la poussière et de la cendre, en comparaison de ce que vaut une seule âme. Elle pense qu'il vaudrait mieux que la lune et le soleil tombassent du firmament, que la terre périclît, et que tous les millions d'hommes qui l'habitent mourussent de faim dans les tortures les plus cruelles que l'on peut éprouver ici-bas, plutôt que de voir une seule âme, je ne dirai pas se perdre, mais commettre un seul péché véniel, dire un mensonge volontaire, quelque léger qu'il fût, ou voler sans excuse un seul centime. L'Église considère l'action de ce monde et l'action de l'âme, vues dans leurs sphères respectives, comme incommensurables; elle s'estimerait plus heureuse de sauver l'âme d'un bandit de la Calabre ou d'un mendiant de Palerme, que de construire des centaines de lignes de chemins de fer sur toute la longueur de l'Italie; ou d'établir un système de réformes sanitaires dans toutes les villes de la Sicile, à

moins que ces entreprises nationales n'entraînent à leur suite quelque grand bien spirituel.

Telle est l'Église, ô hommes du monde ! maintenant vous la connaissez. Voilà ce qu'elle est et ce qu'elle sera toujours ; elle cherche votre bien, mais à sa manière et non à la vôtre ; et si vous lui résistez, elle vous défie. Elle a sa mission et elle la remplira, qu'elle soit couverte de haillons ou de riches vêtements ; tantôt avec des dehors grossiers, tantôt avec des dehors polis, tantôt par l'intermédiaire d'esprits incultes, tantôt par la grâce que donnent les talents. Ce n'est pas qu'elle ne soit pour vous aussi la source d'innombrables avantages temporels et moraux : l'histoire des siècles l'atteste ; mais elle ne fait point de promesses ; elle a été envoyée pour rechercher les âmes perdues ; c'est là son but principal, et elle doit l'atteindre, quelles qu'en soient les conséquences.

Ce que je viens de dire contient, il me semble, les éléments de la grande solution que nous cherchons. La question à résoudre est ainsi posée : Comment se fait-il que les pays catholiques soient actuellement, en fait de civilisation, moins avancés que les pays protestants ? Dans ma réponse, je ne m'attacherai pas à examiner jusqu'à quel point cette objection est exacte, ni comment on peut expliquer son apparence de justesse ; mais je dis, quoi qu'il en soit, que ce fait ne serait un argument contre le catholicisme, que si le catholicisme s'était jamais donné comme ayant pour objet de hâter précisément et d'une manière directe les progrès de la civilisation. D'autre part, il a une

œuvre à accomplir, et je l'ai dit explicitement ou implicitement, cette œuvre est, premièrement, *différente* de celle du monde ; secondement, *difficile à accomplir*, en comparaison de celle du monde, et enfin *distincte* de celle du monde dans ses détails et dans ses résultats. Ainsi, si l'Espagne et l'Italie sont en arrière en fait de civilisation ; si le caractère national de ces peuples n'est qu'imparfaitement formé ; s'ils sont incapables de recevoir des institutions civiles ; s'ils n'ont aucun sentiment de respect pour un officier de police ; si les finances de l'État sont en désordre ; si la multitude est irritable et sujette à se laisser tromper par tous les prétendants au pouvoir ; s'ils ont peu ou point de notions en fait de littérature, d'art, de science (je le répète, je n'admets pas toutes ces accusations comme fondées ; je ne les accepte qu'hypothétiquement, car elles sont exagérées), je répondrai qu'il n'est pas étonnant que les institutions civiles qui ont pour objet de travailler au progrès social, réussissent mieux que l'Église dans cette tâche, car ce n'est pas son affaire. Tant qu'on ne reprochera pas à l'État de ne pas faire des saints, on ne sera pas fondé de reprocher à l'Église de ne pas inventer de machines à vapeur et de ne pas imaginer des nouveaux systèmes de tarifs. C'est uniquement parce qu'elle a souvent accompli beaucoup plus qu'elle ne promettait de faire ; c'est parce qu'elle a répandu une infinité de bienfaits sur le monde, que le monde regrette qu'elle n'en répande pas toujours une égale quantité. Le monde ressemble à ces parasites des grands seigneurs, qui finissent par se persuader qu'ils

ont des droits réels aux bontés de leurs protecteurs.

Permettez-moi maintenant de développer ma pensée. J'espère que vous m'excuserez, si, parfois, dans le cours de cette tâche, mon langage prend une teinte plus décidément religieuse que ne le comporte la nature de nos recherches actuelles. Dans le langage religieux, l'unique objet de l'Église, l'objet auquel tous les autres sont subordonnés, c'est de réconcilier les âmes à Dieu. L'Église ne peut se dissimuler que, malgré les avantages dont jouissent ses enfants, malgré le baptême, malgré l'éducation la plus soignée, les habitudes les plus régulières, ils ont besoin, pour la plupart, de secours prompts et continuels pour se garder de l'état de péché mortel ou pour en sortir après y être tombés. Prenant la nature humaine telle qu'elle est, l'Église sait fort bien que si elle abandonnait ses enfants à eux-mêmes, ils retomberaient dans l'état des hommes qui ne sont pas catholiques, quels que soient d'ailleurs les germes latents de vertu et de bonté qu'ils conservent dans leur cœur, et quelque espérance qu'ils puissent avoir d'une régénération prochaine. Ils peuvent être pleins de talents et d'activité, de science et de goût; ils peuvent être poètes, peintres, musiciens, architectes, hommes d'Etat ou grands capitaines; ils peuvent exercer un art ou un métier; ils peuvent être forts sur les arts mécaniques; ils peuvent être très-laborieux et très-habiles à gagner de l'argent; ils peuvent avoir une grande influence politique; ils peuvent avoir un puissant génie organisateur et colonisateur, ou bien encore

ils peuvent être originaires d'un pays autrefois illustre, dont la gloire est passée ; dans lequel le luxe, les discordes intestines, l'absence d'énergie morale ou toute autre cause plus insaisissable oppose une barrière infranchissable au progrès national ; ou bien, ils peuvent n'être qu'à moitié sortis de la barbarie, ou encore n'être que de simples habitants de la campagne ; ils peuvent être originaires du froid septentrion ou du brûlant midi ; mais, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, l'Église sait fort bien que ces masses de populations, considérées dans les unités individuelles dont elles se composent, sont continuellement séparées du centre de sainteté et d'amour, qu'elles font ce qui déplaît à Dieu, et tendent à un état d'éloignement habituel du Seigneur. L'œuvre de l'Église à l'égard de ces millions d'âmes, consiste à les retirer, année par année, jour par jour, de la fange où elles s'enfoncent, et quand elles y retombent, à les en faire sortir de nouveau, afin de les tenir à flot, autant que possible, sur la surface de ce torrent qui les emporte vers l'éternité. A la vérité, il y a, grâce à la miséricorde de Dieu, une foule d'âmes qui font exception à cet état, qui vivent dans l'obéissance et dans la paix, ou qui marchent vers la perfection ; mais cette parole de Jésus-Christ : « Beaucoup sont appelés et peu sont élus, » s'accomplit sur toutes les scènes d'action un peu étendues que l'Église est appelée à surveiller. Le seul objet qu'elle poursuit par ses dix mille organes, par ses prédicateurs et par ses confesseurs, par ses prêtres de paroisse et par ses communautés religieuses, dans ses

missions et dans ses retraites, à Noël et à Pâques, par ses jeûnes et par ses fêtes, par ses dévotions et par ses indulgences, c'est la réconciliation infatigable, toute patiente, de l'âme avec Dieu et le pardon du péché. Ainsi elle prend à la lettre les paroles de l'Écriture, « elle ne connaît rien autre chose que Jésus-Christ et le Crucifié. » C'est là son œuvre quotidienne dans laquelle toutes les autres viennent se confondre ou vers laquelle elles sont dirigées. Quand elle envoie au loin ses missionnaires, quand elle convoque ses docteurs, quand elle développe ou embellit son culte, quand elle multiplie les corporations religieuses, son but unique est de gagner des âmes à Jésus-Christ. Quand elle encourage d'autres efforts, d'autres études, d'autres travaux, comme elle l'a fait souvent, ou les arts de la civilisation en général, c'est ou parce qu'ils ont un rapport indirect avec son but, ou à cause de la force spontanée que développent les grandes idées, et de l'influence irrésistible qu'elles exercent dans des matières et dans un ordre de choses qui ne sont pas de leur ressort.

En outre, comme les jugements de Dieu distinguent plusieurs degrés dans le péché, bien que tous soient également désagréables au Seigneur et passibles d'un châtement proportionné à leur gravité, la grande affaire de l'Église est de distinguer entre péché et péché, et d'établir dans les individus cette renonciation au mal, qui est impliquée dans l'idée de conversion substantielle et sincère. Elle n'a aucune certitude de succès, aucun encouragement dans l'entreprise qu'elle tente, lorsqu'elle s'efforce d'inculquer aux hommes en général des

principes plus élevés que ces habitudes de vertu dont l'absence équivaut à une entière séparation de Dieu ; mais quand elle obtient ce résultat, elle croit avoir beaucoup fait ; elle s'applaudit de ses succès, et elle supporte de son mieux le regret de voir qu'il reste encore beaucoup à faire, sachant très-bien que si elle voulait faire plus, elle risquerait de tout perdre. Il y a des péchés dont la culpabilité est, dans toutes les circonstances, incompatible avec la contrition et l'absolution ; il y en a d'autres qui sont des maladies et des enlaidissements de l'âme. Elle exhorte les hommes à vaincre les seconds ; elle dirige ses efforts contre les premiers.

Mais voilà que tout à coup l'Église et le monde se séparent ; car le monde, lui aussi, a, comme de raison, aussi bien que l'Église, ses catégories de méfaits ; mais il les rapporte à un objet tout à fait contraire, et conséquemment il les classe d'après un principe opposé ; de sorte que ce qui est odieux dans le monde, peut être toléré, supporté patiemment par l'Église, et ce qui est horrible et pernicieux aux jugements de l'Église, n'est souvent pas assez grave aux yeux du monde pour qu'un homme soit, à cause de cela, exclu de la bonne société. C'est pourquoi, quand le monde considère la conduite de l'Église et ses résultats, quand il juge à son point de vue à lui, il ne peut s'empêcher, par suite de la nature du sujet, sinon pour d'autres causes, de regarder avec mépris des résultats qui sont si différents de ceux dont il fait le modèle et le criterium de la perfection.

Je puis dire que l'Église vise à trois vertus princi-

pales, qui réconcilient et unissent l'âme avec son auteur : la foi, la pureté, et la charité; or, il est deux de ces vertus pour lesquelles le monde n'a que peu ou point d'estime. D'autre part, le monde met au premier rang, dans certaines circonstances sociales, des qualités héroïques, et, dans d'autres occasions, des qualités d'un caractère politique ou mercantile. Aux époques de barbarie, c'est le courage personnel, la fermeté, la résolution, la magnanimité qu'on préfère. Dans des temps plus policés, c'est la probité, la bonne foi, l'honneur, la bienveillance, toutes vertus qui sont comprises, à la vérité, dans les enseignements de l'Église, vertus qu'elle demande à des degrés différents, de tous ses enfants dévoués, et qu'elle exige dans toute leur force, de ses saints; mais qui au fond, quelque belles qu'elles soient, sont en réalité le fruit de la nature aussi bien que de la grâce. Ces vertus n'impliquent pas nécessairement la présence de la grâce; elles n'atteignent jamais jusqu'à la sainteté, et n'unissent pas l'âme, par un procédé surnaturel, à la source de la perfection et de la béatitude surnaturelles.

L'Église, ainsi que je l'ai déjà observé, considère la vertu et le vice dans leurs premiers éléments, comme conçus et existants dans la pensée, dans les désirs, dans la volonté; elle croit que l'une et l'autre peuvent être aussi complets et aussi mûrs, sans sortir des replis cachés du cœur, qu'en passant par toutes les professions, par toutes les séries de faits imaginables. Ainsi, dans un certain sens, elle ignore ce que c'est que la politique, la société, les intérêts temporels; et c'est pour-

quoi le monde parle de la religion comme d'une chose trop individuelle, trop personnelle, trop sacrée, pour avoir sur elle aucune opinion. Il loue les hommes publics quand ils lui sont utiles, mais il rit de quiconque veut examiner les motifs de leurs actions; il regarde comme des impertinents ceux qui désirent se livrer à cet examen, et il traite d'insensés les hommes publics qui s'y prêtent. Il sait que les hommes publics sont tous les mêmes au fond, mais que lui importe, pourvu qu'ils fassent son œuvre! Il les paie bien, et il attend d'eux de bons services. Quant à ses agents subalternes, à ses inspecteurs, à ses industriels, à ses ouvriers, à ses journaliers, à ses domestiques, à ses laboureurs, jamais il ne demande ce qu'ils sont personnellement, quels sont leurs principes et leurs vœux, quelle est leur foi, quelle est leur conduite, où ils demeurent, comment ils passent leurs moments de loisirs, où ils vont, comment ils meurent. Je constate un fait; je ne loue ni ne blâme; je cherche à établir une comparaison, et je dis que toutes les questions relatives à l'existence de l'âme sont aussi loin de la pensée du monde, qu'elles sont, par-dessus toutes les autres, chères et continuellement présentes à l'esprit de l'Église.

L'Église considère donc l'acte momentané, fugitif de la pensée, dans les trois objets essentiels que je viens de signaler, comme susceptible de revêtir le caractère de la culpabilité la plus mortelle, ou du mérite le plus efficace et le plus triomphant. Dans sa croyance, une âme chargée, de fait et d'intention, des crimes les plus énormes, un tyran féroce qui se plaisait dans le sang,

un adultère endurci, un assassin, un blasphémateur qui s'est moqué de la religion durant sa longue vie, et qui a corrompu toutes les âmes sur lesquelles il a exercé son influence, qui a insulté le nom sacré de Dieu et maudit son Sauveur; l'Église, dis-je, croit qu'un tel homme peut en un moment, par une pensée de son cœur, par un acte de contrition sincère, se réconcilier avec le Dieu tout-puissant (par l'influence de sa grâce secrète), sans sacrements, sans prêtre, et devenir aussi pur, aussi beau, aussi aimable que s'il n'avait jamais péché. Elle croit encore qu'un homme peut, en un moment aussi, en restant les yeux fermés, les bras croisés, se détacher du Tout-Puissant par un acte délibéré de sa volonté, et se jeter dans l'abîme de perdition. Dans le monde, c'est le contraire qui a lieu; un membre de la société peut passer le plus près possible de la limite du mal, telle que le monde l'a tracée; mais tant qu'il ne la franchit pas, il est hors de danger. Puis, lorsqu'une fois il l'a franchie, toute espérance de réparation lui est ôtée. Oh! quand un individu, homme ou femme, s'est rendu coupable d'un crime, comment lui rendre l'honneur qu'il a perdu? Il faudrait pour cela effacer le passé, ce qui est impossible.

Telle étant la profonde différence qui existe entre l'Église et le monde, dans la manière d'apprécier le bien et le mal moral, nous ne nous étonnerons plus des immenses différences qui existent entre eux dans les questions de détail, et que j'ose à peine mentionner, de peur qu'on ne les trouve peu en harmonie avec la gravité de notre sujet, considéré dans toute l'étendue de

son principe. Par exemple, le vœu momentané de voir un de nos semblables mourir ou tomber dans le malheur, est regardé par l'Église, si ce vœu est formé de sang-froid et avec réflexion, comme un péché plus noir qu'un attentat passionné, non prémédité, contre la vie d'un souverain. Elle regarde le consentement, aussi rapide que la pensée, donné à un désir impudique, comme infiniment plus détestable qu'aucun mensonge qu'on puisse imaginer, en considérant, bien entendu, le mensonge en lui-même, indépendamment de ses causes, de ses motifs et de ses conséquences. Voilà une pauvre mendicante oisive, déguenillée, malpropre et très-peu scrupuleuse sur l'article de la véracité (je ne prétends pas dire qu'elle a atteint à la perfection); mais si elle est chaste, sobre; si elle accepte son sort avec gaité; si elle remplit ses devoirs religieux, — et c'est là une supposition qui n'a rien d'impossible, — cette pauvre femme a, aux yeux de l'Église, des chances d'arriver au ciel, qui seront fermées, refusées à l'homme d'état modèle, à l'homme juste, probe, généreux, honorable, consciencieux, si, ayant toutes ces qualités, il les possède, non par une puissance surnaturelle, mais par suite d'une vertu simplement naturelle. Je n'examine pas ici la vraisemblance du fait; je cherche seulement à mettre en contraste les vues et les principes. Ces dames bien élevées, élégantes; d'un esprit fin, entourées de peu de tentations, n'éprouvant pas de privations, si elles ne sont que de belles dames, elles paraissent aux yeux de l'Église, malgré tout leur raffinement et leur bon goût, beaucoup moins intéressantes qu'une

pauvre malheureuse repoussée de tout le monde, qui a péché, mais qui s'est repentie, et qui a bien de la peine à rester sur le terrain de la grâce. L'abus de la boisson est, au yeux du monde, un des défauts les plus impardonnables ; il est odieux aussi aux yeux de l'Eglise ; mais pourvu qu'il n'aille pas jusqu'à la perte de la raison, l'Eglise le considère comme un péché beaucoup moins grave que la médisance préméditée, même quand elle est motivée et appuyée sur la vérité. Assez souvent il arrive au prêtre d'entendre des confessions de vols, qui, s'ils étaient dénoncés à la justice, entraîneraient pour le coupable la peine de la déportation, mais que néanmoins, dans le jugement de l'Eglise, la contrition privée du délinquant peut expier suffisamment, sans aucune confession publique. Encore une fois, l'Etat est chargé de garder la propriété, comme l'Eglise est chargée de garder la foi ; au moyen âge l'Eglise punissait de mort les hérétiques, et de nos jours encore l'Etat a puni de mort des faussaires, et même, je crois, de simples voleurs de moutons.

Maintenant, mes Frères, vous trouverez peut-être que je suis bien peu politique d'avouer ainsi ce qui paraît étrange aux yeux du monde ; loin de là, mes Frères, c'est tout le contraire. Le monde connaît déjà suffisamment la différence qui existe entre nos jugements et les siens ; il connaît aussi cette différence dans ses résultats ; mais il ne sait pas qu'elle est basée sur des principes ; il insulte l'Eglise à propos de cette différence, comme si elle n'avait rien à dire pour sa défense, comme si ce n'était pas, ainsi que cela est, une simple question d'équi-

libre de maux, comme si l'Église n'avait rien à produire en sa faveur, comme si elle avait honte de son abandon manifeste, et comme si elle s'avouait coupable devant l'accusation de son infériorité relativement au monde dans les effets moraux de son enseignement. Le monde nous montre les enfants de l'Église, et demande si elle les reconnaît pour siens. Il ne se doute pas que le contraste a pour cause une différence de principe, et que l'Église a la prétention de reconnaître un principe plus élevé que celui du monde. Les principes sont toujours dignes de respect ; un méchant homme même est plus respecté et en même temps plus détesté, s'il avoue et cherche à justifier sa conduite, que s'il est méchant par accident ; or, l'Église déclare juger d'après le jugement du Tout-Puissant ; et il ne peut être ni imprudent, ni impolitique de signaler ce fait d'une manière nette et hardie. Le jugement de Dieu n'est pas comme celui de l'homme : « Je ne juge pas selon le regard de l'homme, » dit Notre-Seigneur ; « car l'homme voit les choses apparentes ; mais le Seigneur regarde le cœur. » L'Église vise aux réalités ; le monde recherche les convenances ; l'Église s'exempte d'une œuvre complète, bien qu'elle ne puisse faire que des œuvres entières. Elle est satisfaite, pourvu qu'elle puisse réaliser pour l'âme ce qui est nécessaire, qu'elle puisse tirer les tisons du feu, extirper la racine vénéneuse qui cause la mort de l'âme et en soigner les maladies ; elle est contente, dût-elle laisser quelques infirmités secondaires, malgré le désir qu'elle aurait de les guérir et son peu de sympathie pour elles.

S'il entrait dans le plan que je me suis tracé d'attaquer les principes et la conduite du monde, il serait naturel que je dénonçasse ce système froid, cruel, égoïste, qui fait nécessairement prédominer le culte aveugle du *comfort*, du bien-être, des convenances et de l'ordre public. Je vous montrerais alors comment la majorité est sacrifiée à la minorité; et les pauvres aux riches; je vous montrerais ce monopole oligarchique des jouissances établi sur une vaste échelle; je vous montrerais les droits de l'indigence, de la douleur, de la souffrance, de l'affliction, du crime et de la misère entièrement oubliés. Mais je ne veux pas recourir aux lieux communs de la controverse, car je suis sur la défensive. Tout ce que je puis dire au monde, c'est ceci: Gardez vos maximes pour vous-même, ne les imposez pas aux enfants d'Adam; ne mesurez pas le ciel et la terre sur des proportions qui sont presque exclusivement propres à votre île, et qui ne seront jamais ni philosophiques, ni catholiques. Vous faites votre œuvre d'une manière beaucoup plus industrielle que nous; mais nous sommes incomparablement plus tendres, plus doux, plus angéliques que vous. Nous nous présentons à la pauvre nature humaine comme les anges de Dieu, tandis que vous vous présentez à elle comme des agents de police. Regardez vos hôpitaux, vos dépôts de mendicité, vos hospices d'aliénés, vos prisons: ces établissements sont parfaits, si l'on en juge par les dehors! Quelle habileté! quelle sagesse dans leur construction, dans leur économie, dans leur administration! Ils sont aussi silencieux et aussi propres que ces tombeaux

blanchis dont parle Notre-Seigneur, et auxquels il semble avoir voulu les comparer. Oui, vos institutions présentent tout ce que le monde peut donner; on y trouve tout, excepté la vie, tout, excepté le cœur! Oui, vous savez clouer un cercueil, vous savez maçonner un sépulcre; vous êtes les entrepreneurs des pompes funèbres de la nature; vous savez lui élever un tombeau; vous ne sauriez lui bâtir une demeure. Vous ne pouvez ni assouvir sa faim, ni guérir ses souffrances; couverte d'ulcères comme Lazare, elle languit devant votre porte. Vous la voyez bâiller d'inanition; vous la voyez haleter sous le faix de ses peines, et vous répondez à ses cris par des chants! Vous dansez pour elle; vous lui montrez vos albums de peintures! Vous brûlez des feux d'artifices; vous ouvrez des ménageries! Philosophes sans cœur! votre manière d'assister les pauvres est-elle assez séduisante et assez charitable pour que nous l'imitions?

Regardez votre conduite envers les criminels, et dites sincèrement si vous pouvez espérer qu'une puissance d'origine divine se fasse votre imitatrice? Le ciel vous a donné le droit de vie et de mort; or un malheureux est condamné à la peine capitale pour un crime de haute trahison, de vol ou de meurtre. La sentence est juste; le peuple entier l'approuve; vous êtes convaincu que le criminel lui-même la trouve méritée et que sa conscience la ratifie. Le sentiment universel est qu'il doit se résigner à votre arrêt, et, pour ainsi dire, aider à l'exécuter, ou, en d'autres termes, vous jugez instinctivement qu'il devrait faire l'aveu de son crime, et vous ne serez pas satisfait s'il ne le fait pas. L'Église

est jusque-là parfaitement d'accord avec vous; elle vous suit jusque-là, mais pas plus loin. A qui le coupable doit-il se confesser? A moi, dit le prêtre, car il a offensé le Tout-Puissant; à moi, dit le monde, car c'est moi qu'il a offensé. Oubliant que le droit de jugement n'appartient qu'à Dieu, et que la sentence, si elle est juste, n'est que le jugement de Dieu, le monde exige que le coupable ne fasse aucune confession au Seigneur sans le mettre dans le secret. Il est juste que le coupable fasse amende honorable à l'homme aussi bien qu'à Dieu; mais il n'est pas juste que le monde ait le pas sur son Auteur; le monde ne peut pas exiger que son Dieu ne connaisse aucun secret dont il ne soit instruit, ni que le ministère divin ne puisse, sans son intervention, consoler un cœur accablé de remords. Cependant le monde regarde comme sa propriété tout ce qu'un criminel confie à un ministre de la religion dans un entretien religieux. Il regarde l'ecclésiastique qui accompagne le condamné comme un de ses serviteurs, et il insiste par ses commissions de magistrats, par ses organes de publicité, pour que le ministre révèle devant son tribunal ce qui a été avoué au tribunal de Dieu. Est-il étonnant que des misérables sans pudeur, à qui on dit si positivement que le monde seul est leur Dieu, et qui savent qu'il leur faut renoncer pour toujours à la présence de ce souverain Maître, s'arment d'obstination, bravent l'autorité du monde, trompent sa curiosité et infligent à son impatience le châtement qu'il est en leur pouvoir de lui infliger? Ils voient la lumière pour la dernière fois, ils

sortent de leur cachot, ils passent au milieu de la foule qui les couvre de ses railleries et de ses malédictions; ils passent d'un monde qu'ils détestent dans un monde dont ils nient l'existence. Ce monde-ci, en effet, a eu bien peu de compassion pour eux, et ils ne veulent pas essayer des miséricordes de l'autre.

Oh! combien est différente la conduite de l'Église catholique à l'égard de ces êtres égarés du genre humain! Un regard suffit autrefois pour faire repentir un disciple qui avait renié son maître; or, tel est le remède que l'Église enseigne aux nations qui reconnaissent son autorité et sa puissance. A sa demande, le magistrat civil, sévère par nécessité dans l'exercice de ses fonctions, et inébranlable dans ses décisions, prend volontiers un air paternel et se charge d'une mission de miséricorde auprès de la victime de sa colère. Il investit le ministère de mort du ministère de vie; il afflige le corps pour le bien de l'âme; il change les peines de la loi humaine en instruments de béatitude éternelle.

Il est heureux pour les créatures humaines de mourir dans leur jeune âge, avant de connaître le bien et le mal, pourvu qu'elles aient d'abord reçu le baptême de l'Église; mais, après les personnes qui meurent dans leurs premières années, quelles sont les plus heureuses, quelles sont celles dont le salut paraît plus assuré, dont le départ doit nous inspirer plus de joie et de reconnaissance? Je veux parler des criminels et de leur mort, de ces hommes qui, en continuant de vivre, sont sans cesse exposés à retomber dans leurs anciennes habitudes de

péché, mais qui sont tirés de ce monde misérable dans la fleur de leur contrition et dans la fraîcheur de leur préparation à la mort, au moment même où ils se sont affermis dans de bonnes dispositions, où ils ont chassé le péché de leur cœur, où ils sont venus en demander humblement pardon, où ils ont reçu la grâce de l'absolution, où ils ont été nourris du pain des anges, et où ils ont paru ainsi devant leur Juge et leur Créateur, au milieu des prières de tous les fidèles? Je dis au milieu *des prières de tous* ; car quelle différence n'y a-t-il pas entre un pays catholique et un pays protestant dans l'exécution de la peine capitale prononcée par la loi! Tout le monde connaît les scènes impies et profanes qui accompagnent l'exécution des criminels en Angleterre ; c'est à tel point que des hommes de bien, considérant les inconvénients de la publicité des exécutions, hésitent entre les inconvénients d'une exécution secrète et les horreurs des exécutions publiques. L'Angleterre surpasse Rome dans des milliers de choses de ce monde ; cependant la cité sainte ne permettrait pas une énormité que la puissante Angleterre ne peut empêcher.

Vers la fin du quinzième siècle on fonda à Rome une archiconfrérie sous l'invocation de *San Giovanni decollato*, de saint Jean-Baptiste, qui fut décapité par ordre d'un roi, quoique cette sentence fût inique, et cette archiconfrérie exerce ses pieux devoirs encore aujourd'hui à l'égard des condamnés à mort. Quand un criminel doit être décapité, deux membres de la confrérie, qui se trouvent être parfois des évêques ou des personnes jouissant d'une grande autorité dans

la ville, passent la nuit en prières avec le prisonnier, et le lendemain l'accompagnent à l'échafaud, et l'assistent dans les détails de la terrible cérémonie dont il est l'objet. Le Saint-Sacrement est exposé dans toutes les églises, afin que les fidèles puissent aider le pécheur à faire son apparition forcée devant son Juge. La foule qui entoure l'échafaud n'est occupée que d'une pensée, c'est de savoir si le condamné a donné des marques de repentir. Des rapports contradictoires passent de bouche en bouche; tantôt on dit qu'il est resté inflexible; tantôt qu'il s'est réconcilié avec Dieu; les femmes ne peuvent croire qu'il ne se soit pas repenti; Jésus et Marie ne le permettraient pas, disent-elles; elles ne veulent pas croire que cela soit; elles sont sûres qu'il finira par s'humilier devant Dieu avant de paraître en sa présence. Sur ces entrefaites, on apprend que le malheureux coupable lutte encore avec son orgueil, et, quoiqu'il possède cette lumière de la foi qu'il est impossible à un catholique de ne pas avoir, il ne peut se résoudre à haïr et à abhorrer des crimes dont il a perdu pour toujours les tristes avantages, et dont il éprouve à présent toutes les cruelles conséquences. Il ne peut plus goûter les douceurs de la vengeance; il ne peut plus s'enivrer de plaisirs défendus, et cependant il ne veut pas désavouer son péché, bien qu'il soit à la veille de quitter la vie. L'inquiétude de la foule est à son comble; une heure s'écoule; on trépigne d'impatience; enfin, on annonce un changement: l'heureux criminel s'est rendu à la grâce! il s'est humilié devant un crucifix au fond de sa cellule;

il a prié avec contrition ; il a exprimé, il a ressenti une pensée tendre et charitable pour ceux qu'il haïssait ; il s'est résigné à son sort avec amour ; il a béni la main qui le frappe ; il a imploré son pardon ; il s'est confessé du fond du cœur ; il s'est mis à la disposition du prêtre ; il donnera à Dieu et aux hommes toutes les satisfactions qu'on exigera de lui à sa dernière heure ; il consent même à subir des indignités, des peines auxquelles il n'est pas condamné ; il accepte, s'il le faut, tous les tourments du purgatoire, de quelque durée qu'ils puissent être, si par là il peut, avec la miséricorde de Dieu, montrer la sincérité de son repentir, sa soif de pardon et son désir d'obtenir la dernière place dans le royaume des cieux !

Cette nouvelle se répand comme l'éclair parmi cette immense multitude ; et j'ai entendu dire par des témoins oculaires qu'ils n'oublieront jamais les cris de joie qui éclatent aussitôt de toutes parts et qui forment comme un *Ave* unanime de reconnaissance en remerciement de la grâce qui vient d'être accordée à cette âme prête à partir pour l'éternité.

Il n'est pas étonnant que des personnes pieuses qui, de temps en temps, ont rempli le devoir de préparer des criminels à la mort, aient tant de confiance pour leur salut. « Le Père Claver était si convaincu de l'éternelle félicité de la plupart de ceux qu'il avait assistés, » dit le biographe de ce bienheureux missionnaire, « que, parlant une fois d'hommes qui avaient remis un criminel entre les mains de la justice, il dit : Que Dieu leur pardonne ; mais ils ont

assuré le salut de cet homme et risqué très-probablement le leur. » La plupart des criminels regardaient comme une grâce de pouvoir mourir entre les mains de ce saint-prêtre. A peine ouvrait-il la bouche que les plus sauvages et les plus indomptables devenaient doux comme des agneaux ; et , au lieu de leurs imprécations ordinaires , ils ne faisaient plus entendre que des soupirs et le bruit des disciplines ensanglantées dont ils se frappaient avant de se rendre au lieu de l'exécution.

Mais il faut conclure. Je suis loin de penser, mes Frères, avoir dit tout ce que je pouvais répondre à l'objection que je me suis proposé d'examiner, car telle n'était pas mon intention. Une telle entreprise est hors du but de ces Conférences ; elles n'ont pour objet que l'étude des faits. Il me suffit de vous avoir suggéré une observation qui peut infirmer le jugement de mes adversaires. Vous me dites que les États catholiques sont inférieurs aux États protestants par leur situation politique et civile ; j'ai répondu que quand cela serait vrai, il faudrait, après l'avoir prouvé, démontrer quelque chose de plus, à savoir, que le critérium de la prospérité civile et de l'agrandissement politique est le signe le plus certain de la grâce et la plus sûre garantie de salut.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LE CARACTÈRE RELIGIEUX DES PAYS CATHOLIQUES NE PORTE PAS PRÉJUDICE A LA SAINTETÉ DE L'ÉGLISE.

J'ai examiné, dans la Conférence qui précède, l'objection élevée de notre temps contre l'Eglise catholique par suite de l'état des pays qui professent son culte. On nous représente ces contrées comme étant si arriérées dans les arts et les commodités de la vie, dans la puissance des institutions politiques, dans l'économie civile et dans les vertus sociales, en un mot, dans tout ce qui tend à rendre ce monde agréable et à en faire regretter la perte, qu'il n'est pas possible, nous dit-on, que leur religion vienne d'en haut.

J'ai répondu qu'avant de faire usage de cet argument, il faut prouver, non-seulement que le fait en question (qu'il serait d'abord nécessaire d'examiner à fond) est tel qu'on le dit; mais surtout qu'il existe un rapport essentiel entre la vraie religion et la prospérité tem-

porelle, ce que les auteurs de l'objection regardent comme une chose admise. Personne ne peut nier qu'il n'y ait entre la religion et la prospérité temporelle une connexité naturelle et ordinaire; mais prétendre que la prospérité devrait résulter de la religion, est bien différent de dire que la prospérité doit en découler. Ainsi, par exemple, l'habitude de faire régulièrement de l'exercice peut donner la santé; mais personne ne saurait nier positivement ce fait, que l'exercice a été pris, dans tel cas particulier, uniquement parce que le malade donnait des signes d'un état physique débile ou maladif. Il peut, en effet, y avoir dans les plans de la Providence divine des raisons particulières et très-sages, quelle que soit d'ailleurs la tendance légitime de la foi catholique, pour que, de temps en temps, elle soit privée des marques évidentes de son action bienfaisante sur les intérêts temporels du genre humain, et qu'elle manque de l'influence de la richesse, de la science, du talent civil et de la sagacité politique. Dieu peut même permettre qu'on accuse l'Eglise, comme au temps de saint Cyprien et de saint Augustin, de tarir la source des richesses matérielles et de détruire la grandeur sociale des nations qu'elle adopte, et cela afin de rappeler à l'Eglise et d'apprendre au monde qu'une institution qui a un protecteur dans le ciel n'a pas besoin de défenseurs temporels, et peut faire son chemin, comme on dit, contre vents et marées.

C'est là le sujet que j'ai traité dans ma première Conférence, et j'ai indiqué trois raisons pour lesquelles le monde n'est pas bon juge de l'œuvre ou de l'espèce

d'œuvre que l'Eglise a accomplie réellement dans tous les siècles. D'abord, parce que la sphère d'action du monde et son critérium du juste sont si différents de ceux de l'Eglise, que son jugement sur les fruits du catholicisme et sur leur valeur, est aussi injuste et aussi étroit, ou plutôt beaucoup plus étroit encore, que celui que pourrait porter un soldat ignorant sur l'utilité et sur l'influence de la littérature. Bien que les enseignements de l'Eglise embrassent tous les genres possibles de vertus, bien que ses travaux comprennent toutes sortes de bonnes choses, temporelles et spirituelles, elle ne les considère pas du même point de vue que le monde; elle ne les classe pas dans le même ordre que lui. L'Eglise regarde comme secondaire ce que le monde regarde comme indispensable; elle met en première ligne ce que le monde connaît à peine, ou n'apprécie pas, ou n'aime pas, ou croit impossible; et ne pouvant, par suite de la manière d'être du monde, réaliser tout ce qu'elle voudrait faire, elle est souvent obligée d'abandonner tout à fait les objets qu'elle croit n'avoir qu'une importance secondaire, en un certain temps, dans un pays particulier, au lieu de poursuivre à tout prix cette extirpation des vices sociaux, regardée par le monde comme si nécessaire, que, tant qu'elle n'a pas eu lieu, il trouve qu'on n'a réellement rien fait. Souvent, la base d'opération de l'Eglise, par suite des difficultés de temps et de circonstances, n'est pas assez large pour lui permettre de combattre le crime comme elle combat le péché, et de renverser la barbarie comme elle détruit l'irrégion.

En conséquence, le monde trouve que, n'ayant pas rempli l'emploi du monde, elle n'a pas rempli les vœux de son maître, et il l'accuse de l'énorme faute d'avoir préféré l'éternité au temps.

Secondement, nous observerons que l'Eglise a entrepris la tâche la plus difficile. Il n'est pas aisé, en effet, d'éclairer les sauvages, de les rendre pacifiques, rangés, de les dépouiller de leur amour-propre, de les décider à s'habiller à l'euro péenne, de leur faire préférer un lit de plumes à une bruyère et à une grotte, de leur faire apprécier les plaisirs du coin du feu et de la table de famille; mais il est infiniment plus difficile, même avec les pouvoirs surnaturels accordés à l'Eglise, de rendre chastes et humbles les hommes les plus distingués, les plus instruits, les plus aimables; de mettre, non-seulement leurs actes extérieurs, mais encore leurs pensées, leurs idées, leurs goûts, d'accord avec une loi qui leur est nécessairement désagréable. Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise ne fasse pas, à la manière dont elle procède, autant que le monde fait à la manière du monde. Le monde a la nature pour alliée, et l'Eglise l'a en général pour ennemie.

Enfin, comme je l'ai indiqué, les meilleurs fruits recueillis par l'Eglise sont nécessairement secrets; elle fait la guerre au cœur de l'homme; elle combat sans relâche l'orgueil, l'impureté, la convoitise, l'envie, l'animosité, vices qui ne se développent jamais assez pour paraître au grand jour; elle parvient souvent à les étouffer au berceau, selon la nature des circonstances. Elle est plus propre à réprimer le mal qu'à faire le bien;

d'ailleurs, la vertu et la sainteté, quand elles se réalisent, sont aussi en grande partie des trésors cachés qui ne sont connus que de Dieu et des anges. C'est pour cette raison et pour d'autres encore que les triomphes de l'Eglise doivent être ignorés du monde ; car ils ne pourraient en être connus que si l'on ouvrait les portes du confessionnal, et que si les confidences qui s'y font pouvaient se répandre au loin sur l'aile des vents. Ceci même ne suffirait pas pour établir une comparaison entre l'Eglise et ces religions qui ne visent à aucun contrôle personnel, qui désavouent le principe de l'examen de conscience et de la confession des péchés ; mais, pour comparer, il nous faut attendre le jour où les livres seront ouverts et où les secrets des cœurs seront rendus publics. C'est pour toutes ces raisons, c'est à cause de la particularité, des périls et des mystères de la mission dévolue à l'Eglise, qu'il arrive que le monde peut, à de certaines époques, juger très-légalement son influence sur la société, et préférer son système et ses œuvres au système et aux œuvres de l'Eglise.

Voilà les considérations que j'ai suggérées sur un sujet qu'on ne peut traiter d'une manière convenable qu'après de longues recherches, et une appréciation approfondie de matières qui sont en dehors de l'objet de ces Conférences. Si je reviens aujourd'hui sur ce sujet, c'est uniquement dans le but que je me suis dès le principe proposé, celui d'aplanir le chemin de l'Eglise catholique à ceux qui sont déjà près de ses portes, à ceux qui ont trouvé par eux-mêmes assez de

raisons pour croire à ses prétentions , mais qui sont embarrassés et arrêtés par les arguments que l'on fait valoir contre elle , ou du moins contre la pensée d'entrer dans son sein.

Aujourd'hui je vais supposer qu'un adversaire répond dans les termes suivants à ce que j'ai dit : « Ce que nous reprochons au catholicisme, ce n'est pas tant ce qu'il ne fait pas que ce qu'il fait; à notre avis ses enseignements et l'éducation qu'il donne développent, chez les nations et les individus, un certain caractère bien défini, et ce caractère, loin d'être trop religieux ou trop spirituel, est précisément le contraire, et ressemble beaucoup à celui du monde. La religion est une chose sacrée, redoutable, mystérieuse et solennelle; on ne devrait en approcher qu'avec effroi et ne la nommer, pour ainsi dire, qu'à voix basse (*sotto voce*), et cependant les catholiques, au nord comme au midi, au moyen âge comme dans les temps modernes, présentent la réunion des défauts opposés, de la mondanité et de la superstition. Ils ont l'habitude de parler entre eux sur les points de foi d'une manière hardie, grossière et dure, qui est, pour ne pas dire plus, et pour employer des expressions adoucies, d'un très-mauvais goût, et qui blesse vivement les personnes d'une éducation même ordinaire. Ils sont grossiers quand ils devraient être respectueux; ils sont plaisants quand ils devraient être sérieux; ils sont loquaces quand ils devraient garder le silence. Ils énoncent, en passant, sous la forme de quelque

« aphorisme théologique , bref et brusque , les senti-
 « ments les plus saints , les doctrines les plus au-
 « gustes ; le purgatoire , l'enfer et le démon sont sur
 « leurs lèvres des mots très-familiers. Les devoirs les
 « plus sacrés , tels que la confession et la récitation
 « de l'office divin , sont traités ou accomplis d'un air
 « affairé , ou d'une façon machinale , fort peu en har-
 « monie avec la nature de ces devoirs. On rend la reli-
 « gion libre , facile et pourtant formelle. On entend tout
 « à la fois prêcher en chaire des superstitions et de faux
 « miracles , auxquels les uns croient et dont les autres
 « rient ; de sorte qu'il est difficile de savoir quelles sont
 « les choses auxquelles on ajoute foi , et quelles sont
 « celles que l'on rejette , ou plutôt si l'on croit réelle-
 « ment à quelque chose. On honore les saints et on
 « les insulte. La Belgique et l'Italie sont encore au-
 « jourd'hui ce qu'étaient l'Angleterre et la France
 « au moyen âge ; vous avez l'évêque-enfant de Sa-
 « lisbury , le roi des fous de Reims , la fête des ânes
 « de Sens ¹. Les excès du carnaval ont lieu aujour-

¹ Les faits auxquels l'orateur fait allusion ont eu , dans les douzième , treizième et quatorzième siècles , un caractère sérieux et édifiant qu'ils ont perdu plus tard. Des travaux archéologiques récents ont rendu aux fêtes dans lesquelles ils se produisaient , et dont notre ignorance se révolte aujourd'hui , leur véritable caractère. En Angleterre comme en France , à Salisbury comme à Reims , le jour des saints Innocents , les chapitres de ces cathédrales fêtaient les enfants de chœur. L'un d'eux était habillé en évêque ; on lui donnait une mitre , des gants , un rochet , une crosse , et ainsi vêtu , on l'introduisait dans l'église donnant des bénédictions au peuple. Cet enfant était ensuite promené dans la ville. Cette coutume a fourni plus tard aux protestants anglais , si ignorants des cérémonies , des fêtes comme des doctrines de l'Église , l'argument des évêques enfants (boy-bishops) , absolument comme si ces jeunes en-

« d'hui dans le midi de l'Europe comme autrefois
 « dans le nord. En Allemagne, en Espagne, en
 « Écosse, en Italie, le peuple raconte encore des lé-
 « gendes pareilles à celle du combat de saint Dunstan
 « avec l'auteur du mal à Glastonbury ¹. A Naples et
 « à Séville, la populace se met périodiquement en
 « fureur contre les patrons célestes qu'elle adore
 « habituellement. Ce sont là des exemples isolés,
 « choisis entre mille, d'un phénomène très-général
 « sur lequel vous ne devriez pas fermer les yeux, et

fants de chœur avaient été réellement consacrés évêques. Il en était au moyen âge des enfants-évêques comme des saints Jean-Baptiste que l'on voit aux processions de la Fête-Dieu dans le midi de la France. L'origine pieuse de ces solennités ne les a pas empêchés de dégénérer dans quelques localités en abus scandaleux, en bouffonneries et momeries indignes de la cléricature. L'autorité ecclésiastique intervint alors pour les interdire. On voit encore dans le midi de la France, en Italie et en Espagne, de jeunes enfants suivre les processions de la Fête-Dieu, revêtus de l'habit ecclésiastique, sans que personne songe à voir une profanation dans cet usage. Les protestants sont seuls capables d'imaginer que les catholiques voient des prêtres dans des bambins vêtus d'une soutane, comme ils auraient reconnu jadis un évêque dans un enfant de chœur. La fête dans laquelle paraissait le roi des fous et celle où un âne était conduit devant le porche de la cathédrale s'expliquent d'une manière tout aussi simple. (N. du T.)

¹ La légende de saint Dunstan, dont parle l'orateur, a été popularisée par Walter-Scott, et Humel la rappelle dans son *Histoire d'Angleterre* comme preuve de la grossière crédulité des catholiques. Cette légende rapporte que le malin esprit, venant un jour pour tenter le Saint, Dunstan saisit des pincettes rougies au feu, et attrapa le nez du démon au moment où il passait la tête dans l'ouverture de sa grotte. Les chroniques du temps ajoutent que le Saint tint ainsi le diable par le nez jusqu'à ce qu'il eût mis tout le voisinage en émoi par ses hurlements. Voilà pour les protestants un grand sujet de scandale! Des légendes semblables étaient répandues dans tous les pays catholiques à l'époque où vivait saint Dunstan, qui occupe une grande place dans l'histoire d'Angleterre, comme abbé de Glastonbury, ministre du roi Edred, évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry. (N. du T.)

« que nous ne pourrons jamais aimer, phénomène
 « dans lequel nous trouvons un avertissement provi-
 « dentiel, nous rappelant que notre devoir absolu est
 « de n'avoir jamais rien de commun avec le pape,
 « avec le Saint-Siège ni avec l'Église dont il est le
 « centre, malgré notre certitude, premièrement, qu'il
 « y a une Église catholique; secondement, que cette
 « communion religieuse n'est pas une de celles qui
 « dominant en Angleterre, en Russie, en Grèce, en
 « Prusse, en Hollande; en un mot, que cette Église
 « n'est autre que la communion de Rome. »

Telles sont, mes Frères, les accusations portées contre l'Église catholique par la portion des membres de la religion officielle qui professent les principes évangéliques, et par celle à laquelle vous appartenez¹.

Or, je vous accorde qu'on ne peut attribuer à des différences nationales le caractère d'une religion quand il est si spécial et si particulier; il est trop uniforme, trop universel pour qu'on puisse lui assigner une autre origine que le génie du catholicisme lui-même, c'est-à-dire ses principes et son influence, agissant sur la nature humaine, telle qu'elle existe partout. Tel doit être le fait, et je l'accepte; je répète en termes généraux ce que vous avez dit; mais je voudrais y ajouter quelque chose et transformer ce fait en une vérité philosophique et générale. Je dis donc que tel est, en effet, le phénomène qui doit nécessairement

¹ C'est-à-dire les deux partis extrêmes qui divisent l'Église anglicane : celui des sociniens et celui des pusiéistes. L'orateur s'adresse plus particulièrement à ces derniers. (N. du T.)

résulter d'une révélation de la vérité divine arrivant à l'esprit humain dans son état naturel d'ignorance et de faiblesse morale.

La surprise qu'éprouvent les protestants, tient en grande partie à ce qu'ils ont les opinions de protestants. Ils ont été élevés dans une religion ; ils ont été imbus de certaines idées et de certains sentiments, et, par suite, ils subissent des désavantages qui créent la difficulté dont ils se plaignent, et, pour l'écarter, je suis obligé, malgré moi, d'expliquer un point de doctrine.

Les protestants considèrent la foi et l'amour comme deux choses inséparables ; où il y a foi, là, disent-ils, il doit y avoir amour et obéissance ; plus la foi est grande et forte, plus l'obéissance doit être grande, plus l'amour doit être fort. Ils ne songent pas au cas d'inconséquence possible d'une âme qui croirait réellement et qui n'obéirait pas ; et là où ils voient la désobéissance, ils ne peuvent croire à l'existence de la foi véritable. Les catholiques, au contraire, pensent que la foi et l'amour, la foi et l'obéissance, la foi et les œuvres, sont choses susceptibles d'être séparés, et sont ordinairement séparés de fait ; ils pensent que la foi n'implique pas l'amour, l'obéissance et les œuvres ; que la foi la plus ferme, la foi capable de soulever des montagnes, peut exister sans l'amour, et c'est cependant la vraie foi, une foi aussi vraie, dans le sens strict de ce mot, que la foi d'un martyr ou d'un docteur. En effet, elle contemple un don que le protestantisme n' imagine même pas. La foi est une vue spirituelle de l'invisible, et le protestantisme est privé de cette vue :

cette habitude, cet acte de l'esprit lui est étranger. Mais, comme il conserve ce mot *foi*, il est obligé de lui donner une autre signification, car sa pensée ordinaire, la plus ordinaire peut-être, c'est que la foi est substantiellement la même chose que l'obéissance; il croit qu'elle est l'impulsion, le motif de l'obéissance, ou, encore, la ferveur et la cordialité qui accompagnent les bonnes œuvres. En un mot, il croit que la foi est l'espérance ou l'amour, ou un mélange de l'une et de l'autre. Il ne conçoit pas la foi dans sa signification catholique, car il a été instruit par la chair et par le sang, et non par la grâce.

Or, la foi, dans la croyance catholique, est une certitude de choses qu'on ne voit pas, mais qui sont révélées, certitude précédée dans bien des cas, comme conditions, par des exercices particuliers de l'intelligence, par la réflexion, la prière, l'étude, la discussion, et ordinairement par le sacrement instrumental du baptême, mais produite directement par une influence surnaturelle d'en haut sur l'esprit. C'est donc une vue spirituelle, et le sens moral est le terme de comparaison le plus propre à la faire comprendre. Comme la nature a doué notre esprit de la faculté de reconnaître certaines vérités morales, quand elles nous viennent du dehors, ainsi nous sommes tout à fait sûrs, par exemple, que la véracité, la bienveillance et la pureté, sont des choses justes et bonnes, et que les vices opposés à ces vertus impliquent le crime. Or, c'est d'une façon analogue que la grâce imprime intérieurement en nous cette révélation qui nous arrive

d'une manière sensible, par nos oreilles et par nos yeux. Le phénomène dont nous parlons a lieu de la même manière, si ce n'est plus vivement et plus distinctement, parce que la perception morale consiste en sentiments; mais la grâce de la foi entraîne l'esprit vers les objets. Cette certitude ou cette vue spirituelle, qui est contenue dans l'idée de foi, est, selon l'enseignement catholique, parfaitement distincte dans sa nature propre, du désir, de l'intention et du pouvoir d'agir conformément à ce principe. De même qu'il peut se faire qu'un homme, sachant très-bien qu'il ne doit pas voler, cède à une tentation de vol et s'empare volontairement du bien d'autrui, on peut avoir reçu le don d'une croyance simple, ferme, sans nuage; on peut croire, par exemple, que Jésus-Christ est présent dans le Saint-Sacrement, et pourtant commettre le sacrilège de rompre le tabernacle et d'emporter les hosties consacrées en s'emparant du vase précieux qui les renferme. Il est dit dans l'Écriture que les esprits malins « croient et tremblent. » Il y a des hommes insouciants, qui, à la vue même de l'enfer, pèchent de propos délibéré pour satisfaire quelque passion passagère.

Je m'aperçois, mes Frères, que je vous ai conduits au seuil de l'Église catholique, et que je regarde les objections, non pas telles qu'elles sont en elles-mêmes, mais telles qu'un catholique les aperçoit et y répond, pour montrer qu'elles ne présentent aucun obstacle aux raisons que le catholicisme vous offre pour vous amener à croire. Cependant, dans ces circonstances,

quand même je n'admettrais pas comme vraie la manière de voir catholique, ce que je puis bien faire au point où en est arrivée notre discussion, et quand même je regarderais comme une simple hypothèse cette doctrine catholique de la foi et des œuvres, qui est si probable et si philosophique, je vous prierais d'examiner si elle ne suffit pas pour résoudre les difficultés que fait naître dans votre esprit l'état des pays catholiques. Du moins je puis dire que si l'on attribue à leurs doctrines religieuses leur situation politique, cette situation ne sera pas une difficulté pour vous, quand vous reconnaîtrez un jour l'autorité de l'Église; car, en entrant dans son sein, on accepte sa doctrine. Entrez donc dans le sein de l'Église, et la difficulté disparaîtra aussitôt. Je vais maintenant m'attacher à démontrer la connexité de la doctrine avec le fait qu'on nous objecte.

La plupart des hommes, et en masses assez vastes et variées pour constituer une nation, croissent et se multiplient dans une négligence pratique plus ou moins grande de leur auteur et de leurs devoirs envers lui. La nature penche toujours vers l'irréligion et le vice; en effet, cette tendance se développe et s'accomplit dans toutes les masses d'hommes, conformément à la parole de cet ancien Grec : *Que la plupart des hommes sont méchants*; ou, suivant le témoignage de l'Écriture, que le monde est l'ennemi de son Créateur. Même lorsqu'une nation a été baptisée, cet état de choses subsiste. En fait, la nature finit par l'emporter sur la grâce, et la population tombe dans un

état de péché et de dégradation qui, à certains égards, est plus fâcheux que la situation d'où elle vient de sortir. C'est là un fait conforme aux paroles de l'Écriture : « Beaucoup sont appelés, peu sont élus ; le royaume des cieux est comme un filet qui ramasse toutes sortes de poissons. » Mais, malgré cela, ainsi que les théologiens nous l'apprennent, un peuple catholique est loin d'être, sous tous les rapports, dans la même situation qu'un peuple qui ne l'est pas. Une âme qui a reçu la grâce du baptême, reçoit avec elle le germe ou la puissance de toutes les vertus surnaturelles sans exception, telles que la foi, l'espérance, la charité, la douceur, la patience, la tempérance, et toutes celles qu'on peut imaginer ; et, si elle commet un péché mortel, elle déchoit de la grâce, et forfait à ces pouvoirs surnaturels. Elle cesse d'être ce qu'elle était, et retombe dans la condition faible et horrible de ceux qui n'ont jamais été baptisés. Mais il y a des restrictions et des adoucissements remarquables à son châtement, en ce que la faculté ou la force de la foi demeure en elle. A la vérité, on peut aller jusqu'à résister aussi à cette faculté surnaturelle et la détruire ; on peut, par un acte de sa volonté, s'affranchir de sa foi comme on s'est dépouillé de la grâce et de l'amour ; ou bien, on peut déchoir graduellement dans sa foi, au point de devenir un incrédule vulgaire ; mais tel n'est pas l'état ordinaire d'un peuple catholique. Ce qui arrive communément, c'est que les individus qui le composent succombent aux tentations du vice et de la convoitise qui les assiègent tout naturellement et avec

violence; mais ils conservent la foi au milieu de leurs égarements. Ainsi la plupart se trouvent dans une condition qui est absolument nouvelle et étrange aux yeux d'un protestant. Ils ont une perception, aussi vive que celle des sens, des choses invisibles, et pourtant ils ne les désirent pas; ils en ont la connaissance sans les aimer. Tel est l'état du grand nombre; en même temps l'Église s'efforce, tant qu'elle peut, à les ramener à leur Créateur, et elle réussit en effet à convertir ainsi d'immenses multitudes, un individu après l'autre, bien que, l'un après l'autre aussi, ils retombent presque aussitôt dans leurs erreurs et se détachent d'elle. La nécessité de la confession annuelle, la communion pascale, les quatre-temps, les grandes solennités, le carême, les fêtes d'obligation avec leurs messes et leurs sermons; en un mot, toutes les pratiques ordinaires et les exercices extraordinaires des missions, des pèlerinages, des jubilés et autres cérémonies, sont les moyens par lesquels les puissances du monde invisible agissent continuellement sur cette masse corrompue dont se compose une nation; c'est par eux qu'elles effacent et détournent l'affreux phénomène que les faits et l'Écriture s'accordent à placer sous nos yeux.

Ce n'est pas tout, le bien et le mal sont mêlés ensemble, et le bien exerce toujours sur le mal une influence qui le mitige. On voit souvent, dans une famille, une ou deux âmes saintes qui, en répandant leur lumière autour d'elles, relèvent les dispositions religieuses des autres membres. Dans des villes considérables et corrompues, il y a, çà et là, des communautés

d'hommes et de femmes dont l'exemple, dont l'aspect, dont les églises, dont les cérémonies et les dévotions, pour ne rien dire de leurs fonctions sacerdotales ni de leurs œuvres de charité, servent à modifier l'intensité du venin. Il peut y avoir encore de nombreuses multitudes qui ne sont ni bonnes ni méchantes; il y a des scandales multipliés; il y a peut-être des couvents en état de relâchement; de riches communautés violant leurs règles, vivant dans l'aisance et le luxe, et dont certains membres se laissent aller au péché; des cathédrales abritant une nuée d'officiants dont plusieurs sont le déshonneur du lieu saint; et, dans la campagne, on trouve des prêtres de village qui donnent de mauvais exemples à leur troupeau, qui sont le désespoir et le tourment de leurs évêques. En outre, vous avez, en aussi grande abondance que dans un pays protestant, toutes sortes de dispositions et d'intelligences différentes; vous avez les têtes faibles et les têtes fortes, les hommes d'esprit et les sots, les hommes passionnés et les flegmatiques, les caractères généreux et égoïstes, les oisifs, les orgueilleux, les sceptiques, les esprits secs, les faiseurs de projets, les enthousiastes, les prétentieux, les originaux, les extravagants; la grâce laisse à tous leurs tendances naturelles et leurs goûts particuliers. Ainsi nous avons sous les yeux un spectacle confus et pareil à celui que le monde présente généralement; le bien et le mal sont mêlés ensemble dans les combinaisons les plus singulières et avec les résultats les plus divers; ce sont des changements de scène continuels; tantôt le ciel

s'éclaircit, tantôt il se couvre de nuages ; on voit des taches lumineuses, des traînées de lumières, des masses d'ombres, des régions crépusculaires, et enfin l'aube du jour ; mais, malgré toute cette confusion morale, on trouve dans toutes les âmes en général, et dans chacune en particulier, une perception très-nette de la vérité.

Vous me direz que ce conflit entre le bien et le mal existe au même degré dans les pays protestants ; mais ce n'est pas là ce dont il s'agit ; car ce que je veux constater, c'est que la même connaissance merveilleuse est écrite, est profondément gravée sur chaque âme bonne ou méchante. De même, qu'en Angleterre toute la société, quelle que soit la situation morale des individus, est versée dans la connaissance des chemins de fer et des télégraphes électriques, est instruite des affaires des tribunaux et du Parlement, connaît les hommes qui sont au pouvoir, est au courant des controverses religieuses, de la politique étrangère et de tout ce qui se passe autour d'elle ou au loin, ainsi, dans un pays catholique, les idées du ciel et de l'enfer, de Jésus-Christ et du démon, des saints, des anges, des âmes du purgatoire, des grâces, des saints Sacrements, du sacrifice de la messe, de l'absolution, des indulgences, des vertus attachées aux reliques, des saintes images, de l'eau bénite et d'autres choses saintes, sont des faits acceptés par les bons et par les méchants, par les jeunes gens et les vieillards, par les riches et par les pauvres. Ce sont des faits qui leur sont inculqués par la foi ; ils sont substantiellement les mêmes pour

tous, mais colorés diversement par leur imagination respective, selon qu'ils sont ou qu'ils ne sont pas religieux, et selon le degré de leur piété. Les hommes religieux les respectent; les hommes irréligieux les méprisent; les indifférents les traitent tantôt bien, tantôt mal; mais tous en font usage. De même que l'idée de Dieu est présente à tous les esprits dans une communauté non catholique, les idées révélées sont toujours présentes d'une manière plus vive encore à l'esprit des nations catholiques, quel que soit d'ailleurs l'état moral des individus dans ces nations. Ce sont des faits attestés par chacun à tous et par tous à chacun; ils constituent une propriété commune des premiers objets sur lesquels se fixe la pensée; ils sont là comme des bornes dans le champ de la science.

Ceci admis, vous comprendrez qu'il doit nécessairement se passer une foule de choses qui paraissent choquantes aux protestants, et qu'on ne pourrait éviter cependant que s'il avait été promis que l'Église ne se composerait que de prédestinés, ou mieux encore, qu'elle ne se composerait que de gens bien élevés et polis. C'est le spectacle de la foi sur-naturelle agissant sur l'esprit multiple d'une nation, d'un principe divin résidant dans ces myriades de caractères bons, mauvais et tièdes, qu'a produits la vieille tige d'Adam, greffée sur la tige de Jésus-Christ. Si un homme commet un péché grave dans un pays protestant, il est aussitôt exposé à la tentation de l'incrédulité, et il s'irrite lorsqu'on le menace d'un jugement à venir. Les hommes s'indignent toujours des

conclusions et des inductions ; les protestants croient qu'il y a un enfer ; cette vérité est pour eux la conclusion d'un syllogisme ; ils le prouvent par l'Écriture ; c'est du premier au dernier un point de controverse et une opinion. Un homme vicieux se fâche contre ceux dont les opinions le condamnent, parce que ces opinions sont de l'invention de ceux qui les professent, et qu'elles paraissent retomber sur sa personne. Rien n'est plus irritant pour les hommes que le jugement privé de l'un d'eux. Mais ils ne s'irritent généralement pas contre des faits ; celui que des faits irriteraient, serait aussi déraisonnable que ces enfants qui battent la terre quand ils tombent. Un mauvais catholique ne nie pas l'enfer, parce que c'est pour lui un fait incontestable, qui lui est inculqué à l'aide de cette foi surnaturelle par laquelle il adhère à la parole divine, se faisant entendre par l'organe de la sainte Église ; il ne se fâche pas de voir les autres professer cette croyance, parce que ce n'est pas une décision qui leur est propre. Ses pensées prennent une autre direction ; il tourne ses regards vers la bienheureuse Vierge Marie ; il reconnaît par la foi surnaturelle sa puissance et sa bonté ; il tourne la vérité suivant ses vues propres, suivant ses mauvais penchants, et il fait de la sainte Vierge sa patronne et sa protectrice, contre le châtement des péchés auxquels il ne veut pas renoncer.

C'est ainsi que s'expliquent les étranges récits de la dévotion que professent pour la madone des brigands et des voleurs de grands chemins. Leurs désirs les poussant à la croyance, ils font circuler des anecdotes sur

la compassion de la Vierge pour les criminels impénitents, et ces chroniques, favorisées par les circonstances et confondues avec d'autres récits semblables, mais non impossibles, jouissent pendant un temps d'une certaine vogue. Ainsi on a dit que la sainte Vierge avait le pouvoir de tirer les damnés de l'enfer et de les transporter dans le purgatoire ; on a dit, sans tenir compte du repentir comme moyen de salut, qu'elle pouvait garantir de la perdition tous ceux qui lui sont dévoués. D'autres fois, les hommes ont cru se préserver de la mort, dans leurs expéditions dangereuses et coupables, à l'aide des reliques des saints. Au moyen âge, les grands personnages entendaient la messe avant d'aller à la chasse ; mais, afin d'avoir plus tôt fait, ils permettaient aux prêtres de mutiler la cérémonie, ou, qui pis est, de la raccourcir. L'histoire de la chevalerie nous présente des faits analogues : les tournois étaient tenus en dépit des excommunications de l'Eglise, et pourtant ils étaient accompagnés d'un semblant de dévotion. Les ordalies ou jugements de Dieu étaient presque des rites religieux, qui avaient également lieu malgré les prohibitions de l'Eglise. On connaît le caractère dissolu des chevaliers et des troubadours ; cependant cette corruption, qui aurait poussé des protestants à se moquer de la religion, ne leur fit jamais renier les vérités révélées ; mais ils les amalgamaient avec les principes détestables de leur profession déréglée. Le chevalier jurait par le Dieu tout-puissant, par la bienheureuse Vierge Marie et par les dames ; le troubadour offrait des cierges, payait des

messes pour le succès de ses passions terrestres, et sa dame, de son côté, peignait son adorateur sous la figure de quelque saint. De même qu'aujourd'hui on se sert d'expressions païennes telles que : l'hyménée, la trompette de la Renommée, le trident de Neptune ; de même qu'on décore un berceau royal des figures de la Nuit et du Sommeil, ainsi, dans les pays catholiques, les saints sont invoqués par les bons et par les méchants, dans toutes les entreprises, et on les trouve attachés aux murs des palais et des chaumières. Le vice n'implique pas la négligence des devoirs extérieurs de la religion. Les croisés avaient assez de foi pour entreprendre de dangereux voyages et des guerres lointaines ; ils faisaient maigre le vendredi, et ils plantaient néanmoins les tentes de leurs maîtresses à l'ombre du pavillon du glorieux saint Louis. Il y a eu d'autres expéditions que les expéditions militaires, et d'autres pèlerinages pieux que ceux de Jérusalem ; mais le caractère de ces grands mouvements est à peu près le même, de tout temps, comme l'attestent saint Jérôme et saint Grégoire de Nysse, au premier siècle de l'Eglise. On y voit une multitude mélangée dans laquelle se trouvent de très-pieux personnages, peut-être même des saints, des pécheurs pénitents, puis aussi des hommes qui tiennent des pèlerins et des mendiants, ou des pèlerins et des voleurs, qui sont à moitié bohémiens, aux trois quarts bonnes gens, mais qui n'ont rien de saint et fort peu de religion. Ils vous laisseront leur laver les pieds et les servir à table, et leurs hôtes ont plus de mérite pour les services qu'ils leur rendent que les convives pour

leur fatigue. Et pourtant tous, saints et pécheurs, ont foi aux choses invisibles, dont chacun use à sa façon.

Ecoutez leur conversation ; écoutez les causeries d'une multitude quelconque ou d'une société particulière, quels affreux blasphèmes vous entendrez ! On jure par le cœur de Dieu, par les yeux de Dieu, par les blessures, par le sang de Jésus-Christ ! Vous vous écriez : Quelle profanation ! Sans doute c'est une profanation ; cependant ne voyez-vous pas que le péché ne réside pas dans les mots, mais dans la personne qui les prononce, et qu'il est le résultat nécessaire de cette vue intérieure du monde invisible que vous n'avez pas ? Vous employez les vagues expressions de « providence » ou de « divinité » ou de « bonne chance » ou de « nature, » tandis que nous autres, à présent comme autrefois, nous réalisons le Créateur dans ses œuvres vivantes, dans ses moyens, dans ses manifestations personnelles, et nous parlons du « Sacré Cœur, » de « la Mère des Miséricordes, » de « Notre-Dame de Walsingham, » de « saint George pour la gaie Angleterre, de « saint François » ou du cher « saint Philippe. » Le peuple protestant d'Angleterre serait aussi fécond et aussi varié dans ses imprécations et dans ses invocations, que le bas peuple catholique, s'il croyait ce que nous croyons. En outre, voyez avec quelle facilité le nom du démon sort de la bouche même des hommes les meilleurs. Que veulent-ils dire par cette mention odieuse du plus hideux objet de la création, d'un être qui, si on le laissait faire, nous réduirait en cendre par la laideur de son aspect ou par l'odeur de

son souffle? Je suppose qu'ils suivent l'avis du grand saint Antoine, qui, dans son désert, eut à soutenir tant de combats avec l'ennemi, et qui nous a fait connaître le résultat de sa longue expérience. Dans le sermon que son saint hagiographe met dans sa bouche, il enseigne à ses auditeurs que l'on ne doit pas craindre le démon ni sa bande quand on est dans le bercail, car le bon berger a mis le loup en fuite. Conséquemment il ne peut faire autre chose que de les effrayer par de vains bruits, à moins, toutefois, que Dieu ne lui donne une permission particulière de nous nuire, et qu'il ne prétende faire ce qui est hors de sa portée. Les pécheurs s'appuient imprudemment sur l'expérience d'un saint; ce n'est pas que la malice de Satan ne soit capable de toute attaque sur le corps ou l'âme, mais la foi accepte l'assurance que la puissance du démon est brisée, et que le moindre enfant, un paysan, peut le tourner en ridicule et le mettre en fuite, au moyen d'un *Ave Maria*, d'un peu d'eau bénite ou du signe de la croix.

Il y a plus : écoutez les histoires, les chants, les balades du bas peuple catholique; ses amusements grossiers et violents roulent sur les grands objets invisibles qui occupent son imagination. Ses idées, quelles qu'elles soient, bonnes, mauvaises et indifférentes, ont leur source dans l'autre monde. Dans les pièces de théâtre que le peuple admire davantage, les sujets sont tirés de l'Histoire sainte; dans ses jeux, il imite les processions; il copie les rites sacrés; il représente de saints personnages. Quand le peuple chante et plaisante, il fait

intervenir la sainte Vierge, l'enfant Jésus, saint Pierre, ou quelque autre saint, non pas par irrévérence, mais parce que ces idées-là le préoccupent sans cesse. S'il y a une fête dans la rue et que vous regardiez par la fenêtre, que voyez-vous? Vous apercevez ce qu'il serait impossible de faire à Londres. Dressez une grande croix au milieu de Charing Cross¹, la police vous prendra pour un insensé, et en effet vous seriez insensé. Pourquoi ne le faites-vous pas? pourquoi ne devez-vous pas le faire? Est-ce que vous êtes ennemi de ce signe sacré? Nullement, car vous l'avez dans votre chambre. C'est à peine si un catholique oserait le faire, plus qu'un autre. Il est vrai que ce signe auguste, touchant, irrésistible, a converti les sauvages, qui seulement le regardaient. Les sauvages l'admiraient, demandaient ce qu'il signifiait, fondaient en larmes et étaient convertis avant même de savoir s'ils avaient la foi. La manifestation de l'amour servait d'appât à la foi. Sans chercher à prédire exactement ce qui arriverait à Londres si un saint faisait appel à la conscience coupable des passants en invoquant ce signe divin, et bien que de pareilles tentatives ne se présentent pas chaque jour, cependant si un fait semblable avait lieu, vous pourriez prévoir en toute sécurité, mes Frères, et avec une parfaite assurance, qu'il exciterait le rire, la colère, l'insulte, les blasphèmes de la multitude ameutée, de cette multitude qui est incrédule au fond de son cœur. Aucune des idées que le cru-

¹ Une des places les plus passagères de Londres.

(N. du T.)

cifix représente n'est incukquée, d'une manière surnaturelle, dans le caractère des habitants de ce pays.

Supposons un instant que le bas peuple d'un pays catholique soit aussi dépravé que celui de l'Angleterre, il ne pourra, malgré cela, désavouer le crucifix ; il ne pourra s'empêcher de le vénérer. Le crucifix est la représentation extérieure d'un fait dont chacun, dans les pays catholiques, a la conscience pour soi-même et pour les autres. Aussi dans les foires et dans les lieux d'amusement, dans les cabanes, dans les étables, à la porte des cabarets, on voit des images représentant la sainte Vierge, saint Michel, les âmes du purgatoire ou quelque trait de l'Écriture. L'innocence, le crime et ce qui se trouve entre ces deux extrêmes, tout se range sous la même bannière, car même les repaires du vice sont rendus plus hideux par la présence inattendue de quelque figure de saint.

Vous entrez dans une des églises voisines de l'endroit où se donne une fête, et vous tournez les yeux vers un confessionnal. Vous apercevez les pénitents qui l'entourent en foule, attendant impatiemment leur tour ; ils paraissent n'avoir ni honte, ni recueillement, ni réserve dans l'accomplissement du devoir qu'ils vont remplir. Enfin, un pénitent sort du confessionnal, et vous voyez une énorme femme de la force d'une vingtaine d'hommes qui s'élance de loin et va occuper la place restée vide, au grand désappointement des personnes qui attendent depuis plus longtemps qu'elle. Vous ne pouvez vous persuader qu'une âme si égoïste, si effrontée, si impertinente, soit

dans les dispositions nécessaires pour recevoir un sacrement si auguste. Vous regardez le prêtre; sa physionomie, pendant qu'il écoute les insignifiants aveux, le bavardage vide de cette pénitente, exprime presque l'impatience ou bien un sentiment de pitié et de bonhomie, et vous vous dites que les prêtres ne valent pas mieux que les brebis. Mes chers Frères, ne soyez pas si dépourvus de charité et de philosophie. Quelle que soit la nature des choses, qu'elles soient de ce monde ou de l'autre, ce que nous croyons sincèrement, ce que nous voyons et ce que nous rencontrons journellement, est traité par nous comme choses que nous rencontrons et que nous voyons tous les jours. L'évêque Butler lui-même a pu vous apprendre « que les habitudes pratiques sont fortifiées par la répétition des mêmes actes, et que les impressions passives s'affaiblissent quand elles se reproduisent souvent. » La religion véritable ne doit pas être jugée par les bornes de l'esprit, ni par nos émotions; elle consiste à avoir la volonté et le cœur tournés vers les choses invisibles, et, bien que l'impatience et la grossièreté doivent être domptées et soient répréhensibles à tous les degrés, même les plus faibles, on ne peut pas conclure, de ces défauts, au manque de foi et encore moins au manque d'amour et de contrition. Vous vous éloignez du confessionnal assez peu édifié de ce que vous avez observé; vous vous approchez d'un autel : que voyez-vous ? Une vieille femme qui s'incline devant le saint-sacrement, et qui ensuite dérobe le mouchoir ou le livre de prières d'une de ses voisines

plongée dans une pieuse méditation. Voilà, direz-vous, un trait qu'on ne peut ni défendre, ni excuser. Sans contredit ; mais que prouve-t-il ? Est-ce qu'en Angleterre il n'y a pas de voleurs ? Direz-vous que cette pauvre créature est incrédule ? Vous emporterez-vous contre le catholicisme, en l'accusant de l'avoir rendue profane à ce point ? Il n'y a cependant pas sujet de vous indigner. La foi éclaire l'esprit, mais elle n'est pas agissante ; elle augmente la responsabilité, mais elle ne force pas à l'obéissance ; elle aggrave le crime et le péché, mais elle ne le prévient pas ; c'est la volonté qui est la source de l'action, et non pas une influence extérieure agissant machinalement sur les sens. Cette femme adore et pèche ; elle se prosterne parce qu'elle croit, et elle vole parce qu'elle n'aime pas ; elle a peut-être perdu la grâce de Dieu, mais elle n'est pas tout à fait hors de sa vue.

¶ Vous quittez l'église ; vous vous mêlez à la foule oisive et distraite qui encombre la place ; vous apercevez un homme en habit de pèlerin qui vend de fausses reliques, et autour de lui un cercle de crédules chalands qui achètent sa marchandise avec autant d'empressement que s'il leur offrait des dentelles de France ou des soies de l'Inde. Une âme simple lui a acheté un moyen de guérir les rhumatismes et la fièvre qui pourrait soulever un cas de conscience. C'est, dit-on, une relique de saint Cuthbert, mais qui n'a de vertu qu'à lever du soleil, et quand, en l'appliquant, on fait des signes de croix sur la tête, les bras et les pieds du malade. Vous passez votre chemin ; plus loin vous

rencontrez un robuste enfant de l'Eglise, qui ressemble beaucoup plus à un charlatan qu'à un religieux, lequel raconte à la foule ébahie quelque vision du monde invisible dont a été favorisé un moine Augustin des Frères Mineurs ou un saint prédicateur jésuite mort en odeur de sainteté, et il fait ensuite circuler sa besace pour recueillir des aumônes en faveur des âmes du purgatoire; ou bien il s'agit de quelque apparition de la sainte Vierge (analogue à celles qui ont souvent eu lieu réellement avant et depuis celle-là); mais ce récit n'est fondé sur aucune autre autorité que les *on dit* populaires, et il n'a d'autre forme que celle que le caprice du peuple lui a donnée. Vous avancez toujours; vous voyez faire des préparatifs pour une représentation ou un mystère; c'est une grande solennité; les corporations des métiers y joueront chacune un rôle. Les plombiers et les vitriers représenteront la Création; les barbiers, la Vocation d'Abraham, et, vers le soir, aura lieu la plus grandiose de toutes ces scènes : la Résurrection et le dernier Jugement, exécutés par les charpentiers, les maçons et les forgerons. L'enfer et le ciel sont mis en scène; les saints, les diables, les hommes paraissent sur le théâtre; enfin le chef-d'œuvre qui couronne tout cela, est un feu d'artifice qui sera tiré au dénouement de la pièce. « Voilà, vous écriez-vous, une profanation sans nom ! » Oui, c'est profane, mes chers Frères; ce serait une profanation chez un peuple qui ne croit qu'à demi; ce n'en est pas une au milieu d'une population qui a une foi entière, où toutes les âmes ont

une vision intérieure qui répond à ce qu'elles voient, qui se réalise en ce spectacle extérieur, et qui l'absorbe, quelle que soit d'ailleurs la condition morale des individus composant la masse. Ils contemplent, et pendant que leurs yeux jouissent de cette représentation, leur âme fait un acte de foi continu et intense.

Vous reprenez le chemin de votre demeure, et vous traversez, pour vous y rendre, un quartier éloigné. Levez les yeux vers ces saintes fenêtres; ce sont celles du couvent de l'Adoration perpétuelle ou des pauvres Claires, des Carmélites de la Réforme de Sainte-Thérèse ou des sœurs de la Visitation. La réclusion, le silence, la veille, l'adoration, voilà jour et nuit la vie de ces femmes. Toujours l'agneau sans tache de Dieu est sous leurs yeux; ou du moins les mystères invisibles de la foi sont sans cesse présents à leur regard intellectuel, comme s'ils avaient une forme sensible. Où trouverez-vous une pareille réalisation du ciel sur la terre? Cependant ce paradis a agi d'une façon fâcheuse sur le faible esprit d'une des sœurs. L'ardeur même de sa foi, son vif désir de posséder l'objet de son amour l'a amenée à croire ou à feindre qu'elle a reçu une faveur singulière qui n'est concédée qu'à un très-petit nombre d'âmes choisies; elle montre sur ses mains, sur ses pieds, sur son côté, l'empreinte de blessures qu'elle s'est faites elle-même, et qu'elle s' imagine lui avoir été portées par une main céleste.

C'est ainsi, et de mille autres manières, qu'on peut vous montrer, mes Frères, que ce caractère spécial des pays catholiques dont vous êtes tant offensés, ce

mélange de sérieux et de légèreté, cette façon familière dont les bons et les méchants traitent les choses divines, cette liberté dans le langage et dans les actions, cette publicité des pensées et des pratiques religieuses, sont la conséquence de ses croyances catholiques, en tant qu'elles y existent encore. Ce sont les conséquences de la foi de ce peuple ; car la foi imprime dans l'esprit les vérités surnaturelles, et les lui rend pour ainsi dire visibles ; la foi de cet homme-ci est tellement semblable à celle de cet homme-là, qu'elle produit une seule et même impression. Les vérités de la religion tiennent lieu de faits et remplacent la politique. Le péché ne peut oblitérer cette impression, et si, dans certains cas particuliers, il tendait à produire cet effet sur quelques esprits, la réprobation commune, les avertissements extérieurs ne tarderaient pas à arrêter les progrès du mal et à le tarir dans sa source. Généralement parlant, quand on a réellement la foi, c'est pour toujours. Quand les yeux se sont ouverts au bien ou au mal, ils ne se referment plus ; et quand les hommes repoussent la vérité, le plus souvent c'est qu'ils ne l'ont jamais connue. Chez les nations protestantes nous voyons précisément le contraire. Le jugement privé crée des opinions et rien de plus ; ces opinions sont propres à chaque individu et différentes chez chacun en particulier. De là vient que les hommes gardent leurs sentiments pour eux, de peur de se rendre ridicules ou odieux en les avouant. Comme ils ne sont pas sûrs des doctrines qu'ils professent, et qu'ils sentent la nécessité d'y ajouter foi, ils s'efforcent

de les croire, et ils élèvent le fruit de leur raison comme on élève un enfant malade qu'on ne fait sortir que quand le temps est beau. Tant qu'ils restent immobiles, leur opinion leur paraît bonne et satisfaisante ; mais dès qu'ils tournent la tête ou qu'ils changent de position, la vue de l'invisible disparaît pour eux comme un mirage. C'est pourquoi ils réservent la manifestation extérieure de leur foi pour les jours de fêtes et les grandes occasions, où ils peuvent la produire au milieu d'un certain appareil, avec une pompe et une gravité de langage suffisantes. Les vérités, chez les protestants, ne sont plus enseignées qu'appuyées sur des textes de l'Écriture, comme si elles étaient chancelantes et ne pouvaient se soutenir par elles-mêmes. En outre, ils déterminent le ton, la voix, le geste et le costume propre à chaque vérité dont ils ont reconnu l'autorité ; de sorte que la raison, qui est la substance de leur foi, leur trace, si je puis m'exprimer ainsi, le cérémonial à suivre. C'est là ce que quelques-uns d'entre vous, mes Frères, appellent de la révérence ; mais pourtant, je dois le dire, c'est du formalisme et du formalisme semblable à celui du parti évangélique ¹ que vous-mêmes avez condamné jusqu'ici. Les hommes auxquels je fais allusion condamnent les catholiques, parce que, quoique religieux, ils peuvent parler des choses sacrées d'une manière naturelle, sans affectation, aisément et de bonne humeur, et eux ne se trouvent jamais si vrais que quand ils sont lourds et empesés.

¹ La portion la plus considérable des membres de l'église officielle qu'on pourrait appeler le parti socinien. (N. du T.)

Maintenant, mes Frères, je vous ferai observer, en terminant, combien la Providence a été miséricordieuse en permettant que la foi et l'amour pussent être séparés, comme l'enseigne la croyance catholique. Il aurait pu se faire, ainsi que l'a dit Luther, que la foi et l'amour, si Dieu l'avait voulu ainsi, fussent si intimement unis, qu'on ne pût abandonner l'un sans forfaire à l'autre. Or, si le péché ne se bornait pas à faire perdre à une âme la faveur de Dieu ; mais s'il la privait en même temps de tout principe surnaturel, nous verrions chez les catholiques ce qui est, hélas ! si fréquent parmi les protestants ; nous verrions, dis-je, des âmes retombant dans le crime, effrayées de leur état et pourtant privées de toute ressource et de tout appui. Il arrive souvent qu'après avoir commis quelque péché plus grave que d'habitude, ou que s'étant éveillé après une longue suite de péchés, ou qu'effrayé par la maladie, un protestant désire se repentir ; mais qui appellera-t-il à son secours ? à qui s'adressera-t-il ? que faut-il qu'il fasse ? Il n'a d'autre ressource que de creuser et de poser ses fondements. Il faut qu'il se remette aux rudiments ; tout est obscur et sombre ; il faut qu'il travaille et qu'il se mette en quête, de quoi ? d'une opinion ! Supposons qu'il fasse quelque progrès ; mais il est assailli par la tentation ; il succombe, et tout est perdu encore une fois ! Ses vues doctrinales s'évanouissent, et c'est à peine si l'on peut dire qu'il a une croyance quelconque. Mais le catholique sait parfaitement où il est et ce qu'il a à faire ; quand la componction le touche, il ne perd pas de temps ; il peut, pendant que sa

contrition est dans toute sa force, avoir recours aux moyens nécessaires pour sa guérison. Il peut tomber souvent ; mais sa foi le rappelle continuellement au devoir et l'invite au repentir. Les pauvres protestants ajoutent péché sur péché, et leurs meilleures aspirations n'aboutissent à rien ! Le catholique lave ses péchés à mesure qu'il les commet, et même, quand son repentir n'est pas de longue durée et qu'il n'a pas la force de persévérer, on peut en quelque sorte dire que, malgré cela, son état n'empire pas ; mais qu'il est obligé de recommencer sans cesse sa tâche. La facilité apparente du pardon n'est pas un encouragement au péché, à moins que la contrition ne soit facile, et qu'on n'attende la grâce du repentir quand il est presque éteint, ou que le repentir passé ne soit efficace quand on n'y persévère pas.

Mais si la mort le surprend, et qu'il n'ait qu'une heure devant lui pour se préparer, que fera un protestant ? Il n'a autour de lui que des objets qui lui rappellent le monde : sa femme, ses enfants, ses amis, ses intérêts mondains ; le catholique a aussi ces objets autour de lui ; mais le protestant n'en a point d'autres. Il se peut, dans certains cas, qu'il ait, sur la justification et la régénération, les idées de sa secte ; il se peut qu'il ait une perception réelle de la divinité de Notre-Seigneur, provenant de la grâce divine. Mais je ne parle pas de la portion la plus instruite de la communion protestante ; je parle du peuple. Choisissez un homme au hasard dans une de nos grandes villes, dites-moi s'il a dans son esprit aucune idée surnaturelle ?

Il est à l'article de la mort; les moments s'écoulent; le temps presse; et comme il ne sait rien, en supposant qu'il désire s'instruire, il ne peut rien faire pour son salut. Ses pensées expriment un désir vague de miséricorde que ni lui, ni les assistants ne peuvent analyser. Il demande qu'on lui lise un chapitre de la Bible; il fait cette demande parce qu'il a peur plutôt que parce qu'il croit; puis son intelligence se trouble, et il meurt. Combien est différente la fin d'un catholique! Il porte en lui le principe de son salut; il en a les moyens. Il a peut-être parlé sans respect du Tout-Puissant; mais il n'a jamais cessé d'y croire; il a chanté des chansons badines sur la Vierge et sur les Saints; il a raconté des histoires sur le démon, mais par plaisanterie et nullement par mépris; il s'est fâché contre ses patrons célestes, quand ses affaires allaient mal, mais seulement avec la mauvaise humeur d'un enfant qui s'emporte contre ses parents. Ses patrons n'ont jamais cessé d'être devant ses yeux; mais lorsqu'il était en butte au péché mortel, et qu'il encourait la colère du Tout-Puissant, ces saints protecteurs ont toujours brillé comme des astres dans le firmament de son intelligence, quoiqu'il n'eût plus de rapports avec eux. Il a négligé souvent de remplir ses devoirs à Pâques; mais il n'a jamais nié qu'il fût catholique. Il s'est moqué des prêtres; il les a jugés injustement; il a médité d'eux à son prochain; mais il n'a jamais douté de la divinité de leurs fonctions et de la vertu de leur ministère. Il a assisté à la messe sans attention et sans amour; mais il n'a jamais oublié que, sous le voile

des symboles matériels, il voyait son Sauveur dans cette cérémonie auguste et adorable. Puis, quand il apprend qu'il va mourir, s'il ne peut avoir un prêtre, si le rayon de la grâce perce son cœur, et qu'il soupire après Celui qu'il a négligé, ce n'est pas avec une émotion confuse, inarticulée, qui ne fait que l'oppresser et qui est sans remède. Ses pensées prennent aussitôt une forme et un ordre parfaits; elles s'empressent de concourir, chacune selon son rang, aux grands objets de foi qui sont aussi sûrement dans son esprit que dans le ciel. Il se tourne vers son crucifix; il prie la sainte Vierge de s'intéresser à sa cause; il se recommande à ses saints patrons; il appelle son bon ange à ses côtés; il exprime le désir de recevoir cette absolution sacramentelle qu'il ne peut obtenir à cause des circonstances où il se trouve placé; il s'efforce à faire des actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de résignation et d'autres vertus. Il va partir pour le monde invisible, cela est vrai; mais ce monde invisible a toujours été près de lui ici-bas. Il va se rendre dans un lieu lointain; mais ce lieu ne lui est pas inconnu; les idées du jugement et du purgatoire lui sont familières; elles sont réalisées en son cœur plus facilement que la mort même. Il a toujours eu une perception plus nette du purgatoire que de la mort, quoique le premier soit un objet surnaturel et le second un objet naturel. L'ennemi se jette sur lui pour ébranler la foi sur laquelle il est appuyé; mais toute la teneur de sa vie passée, même ses plaisanteries, même ses serments, étaient de nature à entretenir en lui l'habi-

tude de la foi qui protégeait et étayait le principe surnaturel. Ainsi, même un mauvais catholique peut à sa mort avoir des espérances qui sont refusées aux plus vertueux protestants; et même, mes chers Frères, aux plus réguliers, aux plus méditatifs d'entre vous, quelque habiles, quelque savants, quelque intelligents que vous soyez, ces espérances vous seront ravies si vous avez vécu non par la foi, mais par le jugement privé!

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LES DISSIDENCES ENTRE LES CATHOLIQUES NE NUISENT PAS A L'UNITÉ DE L'ÉGLISE.

Je vais, mes Frères, examiner aujourd'hui une objection dirigée contre les prétentions de la grande communion dans laquelle je voudrais vous voir entrer; mais cette objection me paraît si faible, si peu sérieuse, que j'hésite à en faire le sujet de notre entretien, car une réponse en rapport avec elle, serait sans intérêt, et si j'essaie de la rendre intéressante, je m'expose à perdre mon temps et mes efforts. Je ne sais donc trop comment traiter cette objection; je ne puis l'envisager d'une manière sérieuse; mais comme elle est souvent invoquée d'un air de triomphe par ceux qui cherchent à tirer le plus grand parti possible des difficultés qu'ils peuvent opposer à nos prétentions, je ne puis non plus la passer sous silence. Ainsi donc, mes Frères, si ce sujet ne vous

paraît pas riche en réflexions utiles, veuillez avoir égard aux raisons qui m'obligent à le développer devant vous.

Lorsqu'on allègue les variations du protestantisme, ou les divisions de l'église officielle d'Angleterre, pour vous détacher de la communion qui a engendré ces variations, on répond que des divisions aussi tranchées et aussi sérieuses existent au sein de l'Eglise catholique. On avance fréquemment dans la controverse, que l'Eglise catholique n'a pas plus d'unité que le protestantisme; car, dit-on, si les luthériens sont partagés de croyance avec les calvinistes; s'ils diffèrent les uns et les autres des anglicans, et ces derniers des diverses sectes de dissidents; si chacune de ces dénominations a sa doctrine et ses interprétations propres, d'autre part les dominicains et les franciscains, les jésuites et les jansénistes ont eu aussi leurs querelles. On ajoute que, dans ce moment, la mésintelligence la plus vive, la jalousie la plus ardente, les dissidences les plus graves existent entre les prêtres catholiques, de sorte que l'Eglise n'est une que de nom, et sa prétendue unité se réduit à une uniformité ridicule et imparfaite.

Voilà ce qu'on avance; et, je le répète, ma réponse à ces accusations ne saurait offrir rien de neuf, rien d'important, rien que je trouve moi-même bien satisfaisant. Néanmoins, puisqu'il me faut aborder ce sujet, je vais tâcher d'en tirer le meilleur parti possible, et je commencerai par citer un passage de l'Apologie de Jewel, où cette objection se trouve formulée.

« Quels sont ceux qui nous reprochent nos dissensions ? Sont-ils tous d'accord entre eux ? Est-ce que chacun d'eux a décidé à sa propre satisfaction la doctrine qu'il professerait ? N'y a-t-il pas parmi eux des divergences , des disputes ? Pourquoi les scotistes et les thomistes ne parviennent-ils pas à s'entendre sur le mérite de la congruité et de la condignité touchant le péché originel de la sainte Vierge, et les obligations des vœux simples ou solennels ? Pourquoi les canonistes affirment-ils que la confession auriculaire est de droit humain et positif, tandis que les scholastiques , au contraire , soutiennent qu'elle est de droit divin ? Pourquoi Albert Pighius diffère-t-il de Cajetan ; Thomas d'Aquin , de Pierre le Lombard ; Scot , de Thomas d'Aquin ; Occham , de Scot ; Pierre d'Ailly , d'Occham ; les nominalistes, des réalistes ? Que dire des dissensions innombrables des religieux et des moines ? Les uns font consister la sainteté à manger du poisson ; les autres à se nourrir de légumes ; les uns à porter des sandales , les autres à porter des souliers ; les uns à porter des robes de laine , les autres à porter des robes de coton ; ceux-ci à se vêtir de blanc , ceux-là à se vêtir de noir ; ceux-ci à se raser à fleur de peau , et ceux-là seulement la moitié de la tête ; ceux-ci à être chaussés , et ceux-là déchaussés ; ceux-ci à se ceindre d'une ceinture , ceux-là à n'en pas porter . Mais nous ne nous appesantirons pas là-dessus . Ils devraient ne pas oublier que plusieurs de leurs coreligionnaires prétendent que le corps de Notre-

« Seigneur est dans la sainte hostie d'une manière
« naturelle, tandis que d'autres controversistes de la
« même religion disent précisément le contraire ; plu-
« sieurs affirment que le corps de Jésus-Christ, dans
« la sainte communion, est déchiré et broyé par nos
« dents, tandis que d'autres le nient. Les uns soutien-
« nent que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie
« a une quantité, et d'autres disent qu'il n'en a pas.
« Selon les uns, Jésus-Christ consacra le pain et le vin
« par une émission spéciale de son pouvoir divin ; et
« selon les autres, il les consacra par sa bénédiction.
« D'après les uns, il opéra ce prodige en concevant les
« cinq paroles dans son esprit ; et d'après les autres, c'est
« en les prononçant. Les uns, analysant ces cinq mots,
« rapportent l'adjectif démonstratif *ce* au pain blanc ;
« d'autres le rapportent à ce qu'ils appellent l'*indi-*
« *viduum vagum*. Les uns affirment que les chiens et
« les souris peuvent réellement et effectivement man-
« ger le corps de Jésus-Christ, tandis que d'autres
« n'hésitent pas à le nier. Les uns disent que les es-
« pèces du pain et du vin sont nourrissantes, les au-
« tres que la substance du pain et du vin revient
« après la consécration. A quoi bon citer un plus
« grand nombre d'exemples ? Ce serait un travail fas-
« tidieux et fatigant que de les énumérer tous, tant
« la *forme entière* de la religion et de la doctrine de
« ces gens-là est *incertaine et contestée*, même parmi
« ceux qui l'ont créée, de qui elle est émanée. Car ils
« n'ont jamais été d'accord entre eux, excepté lors-
« qu'il s'est agi de persécuter Jésus-Christ ; alors ils

« s'entendaient comme autrefois les Pharisiens et les
« Sadducéens, ou Hérode et Pilate. »

Il arrive aussi très-fréquemment aux protestants de relever les violations des lois de la charité qui ont lieu parmi les membres de l'Eglise catholique. Leslie, par exemple, dit : « Si vous n'avez d'unité ni dans la foi ,
« ni dans les principes , ni dans les pratiques qui ne
« sont guère moins nécessaires au salut que la foi , ni
« dans l'amour et la charité dont Jésus-Christ a fait
« le signe caractéristique de ses disciples ; mais si, au
« lieu de cela, vous avez des rivalités et des luttes in-
« testines entre vos différents ordres religieux , entre
« l'Eglise d'un pays et celle d'une autre, relativement
« à l'infaillibilité et à la suprématie du Pape, au sujet
« de son pouvoir de déposer les princes, doctrines
« dont dépend la paix et l'unité du monde et notre salut
« éternel ; en un mot, si vous n'avez aucune unité
« relativement à votre règle de foi elle-même ou à
« votre discipline, que deviendra l'unité de la com-
« munion extérieure qui fait toute votre impor-
« tance ' ? »

Telles sont les armes à l'aide desquelles les protes-
tants tâchent de défendre de nos attaques leurs dissi-
dences et leurs variations en matière de foi. Ils répon-
dent que, dans l'Eglise catholique, on trouve aussi
des dissensions et des dissidences en fait d'opinions
religieuses.

Je vais vous faire observer, mes Frères, que l'idée

' Works, 1832, vol. III, p. 171.

de l'Eglise catholique , en tant qu'instrument de la grâce surnaturelle , est celle d'une institution qui innove sur la nature ou plutôt qui ajoute à la nature. Elle fait quelque chose pour la nature, au-dessus, au-delà de la nature ou contre elle.

Ainsi , dire que de tous ses membres elle ne fait qu'un seul membre, cela implique que, de leur nature, ses membres ne sont pas un et ne sauraient être un. Considérés en eux-mêmes , les enfants de l'Eglise ne sont pas différents des protestants qui les environnent ; leur nature est la même. Ils seraient ce que sont les protestants , si l'Eglise ne les rassemblait en un seul corps et ne les reliait en un seul faisceau par son autorité. Abandonné à lui-même , chaque catholique aime son opinion et son jugement particulier ; il les défendrait tout autant qu'un protestant , et c'est même ce qu'il fait jusqu'à la limite où l'Eglise ne vient pas l'arrêter par l'autorité de la révélation. Dès qu'elle cesse de parler ; au moment même où l'Eglise , c'est-à-dire Dieu qui parle par son organe , restreint , circonscrit le domaine de ses enseignements, le jugement privé reprend aussitôt ses droits ; rien ne saurait l'en empêcher. L'intelligence de l'homme est active et indépendante ; l'homme se forme des opinions sur toutes choses ; il n'a aucune déférence pour les opinions d'autrui , à moins qu'il ne soit convaincu que ces opinions sont plus justes que les siennes , et il ne sacrifie jamais sa manière de voir, à moins qu'il ne soit sûr que l'opinion contraire est certaine. Il est sûr que Dieu sait tout ; c'est pourquoi il sacrifie son opinion à

Dieu parlant par son Eglise. Mais rien ne l'empêche d'avoir une opinion à lui, selon la nature des sujets sur lesquels il s'exerce, lorsque l'Eglise, qui est l'oracle de la révélation, ne se prononce pas sur la question qui l'occupe. La nature humaine aime non-seulement ses propres opinions, mais encore ses volontés ; et elle les exécute toujours, à moins qu'elle n'en soit détournée par des obstacles physiques ou moraux. Ainsi, dès que l'Eglise n'obligera pas ses enfants à une seule et même règle, comme, par exemple, à ne pas travailler le dimanche et à faire maigre le vendredi, nous les verrons faire des choses toutes différentes, surtout si elle leur permettait d'agir à leur gré, lorsqu'elle accorde des privilèges et des immunités à des corps particuliers, placés sous son autorité et dans son giron, corps qu'elle reconnaît comme centres de certaines combinaisons.

La tendance naturelle des enfants de l'Eglise est de résister à son autorité sur *tous* les sujets, sous tous les rapports et à tous égards, soit dans ce cercle d'opinions et d'actions que l'Eglise s'est réservé, et où elle ne laisse rien pénétrer de privé ni d'individuel, soit, d'autre part, dans ces vastes régions de la pensée et de la conduite humaines sur lesquelles elle aurait pu parler, mais dont elle n'a rien dit. Tous les esprits sont naturellement enclins à ne faire que leur volonté, à ne dépendre que d'eux-mêmes, à ne croire qu'à leur opinion, et leur premier mouvement est celui de la rébellion, à moins que la grâce ne les ait domptés. Or, cette tendance ne se manifeste pas souvent dans les matières de la foi, par suite de l'influence de la grâce ;

car ce serait un commencement d'hérésie, et si l'on y persistait, on *violerait* les premiers principes du devoir catholique ; mais l'esprit humain tend sans cesse à se révolter contre l'autorité de l'Eglise et des supérieurs, en fait de conduite, de liturgie, de discipline, de politique, de vie sociale et en dix mille autres points sur lesquels l'Eglise ne s'est pas prononcée formellement, bien qu'elle ait laissé entendre son jugement, et cette révolte est plus ou moins vive, selon que l'âme est plus ou moins éloignée de la perfection. C'est pour ces raisons qu'il y a toujours eu, et qu'il y aura toujours dans l'Eglise catholique, un exercice étendu du jugement privé, et une abondante émission de ses produits, exercice qui n'est qu'à moitié louable et à moitié légitime. L'esprit humain est en possession de sa liberté ; il se mêle de toutes les questions ; il parcourt le ciel et la terre, à moins que la parole divine ne vienne comme un poids ou comme un lien le repousser et le retenir dans ses limites.

L'exemple le plus apparent de cette liberté ou de cette licence dans l'Eglise est le fait de la nationalité ; et je ne comprends pas pourquoi on ne l'a pas invoqué comme un argument dans les controverses, car c'était un argument plus puissant que la rivalité et les dissensions des ordres monastiques. De quel immense assemblage de sentiments privés, de jugements, de goûts et de traditions se compose l'idée de nationalité ! Et pourtant elle existe dans l'Eglise, parce que Dieu n'a pas défendu à l'Eglise de l'admettre ; elle la combat ; elle contrarie ses vues, ex-

cepté lorsque l'Eglise la réprime par son autorité. L'Eglise prêche la paix ; et la nationalité est une cause féconde de querelles, beaucoup plus coupables et destructives que les guerres de papier, les rivalités de coutumes ou de précédents, les seules qui peuvent surgir entre des communautés religieuses. L'Eglise accorde au magistrat le pouvoir de se servir de l'épée et le droit de faire la guerre pour une cause légitime ; mais les hommes abusent de cette prérogative pour rompre cette unité d'amour qui ne devrait jamais cesser d'exister entre les serviteurs baptisés du même maître, et pour mettre à mort, en masse, des créatures avec lesquelles ils doivent se retrouver éternellement dans le ciel. Voilà un argument qu'on pourrait employer avec avantage contre le catholicisme, comme un exemple extrême du manque d'unité dans l'Eglise, et cependant, quand on l'examine à fond, on trouve que c'est plutôt un exemple spécial, je ne dirai pas d'unité, mais de puissance unifiante. L'Eglise livre le combat de l'unité, et elle remporte la victoire. Jetez un coup d'œil sur son histoire ; vous ne pourrez nier qu'elle ne soit le plus grand principe d'unité et de concorde que le monde ait encore vu. Aujourd'hui, j'en conviens, les sociétés scientifiques, la liberté absolue du commerce, les chemins de fer, les expositions industrielles sont regardés comme devant remplacer l'influence de l'Eglise ; la postérité saura avec quel succès ; mais au point où nous en sommes de l'histoire du monde, l'Eglise est la seule puissance qui ait combattu non-seulement la concupiscence, mais encore l'or-

gueil, l'irascibilité et l'amour-propre de la nature humaine. Ses annales présentent une longue série de victoires sur la nature humaine, qui est le principal objet de ses opérations. Ce serait une manière perverse d'envisager la chose et un argument tout à fait sophistique en controverse, que de lui objecter qu'elle a un ennemi à dompter. Les barbares envahisseurs de l'empire romain étaient les ennemis de la race humaine et se détestaient entre eux ; l'Eglise sut les subjuguier, les unir, les brider, les atteler, pour ainsi dire, à son char triomphal rien que par son regard et par la croix ; c'est là un exploit de puissance morale dont le monde n'a jamais vu d'exemple en aucun temps. Au moyen âge, l'Eglise était l'arbitre des rois ; les cruels monarques féodaux portaient leurs différends devant elle ; et, quoiqu'elle ne réussît pas toujours à les aplanir selon ses désirs, ses efforts attestent son grand et céleste caractère de pacification, et lui revendiquent l'attribut que le symbole lui donne, et que ses ennemis lui envient, d'être *une*.

Je ne puis me dispenser de rappeler ici le sujet qui nous a occupé dans la dernière Conférence. Nous avons admis, comme un fait hors de toute contestation, que les nations catholiques du Nord et du Midi, du moyen âge et de l'époque actuelle, présentent, en bien comme en mal, les mêmes traits caractéristiques. Je le répète, je ne prétends pas que ce caractère commun est beau et admirable (en ce qui touche l'argument qui nous occupe), pas plus que je ne le donne pour méprisable et odieux ; je vous rappelle seulement que nous avons

reconnu son identité en tout pays comme un fait acquis ; et nous avons posé ce principe à notre propre détriment ; mais maintenant il tourne à notre avantage. Lorsque l'on considère les immenses différences qui existent entre les nations et les temps, on est étonné de l'identité si parfaite du caractère religieux des divers peuples catholiques. En effet, peut-il y avoir une preuve plus merveilleuse ou plus auguste de son unité intérieure, que de voir aujourd'hui la ville de Naples dans l'état où était l'Angleterre au moyen âge. Et si, en ce moment, le même caractère ne se présente que partiellement en Irlande, n'est-ce pas par la raison bien simple que cette nation a été écrasée par l'oppression, qu'il ne lui a pas été permis d'être gaie, d'être dans son état naturel ; qu'il ne lui est pas plus possible de montrer sa nature dans un milieu catholique, qu'il n'était possible de le faire aux premiers chrétiens qui vivaient dans les catacombes.

Après de pareilles considérations, j'avoue que je ne pourrais répondre sérieusement aux arguments que les protestants tirent, dans leurs controverses, des querelles et des rivalités des séculiers et des réguliers entre eux ou les uns avec les autres ; car la nature humaine, en tant qu'elle est abandonnée à elle-même, a été la même en tout temps ; elle a toujours été égoïste, exclusive, surtout lorsqu'elle s'est trouvée placée dans les circonstances diverses qui naissent d'une puissante organisation ou d'une association très-développée. Quand les catholiques sont pauvres ou peu nombreux dans un pays, chaque corps religieux,

chaque collège, chaque prêtre est tenté de faire tous ses efforts pour lui-même aux dépens des autres. Je ne veux pas dire que le prêtre travaille dans l'intérêt de sa position temporelle, car il n'en a pas la tentation, mais dans l'intérêt de sa mission, de son troupeau et du but qu'il veut atteindre. Il faut qu'il bâtisse une chapelle, qu'il entretienne son école, qu'il nourrisse ses pauvres ; et si son voisin le devance, il perd toute ressource. S'il est d'un ordre mendiant, il sait qu'il a droit aux aumônes des fidèles avant la communauté religieuse qui vit de dotations ou qui a d'autres propriétés ; mais celle-ci est arrivée depuis peu, et elle juge à propos de faire aussitôt un appel général à la charité, sans lequel elle ne pourrait pas se tirer des embarras d'un premier établissement. Chacun est donc conduit naturellement et tout d'abord à veiller à ses intérêts ; et cet état des esprits peut facilement dégénérer en jalousie de la prospérité et du bonheur d'autrui. Il y a ensuite des hommes et des peuples qui sont d'un tempérament plus vif les uns que les autres ; on rencontre des personnes dépourvues d'éducation, de politesse, et les étrangers peuvent prendre pour une dissension réelle, ce qui n'est qu'un conflit momentané et transitoire.

Choisissons pour exemple un pays catholique où l'Eglise est riche ; voilà, en prenant les hommes tels qu'ils sont, que ces congrégations, ces ordres religieux répandus au loin, arrivés à une haute puissance, jouissant d'une grande réputation et d'une grande influence, célèbres dans les pages de l'histoire, ayant produit beaucoup de saints, fiers de leurs docteurs et

des écoles fondées sur leurs traditions, voilà que ces ordres, dis-je, vont être naturellement, inévitablement exposés aux mille faiblesses de l'esprit de parti ; nous allons les voir tenir fortement et obstinément aux privilèges qu'ils possèdent ou aux doctrines qui ont été leur mot d'ordre ; ils vont décrier leurs rivaux , tâcher de les vaincre et provoquer l'intervention de l'autorité pour mettre fin aux querelles qu'ils ont allumées. J'aimerais savoir s'il est jamais arrivé que deux sectes protestantes ou deux partis protestants aient mis bas les armes dans une lutte d'opinion , devant un autre arbitrage que celui de la loi. En disant ceci , je ne prétends pas constater l'existence de pareilles discordes chez les catholiques , ni le degré de violence qu'elles atteignent ; car, dans ces Conférences , je ne me suis pas proposé l'investigation des faits ; je tiens pour acquis tout ce qui est allégué par nos adversaires , et je le regarde comme probable, en prenant la nature humaine telle qu'elle est. Mais il serait plus facile de prouver qu'il y a un esprit de corps et des rivalités entre collèges dans les établissements nationaux d'instruction publique en Angleterre ; il serait plus exact de dire que l'université d'Oxford n'est pas une , et n'agit pas avec unité, parce que ses collèges ne sont pas d'accord entre eux , que de dire que la discorde règne entre les corps religieux établis et sanctionnés par l'Eglise catholique. Dans le catholicisme, les mêmes hommes qui se disputent entre eux , seront unanimes pour défendre la foi commune ou leur mère commune contre l'ennemi extérieur ; mais quand a-t-on vu les

évêques de l'église anglicane combattre à côté des Quakers ou des Indépendants, les Wesleyens lutter à côté des Baptistes pour un point de doctrine, avec une même opinion intelligente, positive et exacte? Vous connaissez l'histoire populaire qui a pour but de prouver la supériorité de l'instinct de bienveillance sur l'opinion religieuse. L'action se passe un dimanche; il est une heure de l'après-midi; les fidèles sortent des chapelles et des lieux de réunion où ils viennent d'assister aux offices; une femme se trouve mal dans la rue; cet accident suffit pour étouffer toute autre considération dans l'esprit des spectateurs, et pour réunir momentanément dans une œuvre de charité chrétienne les adversaires les plus acharnés. Cette hypothèse est basée sur cette présomption très-raisonnable d'ailleurs, que les différences qui existent d'homme à homme en matière de religion, loin de détruire le fait de la participation de tous les hommes à un certain sentiment naturel, le confirment au contraire et l'expliquent; mais il en est, sans aucun doute, de même par rapport aux différences et à l'unanimité des corps religieux dans l'Eglise catholique. Augustins, dominicains, franciscains, jésuites et carmes ont à la vérité leurs maisons et leurs écoles particulières; mais ils ont aussi une raison et une école commune dans la voix et le sein de leur mère: « *Omnes omnium caritates patria una complexa est,* » tandis que les protestants ne « s'accordent qu'à différer. » Des querelles, qui ne vont pas jusqu'à la division, servent seulement à prouver la force du principe d'union; elles sont le

symptôme, non pas de sa langueur, mais de son énergie et de sa vitalité. C'est là ce que nous voyons et ce que nous disons journellement de l'action de la constitution anglaise.

Mais nous ne sommes pas encore arrivés au point capital de la question que nous examinons. Vous alléguiez les différences qui existent entre les catholiques, comme une raison de ne pas vous soumettre à l'autorité de l'Eglise. Or, afin de constater leur force sous ce rapport, établissons d'abord que, pour tout penseur sérieux, la question capitale est celle du salut. Je m'adresse aux esprits qui comprennent cette vérité et non à ceux qui considèrent la religion comme une espèce de littérature ou de philosophie ; je m'adresse aux hommes qui désirent se rendre agréables à leur Créateur par leurs pensées et par leur conduite, afin de sauver leurs âmes. Ceci une fois admis, la première chose est de se demander : « Que dois-je faire pour être sauvé ? » et « Qui m'instruira ? » Puis enfin, est-ce que le protestantisme, est-ce que l'église nationale d'Angleterre peuvent m'instruire ? La réponse du sens commun est : Non, par la simple raison des variations et des divergences qui existent dans l'enseignement de l'un et de l'autre. L'église nationale d'Angleterre n'est pas un guide sûr vers la vérité, parce que personne ne sait ce qu'elle croit ni ce qu'elle ordonne ; un parti dit une chose, l'autre en dit une autre, et un troisième contredit les deux premiers. Il me faut donc chercher la vérité ailleurs, et j'arrive à me poser la question suivante : Dois-je la chercher dans la communion de Rome ?

Mais voici une objection qu'on élève aussitôt : « Vous ne trouverez pas la vérité dans Rome, car il existe dans son sein autant de divisions que dans l'église nationale d'Angleterre. » Qui ne croirait, en entendant ces paroles, qu'il s'agit de dissidences de nature à rendre difficile ou impossible de démêler ce que la communion romaine enseigne ? Qui ne supposerait qu'il y a quelque différence de croyance et d'enseignement dogmatique dans l'Eglise ? Cependant c'est tout le contraire qui a lieu. Personne ne peut prétendre que les querelles de l'Eglise romaine portent sur des questions de foi ou qu'elles ont contribué, en quoi que ce soit, à obscurcir ou à défigurer ce qu'elle déclare article de foi, ce qui est reconnu comme tel par ceux mêmes qui soutiennent les controverses auxquelles on fait allusion. Les dominicains et les franciscains ont discuté sur certaines vues doctrinales en dehors et au-dessus de la foi déclarée par l'Eglise ; mais ces différends n'ont jeté aucun doute sur la croyance ; comment peut-on conclure que ces ordres diffèrent sur des points de foi, parce qu'ils discutent sur des questions qui ne touchent pas au symbole ? Je dirais plutôt que si plusieurs partis, distincts les uns des autres, portent le même témoignage, leurs dissidences fortifient l'évidence de la vérité des points sur lesquels ils sont tous d'accord, et plus les dissidences sont grandes, plus cette unanimité est remarquable. La question à poser est celle-ci : « Où puis-je être instruit, moi qui ne suis pas instruit par l'église nationale d'Angleterre parce qu'elle n'enseigne pas ? » Et les protestants répondent :

« Non dans l'Eglise catholique, parce qu'elle enseigne avec unité, malgré toutes les dissidences subordonnées qui existent entre ses membres. »

En effet, non-seulement elle enseigne malgré toutes ces dissidences; mais c'est à l'aide de ces dissentiments qu'elle a toujours enseigné; car ils ont impliqué et ont fait éclater la foi absolue de ses membres dans les doctrines qui les ont précédés. Les doctrines de la foi sont le point de départ commun des combattants; elles forment le terrain sur lequel ils s'attaquent; elles sont l'arbitre de la lutte, l'autorité devant laquelle ils s'inclinent. On les invoque, on les cite, on les commente, on les démontre dans toutes les péripiéties de la discussion; et j'ose dire que, pour se faire une idée nette et exacte de l'unité, de la logique, de la solidité, de la réalité de l'enseignement catholique, le meilleur moyen, c'est d'étudier la controverse sur la grâce ou celle sur la conception immaculée. On ne peut faire cela sans acquérir une masse de connaissances théologiques, sans poser dans son esprit les fondements de la vérité dogmatique, qui est antérieure et commune aux écoles rivales, et que celles-ci ne font que démontrer et expliquer. Supposer que ces discussions peuvent embarrasser celui qui étudie ou qui s'est récemment converti, c'est s'imaginer que la discussion détruit les principes et la science de la loi; c'est dire qu'un enfant oublie son alphabet en épelant des mots de cinq syllabes. D'autre part, si le sujet de la controverse est la sainte Eucharistie, placez votre investigateur entre Luther et Cal-

vin ; placez-le entre Bramhall et Chillingworth, entre Bull et Hoadley s'il s'agit de déterminer la règle de la foi; que restera-t-il après avoir éliminé les contradictions?

Il y a de l'imprudence de la part des adversaires de la religion catholique à choisir précisément son côté fort pour en faire le point de mire de leurs attaques. De même que la vérité est mise en relief par l'erreur, la vertu par la tentation, le courage par la résistance, ainsi l'individualité et la vie sont mises à l'épreuve par le trouble et le désordre, et ses luttes sont sa démonstration. La longue histoire du catholicisme n'est qu'une preuve continue de son unité. Aussi je trouve que les protestants font comme les animaux qui se retournent pour aboyer après ceux qui les poursuivent, quand ils veulent rétorquer contre nous les arguments que nous tirons contre eux de leurs variations religieuses. « Les Romanistes, a-t-on dit, doivent admettre que
 « l'état de l'Eglise catholique ou de l'Eglise romaine,
 « avant ou pendant le moyen âge, offrait une grande
 « ressemblance avec le tableau qu'ils font de notre état.
 « Je ne fais pas allusion seulement à la corruption des
 « mœurs, et aux erreurs individuelles, quoique por-
 « tées à un très-haut degré; je veux parler de l'état gé-
 « néral de désordre et de schisme qui régnait dans l'É-
 « glise, de l'abandon pratique de ses droits spirituels,
 « de la tyrannie que le pouvoir civil exerçait sur elle,
 « de son penchant aux plus odieuses passions, de ses
 « violations accidentelles des règlements ou actes qui
 « sont des portions vitales de son système ¹. » Tel est

¹ Proph. Off., p. 408.

l'acte d'accusation; eh bien ! pour dire vrai, je ne connais, dans aucun passage de l'histoire de l'Eglise, rien qui offre une preuve plus irrécusable de son unité et de son indépendance, ou qui présente un contraste plus lumineux avec l'anglicanisme ou les autres sectes protestantes, que ces anomalies à la règle, à la ligne de conduite de l'Eglise, ainsi que je l'ai déjà observé, et que je vais le démontrer par des exemples.

Il y a deux ans, quand la société européenne fut ébranlée sur ses bases, la question que l'on se posait n'était pas de savoir quelle était la nation assez forte, assez puissante pour faire, en cas de besoin, la guerre avec vigueur et succès; mais quelle était la nation possédant cette force interne, cette consistance, cette vie qui constitue l'unité. On se demandait cela même au sujet de l'Angleterre; c'était un problème qu'on agitait avant de pouvoir le résoudre, et qu'on résolut affirmativement quand le moment de l'épreuve fut venu. Quelque confiance que nous ayons eu jusque-là dans la fermeté, dans la sagesse, dans le bon sens de notre nation, dans son respect pour la loi et dans sa discipline politique, elle dépassa toutes nos espérances par la conduite qu'elle tint en avril 1848, dans une occasion qui fournit au monde la preuve la plus éclatante de notre stabilité nationale. Nous sommes parfaitement convaincus de la sécurité de la Russie; mais nous n'avons cependant pas sur son état cette impression vive qu'ont laissée sur notre esprit et presque sur nos sens la menace et l'insuccès d'une insurrection populaire en Angleterre à l'époque dont je

viens de parler. Quelquefois plus l'épreuve est longue, et plus la lutte est critique, comme dans les guerres civiles de l'ancienne Rome, plus aussi la nation et l'État déploient d'énergie et de vie quand ils sortent vainqueurs du combat. De même que les ennemis extérieurs ne prouvent pas qu'un État soit faible tant qu'ils ne l'ont pas subjugué, ainsi les rébellions intérieures ne font peut-être que prouver sa force, quand il parvient à les écraser et à les étouffer. Or, c'est là le but qui avait été assigné par la Providence aux désordres qui ont affligé l'Église, et tel est l'enseignement qui en ressort. Ces désordres n'ont éprouvé que ce qu'on pourrait appeler l'unité active et la vertu intégrante du siège de saint Pierre, qui offre en cela un contraste remarquable avec les contrefaçons telles que l'église anglicane, qui, établie sous la dépendance absolue de la nation, n'a jamais été assez forte pour résister à la tyfanie, ni aux caprices de cette volonté. L'église officielle d'Angleterre, n'ayant d'autre principe interne d'individualité que celui qu'elle tire de la nation, ne peut ni extraire ce qui lui est étranger, ni guérir ses blessures. L'Église, au contraire, qui est un corps vivant, dès qu'une maladie se déclare en elle, s'occupe immédiatement de la guérison, qui n'est qu'une affaire de temps. Je vais éclaircir ce grand fait, qui se reproduit continuellement dans son histoire, par deux exemples qui sont les plus intéressants et les plus significatifs qu'on puisse choisir, parce qu'on y trouve à la fois une persistance extraordinaire du mal et des espérances momentanées de lui voir remporter la victoire ; je

veux parler de l'histoire des hérésies touchant l'Incarnation et de celle du jansénisme. Chacune de ces controverses portait sur un grand mystère de la foi ; dans chacune, on se disputa le terrain pied à pied, et l'ennemi se retira pas à pas, ou du moins n'abandonna ses positions que les unes après les autres ; la première dura de quatre à cinq cents ans, et la seconde près de deux cents.

En ce qui touche la doctrine de l'Incarnation, l'esprit humain est naturellement impatient de tout ce qu'il ne peut réduire à ce système d'ordre et de causalité auquel il soumet ses connaissances, c'est-à-dire qu'il repousse tout ce qui est mystérieux et incompréhensible ; il ne faut donc pas s'étonner s'il était mécontent d'une doctrine aussi insondable que celle de Dieu fait homme. Comme le jugement privé se révolte toujours contre la révélation ; comme le principe de la concupiscence s'insurge toujours contre la raison, de même les différentes écoles de la chrétienté ont fait un effort bien déterminé, ou, pour employer une expression familière, une levée de boucliers contre cet article capital et vital de la foi. Ces écoles n'étaient pas d'accord sur la manière dont il fallait interpréter le mystère, et elles y étaient presque indifférentes ; elles proclamèrent des théories opposées ; elles se firent la guerre les unes aux autres ; mais elles voulaient à tout prix se débarrasser du mystère. L'Église fut attaquée, non pas de ce côté-ci ou de celui-là, mais de tous les côtés à la fois, ou successivement, tantôt sur le terrain de la spéculation, tantôt sur le sien propre. Les ennemis

*

enveloppèrent le Saint-Siège, se ralliant et reformant sans cesse leurs rangs éclaircis, reparaisant toujours, quoique souvent repoussés avec perte et battus en apparence. Ce fut une lutte terrible; elle dura si longtemps, et se perpétua sous tant de générations, que, lorsqu'elle finit, on aurait facilement pu se laisser aller à pressentir qu'elle n'aurait pas de fin. Imaginons un savant Nestorien de ce temps, demeurant à Séleucie, au delà des limites de l'empire romain; supposons qu'il contemple, des bords de l'Euphrate, la lutte qui était engagée entre le Siège de saint Pierre et la subtile hérésie des Monophysites, durant cette triste période; supposons encore qu'il écrive une longue défense de sa communion à l'usage des étudiants en théologie. Sans doute il alléguera cette longue dispute comme une preuve décisive contre l'unité et la pureté de l'Église catholique; il prononcera d'un air de triomphe le mot qui sortit imprudemment de la bouche d'un savant théologien anglican, en 1838, et qui fut retiré quatre ans plus tard, en 1842, au sujet de la controverse janséniste que je réserve pour mon second exemple. « Cette hérésie (Monophysite),
« eût-il dit, existe depuis près de 300 ans, malgré
« tous les anathèmes, toutes les condamnations et
« toutes les persécutions du pouvoir temporel; et, ce
« qui est plus, elle a existé tout ce temps dans le
« sein même de l'Église romaine. Oui, elle s'est in-
« troduite dans toutes les parties de cette Église, tantôt
« en secret, tantôt ouvertement; elle y a excité des
« troubles, des inquiétudes, des innovations, des ré-

« formes, des persécutions, des schismes; mais elle
 « a toujours adhéré à la communion romaine avec une
 « persistance invincible. C'est en vain que, reconnais-
 « sant la gravité du mal, l'Église lutte et a recours
 « à toutes sortes de moyens pour se débarrasser de
 « son ennemie; l'hérésie détestée et maudite se pro-
 « page dans les viscères mêmes de l'Église; elle in-
 « fecte ses évêques, ses prêtres, ses moines, ses uni-
 « versités, et, comprimée un instant par le bras du
 « pouvoir civil, elle reprend son ascendant, elle in-
 « fluence les conseils des rois;..... elle amène des
 « réformes religieuses de la nature la plus extraor-
 « dinaire; elle fait un tort irréparable à la cause de
 « l'Église romaine¹. »

Tel est le phénomène que présentèrent les Mono-physites, plus de mille ans avant la naissance d'une hérésie, que l'auteur de cette citation paraît avoir prise pour le premier exemple d'une pareille anomalie. La controverse commença dans les écoles florissantes de la Syrie, qui était le pays le plus savant de la chrétienté; elle se répandit dans l'Asie-Mineure, gagna Constantinople et la Grèce; puis elle sembla s'arrêter. Il y eut un moment de suspension dans sa marche; mais tout à coup elle reparut dans la ville impériale, sous une forme différente en apparence et avec une origine nouvelle; elle convoqua ses partisans, ses alliés, ses adhérents du nord au sud; elle se mit en guerre ouverte avec le Saint-Siège, et agita le monde catholi-

¹ Palmer, Essai sur l'Église, vol. I, page 320.

quē. Dompnée pour quelque temps, elle reprit ce qui ressemblait fort à sa forme et à ses traits primitifs; elle releva la tête en Egypte, en employant une phraséologie beaucoup plus plausible, et elle parvint à se placer dans une position beaucoup plus avantageuse. Protégée par les empereurs, puis plus tard par les mahométans, elle s'établit en Syrie, et de là se répandit dans tout l'Orient; elle se maintint pendant près de trois cents ans avec habileté, trouvant une évasion après l'autre, et imaginant les formules les plus subtiles. Enfin, quatre cents ans après sa première apparition, elle se montra sous une nouvelle figure, et fit un dernier effort, à l'extrémité occidentale de l'Europe, parmi les théologiens espagnols. Elle devint l'objet de la controverse de notre Alcuin, l'élève de saint Bède, de l'intervention de Charlemagne, et des travaux du grand concile de Francfort. Quiconque lira patiemment l'histoire de ces longues controverses, ne pourra, quelles que soient ses opinions personnelles, n'être pas intimement convaincu de l'unité ou de l'identité d'esprit qui anima l'Église catholique pendant toute cette longue période. Aussi elle déjoua les stratagèmes, les artifices, les sophismes des docteurs les plus subtils; elle triompha de la crainte, du découragement, des expédients temporels, et elle parvint à établir irrévocablement et pour toujours ces points de foi qui avaient donné naissance à la querelle. « Un seul faux « pas, a-t-on dit, aurait jeté toute la théorie de la doc- « trine dans une confusion inextricable; mais il sem- « ble qu'une intelligence individuelle et perspicace,

« pour parler le langage des hommes, dirigea la discussion théologique depuis le commencement jusqu'à la fin. Ce qui prouve que l'Eglise avait un sentiment net, simple et vrai de cette doctrine, c'est qu'elle la soutint pendant des siècles, malgré des échecs apparents qu'éprouvèrent sur des points de détails les Pères et les Saints les plus capables, et ainsi, grâce à sa persévérance, l'Eglise fonda la seule théorie raisonnable qu'on puisse établir sur la grande doctrine en question ¹. »

Je termine l'aperçu rétrospectif de cette longue lutte par deux remarques : d'abord, que le monde ne fut jamais tenu longtemps en doute sur la question de savoir quelle était la décision de l'autorité sur les points successivement soulevés, et ensuite que la série d'erreurs doctrinales qui fut développée, tendant, dès l'origine, à un renversement complet, chaque décision de l'autorité était une nouvelle victoire sur l'erreur, victoire durable, dont les conséquences ne furent jamais détruites. On voit, durant toute la lutte, que l'hérésie perd sans cesse du terrain, et qu'elle est peu à peu repoussée du sein du catholicisme. Comparez ceci avec ce qui se passe au sujet de la négation de la régénération baptismale que l'église anglicane considère comme une hérésie ; le sentiment de l'autorité contre cette hérésie a-t-il toujours été hors de contestation ? Y a-t-il eu une suite de victoires remportées sur elle ? Est-elle près d'être expulsée du sein de l'église officielle ? L'in-

¹ Histoire du Développement de la doctrine chrétienne, p. 448.

fluence et les espérances de l'hérésie sont-elles moins formidables aujourd'hui que du temps de Wesley, de Calamy, de Baxter, d'Abbot, de Cartwright et des Réformateurs ?

La seconde controverse dont je vous entretiendrai n'est pas aussi remarquable en elle-même ; elle n'a pas occupé un champ de bataille aussi vaste ; elle n'a pas eu des péripéties aussi terribles ; mais elle est peut-être plus intéressante pour nous, parce qu'elle touche presque à notre époque et qu'elle est invoquée, par des écrivains tels que le théologien dont j'ai cité plus haut les paroles, comme un argument contre l'unité de l'Eglise et contre sa puissance d'imposer ses décisions.

Pendant près de deux siècles, le jansénisme agita la plus grande partie de l'Europe catholique ; il eut de grands succès, et il en attendait de plus grands encore. Cependant, pour une cause ou une autre, par des raisons internes quelconques, sur lesquelles il est inutile de porter un jugement, le fait est qu'il disparut subitement sans laisser de trace. Comme un feu de paille qui, par son éclat, ressemble de loin à un grand incendie, et qu'on éteint cependant sans aucune peine au milieu de sa plus grande violence, l'hérésie janséniste s'éteignit en un instant. Un siècle tel que le nôtre paraissait très-propre au développement de quelques-unes de ses particularités ; on n'éprouverait aucune surprise si elles s'étaient développées. Cette hérésie naquit à peu près en même temps que le protestantisme, et se propagea avec lui ; elle s'étendit et

fleurit dans les pays catholiques où le protestantisme avait fait le plus de progrès; elle grandit côte à côte avec lui; puis, tout à coup, elle tomba en France, et elle reçoit le coup de mort en Autriche, dans la même génération et à l'heure même où le protestantisme parvient à se faire reconnaître et entre en possession de la célèbre communion de Laud et de Hammond.

A une certaine époque, la plupart des hommes instruits, capables et sérieux de la France, étaient infectés de cette hérésie; et, bien que condamnée à plusieurs reprises par le Saint-Siège, elle trouvait toujours de nouveaux subterfuges; elle se faisait de nouveaux patrons et protecteurs pour se mettre à l'abri contre les condamnations apostoliques. Il serait difficile de produire des noms comparables aux Launoy, aux Pascal, aux Nicole, aux Arnauld, aux Racine, aux Tillet, aux Quesnel et à leurs coreligionnaires, pour le talent, la vertu, la profondeur de la pensée, la science dialectique, l'étendue des connaissances et la sincérité de la foi, hommes admirables sous tous les rapports, excepté sous celui de la vertu principale d'une créature, qui est l'humilité. Que dire des tendances d'une école qui a influencé un si grand nombre des congrégations les plus distinguées de notre époque, et qui, bien que vigoureusement combattue par la Société de Jésus et par les Sulpiciens, finit par s'introduire chez les savants bénédictins de Saint-Maur, après avoir sapé la foi d'une foule de membres d'une autre corporation aussi éclairée et aussi méritante que celle-là?

Pendant quinze ans un cardinal-archevêque de Paris fut le protecteur et le chef de cette école, soixante ans à peine après sa condamnation formelle. D'abord on avait condamné le livre même de Jansénius ; ensuite on condamna le sens du livre, à cause d'une évasion derrière laquelle s'abritaient ses partisans. Puis une controverse s'éleva pour savoir si l'Église pouvait décider une question de fait telle que celle de savoir si un livre a ou non un sens particulier. On discuta après cela la question de savoir si l'on devait condamner le sens, avec la simple intention d'une obéissance extérieure ou avec un assentiment intérieur. Onze évêques de France intercédèrent auprès du Pape pour empêcher la condamnation. Quatre autres n'exigèrent de leur clergé qu'un silence respectueux au sujet de la controverse ; et dix-neuf écrivirent au Pape en faveur de ces quatre derniers. Ces difficultés n'étaient pas encore aplanies, qu'un nouveau prédicateur des mêmes doctrines parut dans la personne de Quesnel ; et le Pape ayant condamné sa doctrine dans la fameuse bulle *Unigenitus*, six évêques refusèrent de la publier ; quatorze la récusèrent ouvertement, et enfin seize en suspendirent les effets. Trois universités embrassèrent la cause de ces évêques, et les parlements de plusieurs villes expulsèrent les archevêques, les évêques, les prêtres, et confisquèrent leurs biens, soit pour avoir pris parti contre les jansénistes, soit pour leur avoir refusé les sacrements ¹.

¹ Voyez les *Mémoires pour servir*, etc. ; et Palmer, sur *l'Église*.

Le mal, au lieu de diminuer, grandissait avec le temps et s'envenimait au lieu de s'adoucir. Au milieu du siècle dernier, cent ans après sa condamnation à Rome, l'hérésie s'incarna dans la personne d'un dialecticien bien autrement influent que Jansénius ou Quesnel. L'empereur Joseph développa en apparence les théories inoffensives d'une école théologique sous la forme pratique de l'Érastianisme. Il défendit de recevoir la bulle *Unigenitus* dans son empire; il soumit toutes les bulles, rescrits et brefs de Rome à une censure impériale; il défendit aux ordres religieux d'obéir à des supérieurs étrangers; « il supprima les confréries, abolit les processions, retrancha des fêtes, prescrivit l'ordre des offices, régla les cérémonies, le nombre des messes, la manière de donner la bénédiction, et même la quantité des cierges¹. » Il confisqua les revenus des évêques, détruisit leurs sièges, et leur défendit même, durant un certain temps, de conférer les ordres sacrés. Il permit le divorce, en certains cas, et fit enlever les images des églises. La nouvelle réformation pénétra jusqu'en Belgique dans le nord, et jusqu'à Naples dans le midi. Tout l'empire et ses alliés paraissaient sur le point de désavouer leur dépendance spirituelle du Saint-Siège. Le culte des saints, la confession auriculaire, les indulgences et autres doctrines catholiques étaient attaquées dans des écrits ou discutées par des évêques et des professeurs. L'archiduc de Toscane, imitant l'empereur, envoyait

¹ *Mémoires pour servir, etc., etc.*

des catéchismes aux évêques et leur donnait des instructions dans ses circulaires ou mandements. Un prélat napolitain, au lieu du titre ordinaire « d'évêque par la grâce du Saint-Siège apostolique, » prenait celui « d'évêque par la grâce du roi. » On aurait dit qu'Henri VIII était revenu au monde, et qu'il régnait simultanément à Vienne, en Belgique, en Toscane et à Naples. Les idées réformatrices s'étaient introduites en Portugal, et, pour compléter la crise, le grand antagoniste du protestantisme, qui naquit le même jour que lui, et qui avait toujours été le meilleur champion du Saint-Siège, la Société de Jésus elle-même, par une volonté impénétrable de la Providence, fut, en ce moment de détresse, supprimée par le Pape, afin d'éviter des maux plus grands. La sainte Église romaine est certainement à la veille de sa dissolution. Les puissances catholiques, l'Allemagne, la France, le Portugal et Naples se sont tournées contre elle. Qui prendra sa défense? Le mystère du protestantisme est éclairci; le jour de Luther est arrivé; les catholiques poussent un cri de douleur, et leurs ennemis entonnent un chant d'allégresse.

Qu'ils ne se hâtent pas trop de chanter victoire. N'est-il pas écrit dans le livre de vérité que les impies se répandront au loin comme le laurier vert, et qu'ils seront flétris aussitôt. N'est-il pas écrit que l'ennemi étendra sa main pour saisir sa proie, et qu'il sera frappé? « Encore un peu de temps, et le méchant ne « sera plus : je passai, et voilà qu'il n'était plus : je le « cherchai, et je ne trouvai pas même sa place. Mieux

« vaut un peu au juste que de grandes richesses au méchant; car les bras du méchant seront brisés; mais le Seigneur fortifie le juste. » Il en fut ainsi de la grande hérésie d'Arius, qui voulait faire violence à l'Eglise par le pouvoir civil; elle tomba à terre, et l'Eglise resta debout dans son unité. Il en fut de même de Nestorius, d'Eutychès, des Iconoclastes, des Manichéens, des partisans de Lollard, des protestants, sectes auxquelles l'Etat voulait inoculer la vie, mais qui toutes refusèrent de vivre. Il en est ainsi de la communion de Cranmer et de Parker, dont les parties ne tiennent ensemble que grâce à la main puissante de l'Etat, et qui ne peut reconquérir sa liberté sans cesser d'être unie. Il n'y a qu'une puissance sur la terre qui ait la faculté et le don d'être toujours une. Elle l'a été dans les temps anciens; elle le sera encore de nos jours. La nécessité de l'homme est l'opportunité de Dieu. *Noli æmulari*. Ne soyez pas jaloux..... La fin du dix-huitième siècle approche: qu'arrivera-t-il avant cette fin?..... Tout à coup un bruit affreux se fait entendre; il se répand du nord au midi sur les ailes du vent. Est-ce un déluge qui va engloutir la terre et qui portera l'arche de Dieu sur son sein? Est-ce le feu du ciel qui vient dévorer tous les ouvrages de l'homme pour en montrer le néant et pour séparer ce qui est céleste de l'élément terrestre? Nous verrons quelles institutions peuvent vivre et ce qui doit mourir; nous allons savoir quelle est la force du jansénisme, et si l'Eglise catholique a cette individualité interne qui est l'essence de la vie, ou si ce n'est

qu'un produit des quatre éléments, un être de hasard et de circonstance, composé de parties, mais n'ayant pas sur son front l'empreinte de l'intégrité ni d'un principe immatériel. Le souffle du Seigneur a passé sur la terre; il a passé d'une extrémité à l'autre; les bases mêmes de la société s'écroulent sous l'incendie qu'il a allumé; le monde ressemble à une fournaise ardente; nous verrons si les trois enfants pourront marcher au milieu des flammes, et s'ils en sortiront sans que ni leurs cheveux, ni leur peau, ni leurs habits soient atteints par le feu.

C'est ainsi que finit le siècle dernier au grand étonnement du monde; on attendait avec effroi la fin de ce prodige épouvantable, et on se demandait quel nouvel ordre de choses allait surgir des ruines de ce qui n'était plus. L'Eglise disparut aux yeux du monde, comme si elle s'était abîmée dans un gouffre, et les hommes dirent que c'était l'accomplissement des prophéties; ils chantèrent une hymne de joie et se rendormirent contents, avec un *nunc dimittis* sur les lèvres, car, enfin, on avait balayé une ancienne superstition: il n'y avait plus de pape; d'autres puissances, des rois, des princes disparurent également, et on n'aperçut plus rien dans cette confusion.

Cinquante années se sont écoulées depuis cette grande catastrophe, et nous sommes témoins du résultat que nos pères n'auraient pu imaginer. Sans doute, de grands changements se sont opérés; mais non pas ceux auxquels ils s'étaient attendus. L'empereur d'Allemagne a cessé d'exister; il persécutait l'E-

glise ; il a perdu sa prééminence. L'église gallicane , avec ses libertés tant vantées , avec l'hérésie qu'elle avait patronnée , a aussi été emportée , et son établissement , entouré dans un temps d'une si grande considération , a été renversé. Le jansénisme a rendu le dernier soupir. L'Église vit et le Siège apostolique gouverne. Le Saint-Siège a sur l'Église une autorité reconnue plus grande que jamais auparavant , et l'Église jouit de plus de liberté qu'elle n'en a eu depuis le temps des apôtres. La foi fait des progrès dans la grande race anglo-saxonne , maîtresse du monde , naguère ennemie de la foi , et l'embrassant maintenant , avec une énergie et une ardeur que ce peuple si fier redoute , mais à laquelle il ne peut résister. Des cendres de l'ancienne Église de France est sortie une nouvelle hiérarchie , digne de la renommée et de l'histoire de cette grande nation , aussi fervente que son saint Bernard , aussi tendre que son saint François , aussi entreprenante que son saint Louis , aussi dévouée au Saint-Siège que son Charlemagne. L'empire d'Allemagne a révoqué les mesures impies de l'empereur Joseph , et a commencé l'émancipation de l'Église. L'idée et le génie du catholicisme ont triomphé dans le giron de l'Église , avec une force et une perfection dont le monde n'avait pas encore été témoin. Jamais les fidèles ne furent plus unis entre eux ni plus attachés à leur chef. Jamais on ne vit moins d'erreur , moins d'esprit d'hérésie , moins de tendances schismatiques parmi eux. Sans doute il y aura toujours dans ce monde des épreuves et des persécutions ; il en viendra encore , bien qu'elles parais-

sent éloignées et au-dessous de l'horizon. Mais nous devons être joyeux et reconnaissants pour les biens qui nous sont accordés, et rien de ce que nous réserve l'avenir ne pourra détruire les grâces dont nous jouissons. « Ainsi périssent tous tes ennemis, Seigneur ; mais fais en sorte qu'ils t'aiment et qu'ils brillent comme le soleil à son lever ! »

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

**LES CORPS SCHISMATIQUES ET HÉRÉTIQUES NE PORTENT
PAS PRÉJUDICE A LA CATHOLICITÉ DE L'ÉGLISE.**

De toutes les objections élevées aujourd'hui contre les prétentions de l'Église catholique, il n'en est pas une qui fasse plus d'effet sur l'imagination, et qui cependant soutienne moins le jugement sévère de la raison, que celle tirée de ce qu'il y a actuellement tant de peuples sur la terre qui conservent le nom de chrétiens, tout en étant séparés du catholicisme. Si la fécondité a jamais été considérée comme un des caractères formels de la Mère des âmes, il est à propos de rechercher aujourd'hui ce qu'est devenue cette fécondité ; si elle a été dans les premiers temps une des gloires de l'Église romaine, sans aucun doute elle lui manque aujourd'hui, et sa stérilité s'élèvera contre elle.

A entendre nos adversaires, il semblerait qu'à l'époque où nous vivons le nombre des anti-catholiques

est presque égal à celui des catholiques. Je consens à leur accorder cela pour faciliter la discussion, bien que je sois très-loin de regarder ce fait comme exact. Admettons-le toutefois, ou, en d'autres termes, supposons qu'il n'y a guère plus de la moitié des chrétiens qui reconnaissent l'autorité de l'Eglise catholique. « N'est-ce pas une prétention exorbitante de
« votre part, nous disent nos adversaires, que de vou-
« loir être le tout quand vous n'êtes que la moitié?
« Et de quel front osez-vous exiger que nous quittions,
« sans hésiter et sans délai, notre communion pour la
« vôtre, puisque vous avez si peu de preuves à l'appui
« de votre prétention d'être plus chrétiens que nous? »

Voilà, dans sa forme la plus large et la plus simple, l'argument que l'on invoque, et vous-mêmes, mes Frères, vous aimeriez, si vous le pouviez, à vous en servir dans les termes où je viens de le formuler. Mais vous ne le pouvez; car cet argument confond toutes les croyances, toutes les opinions, toutes les communions, quelle que soit leur origine et leur histoire, et il additionne le nombre de leurs membres pour les opposer aux enfants de l'Eglise. Vous auriez recours à ce raisonnement si vous le pouviez, ainsi que vos ancêtres l'ont fait; c'est ce que fit l'archevêque Bramhall, il y a deux siècles; et vous avez le désir de l'imiter sur ce point comme sur d'autres. « Nous sommes en communion, » dit-il, en parlant de l'église d'Angleterre opposée à celle qu'il appellerait des romainistes, « avec trois fois autant de chrétiens catholiques
« qu'eux; savoir : les chrétiens de l'Orient, ceux du

« midi, ceux du nord, sans parler des protestants ¹.
 « Partagez la chrétienté en cinq parties; il y en aura
 « quatre avec lesquelles ils auront peu de chose ou
 « presque rien à faire. Ils ont là un monastère et ici
 « une poignée de prosélytes; mais que sont cinq ou
 « six personnes comparées à tant de millions d'âmes
 « chrétiennes, pour qu'ils soient catholiques et que les
 « autres ne le soient pas ²? » S'il en est ainsi, il suit de
 cette manière de voir que nous ne sommes que les
 successeurs des anciens Donatistes, e'est-à-dire rien
 qu'une fraction de l'Eglise, excommuniant toutes les
 autres. « Les Donatistes, dit-il, séparèrent toute l'E-
 « glise de leur communion, et se substituèrent, quoi-
 « qu'ils ne fussent qu'une petite portion du monde
 « chrétien, à l'Eglise catholique, tout à fait comme
 « font les Romanistes de nos jours ³. »

Par ce langage, Bramhall ne faisait que rétorquer
 contre ses adversaires l'argument qu'ils avaient l'ha-
 bitude d'invoquer, en considérant l'église d'Angleterre
 (nous supposons que c'est une église) comme étant
 dans la position de la secte de Donat. Mais voyons les
 efforts qu'il est obligé de faire pour se servir de cet
 argument. D'abord il prétend être en communion,
 sans s'inquiéter si on l'accepte, non-seulement avec
 l'église grecque, mais avec les divers corps hérétiques
 répandus dans l'Orient, avec les Nestoriens de la Chal-
 dée, les Coptes d'Egypte, les Jacobites de Syrie et les

¹ Vol. I, p. 628, éd. 1842.

² Ibid., p. 258.

³ Ibid., p. 106.

Eutychiens d'Arménie qu'il trouve à propos de ne pas considérer comme hérétiques. « Ces églises, » dit-il en parlant de l'Orient, « sont plus d'accord entre elles » et avec les autres églises, que l'Eglise romaine elle-même ; d'abord sur la profession de foi, car elles reconnaissent les mêmes anciens symboles que nous, et point d'autres ; et ensuite sur les questions de moindre importance ; car elles sont exemptes des difficultés compliquées et accablantes des écoles romaines... Comment seraient-elles des églises hérétiques ? Les unes sont appelées nestorienne ; mais c'est à tort, car elles n'ont de Nestorien que le nom. D'autres ont été soupçonnées d'Eutychnisme, et pourtant elles sont suffisamment orthodoxes..... Ce n'est pas la première fois qu'une grande querelle a pour point de départ un malentendu¹. » Ailleurs il dit : « Il est vrai que quelques chrétiens orientaux, peu nombreux en comparaison de ces multitudes considérables, sont appelés Nestoriens, et que d'autres, à cause de quelques expressions inusitées, sont soupçonnés d'eutychnisme ; mais ces deux accusations sont également injustes. Est-ce là la récompense qu'il promet (son adversaire catholique) à tant de ces pauvres chrétiens pour avoir conservé leur religion intacte pendant plusieurs siècles sous les princes mahométans² ? »

Comme Bramhall admet ces sectaires éloignés et

¹ Vol. I, p. 328.

² Ibid., p. 70.

anciens parmi les nations qui ont une part dans la foi et dans la communion catholiques, il n'est pas étonnant qu'il étende le même privilège aux communautés protestantes qui se sont formées depuis peu dans son voisinage. « Est-ce une raison, s'écrie-t-il, parce que
 « je considère ces églises comme n'étant pas encore
 « tout à fait constituées, de leur interdire toute espérance de salut? Est-ce que je les déclarerai étrangères à la république d'Israël? Est-ce que je les
 « traiterai comme si elles étaient formellement schismatiques? Non certainement ¹. » « Je ne connais
 « aucune raison pour ne pas admettre les Grecs et
 « les Luthériens dans notre communion, et même
 « (si son adversaire les avait ajoutés) les Arméniens;
 « les Abyssiniens, les Moscovites ²..... Quant aux
 « Luthériens, il est injuste à leur égard : ils ont
 « des évêques de nom et de fait en Danemarck et
 « en Suède, et ils ont des surintendants dans toute
 « l'Allemagne ³. »

Tel est le genre d'arguments que les défenseurs de l'église officielle d'Angleterre employaient il y a deux siècles, et certainement ces arguments étaient beaucoup plus forts que tous ceux invoqués aujourd'hui. A présent les protestants sont abandonnés ; on

¹ Vol. I, p. 70.

² Il ajoute : « Et tous ceux qui professent la foi apostolique telle qu'elle est exposée dans les quatre premiers conciles généraux sur la discipline primitive. » Nous n'avons pas cité ces mots plus haut, parce qu'ils sont assurément ambigus. Bramhall ne dit pas « tous ceux qui souscrivent aux décrets des quatre premiers conciles généraux. »

³ Vol. I, p. 564.

ne parle plus ou presque plus « d'églises qui ne sont pas entièrement formées ; » on ne s'inquiète plus guère des « surintendants d'Allemagne, » et quant à l'épiscopat du Danemarck et de la Suède, le nom existe encore, mais la chose n'est plus. Aucun adhérent du parti théologique auquel je m'adresse ¹ ne parlerait aujourd'hui avec grand respect des Nestoriens ou des Monophysites de l'Asie et de l'Afrique. Les corps anticatholiques, dont on fait la base de l'argument invoqué contre nous, sont simplement les communautés grecque et anglicane, et comme les points de la discussion sont l'antiquité, l'autorité prescriptible, les ordres et la doctrine de l'anglicanisme, on a l'habitude de simplifier l'argument, en l'appuyant sur des bases qu'on suppose ne pouvoir être renversées par nous, telles que les prétentions de l'église grecque dont l'origine apostolique est incontestable et dont la foi est presque à l'abri de toute contestation.

Ainsi l'argument dont j'ai à m'occuper est un appel à l'imagination du lecteur, formulé à peu près en ces termes : L'église russe renferme, d'après les tableaux statistiques de 1835, 39,862,473 âmes ² ; l'église bysantine, ou ce qu'on appelle communément l'église grecque, en compte à peu près 3 millions ; de sorte que, abstraction faite des corps hérétiques, nous pouvons évaluer la communion grecque à 43 millions d'âmes environ ³, par suite de l'accroissement considérable de

¹ Le parti puseïste. (*N. du T.*)

² Theiner, *l'Eglise russe*, 1846.

³ Conder, *View of Religions*. Dans les ouvrages de controverse on

population qui a eu lieu dans ces dernières quinze années. D'autre part, le nombre des catholiques porté par les uns à plus de 116 millions doit, de leur propre avis, s'élever actuellement à 200 millions.

Mais, quelle que soit la proportion entre l'Eglise grecque et nous, on prétend qu'une communion de 43 millions d'âmes présente une difficulté impossible à résoudre. On trouve absurde que nous prétendions à l'héritage exclusif de Jésus-Christ, quand une pareille prétention exclut de cet héritage une si grande masse d'âmes; on ne peut pas croire que nous sommes l'Eglise catholique, puisque nous ne pouvons faire entrer ces masses dans notre système, et que nous sommes obligés de les laisser où elles sont. « Si les
« Grecs sont séparés de l'Eglise de Rome, nous dit-on,
« nous pouvons bien, nous aussi, risquer de nous en
« détacher. Ils sont trop puissants, trop nombreux
« pour être victimes d'un schisme; ils forment un
« membre trop considérable pour que l'amputation
« soit possible; ils participent à la vie et à l'essence
« de l'Eglise; en les rejetant de son sein, elle se dé-
« chirerait les entrailles; en les excommuniant, elle
« s'excommunierait elle-même. Vous nous offrez une
« simple *reductio ad absurdum* de votre catholicité.
« Il y a une seconde considération qui nous presse,
« c'est l'horrible cruauté que l'on commettrait en re-

élève à 70 ou même à 90 millions le nombre des Grecs orthodoxes; mais on ne dit pas d'après quels documents. Conder fixe ce nombre à 80 millions.

« fusant une place dans l'Eglise à une si grande
 « multitude d'âmes et à de si vastes contrées qui,
 « de génération en génération, réclament cette place
 « et qui croient en être pleinement en possession. La
 « charité, encore plus que les nécessités de la contro-
 « verse, vous oblige à les reconnaître comme une
 « portion du bercail de Jésus-Christ. »

Voilà l'objection que je vais examiner, et je vous ferai observer que je l'examine seulement *comme* une objection, c'est-à-dire que je crois prouver suffisamment, dans le cours de ces Conférences, que la communion de Rome est l'Eglise catholique, pour n'avoir pas à revenir sur ce point. En abordant l'objection qu'on nous présente comme un obstacle empêchant de se soumettre à l'autorité de l'Eglise, que dois-je faire ? c'est de montrer que la preuve de notre catholicité n'est pas infirmée par le phénomène en question, ou qu'il peut être expliqué par des raisons assez décisives pour tranquilliser notre imagination et nous amener à admettre la difficulté, quelle qu'elle soit d'ailleurs, par la supposition que je demande la permission de faire, que l'Eglise de Rome et le catholicisme sont une seule et même chose.

Je remarque donc que cette lutte, dans laquelle on oppose à la vérité des prétentions, au premier abord, de nature à tromper les hommes et à ternir l'évidence des choses qui sont seules divines et croyables, n'est qu'un exemple de plus du grand phénomène que le monde a toujours offert à nos yeux. Ainsi, pour prendre les choses par le commencement, l'ennemi de

l'homme ne triompha d'Adam dans le Paradis qu'en prétendant qu'il était prophète, et en s'élevant en quelque sorte contre son Créateur. « Vous ne mourrez pas de mort, » lui dit-il, « vous serez comme des dieux, connaissant le bien et le mal. » Plus tard, quand Moïse opéra ses miracles devant Pharaon, il fut permis à Jannes et à Mambres de l'imiter, afin de donner au roi un prétexte, en quelque sorte, de rejeter le message divin, si toutefois il était assez pervers pour s'en prévaloir. Quand le même prophète eut mis le peuple élu sur la route de la terre promise, leurs ennemis essayèrent de susciter un prophète rival dans la personne de Balaam, qui pourtant était dirigé, comme cela s'était déjà vu, par leur tout-puissant protecteur. Quand un prophète dénonça le schisme de Jéroboam, il s'éleva un vieux trompeur qui le séduisit en disant : « Moi aussi je suis prophète comme toi. » Il n'y avait pas longtemps que le Temple était bâti, lorsqu'un autel rival fut dressé sur le mont Garizim, dans le but d'embarrasser celui qui cherchait la vérité. « Nos pères adoraient Dieu sur cette montagne, dit la Samaritaine à Notre-Seigneur, et vous dites qu'à Jérusalem est le lieu où l'on doit l'adorer ? » Il nous avertit alors au sujet des faux christes et des antichrists, qui devaient égarer le grand nombre, en l'imitant et en s'arrogeant ses droits. Et, en effet, Simon le Magicien résista à ses apôtres, et les combattit en quelque sorte ; et ils eurent encore d'autres adversaires qui les attaquèrent. Ils prophétisèrent eux-mêmes ce danger comme devant se reproduire jusqu'à la fin des temps ; de telle sorte que

si l'on supprimait un phénomène aussi imposant que celui présenté par l'Église grecque, il serait difficile de dire comment l'état du monde correspondrait à ce que les apôtres ont annoncé, et on ne serait pas surpris de voir la conséquence de ce fait devenir plus pressante et exercer une influence plus manifeste que celle qu'elle a eue jusqu'à ce jour. « Après mon départ, dit saint Paul, des loups voraces se glisseront parmi vous et n'épargneront pas le troupeau. Et, de votre sein même, il sortira des hommes qui diront des choses perverses pour attirer des disciples après eux. » Et, par ses dernières paroles, il nous avertit que « dans les derniers jours, il viendra des temps dangereux, parce que les hommes, ayant à la vérité une apparence de piété, » c'est-à-dire d'orthodoxie, « seront amoureux d'eux-mêmes; mais ils en ruineront la vérité et l'esprit. » « Les hommes méchants et les séducteurs deviendront toujours pires, errant et entraînant les autres dans l'erreur. » Et « il viendra un temps où ils ne pourront plus souffrir la saine doctrine; mais, ayant une extrême démangeaison d'entendre ce qui les flatte, ils se donneront des maîtres selon leurs désirs. » Il n'est pas nécessaire que je vous rappelle que saint Jean et saint Jude portent le même témoignage, qui ne tarda pas à être justifié par l'événement.

Si vous me demandez quel est l'accomplissement le plus remarquable de leurs prédictions, je vous signalerai l'islamisme, qui est une invention de l'ennemi beaucoup plus habile et subtile qu'on ne saurait croire. En premier lieu, cette religion atteint la démonstration

du christianisme dans le point même où cette démonstration est plus originale et plus frappante ; je veux dire qu'elle offre le spectacle de la propagation d'une religion dans le monde, ce qui, je crois, était une idée tout à fait nouvelle quand le christianisme parut. En réalité, elle ne servit qu'à rehausser la sublimité du christianisme par le contraste ; car, tandis que l'Eglise catholique, au bout de dix-huit siècles, fait encore des prosélytes, ainsi que l'avoue son ennemi lui-même, le mahométisme s'est vite lassé de son entreprise, de sa mission, et, depuis que la nouveauté et l'enthousiasme de la conversion se sont calmés, il est devenu une espèce de religion nationale, locale et conservatrice, analogue au polythéisme des Grecs et des Latins qui l'avait précédé, et au protestantisme postérieur à l'un et à l'autre. De plus, il a joué, comme par moquerie à l'égard du christianisme, le même rôle que celui-ci à l'égard du judaïsme ; c'est-à-dire qu'il s'est donné pour un progrès sur l'Évangile, comme l'Évangile avait été un perfectionnement sur l'ancienne loi. Il a montré aux chrétiens des prophéties à l'appui de ses prétentions, tout à fait comme les chrétiens en citaient contre les Juifs, prétendant les interpréter mieux que les chrétiens eux-mêmes. Le mahométisme a emporté une partie considérable de l'héritage chrétien ; et il occupe encore aujourd'hui les pays dont il s'empara ; il nous brave, il nous défie, et il ne se mêle pas aux discussions qui donnent une conviction si claire aux protestants sur l'origine divine du christianisme, par cette seule raison, que l'Angleterre est au nord et

l'islamisme au sud. J'ajouterai que je ne puis m'empêcher de regarder le judaïsme comme une difficulté du même genre ; non que je suppose qu'on soit tenté de le préférer, pas plus qu'on ne préférerait le mahométisme au christianisme ; car c'est là une question tout à fait à part. Je ne pense pas non plus qu'aucun d'entre vous, mes Frères, aimât mieux se faire grec que catholique ; mais je veux dire que le fait du judaïsme altère la simplicité de l'argument catholique, autant que le fait de l'église grecque, par la présence d'une contre-autorité ; car, comparé au judaïsme, le christianisme est une nouveauté. Or, l'on pourrait dire : Ne vous arrêtez pas à moitié chemin ; où embrassez quelque croyance plus nouvelle, comme celles qu'ont introduites successivement Montan, Manès et ensuite Mahomet et d'autres depuis cette époque, ou bien remontez jusqu'à la mère de toutes les religions, à la loi de Moïse, qui, comme vous en convenez vous-même, fut jadis un prophète de Dieu. D'un autre côté, si, considérant le judaïsme comme la religion permanente émanée de Dieu, nous embrassions la loi ancienne, nous ne serions pas débarrassés pour cela de la difficulté que nous examinons ; car les droits propres au christianisme resteraient intacts ; vous auriez toujours, alors comme à présent, deux prophètes rivaux, l'un véritable et l'autre qui ne le serait pas, malgré votre nouvelle manière d'envisager la vérité et l'erreur.

Regardant le monde tel qu'il est, prenant les faits tels qu'ils sont, vous ne pouvez vous débarrasser des

difficultés que présentent les preuves de la religion, difficultés provenant de ce qu'il existe, du côté de l'erreur, des prétentions opposées, hardies, plausibles, imposantes, telles, par exemple, que celle de l'église grecque contre le catholicisme, car il faut ou les accepter et s'en accommoder, ou se décider à ne rien croire du tout, renoncer à toute prétention à la foi.

Mais il n'est pas nécessaire de recourir au judaïsme et au mahométisme pour trouver des parallèles à l'église grecque. Consultez l'histoire de l'Eglise chrétienne elle-même, et vous trouverez dans les temps anciens, des précédents plus analogues et plus frappants que tous ceux qu'on peut aller chercher au dehors. Il faut observer que, dans le passage cité plus haut, l'Apôtre parle de sectes et de croyances qu'il condamne explicitement, non pas seulement comme des inventions collatérales et indépendantes, mais comme étant nées dans le sein du catholicisme dont elles se séparèrent ensuite : « D'entre vous-mêmes, dit-il, il s'élèvera des hommes. » Et saint Jean dit : « Ils sortaient d'entre nous ; mais ils n'étaient pas des nôtres ; car s'ils avaient été des nôtres, ils auraient sans doute continué d'être avec nous. » — Si cette parole ne fut pas accomplie du temps même des apôtres, dans les vastes proportions qu'elle prit plus tard, c'est uniquement parce que les grandes conversions nationales et les schismes sérieux ne sont pas l'ouvrage d'un jour ; mais il y eut des schismes, dès les premiers siècles de l'Eglise, autant du moins qu'il pouvait y en avoir ; et les siècles suivants nous en offrent de beaucoup plus graves encore.

Dans le premier siècle, l'Eglise n'était qu'une communion composée d'un certain nombre d'hommes portant le nom de chrétiens ; les uns plus instruits, et les autres affectant une plus grande austérité que ne prescrivait l'Eglise elle-même, jusqu'à ce qu'enfin son caractère d'universalité se développa et devint une réalité dans le nom de catholique, qui n'était pas précisément une appellation particulière à cette Eglise et n'appartenant qu'à elle. C'est pour cela qu'on trouve dans les Pères l'avis remarquable que si quelqu'un va dans une ville étrangère, il ne doit pas demander après l'église tout court, mais après l'église catholique ; car il y a tant d'églises appartenant à des dénominations différentes, qu'on serait exposé à des méprises. « Si
« vous séjournerez jamais dans quelque ville étrangère,
« dit saint Cyrille, ne demandez pas simplement où
« est la maison du Seigneur, car les sectes aussi pré-
« tendent appeler leurs conventicules des maisons du
« Seigneur ; ne demandez pas simplement non plus
« où est l'église, mais demandez où est l'église catho-
« lique. » Saint Cyrille écrivait en Palestine ; mais saint Augustin qui était en Afrique, et saint Pacien qui était en Espagne, disent la même chose. L'église grecque actuelle est tout au plus une forme de religion locale ; elle n'a pas la prétention de devenir universelle ; mais quelques-uns des corps hérétiques des premiers siècles de l'Eglise auraient presque pu contester la catholicité au siège de saint Pierre. La sévère discipline des Novatiens s'étendait de Rome en Scythie, en Asie-Mineure, à Alexandrie, en Afrique et en Espa-

gne ; et, avant eux, les familles gnostiques avaient couvert le monde entier, de l'Italie à la Perse et à l'Égypte vers l'orient, à l'Afrique vers le midi, à l'Espagne vers l'ouest, et à la Gaule vers le nord.

Mais vous me direz qu'en ce temps-là il n'y avait ni hérésies, ni schismes nationaux, seuls phénomènes comparables à l'église grecque, en supposant qu'elle soit schismatique ; je vous répondrai : lisez l'histoire des Goths. Les tribus éparses qui composaient ce grand peuple furent converties au Christianisme par des prédicateurs ariens, et, avant de s'être rendus maîtres de l'empire romain, les Mérogoths, les Visigoths, les Ostrogoths, les Alains, les Vandales, les Bourguignons avaient tous appris à nier la divinité de Jésus-Christ. Tout à coup la France, l'Espagne, le Portugal, l'Afrique et l'Italie se trouvèrent couverts d'établissements et de populations hérétiques. Cet état de choses dura quatre-vingts ans en France, cent ans en Italie et en Afrique, cent quatre-vingts ans en Espagne, c'est-à-dire, en tout, environ deux cents ans. Il faut ajouter que ces hordes de Goths, qui s'emparèrent de l'Empire, n'avaient d'autres vices de la barbarie que la cruauté. Ils étaient chastes, tempérants, justes, pieux, et quelques-uns de leurs princes étaient des hommes de talent, amis et protecteurs des lettres.

Si vous aviez vécu dans ce temps-là, mes Frères, vous auriez peut-être regardé ces Ariens avec l'admiration que vous inspirent aujourd'hui les Grecs ; non pas par amour de l'hérésie, mais votre imagination

étant frappée du nombre, de la puissance, de la noblesse de cette nation, vous auriez tâché de prouver que sa foi est orthodoxe, ou du moins vous auriez soutenu qu'il n'est pas tout à fait certain qu'elle ne le fût pas, quoique ses membres rejetassent le symbole de Nicée contre lequel on avait semé des préjugés dans leur esprit, et que, par suite d'une connaissance imparfaite de l'histoire, ils anathématisassent Athanase. Vous eussiez employé les paroles de Bramhall, que j'ai citées plus haut, et qui ont trait à des familles d'hérétiques postérieurs. « En quoi sont-ce des églises hérétiques ?
 « Les unes sont *appelées* ariennes, mais c'est à tort,
 « car elles n'ont d'arien que le nom; d'autres ont
 « été *soupponnées* de macédonianisme, et pourtant
 « elles sont *assez orthodoxes*. Ce n'est pas la première
 « fois que de grandes querelles naissent de simples
 « malentendus. » La masse et non la symétrie, l'étendue et non l'ordre, l'éclat et non le principe, je le dis, mes chers Frères, avec regret, sont vos pierres de touche pour arriver à connaître la vérité. Un siècle avant les Goths, vous vous fussiez appesanti sur l'importance des Donatistes. « Quatre cents sièges
 « épiscopaux ! vous seriez-vous écriés ; quatre cents !
 « c'est le cinquième des évêchés de la chrétienté ! Leur
 « église ne serait pas orthodoxe ! C'est impossible !
 « En les excommuniant, nous courrions risque de nous
 « excommunier ! »

Cependant on peut le dire, je n'ai encore rien produit qui réponde à l'objection tirée de la vénérable antiquité de l'église grecque qui est contemporaine des apôtres,

qui a, depuis près de mille ans, la position théologique qu'elle occupe aujourd'hui, et qui, depuis sa séparation du Saint-Siège, a su se propager, comme on le prétend, dans un vaste pays païen par elle converti à la foi. Telle est l'objection qu'on élève. Quant aux faits sur lesquels on la base, je les accepte comme certains, ainsi que je l'ai déjà fait, en vue de faciliter la discussion. Car, quels qu'ils soient, ils ne rendent pas l'objection meilleure. En effet, que ces faits soient ou ne soient pas tels qu'on nous les présente, vous les retrouverez tous, accompagnés d'autres encore, dans la remarquable histoire des Nestoriens. C'est à Antioche, dans cette ville le berceau du nom chrétien, qu'il faut chercher la doctrine sur laquelle ces sectaires se sont séparés de l'Église de Rome, et la même doctrine fut adoptée et maintenue par des églises qui comptaient parmi les plus anciennes de la chrétienté. Chassés par la puissance romaine, au-delà des bornes de l'Empire, les Nestoriens se mirent, dès le cinquième siècle, sous la protection de la Perse, et ils posèrent les fondements d'une communion schismatique, qui devint la plus étonnante que le monde ait jamais vue. Elle se propagea parmi les chrétiens et les païens, de Chypre jusqu'en Chine; ce fut le christianisme des Bactriens, des Huns, des Mèdes, des Indiens, des habitants des côtes du Malabar et de l'île de Ceylan, au sud, et des Tartares, au nord. Cette domination ecclésiastique dura huit siècles et plus; elle atteignit les profondeurs du moyen âge, et au-delà du pontificat d'Innocent III. Ces sectaires ne comptaient pas moins

de vingt-cinq archevêchés ; on ne découvre peut-être pas au juste leur nombre, mais on pense que, avec la secte opposée des monophysites de Syrie et d'Égypte, ils surpassaient, à une certaine époque, le nombre des membres de l'Église catholique tout entière, dans ses divisions en Église latine et en Église grecque. Et il importe d'observer une circonstance qui vient fort à propos, c'est qu'ils s'étendaient sur une partie du monde dont, durant tout ce temps, autant que je le sais, l'Église catholique s'occupait fort peu. Ils étaient maîtres absolus de l'Asie, depuis la Mésopotamie jusqu'à la Chine ; ils en étaient beaucoup plus en possession que l'Église grecque elle-même ne l'est aujourd'hui de la Russie et de la Grèce.

— Quand on a sous les yeux un pareil exemple de la durée d'un schisme à travers tant de siècles de l'histoire du christianisme, je ne comprends pas qu'on ose alléguer l'existence actuelle de l'Église grecque, comme un argument de quelque valeur contre la catholicité que nous revendiquons pour l'Église de Rome. Le nestorianisme sortit de la ville d'Antioche, qui fut le premier siège apostolique. Le photianisme, comme on l'a appelé, sortit de Constantinople, capitale moins ancienne qu'Antioche. Le nestorianisme avait, comme le photianisme, sa succession apostolique et une hiérarchie établie. Si son siège principal était nouveau et étranger, parce qu'il se trouvait dans la Chaldée et non à Antioche, le siège principal du photianisme était, lui aussi, étranger, puisqu'il était en Russie. Si, de la Russie, il a envoyé des missionnaires au loin et s'il a opéré des conversions, le nestorianisme en fit autant

et plus encore, en envoyant ses missionnaires de la Chaldée. Vous m'objecterez peut-être que le nestorianisme était une hérésie ; c'est précisément en cela que réside la force de mon argument ; car ce fait prouve que des communions étendues, bien organisées, florissantes, imposantes, qui se présentent à l'imagination comme des portions nécessaires de l'héritage de Jésus-Christ, peuvent être néanmoins entachées de quelque hérésie qui, aux yeux de la raison, infirme leurs prétentions. Si le nestorianisme, malgré ses proportions, était en dehors de l'Église, pouvez-vous soutenir que l'église grecque en fait partie, parce qu'elle a (admettons-le pour un instant) une partie de l'activité et du succès qui distinguaient autrefois, d'une manière si éclatante, les missionnaires nestoriens ? Ainsi n'espérez pas nous vaincre par vos détails sur le nombre, sur l'antiquité, sur la continuité des églises grecques ; laissez de côté la description de leurs rites, de leurs processions, de leurs habillements ; épargnez-vous la peine de nous raconter la splendeur de leurs temples, l'aspect vénérable de leurs évêques : le nestorianisme avait tout cela ; mais la question est plus profonde.

La question, autant que nous pouvons l'apprécier, et selon toute apparence, a sa source dans la constitution même de l'esprit humain ; car, en prenant les hommes tels qu'ils sont, les corruptions de l'Évangile sont un phénomène aussi ordinaire et aussi nécessaire parmi eux que peut l'être son rejet. Pourquoi ne nous opposez-vous pas les vastes populations oubliées du paganisme, ou la puissance politique de l'empire colonial de l'An-

gleterre, pour nous prouver que nous ne sommes pas l'Église catholique ? Est-ce qu'une croyance fausse est quelque chose de plus extraordinaire que l'incrédulité ? Est-ce que les mêmes principes intellectuels et moraux qui décident les hommes à ne rien croire du tout, ne les engagent pas également à n'accepter que la moitié de la vérité révélée ? Ces deux effets sont de simples manifestations du jugement privé, dans le mauvais sens de ce mot, c'est-à-dire de l'usage de notre raison contre l'autorité de Dieu. S'il nous a fait un devoir de nous soumettre à l'autorité du Saint-Siège (et j'atteste qu'il y en a de bonnes preuves) ; si l'esprit humain tend sans cesse à se révolter contre l'autorité, quelque légitime qu'elle soit, uniquement parce qu'elle est l'autorité, ceci doit avoir pour conséquence nécessaire l'état de choses que nous avons sous les yeux. On doit voir non-seulement des individus rejetant la suprématie romaine (les individus ayant moins d'importance, ont moins de tentations et moins d'opportunités de se révolter que les agglomérations d'hommes), mais les puissants et les grands, les riches et les heureux, les rois et les États, les villes et les races, attaquer leurs amis et leurs proches, transformer leurs demeures en forteresses, refuser de dépendre plus longtemps d'une métropole éloignée ou de laisser régler leurs affaires intérieures par un tribunal étranger. Or, puisque Dieu a établi au sein de la chrétienté un siège suprême, auquel tous les hommes devraient se soumettre et se rallier, l'église grecque est un phénomène aussi nécessaire de nos

jours que l'était le nestorianisme au moyen âge ; ces faits sont corrélatifs ; la nature humaine étant constituée telle qu'elle est, il faudrait un miracle pour qu'il en fût autrement. Cet état de choses n'est que la réalisation des paroles de l'Apôtre : « La loi est venue pour que le péché abondât, et il faut qu'il y ait des hérésies, afin que ceux qui sont éprouvés soient manifestés parmi vous. » Tout commandement est à la fois l'occasion d'une transgression et l'épreuve de l'obéissance. Tout dépend du fait de la suprématie de Rome ; or j'accepte ce fait, et j'admets le fait contraire, c'est-à-dire les communions arienne, nestorienne et grecque ; fort dans le premier de ces faits, je ne trouve pas de difficulté dans le second. Ni l'insubordination des Ariens, ni celle des Nestoriens, ni celle des Grecs, n'est une objection valable contre le fait de la suprématie, à moins qu'on ne suppose que la prévision divine de ce résultat nécessaire ait décidé la sagesse infinie à ne pas le permettre.

Mais c'est ici la place d'une autre observation. On ne peut attendre, de nombreuses populations chrétiennes abandonnées à elles-mêmes, qu'une foi matérielle au lieu d'une foi formelle. Par foi matérielle, j'entends cette espèce de croyance habituelle que les hommes possèdent pour avoir entendu exposer les principes de la foi, de telle ou telle manière, dans leur enfance, de sorte qu'ils leur sont devenus tout à fait familiers, et ne leur ont jamais présenté la moindre difficulté intérieure ni extérieure. C'est une foi de cette sorte que bien des protestants ont pour la Bible, qu'ils acceptent,

sans aucun doute, jusqu'à ce que des objections s'élèvent dans leur esprit. Telle devient la foi des nations, par la suite des temps; lorsque le clergé tombe dans la négligence de ses devoirs, la foi devient simplement matérielle et héréditaire; on reçoit la vérité, mais non sur l'autorité de Dieu. C'est-à-dire que la foi n'est plus formelle, mais simplement matérielle; elle n'a plus réellement en elle ni le caractère ni la récompense de ce principe implanté par la grâce et soutenu par elle, en vertu duquel l'homme croit, non-seulement parce qu'il a été instruit dans la foi dès son enfance, mais parce que Dieu a parlé; il croit, non pas parce qu'il n'a nulle tentation de douter, mais parce que c'est un devoir d'obéir. Ainsi, il peut arriver souvent, individuellement, que même l'esprit inquiet d'un protestant, qui a toujours la volonté de Dieu présente à sa pensée, qui en fait le guide de ses actions, qui désire être instruit et qui demande à croire, ait plus de grâce en lui, et soit plus agréable aux yeux de Dieu que celui dont la croyance est passive, et dont la foi n'est pas un assentiment de l'âme à un oracle divin. De même celui qui lutte sans cesse avec des tentations contre la pureté, a, en quelque sorte, un mérite que n'ont pas ceux que leur tempérament naturel garantit contre ces épreuves. L'imperfection de cet état passif de l'esprit se révèle, lorsque l'autorité compétente définit une nouvelle doctrine. La tendance immédiate qui se manifeste dans une population, est de repousser cette définition par la seule raison qu'elle est nouvelle, et que les hommes n'admettent pour vrai que ce qu'ils connaissent depuis

longtemps. En revanche, l'acceptation prompte et facile de cette nouveauté apparente, un acquiescement sincère à ce qu'elle propose à la foi, sont les signes qui distinguent un esprit qui a vécu non-seulement dans de certaines doctrines, mais qui les a acceptées parce qu'elles ont été révélées ; qui a vécu non-seulement dans un symbole, mais en Celui de qui nous le tenons, ou, en d'autres termes, qui a vécu de la foi réelle.

De même, donc, que les païens sont mis à l'épreuve par la prédication primitive du Verbe, ainsi les chrétiens sont éprouvés par la répétition de ses déclarations ; la même habitude d'esprit qui rend incrédule tel homme qui n'était d'abord qu'un païen, rend hérétique tel autre homme qui n'était auparavant qu'un chrétien héréditaire ou national.

Il est facile de se représenter les circonstances par suite desquelles une nation et son clergé, — qui devrait la préserver de ce malheur, — peuvent tomber graduellement dans ces habitudes d'esprit lourdes et paresseuses, qui réduisent la foi à n'être plus qu'une foi matérielle, une obéissance mécanique, et la religion à devenir une superstition, au lieu d'être une obéissance fondée sur la raison. Puis, il n'est pas douteux qu'ils deviendront schismatiques ou hérétiques, si une épreuve survient, comme il est certain que les villes incrédules qui n'ont point de cœur pour la vérité resteront dans leur incrédulité, la première fois que la vérité leur sera prêchée. Ce que les voyageurs racontent des prêtres grecs et de leurs troupeaux nous donne grandement lieu de craindre que les Russes et les Hellènes

ne soient dans un état qu'on peut regarder comme la disposition propre à l'hérésie et au schisme ; je veux dire que ces peuples s'en rapportent plus aux choses qu'aux personnes, et tournent dans le cercle de leurs devoirs, toujours de la même façon, parce qu'ils y sont accoutumés et nécessairement attachés. Leur conduite ne prouve pas qu'ils aient une foi intelligente dans l'oracle divin qui a ordonné ces choses, et conséquemment ils s'irriteraient et se révolteraient, comme ils l'ont fait, si on leur parlait de l'existence de cet oracle qu'implique nécessairement la promulgation d'une nouvelle définition de la foi.

Je parle ici de la masse de la population ; or, à première vue, une question très-sérieuse est celle de savoir si l'on peut dire que ce peuple est doué de la foi divine plus que notre population protestante, et cependant je n'oserais pas plus assigner des limites ou faire des exceptions à cette remarque, que je ne voudrais en établir parmi nous-mêmes. Qu'il y ait autant de signes qu'on en peut trouver de l'existence de la foi : plus il y en aura, plus nous rendrons grâces à Dieu ! C'est sous ce point de vue que nous trouvons des consolations, même dans la contemplation d'une nation livrée, soit à l'hérésie, soit au schisme. Un tel pays est loin d'être dans le misérable état d'une population païenne ; il conserve encore quelques parcelles de foi ; il a encore des moyens surnaturels de grâce, et les résultats de cette situation sont de telle nature, que nous ne les connaissons que lorsque nous aurons tous quitté cette scène terrestre, et que le monde sera

appelé, au dernier jour, à rendre ses comptes au Créateur. Je crois donc que l'existence de nombreux corps anticatholiques, professant le christianisme, est, par la nature des choses, aussi inévitable que les races ou les États incrédules, à moins de quelque dispensation extraordinaire de la grâce divine. Je pense aussi qu'il y aura toujours dans le monde de faux prophètes et des antechrists à côté de l'Église catholique ; mais ce qui me console, c'est la réflexion que le schisme et l'hérésie, nés du caprice d'un monarque ou d'une génération, ne parviennent jamais à effacer entièrement l'œuvre à laquelle les évangelistes ont, dans les siècles reculés, sacrifié leur vie, et pour laquelle des martyrs ont répandu leur sang. Ainsi cette bénédiction est restée sur l'Angleterre, en tant du moins que le sacrement du baptême est administré d'une manière valide à une partie de la population. En Grèce, où l'on donne une plus grande attention à l'exactitude du rit, la population entière peut être considérée comme régénérée ; la moitié des enfants qui viennent au monde, passent d'une église schismatique dans le ciel, et chez une portion des autres, le baptême est, en quelque sorte, la base d'une vie surnaturelle qui reçoit le don de la persévérance à l'heure de la mort. Il y a peut-être bien des âmes qui, étant d'une ignorance invincible sur des points de religion où leur église est dans l'erreur, reçoivent la lumière divine et sereine de la foi touchant une foule d'autres points sur lesquels elle ne se trompe pas. D'ailleurs, puisqu'il y a une véritable prêtrise et un véritable sacrifice, les bienfaits de la messe peu-

vent, pour ceux qui n'ont jamais eu les moyens de connaître rien de mieux, être les mêmes que dans l'Église catholique. Des âmes humbles, qui se présentent avec foi et amour à l'office divin, quels que soient leurs désavantages, par suite de la discipline défectueuse de leur communion, peuvent obtenir, aussi bien que nous, la rémission des péchés que le sacrifice effectuée directement, et la grâce de cette charité surnaturelle qui efface les fautes les plus graves. De plus, quand on élève le très-saint Sacrement, elles adorent comme nous le véritable agneau immaculé de Dieu, et quand elles communient, c'est le véritable pain de vie, et rien moins que cela, qu'elles reçoivent pour leur salut éternel.

De même, en ce qui concerne ce pays, aussi bien que la Grèce et la Russie, on peut entretenir l'espérance raisonnable qu'un nombre considérable d'âmes sont dans un état de profonde et invincible ignorance, de sorte que celles d'entre elles qui vivent d'une vie réellement religieuse et consciencieuse, peuvent être regardées avec intérêt et même avec joie, joie toutefois mêlée de tristesse, à cause du regret qu'un catholique doit éprouver de les voir pleines de préjugés injustes contre ce qu'il sait être la vérité. C'est peut-être dans ce pays, parmi les plus âpres censeurs de l'Église, qu'on trouvera des âmes influencées par la grâce divine; plusieurs d'entre elles marchent peut-être maintenant vers le ciel, quelle que soit leur destinée ultérieure. C'est peut-être parmi les agresseurs les plus violents du sacrifice de la messe ou de la trans-

substantiation, parmi les plus cruels ennemis des gloires de Marie, que se trouvent ceux pour qui Marie dit à son Fils ce qu'il disait lui-même à son Père sur la croix : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Oui, tant que ces personnes pensent comme elles pensent aujourd'hui, elles sont tenues d'agir en conséquence, et elles ne peuvent se joindre à nous qu'autant que leur conscience le leur permet. « Les « personnes élevées dans l'hérésie, dit un théologien « catholique, qui ont entendu dire dès leur enfance « que nous sommes des ennemis de la parole de Dieu, « des idolâtres, des imposteurs, et qu'il faut nous « éviter comme la peste, ne peuvent, tant qu'elles « entretiennent cette opinion, nous entendre en sû- « reté de conscience, et elles s'endureissent d'autant « plus dans leur invincible ignorance, qu'elles sont « plus sûres d'être dans la bonne voie ¹. »

Pour les tirer de cet état, dont elles ne sont pas responsables, et pour les convaincre d'ignorance, il ne suffit pas de mettre à leur portée les moyens d'en sortir. Dites, par exemple, qu'elles n'ont pas de répugnance à fréquenter nos chapelles, à converser avec des catholiques ou à lire leurs livres; dites qu'elles vivent dans le voisinage de celui-ci ou dans la compagnie de celui-là, et qu'elles ne profitent pas de ces occasions; cependant elles ne sont responsables de leur ignorance que du moment où elles la sentent, où elles ont des doutes sur cette matière,

¹ Busenbaum, vol. I, p. 54.

et où elles commencent à sentir que l'examen de la vérité devient pour elles un devoir.

Ainsi, il peut arriver que des protestants vivent au milieu de la lumière catholique et restent pourtant plongés dans les préjugés les plus grossiers et les plus stupides; et il se peut que, malgré cela, nous les regardions avec une certaine espérance, mêlée d'anxiété, sur le point de savoir s'ils se sont jamais posé la question, quelque étrange qu'elle puisse paraître, de savoir si nous avons raison et s'ils ont tort. Je dirai plus : ils peuvent se trouver placés dans de telles conditions qu'il soit facile de prévoir avec sûreté qu'au bout d'un certain temps leur ignorance sera dissipée ; le doute naîtra dans leur âme, et le désir de connaître la vérité deviendra pour eux un besoin impérieux. Nous pouvons encore affirmer, aussi positivement que nous le permet la faiblesse de notre jugement, que lorsque cet instant sera venu, plusieurs d'entre eux refuseront de s'instruire et étoufferont leurs doutes ; cependant s'il arrivait que la mort les enlevât avant que ce moment fût venu (je ne fais ici qu'une hypothèse), nous pourrions avoir aussi bon espoir de leur salut, que si nous n'avions aucun sujet d'en douter ; car rien ne nous prouve qu'ils n'ont pas été retranchés à dessein, afin que leur ignorance fût leur excuse.

Quant à l'avenir de la population sans nombre d'un pays comme le nôtre, qui, selon les apparences, n'a aucune vision surnaturelle du monde à venir, et qui meurt sans crainte, parce qu'elle meurt sans pensée, hélas ! ce n'est pas ici le lieu d'en parler. Mais les ob-

servations que je viens de faire remplissent de consolations, quand on considère attentivement ce qu'on est convenu d'appeler le monde religieux dans toutes ses variétés, que ce soit le parti des anglicans purs ou le parti évangélique, l'église nationale ou le méthodisme, ou enfin les autres nuances de dissidents, en tant qu'il semble y avoir, chez les uns et les autres, sincérité réelle et préjugé invincible. On ne peut s'empêcher d'espérer que la parole écrite de Dieu, dont ces sectes, dans leur désir du moins, se montrent si jalouses, quoique cette parole leur soit présentée sous une forme mutilée et dans une traduction non sanctionnée par la sainte Église, on ne peut s'empêcher d'espérer, dis-je, que cette parole sera une bénédiction incalculable pour leurs âmes, et deviendra, par la grâce de Dieu, l'instrument divin qui amènera à la contrition et conduira à une mort heureuse un certain nombre de personnes qui n'ont plus reçu aucun sacrement depuis qu'elles ont été baptisées dans leur enfance. On ne peut s'empêcher d'espérer que le livre de prières anglican, avec son psautier et ses prières catholiques, bien que la traduction les ait fait passer par des intelligences hérétiques, a retenu assez de son ancienne vertu, pour coopérer, avec la grâce divine, à l'instruction et au salut d'une partie nombreuse de notre population. C'est par ces voies et par d'autres encore que se trouve aplanie la difficulté que présente, en Angleterre et surtout en Grèce, la vue de si nombreuses populations appelées chrétiennes, qui ne sont pas catholiques ou orthodoxes dans leur croyance.

Il y a néanmoins une classe de personnes qui inspire

aux catholiques une inquiétude particulière, je dirai même autant d'inquiétude que le pécheur déclaré qui n'appartient à aucune communion, catholique ou schismatique, et dont il ne peut être question ici. Il y a, dis-je, une classe de personnes qui doit inspirer à tout catholique le plus vif intérêt, et les craintes les plus sérieuses; je veux parler de celles à qui il a été accordé quelques rayons de lumière, à l'aide desquels il leur a été permis de voir leur hérésie ou leur schisme, et qui néanmoins semblent fermer les yeux. Ce que je dis s'adresse encore à celles qui ont acquis la conviction du néant de leur communion et de la divinité de l'Église catholique, et qui pourtant hésitent à agir conformément à cette conviction.

Quant à vous, mes chers Frères, vous êtes dans un autre état que la plupart des hommes qui vous environnent¹. La grâce de Dieu vous appelle à un grand bienfait que vous ne pouvez refuser sans être perdus. Vous n'êtes pas dans les conditions des autres; ils suivent leur chemin; ils passent sur ce vaste globe sans voir rien de merveilleux ni de beau dans le soleil, dans la lune, dans les étoiles du ciel spirituel, ou bien ils ont le sens intellectuel de leur beauté, sans éprouver pour ces objets aucun sentiment de devoir ou d'amour; ou encore, s'ils désirent les aimer, ils ne croient pas devoir le faire, de peur d'être ensuite dégoûtés de la

¹ Cette apostrophe s'adresse spécialement aux membres de l'Église anglicane, dont l'orateur a été si longtemps la guide. Le Père Newman va exposer la situation dans laquelle il s'est trouvé vis-à-vis de ses meilleurs amis au moment de sa conversion et après. (N. du T.)

fange et de la pourriture qui sont à présent leur partage. Ils n'ont pas encore eü la pensée d'étudier, de chercher, de demander, par leurs prières, une direction ultérieure que le gracieux esprit de Dieu inspirerait à leurs cœurs ; aussi ils seront jugés selon ce qui leur est donné et non d'après ce qu'ils n'ont pas reçu. Mais vous, mes Frères, vous avez entrevu, comme une aurore, la vérité du catholicisme ; vous avez douté de la sécurité de votre position actuelle, du pardon de vos péchés et de la perfection de votre foi. Vous avez été amenés, par le système que vous avez embrassé, à douter de ce système. Si la loi mosaïque, venue du ciel, était un enseignement pour conduire les âmes vers Jésus-Christ, on peut dire, à plus forte raison, qu'une croyance hérétique, quand elle est bien entendue, nous prévient contre elle-même, nous écarte, nous effraie et nous ouvre, de ses propres mains, les portes de la prison où elle nous retenait, en nous invitant à chercher une autre atmosphère et un séjour plus agréable. C'est ce qui vous est arrivé. Vous êtes partis avec simplicité et avec confiance ; vous vouliez servir votre communion, et vos services mêmes vous ont amenés à en servir une autre. Vous commençâtes par réciter ses prières et par agir d'après ses lois ; or, ses prières et ses lois ont porté témoignage contre elle, et vous l'ont fait aimer, non pas davantage, mais moins qu'auparavant, en inclinant votre cœur vers une autre religion que vous n'aviez pas aimée. Plus vous regardiez votre communion, plus votre antipathie pour elle grandissait ; plus vous vous efforciez d'être

de bons anglicans, plus vous vous sentiez entraînés de cœur et d'esprit vers l'Église catholique. C'était le sort de la fausse prophétesse de ne pouvoir garder les petits qui se dévouaient à elle ; et plus ils lui livraient leur jugement privé, plus ils étaient assurés d'être rejetés par elle, malgré eux, dans le courant d'attraction qui les poussait vers la véritable mère des âmes. Les années ont succédé aux années, les mois aux mois, et vous avez toujours renouvelé vos vœux d'obéissance à votre église ; vous avez protesté contre ceux qui l'ont abandonnée, et vous avez cru découvrir en eux ce que vous n'aimiez pas ; vous leur avez prédit des malheurs, en annonçant que le bonheur vous était réservé. Vos plans semblaient réussir ; votre influence paraissait s'étendre ; on eût dit que de grands événements allaient s'accomplir, et pourtant, chose étrange ! au bout de ce temps, vous vous êtes trouvés considérablement avancés dans le chemin que vous redoutiez, et vous n'avez jamais été si près qu'à présent de la terre promise !

Oh ! regardez bien à vos pieds, de peur de glisser ! Prenez garde que le monde ne vous retienne ! Gardez-vous de perdre la grâce de Dieu en quoi que ce soit ! Gardez-vous de rester en arrière quand la grâce va en avant ! Marchez avec elle ; travaillez avec elle, et je sais que vous arriverez à bon port. Vous n'êtes pas les premiers qui ayez suivi cette voie ; encore quelque temps, et, s'il plaît à Dieu, ce qui vous semble amer deviendra doux, et ce qui vous paraît doux deviendra amer ; vous aurez passé l'agonie et vous entrerez sains et saufs dans la patrie des âmes, dans la vallée de

paix. Encore un peu de temps, et vous regarderez, du lieu de votre repos, ceux qui seront restés errants au-dessous de vous; vous vous étonnerez qu'ils n'aperçoivent pas le chemin que vous distinguerez si bien, et vous serez impatients de les voir arriver. Tandis qu'aujourd'hui vous avez l'esprit si troublé qu'il vous semble que vous ne croyez plus, alors vous serez si pleins de foi, que vous verrez presque des mystères invisibles, et que vous toucherez le seuil de l'éternité. Vous serez si pleins de foi que vous souhaiterez à tous ceux qui vous entourent de la partager, comme pour vous soulager. Vous serez tout à coup enflammés d'un zèle ardent pour le salut de ces chers amis que vous aurez devancés, et vous ne songerez plus à leur froideur, à leur raideur, à leur éloignement, à leur gravité contrainte; vous ne serez occupés que de l'amour que vous portez à leurs âmes. Et s'ils refusent de vous entendre, vous vous adresserez à ceux qui prêteront l'oreille à vos paroles; vous ferez des neuvaines; vous entendrez des messes pour leur conversion; vous communiez pour eux; vous ne vous reposerez que lorsque la brillante aurore du matin aura paru, et qu'ils seront redevenus vos frères. Oh! est-il possible qu'il y ait une résurrection sur la terre même! O joie étonnante! nous nous retrouverons, après nous être quittés et avant d'aller au ciel! Ce fut pour nous-même un moment cruel que celui où nous étions sur le point de changer de religion, et ce fut une souffrance pareille à la mort que de voir s'éloigner l'un après l'autre nos plus chers compagnons. Ceux qui avaient été amis

durant de longues années se trouvèrent sur les bords opposés d'un abîme, et pendant longtemps ils n'eurent point de nouvelles les uns des autres. Ensuite ils eurent réciproquement des soupçons qui n'étaient pas fondés, et il y eut entre eux des malentendus et des jalousies ; chacun d'eux voyait l'autre en imagination sous la forme d'un spectre ; ce n'étaient que suspens, anxiétés, espérances trompées et soins mal récompensés. Mais à présent tout est fini ; le matin a paru ; les amis longtemps séparés vont être réunis ! Je les vois comme s'ils étaient devant mes yeux. Regardez-nous, mes amis, dans notre glorieuse demeure ; voyez-nous rayonnants de la lumière répandue sur nous par les saints et les anges qui sont au-dessus de nos têtes ; regardez-nous à mesure que vous vous approchez, et enflammez-nous par vos regards ! Nous mourûmes, ou du moins vous nous crûtes morts, et nous sommes en vie ! Nous ne pouvons retourner à vous ; il faut que vous veniez à nous ; et vous y venez. Est-ce que vos cœurs ne battent pas tandis que vous avancez ? Ne soupirez-vous pas après l'heure où nous serons réunis ? Est-ce que vos yeux ne se remplissent pas de larmes à la pensée de la miséricorde surabondante de Dieu ?

« Sion, la ville de notre force, un Sauveur, un rempart et un boulevard seront placés dans tes murs. Ouvrez les portes, et laissez entrer la nation qui garde la vérité ; l'ancienne erreur est dissipée ; vous garderez la paix, parce que nous avons espéré en vous. Nous vous avons patiemment attendu, Seigneur,

dans la voie de vos jugements. Votre nom et votre souvenir sont le désir de l'âme. — O Seigneur, notre Dieu, d'autres seigneurs que vous ont régné sur nous; mais en vous seul puissions-nous nous rappeler votre nom! Que les morts ne revivent pas; que les géants ne se relèvent plus; car vous les avez visités et détruits, et vous avez détruit leur mémoire. »

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME NE PORTE PAS ATTEINTE
A L'APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE.

Dans les Conférences qui précèdent, j'ai examiné les objections populaires élevées contre la sainteté, l'unité et la catholicité de l'Église; à présent, je vais appeler votre attention sur une difficulté qui n'est pas sentie d'une manière générale, mais qui arrête quelques-uns d'entre vous en particulier, quand il s'agit d'admettre les titres apostoliques de l'Église.

Je dis : *une difficulté qui n'est pas sentie d'une manière générale*; car le monde en général n'a pas l'idée qu'il existe entre l'Église catholique de nos jours et celle d'il y a quinze cents ans, des contradictions telles qu'il puisse s'en faire un argument contre nos prétentions apostoliques. C'est plutôt le genre des protestants, sans cesse occupés de ce sujet, d'accuser

l'Église des Pères de ce qu'ils appellent superstition et intolérance papistes ; quelques-uns d'entre eux sont même allés jusqu'à dire que, sous ce rapport, l'Église primitive était plus papiste que les papistes eux-mêmes. Mais si, laissant de côté cette manière d'envisager notre sujet, son premier aspect et son ensemble, nous l'examinons en détail, et si nous en comparons les parties entre elles, une à une, nous découvrirons sans doute assez facilement plusieurs exemples de désaccord apparents ou réels, importants ou futiles, entre l'Église primitive et l'Église moderne. Bien que toute personne ayant étudié sérieusement l'état de la question, doive avouer que si nous différons des Pères sur quelques points, les protestants diffèrent d'eux sur tous, et que si nous nous écartons d'eux sur des points accessoires, les protestants s'en éloignent sur des points capitaux ; cependant, comme l'attaque est plus facile et plus agréable que la défense, plusieurs controversistes, surtout parmi ceux de l'école anglaise, ont pris pour système de nous demander impérieusement pourquoi nous différons des Pères de la primitive Eglise, au lieu de justifier leurs propres déviations si graves de la doctrine et de la liturgie primitives. Nos divergences, à nous, sont partielles et très-justifiables, et d'ailleurs elles ne touchent qu'à des matières de simple discipline et d'opinions. C'est ainsi que Jewell tâche de jeter de la poussière aux yeux du monde, et s'efforce de faire passer une critique de la papauté et de ses prétentions pour une défense de l'église d'Angleterre. Le nombre des écrivains qui ont suivi ses traces est si grand, qu'il serait trop long

et peut-être même impossible de les énumérer. Ils ont été réfutés à plusieurs reprises, et les soi-disant nouveautés du catholicisme moderne ont été expliquées, sinon de façon à fermer la bouche à tous les contradicteurs (chose impossible), elles l'ont été, du moins, de façon à montrer que nous avons un argument à leur opposer (et c'est le seul devoir que nous imposât la discussion). Je dis que, bien que nous n'ayons pas fait assez pour notre démonstration, nous avons, le monde en conviendra, fait assez pour notre argument ; car ce sont nos agresseurs qui doivent faire la preuve et non pas nous-mêmes, et ils n'auront rien fait tant qu'ils n'auront pas démontré que leurs accusations sont fondées, tant qu'ils ne nous auront pas débusqués de nos positions et qu'ils n'auront pas détruit jusqu'à la probabilité de nos raisonnements.

Cependant on n'attend pas de moi que j'entre dans l'examen de ces objections, ni des réponses qu'on y a faites, vu que chacune d'elles formerait un sujet à part et fournirait matière à une Conférence. Par exemple, comment faire pour développer, dans le court espace d'une heure, des questions aussi distinctes l'une de l'autre que la foi primitive à l'égard de la Vierge Marie, du Siège apostolique, de la sainte Eucharistie, du culte des images ? Comment espérer que vous y donnassiez, sans trop vous fatiguer, l'attention nécessaire ? Vous n'attendez pas de moi cet effort, et je ne puis l'exiger de vous, d'autant moins, comme vous le savez, que mon objet a été de me renfermer, autant que possible, dans des considérations générales, et

d'en appeler, pour preuve de mes assertions, plutôt au sens commun et aux faits qui sont sous nos yeux, qu'à la théologie et à l'histoire.

Cette déclaration, mes Frères, renferme l'exposé et la justification de ce que j'ai l'intention de faire; car si je dois parler, non pas directement en réponse aux objections particulières tirées de l'histoire ancienne contre la doctrine et la discipline de l'Eglise catholique actuelle, mais en vue d'affaiblir, de dissiper les défiances et les perplexités que ces objections excitent généralement, ce que j'ai de mieux à faire n'est-ce pas d'invoquer un fait qui se rattache à moi-même,—bien que je ne puisse me le permettre qu'avec la permission indulgente de mes auditeurs? — Je suis d'autant plus excusable d'agir ainsi que, pour ce qui regarde l'histoire de l'Eglise primitive et les écrits des Pères, il y a peu de personnes qui les aient étudiés dans leurs sources; le plus grand nombre ne les connaissent que sur le témoignage d'autrui. Je dis donc que les écrits des Pères, loin de porter la moindre atteinte à l'Eglise moderne, loin de la discréditer dans l'esprit de celui qui vous parle, sont au contraire la simple et seule cause intellectuelle de l'abjuration qu'il a faite de la religion où il était né, et de sa soumission à l'Eglise. Quant aux autres motifs, non intellectuels, que lui attribuent effrontément, sur de pures conjectures, ceux qui voudraient infirmer son témoignage, il les ignore; il ne les soupçonne même pas, et il ne croit pas devoir les discuter. Si on lui demandait pourquoi il s'est fait catholique, la seule réponse

que sa conscience et son expérience lui permettent de donner comme l'expression de la vérité : c'est qu'il est entré dans l'Eglise catholique parce qu'il croit que cette Eglise, et elle seule, est l'Eglise des Pères; parce qu'il croit qu'il y aura, sur la terre, jusqu'à la fin des temps, une Eglise et une seule, et parce que, si l'Eglise de Rome n'est pas cette Eglise, elle n'existe point; parce que, pour employer le langage de la controverse, dont je me sers à dessein, « tous les partis doivent convenir que de tous les mystères existants, la communion actuelle de Rome est, en fait, la communion la plus rapprochée de l'Eglise des Pères, bien que l'on puisse croire qu'elle lui ressemble surtout sur le papier; » « parce que si saint Athanase et saint Ambroise revenaient au monde, il ne saurait y avoir de doute sur la communion à laquelle ils donneraient la préférence, » « pour ne pas dire qu'ils reconnaîtraient celle de Rome comme leur propre communion; parce que tout le monde conviendra que les Pères, avec leurs diversités d'opinion, malgré toutes les protestations que l'on voudra, se trouveraient plus d'accord avec des hommes tels que saint Bernard ou saint Ignace de Loyola, avec le prêtre solitaire dans sa cellule, avec les saintes sœurs de charité, avec la foule illettrée qui se presse autour des autels, qu'avec les directeurs ou les membres d'aucune autre communion religieuse ¹. »

¹ Histoire du développement de la doctrine chrétienne, p. 146.

Voilà le grand phénomène historique et bien manifeste qui m'a converti et auquel convergeaient toutes mes recherches particulières. Le christianisme n'est pas une affaire d'opinion; c'est un fait extérieur qui pénètre l'histoire du monde, qui en résulte, qui en dérive, qui en est inséparable. Il occupe le monde corporellement; c'est un fait continu, une chose continue; il est le même depuis le commencement jusqu'à la fin; il est distinct de tout le reste. Être chrétien, c'est faire partie de ce système, c'est s'y soumettre; et la question à se poser est celle-ci: Où est, de notre temps, ce qui était l'Eglise catholique au premier siècle? La réponse est facile et irréfutable; l'Eglise qui s'appelle catholique aujourd'hui est, par hérédité, par son organisation, par ses principes, par sa position, par ses relations extérieures, la même institution qu'on appelait autrefois l'Eglise catholique. Le nom et la chose ont toujours été unis par une connexion et une succession non interrompues depuis les premiers âges jusqu'à nous. Savoir si son enseignement s'est corrompu est une affaire d'opinion; mais sa perpétuité est un fait. Il est infiniment plus certain qu'elle occupe la place de l'ancienne Eglise, qu'elle en est l'héritière, que de croire que certains détails de son enseignement sont des innovations ou des corruptions. Dites plutôt, si cela vous convient, qu'il n'y a pas du tout d'Eglise, du moins je vous comprendrai; mais ne récusez pas un fait attesté par le genre humain. J'ai presque honte d'insister sur un point si simple qui, à plusieurs égards, est d'une vérité

mathématique; mais il y a des gens qui voudraient le nier; il y en a, et il y en a eu même parmi les hommes les plus savants; et cependant leur opinion, contraire à la mienne, n'a rien à voir avec l'usage que je fais à présent de ce qui me paraît si clair. Remarquez bien que je ne cherche pas à donner ma manière de juger cette question comme un axiome; je ne la présente pas non plus comme une conclusion; je ne cherche pas à vous l'imposer comme la raison qui doit vous décider à entrer dans l'Eglise catholique, quoique cette raison ait été celle qui m'a déterminé, moi qui vous parle. Que chacun ait sa raison à soi de devenir catholique! car les raisons sont en grand nombre; il y en a assez pour tout le monde, et de plus elles sont toutes bonnes et se déduisent logiquement les unes des autres. Je ne vous signale pas les raisons pour lesquelles vous devriez devenir catholiques; vous les connaissez déjà; je ne fais ici, depuis ma première Conférence, que tâcher d'écarter de votre chemin les difficultés qui empêchent l'effet naturel des raisons qui vous ont déjà convaincus de se produire. Aujourd'hui je combats, je réfute l'objection que l'on élève, avec tant d'insistance, contre ceux qui n'ont pas les moyens de l'examiner par eux-mêmes, et qui consiste à dire que, en fait, l'enseignement de l'Eglise moderne est différent de l'enseignement de la primitive Eglise.

Eh bien! il suffit du témoignage contraire d'un seul homme pour renverser ce prétendu fait, bien que ce témoignage ne soit pas suffisant pour établir un fait opposé en sa faveur. Je dis donc que le catholicisme

d'aujourd'hui ne peut différer sérieusement de celui des anciens temps, si sa concordance ou plutôt si son identité avec l'ancien catholicisme est la raison la plus propre à décider une personne instruite et réfléchie à se soumettre, contrairement à toute induction naturelle, à l'autorité de l'Eglise. L'antiquité ne saurait fournir un argument très-décisif contre cette identité, si elle a déjà fourni, ne fût-ce qu'à une seule personne, un argument concluant en sa faveur. Concédonz que l'argument contraire n'est pas tout à fait détruit par l'argument favorable ; mais il sera certainement trop endommagé et affaibli dans le conflit, pour pouvoir résister à ces raisons indépendantes qui vous sont personnelles et qui déjà vous conduisent vers ce but.

Voici donc mon témoignage. Dès ma plus tendre enfance, la lecture de l'histoire ecclésiastique de Milner tourna toutes mes pensées vers l'Eglise primitive et surtout vers les premiers Pères. Je n'oublierai jamais, et je ne laisserai jamais s'effacer de ma mémoire, l'impression profonde et souverainement douce que firent sur mon esprit les portraits de saint Ambroise et de saint Augustin tracés par cet écrivain. Depuis lors, la vision des Pères devint pour mon imagination, je dois le dire, un véritable paradis, un lieu de délices vers lequel mes pensées s'envolaient, toutes les fois que mes occupations me le permettaient. Quand je commençai à lire leurs ouvrages avec attention et avec méthode, je tâchai de les analyser, de cataloguer leurs doctrines et leurs principes, et, après les avoir étudiés et dépouillés ainsi, avec le plus grand soin et dans le

plus grand détail, je m'aperçus, en jetant un regard rétrospectif sur mon travail, que je n'avais rien fait; que tout ce labeur m'avait appris fort peu de choses; que les Pères que j'avais lus, et qui étaient ceux de la période antérieure au concile de Nicée, contenaient bien peu de doctrine, à en juger par ce que j'en avais lu. A cette époque, je ne compris pas la cause de ce résultat; mais plus tard elle m'apparut dans toute sa clarté. J'avais lu ces Pères avec les idées d'un protestant; je les avais analysés et catalogués d'après les principes de division en usage parmi les protestants; j'avais cherché dans leurs livres des doctrines et des usages protestants. Mes rubriques étaient « Justification par la foi seule, » « Sanctification, » et autres semblables. Je ne savais ce que je devais chercher dans les Pères; j'y cherchais ce qui n'y était pas, et je ne profitais pas de ce qui s'y trouvait; j'errais à tâtons dans l'obscurité et je ne rencontrais rien. Mais je dois cependant ajouter une observation importante : cette lecture me donna une perception très-vive de l'institution divine de l'Épiscopat et de ses dons; c'est-à-dire une aversion implicite pour les principes érastiens.

Quelques années plus tard, ayant à m'occuper de l'histoire de l'Arianisme, je me remis à l'étude des Pères. Je les lus avec la *Defensio* de Bull pour me servir de clef, autant que le permettaient les limites de cet écrit; mais je ne me souviens pas d'avoir fait, à cette époque, aucun autre usage doctrinal des Pères.

Je m'étais mis à les étudier dans le but presque unique de connaître les controverses relatives à la per-

sonne de Notre-Seigneur; je consacrai à l'examen de ces controverses deux étés dans l'intervalle de plusieurs années. Enfin, je commençais à lire les Pères par moi-même, aucun écrivain anglican n'ayant traité d'une manière spéciale et détaillée les questions dont je m'occupais. La première fois que j'abordai les Pères, je les lus en protestant; la seconde fois, je les lus à peu près comme un anglican; mais je ferai observer que tout ce que ces deux lectures ajoutèrent aux théories et au système que je m'étais faits, avant de les commencer, était d'une tendance catholique. Dans le premier des deux étés dont je parle, ma lecture se borna simplement à des sujets strictement doctrinaux, à l'exclusion de l'histoire, et elle me laissa, sur la question de l'Eglise catholique, à peu près au même point où elle me trouva quand je commençai; mais, dans la seconde de ces deux saisons, je ne m'occupai que de la controverse des Monophysites, des incidents et des travaux du concile de Chalcédoine au cinquième siècle. Après cette étude, je vis que ma foi dans la solidité du principe fondamental de l'anglicanisme était complètement éteinte, et se trouvait remplacée par un doute qui n'a jamais disparu de mon esprit¹. Je crus voir, dans la controverse que je viens de nommer et dans le concile œcuménique qui s'y rattache, une interprétation claire de l'état actuel du christianisme, et l'explication des différents partis et des divers personnages qui

¹ Ceci se passait quelque temps avant la publication du 90^e numéro des *Tracts for the times*.

ont figuré dans le mouvement protestant et dans le parti catholique durant la période de la Réformation. Pendant l'automne de la même année, je lus un écrit relatif au schisme des Donatistes, et ce travail fortifia l'impression que l'histoire des Monophysites avait faite sur mon esprit; je fus ébloui et frappé du nouveau point de vue sous lequel ces faits se présentaient à moi. N'osant me fier à mon jugement, je résolus, afin de mieux approfondir la question, de l'écartier pour quelque temps de ma pensée, et je n'y revins que lorsque je conçus le projet de traduire les traités doctrinaux de saint Athanase. Ce travail rappela mon attention sur la controverse arienne et le concile de Nicée; j'aperçus distinctement, dans cette histoire, ce que je n'y avais pas vu d'abord, à savoir : le même phénomène que j'avais déjà remarqué dans l'histoire de saint Léon et des Monophysites. Depuis ce moment, si le progrès de ma foi en l'Église catholique fut arrêté, ce n'est pas que j'eusse une confiance quelconque dans l'anglicanisme, en tant que système de doctrine, mais des objections particulières, que je ne trouvais aucun moyen de réfuter, se présentèrent à mon esprit, et j'éprouvai la crainte d'être sous le coup d'une illusion, en voyant tant d'autres personnes qui étaient d'une opinion contraire à la mienne.

Vous me demanderez sans doute ce que je trouvais, dans l'histoire des controverses et des conciles primitifs, de si fatal aux prétentions de l'église anglicane. Je vis que la théorie générale et la position de l'anglicanisme n'étaient pas une nouveauté dans l'histoire de

l'Eglise, qu'elles y avaient une place à part, une série de prototypes, et que ces prototypes avaient toujours été des hérétiques ou des fauteurs d'hérésie. Le caractère de l'anglicanisme, en tant que système, présente un principe de juste milieu, une *via media* ; en cela est sa vie ; c'est ce qui fait sa vie, ou il n'est rien ; niez ce point de vue, et aussitôt l'anglicanisme se résout en catholicisme ou en protestantisme. Ce système constitue son unique droit à être considéré comme une forme distincte du christianisme ; c'est là ce qui le recommande au monde en général ; c'est sa mesure pour tout le vaste champ de la théologie. Ce système de juste milieu (*via media*) en appelle au bon sens du genre humain ; il soutient que l'esprit de l'homme est naturellement enclin aux excès, et que les théologiens controversistes sont particulièrement sujets à tomber dans les extrêmes. La vérité, comme la vertu, est dans un juste milieu ; quelle que soit la nature de ce qui est vrai et de ce qui ne l'est pas, à coup sûr les extrêmes sont faux. Et, par la raison même que la vérité est dans un juste milieu, elle est toujours modérée ; elle sait supporter les partis extrêmes avec une grande patience, parce qu'elle ne les voit pas avec le sentiment d'aigreur qu'ils éprouvent l'un pour l'autre. Par la même raison, elle embrasse beaucoup ; car, étant en quelque sorte au centre de toutes les erreurs, quoiqu'elle ne prenne part à aucune d'elles, on peut dire qu'elle les gouverne et les tempère, qu'elle les rassemble, qu'elle les fait converger vers elle, concourir à ses buts et vivre ensemble en bonne

intelligence sous son sceptre aimable et doux. Conséquemment l'impartialité, la patience, l'indulgence, la tolérance et la tendance à tout fusionner, sont autant d'attributs de ce système. On conçoit aisément qu'une pareille doctrine soit spécialement en faveur auprès de la magistrature civile. Celle-ci a besoin de la religion comme moyen de gouvernement ; mais elle ne voit dans les opinions religieuses qu'une source intarissable de discorde et de confusion. Elle accueille donc avec joie une forme de théologie dont la mission est de tempérer l'âpreté des discussions, d'aplanir les différends et de tourner les efforts des ecclésiastiques vers l'obtention des biens matériels au lieu de les diriger vers la discussion des mystères

Ce sentiment est exprimé dans le passage suivant, que je cite avec d'autant plus de honte et de douleur, que, bien qu'il expose fidèlement la doctrine anglicane, il est certainement peu en harmonie avec l'enseignement général de l'écrivain auquel il appartient. « Quoiqu'il
« ne soit pas probable, dit cet écrivain, que le Roma-
« nisme redevienne jamais redoutable en Angleterre,
« cependant il pourrait gagner une position impor-
« tante ; or, dans ce cas, le système de la *via media*
« peut rendre de grands services à mesure que le ca-
« tholicisme avancera. Dans la controverse qui écla-
« tera alors, Rome ne peut manquer de prêcher à tout
« venant le principe qu'elle ne cache jamais, à savoir,
« qu'il n'y a point de salut hors de son Eglise. D'un
« autre côté, le protestantisme, tel qu'il existe, ne se
« fera pas faute de condamner aux peines éternelles

« ceux qui adhèrent à la doctrine de Rome. Quel
 « spectacle nous sera offert alors? Voilà deux partis
 « puissants, répandus sur toute la terre, qui se disent
 « anathème l'un à l'autre au nom du Seigneur! L'in-
 « différence et le scepticisme doivent être, en pareil
 « cas, le refuge assuré des hommes d'un esprit doux
 « et paisible, qu'une pareille présomption révolte et
 « qui ne possèdent pas une notion nette de la vérité.
 « On ne saurait trop déplorer l'horreur d'un sembla-
 « ble état de choses. On verrait paraître alors la théo-
 « logie anglaise avec son calme et sa circonspection
 « habituelle, franche et résolue dans ses idées, n'en-
 « courgeant en rien la tiédeur ni le libéralisme;
 « mais s'abstenant de tout anathème absolu sur les
 « erreurs d'opinion, excepté lorsque l'Église primi-
 « tive permet d'y avoir recours ¹. »

Telle est donc l'église anglicane, tel est son système de *via media*, telle en est l'application pratique; c'est une interposition et un arbitrage entre les doctrines extrêmes du protestantisme et la foi de Rome que cette hérésie combat. En outre, quoiqu'il puisse refuser d'en convenir, l'anglicanisme n'est, par la nature des choses, qu'une forme particulière du protestantisme. Je ne prétends pas que, sur des points secondaires, il ne puisse être d'accord avec l'Église catholique; mais son idée essentielle étant que Rome a été trop loin, tandis que l'idée fondamentale du catholicisme est l'infail-

¹ *Proph. Off.*, p. 26. On sait que le révérend P. Newman est au-
 teur de cet ouvrage. (N. du T.)

bilité de l'Eglise, ce juste milieu n'est rien autre chose qu'un principe protestant. Ne pas se soumettre purement et simplement à l'Eglise, c'est lui résister, c'est faire cause commune avec le parti hérétique; car il n'y a pas de milieu. Le système de la *via media* suppose que le protestantisme a raison dans ses protestations contre les doctrines catholiques; mais qu'il a cependant besoin d'être corrigé, limité, perfectionné. Ce n'est là sans doute qu'une question de fait; car l'anglicanisme a adopté toutes les grandes doctrines protestantes, ainsi que ses plus vaillants défenseurs et les esprits les plus élevés d'entre les anglo-catholiques seront obligés d'en convenir: ainsi, par exemple, la mutilation du canon, la règle de foi défective, la justification par la foi seule, l'état de grâce putatif, la corruption de la nature dans l'homme régénéré, la négation des cinq sacrements, le rapport de la foi avec la présence sacramentelle, et plusieurs autres points. Son but n'est que de modifier avec Mélanchton les décisions extrêmes de Luther, de les empêcher de blesser les sentiments de la nature humaine, de les protéger contre la critique du sens commun, de les garantir de la pression et de la fureur des attaques de la controverse. Ainsi, la scène historique nous présente trois partis en présence: le Siège et la communion de Rome, le protestantisme originel et pur, violent, hardi, agressif, fanatique dans ses croyances, et un parti moyen, cauteleux, tout aussi hérétique, dans ses principes et dans ses éléments de doctrines, que le protestantisme lui-même; mais toujours prêt à faire la part des exigences de la

controverse ; il se montre raisonnable dans ses idées, sage dans ses goûts, prudent dans ses assertions, conservateur dans ses tendances et pratique dans ses mesures. Ce système a été représenté par les archevêques de Cantorbéry depuis Tillotson jusqu'à nos jours, comme il le fut avant eux par Cranmer. Tels étaient, dans leur théologie, sinon dans leurs personnes et dans leur histoire, Laud et Bull, Taylor et Hammond, et l'on peut ajouter à ces noms toutes les grandes autorités de l'église établie.

Ce caractère distinctif a été souvent remarqué, spécialement par M^r Alexandre Knox, et l'on pourrait en dire bien des choses. Ainsi que je l'ai déjà observé, ce système reçoit toujours l'appui du gouvernement civil, qui, s'il le pouvait, adopterait une religion sans aucune doctrine quelconque, comme le comprend très-bien Warburton, mais qui pourtant, obligé d'accepter un mal nécessaire, admire la sagesse de Tillotson, la piété de Patrick, l'élégance de Jortin, le mérite littéraire de Lowth et la perspicacité de Paley.

Ce tableau des positions relatives du Saint-Siège de Rome, du protestantisme et de la *via media* de l'anglicanisme et de l'État, n'est pas nouveau, je le répète, dans l'histoire des trois derniers siècles. Il apparaît avec une sorte de régularité durant cette longue période où des relations existaient entre la cour de Byzance et le Saint-Siège, et il est impossible de ne pas reconnaître la justesse de la conclusion qui découle nécessairement des détails de cette histoire, à savoir :

que le Saint-Siège de Rome était alors ce qu'il est aujourd'hui ; qu'Arius, Nestorius et Eutychès étaient alors ce que Luther et Calvin ont été plus tard ; que les Eusébiens ou les Monophysites étaient, de leur temps, ce qu'est la hiérarchie anglicane à présent ; que la cour de Bysance d'alors était ce qu'est actuellement le gouvernement d'Angleterre, et ce que seraient bien d'autres cours catholiques si elles avaient pu faire à leur guise. L'histoire ancienne n'est pas morte ; elle est vivante ; elle prophétise ce qui se passe sous nos yeux ; elle est assise sur la nature des choses ; nous nous y reconnaissons comme dans un miroir, et si le système du juste milieu (*via media*) était hérétique alors, il l'est encore maintenant.

Je ne sais comment faire comprendre ces vérités en deux ou trois paragraphes ; car c'est la peinture vivante présentée par l'histoire qui forme l'évidence du fait ; n'en tracer qu'un léger aperçu, ne détacher qu'un ou deux groupes de la composition, ce serait ôter toute clarté à ce qu'on en veut dire. Prenez, par exemple, l'histoire de l'Arianisme. Arius était presque seul ; hardi, téméraire, austère, violent, il basait sa doctrine sur deux ou trois aphorismes axiomatiques, comme il les appelait ; il invoquait le témoignage de l'Écriture ; il dédaignait l'autorité et la tradition ; il poussait ses doctrines hérétiques à leurs dernières conséquences ; il soutenait, sans aucune réserve, que Notre-Seigneur n'était qu'une créature, et qu'il avait eu un commencement. Il était du nombre de ces hommes habiles et distingués épars dans l'Orient, unis ensemble

par le lien d'un maître commun et d'une école commune, qui auraient dû accourir à son aide, quand il eut besoin d'eux, mais qui l'abandonnèrent à son sort, ou du moins qui ne servirent sa cause que d'une manière douteuse et indirecte. Occupant une haute position dans l'Eglise et dans l'Etat, ils trouvèrent plus conforme à leurs devoirs envers eux-mêmes, d'employer une phraséologie plus prudente, des principes moins susceptibles d'être attaqués, d'éviter toute recherche, de ne pas expliquer les textes et de professer une entière soumission à la voix de leurs ancêtres et du monde catholique; ils développèrent leur formidable parti sous cette forme d'hérésie qu'on appelle vulgairement semi-Arianisme ou Eusébianisme. Ils prêchaient la paix; ils déclaraient n'être d'accord ni avec saint Athanase, ni avec Arius; ils excitèrent la jalousie de l'empire d'Orient contre l'empire d'Occident; ils furent assez forts pour insulter le Pape, assez adroits pour capter la faveur de Constantin et l'amitié dévouée de son fils Constantine. Ils furent appelés Eusébiens du nom de leur chef, l'habile et peu scrupuleux évêque de Nicomédie, avec lequel était associé un autre Eusèbe plus connu de la postérité, en sa qualité d'auteur de l'histoire de l'Eglise, et l'un des Pères les plus savants et les plus vertueux. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici une ou deux phrases relatives au caractère de cet homme célèbre, qui furent écrites à une époque où le système de la *via media* n'avait pas encore été le sujet d'une controverse, et où l'auteur ne pouvait soupçonner ce que devait être l'Arianisme. « Il paraît avoir

« eu, dit l'auteur, les défauts et les qualités d'un simple homme de lettres; il n'était très-passionné ni pour le bien, ni pour le mal; il se souciait plus des plaisirs et des commodités de la vie littéraire que du triomphe de la cause de la vérité ou des avantages des grandeurs terrestres. Dans ses écrits, qui sont très-nombreux, on trouve peu de choses qui fassent retomber aucun blâme sur Eusèbe, si ce n'est d'avoir été trop attaché à la phraséologie platonicienne; s'il n'avait pas été lié avec le parti arien, il aurait été injuste de le soupçonner d'hérésie; mais ses actes sont sa confession. Il prit ouvertement le parti de ceux dont tout vrai chrétien aurait abhorré les blasphèmes; il sanctionna, il partagea les actes de violence et d'iniquités commis sur les catholiques... La plus grave accusation qui pèse sur lui, ce n'est pas d'avoir soutenu l'Arianisme¹; mais d'avoir corrompu la simplicité de l'Évangile par un esprit éclectique. Pendant qu'il revêtait ses idées du langage ambigu des écoles, et qu'il prenait pour arme l'imitation de l'école d'Alexandrie dans sa polémique contre les croyances orthodoxes, sa conduite confirmait cette maxime séculaire: que la différence de croyance est un sujet peu important, et que, pourvu qu'on professe les termes mêmes de l'Écriture, on peut se livrer aux spéculations sceptiques, comme les philosophes, et vivre comme

¹ L'auteur a aujourd'hui une opinion encore plus défavorable de la théologie d'Eusèbe, que lorsqu'il écrivit ceci en 1833.

« le monde..... On a déjà fait observer que, dans
 « toute son histoire ecclésiastique, il n'a pas une
 « seule fois exprimé la moindre horreur pour les su-
 « perstitions du paganisme, et que son habitude est
 « ou de louer ou de ne pas blâmer les écrivains héré-
 « tiques qu'il a occasion de nommer¹. » On pourrait
 multiplier les citations qui établissent nettement la
 ressemblance de cet écrivain éminent avec les parti-
 sans du système de la *via media* des anglicans.

Nous avons déjà nommé l'empereur Constantin, et, quand on le considère dans ses rapports avec l'Eglise, on trouve qu'il fit deux démarches remarquables : la première fut de se livrer franchement à l'amitié intime de ce théologien latitudinairien ; l'autre fut d'intervenir promptement et avec un à-propos instinctif dans le débat des Ariens, dès qu'il eut connaissance de cette discussion, et de la déclarer, en véritable homme d'état, une logomachie, ou du moins une question toute spéculative ; après quoi, il ordonna aux évêques et aux hérétiques de s'embrasser et de faire immédiatement la paix. C'est ainsi qu'il se conduisit dans cette discussion solennelle sur la divinité de Notre-Seigneur, question qui ne pouvait manquer d'exercer une grande influence sur la croyance chrétienne. Mais Constantin n'était pas encore chrétien, et cette circonstance, qui explique en partie l'extravagance de sa conduite, montre le caractère extérieur et utilitaire de la religion d'un homme d'Etat.

¹ Les Ariens du quatrième siècle, p. 281 (par Newman).

Je vais mettre sous vos yeux des fragments de la fameuse lettre qu'il adressa à l'évêque d'Alexandrie et à Arius, tels qu'ils sont rapportés dans l'histoire que j'ai déjà citée. Il annonce, dans cette lettre, que deux motifs le dirigeaient dans sa conduite : d'abord le désir d'introduire dans tout son empire une forme complète et précise de culte religieux, et ensuite le désir d'affermir et de fortifier les institutions civiles de ses États. Jaloux d'établir l'unité de sentiment parmi tous ceux qui croyaient en Dieu, il déclare qu'il donna d'abord son attention aux dissensions religieuses de l'Afrique, où il avait espéré que les chrétiens orientaux lui prêteraient leur concours pour terminer ces différends. « Mais, ô glorieuse et divine Providence !
« continue-t-il, que mes oreilles, ou plutôt mon
« cœur, a été cruellement blessé quand j'ai appris
« qu'un nouveau schisme, plus âpre que les dissensions d'Afrique, avait éclaté parmi vous !... Après
« mûr examen, je dois dire que les raisons de cette
« animosité, de part et d'autre, me semblent insignifiantes et sans valeur. Il paraît, d'après le rapport
« qu'on m'a fait, que vous, Alexandre, avez demandé
« séparément à chacun des membres de votre clergé
« son opinion sur quelque passage de l'Écriture, ou
« plutôt, que vous l'avez interrogé sur quelque question peu édifiante, lorsque vous, Arius, vous vous
« permites des interprétations qui n'auraient jamais
« dû venir à votre esprit, ou que vous auriez dû en
« chasser aussitôt.

« Là-dessus s'éleva un débat ; les bons rapports

« chrétiens furent suspendus; le troupeau sacré se
 « scinda en deux, et l'ordre harmonieux de l'Eglise
 « fut troublé... L'avis que j'ai à vous donner, c'est
 « de ne faire aucune question, et de ne pas répondre
 « à celles qui pourraient vous être adressées. Toute
 « question qui n'est pas scripturaire n'est qu'un vain
 « jeu d'esprit ou un passe-temps frivole; gardez-les
 « plutôt pour vous-même, et ne les publiez pas....
 « Vous êtes d'accord sur les principes fondamentaux;
 « aucun de vous ne songe à introduire une nouvelle
 « forme de culte, de sorte que vous pouvez vous unir
 « en une seule communion. Même les philosophes
 « d'une secte vivent en paix les uns avec les autres,
 « quoiqu'ils diffèrent d'opinion sur bien des points....
 « Est-il juste que des frères fassent la guerre à leurs
 « frères pour de simples bagatelles?... Une telle con-
 « duite serait excusable chez les gens du peuple ou
 « chez des hommes dans l'ardeur de la première jeu-
 « nesse; mais elle ne convient pas à votre carac-
 « tère sacré ni à votre expérience du monde.... Ren-
 « dez-moi mes jours de calme, mes nuits de sécu-
 « rité; que je puisse dorénavant goûter les charmes
 « de la pure lumière et les délices de la tranquillité.
 « Sans cela, je soupirerai et je fondrai en larmes...
 « Ma douleur est si vive, qu'à la nouvelle de votre
 « discorde, j'ai ajourné mon voyage en Orient....
 « Rouvrez-moi la route que votre querelle m'a fermée;
 « que je voie les villes de votre diocèse, que je vous
 « voie vous-mêmes dans la félicité, afin que je puisse
 « offrir des actions de grâces au Dieu suprême pour

« la concorde et l'amitié qui règnent entre vous ¹. »

Telle est la position que prit le pouvoir civil dès les premiers jours de son origine. A l'instant même où l'État entre dans l'Église, il montre sa nature et ses inclinations ; il prend une place qu'il n'a jamais abandonnée et qu'il ne cédera pas. Il peut y avoir des saints parmi les rois et les hommes politiques, et il y en a eu ; mais, pour devenir saints, ils agissaient contre les intérêts et les traditions de la royauté et de la politique. Constantin mourut ; mais ses successeurs suivirent ses principes. Son fils Constance embrassa le système de juste-milieu (*via media*) de l'Eusébianisme, tant par conviction que par calcul. Il s'opposa énergiquement aux deux extrêmes, comme il les appelait ; il exila les successeurs fanatiques d'Arius ; il fit mettre à la torture et fit périr les partisans du symbole de Nicée et de saint Athanase. Ainsi le parti du juste-milieu (*via media*) fut en grandissant pendant environ trente ans, jusqu'à la mort de la génération par laquelle il avait été formé et protégé ; mais il eut à subir des disputes et des défections ; il fit des efforts convulsifs pour arriver à la stabilité de la foi, des aspirations ardentes vers un symbole définitif, des projets infructueux de rapprochement. Puis, vers la fin de la domination de ce parti, on vit un phénomène qui réclame une attention particulière, parce qu'il n'est pas sans précédent dans l'histoire ecclésiastique, et parce qu'il nous présente, sur une petite échelle et sur un théâtre

¹ Les Ariens du quatrième siècle, p. 276.

plus restreint, l'image de ce qui se passe actuellement sous nos yeux. Dans diverses contrées, particulièrement dans l'Asie-Mineure, il s'était formé peu à peu un parti considérable qui avait exercé une immense influence sur les affaires de l'Église à cette époque, et qui, quoiqu'on l'appelât semi-arien, et qu'il professât les doctrines d'Arius, n'avait aucune sympathie pour les Eusébiens, et fut enfin désavoué par eux. On voit qu'il y eut environ cent évêques de ce parti, dont les chefs étaient des hommes d'habitudes religieuses, d'une réputation sans tache, d'un langage qui approchait tellement de l'orthodoxie, que l'on compte des saints parmi leurs amis, et qu'il en est sorti de leur école. Ils ne pouvaient rester comme ils étaient; chaque année amenait quelque événement nouveau. Constance mourut; les partis furent dissous, et celui-ci avec les autres. Il se divisa en deux fractions: cinquante-neuf de ses évêques souscrivirent la formule orthodoxe, et firent leur soumission au Saint-Siège. Trente-quatre persistèrent dans leur séparation de Rome, et formèrent plus tard une nouvelle hérésie de leur façon.

Ce ne sont là que quelques-uns des traits de l'histoire de l'Arianisme; mais ils peuvent suffire pour élucider la série d'arguments que l'antiquité nous fournit contre les théories qui rendaient le mouvement religieux de 1833 digne de l'attention des protestants. Ces théories avaient la prétention de représenter le système théologique et ecclésiastique des Pères; et les Pères, consultés, ont répondu que ces théories

étaient filles de l'éclectisme et les servantes de l'État. Ce système ne pouvait maintenir sa position, sans s'allier historiquement avec l'érasastianisme tel qu'il était anciennement, et pour lequel ses partisans professaient une si profonde horreur. Ce que nous avons dit de l'histoire des Ariens s'applique encore plus exactement à celle des Monophysites.

Mais le parallèle si frappant que je viens de tracer ne fut pas le seul témoignage défavorable, la seule preuve d'erreur contre la position prise par l'anglicanisme. Je m'aperçus bientôt qu'il s'ensuivait que les seules raisons par lesquelles l'anglicanisme puisse être défendu, forment une forteresse inexpugnable pour protéger les hérésies primitives, et que la justification des conciles primitifs devient une apologie pressante du concile de Trente.

Sans entrer plus avant dans la question, car ce n'en est pas ici la place, je me bornerai à dire qu'il était difficile de convaincre d'hérésie les Eutychiens et les Monophysites, sans en convaincre aussi les protestants et les anglicans. Il était difficile de trouver des arguments contre les Pères du concile de Trente, qui ne s'appliquassent aussi bien aux Pères de Chalcédoine; il était difficile de condamner les Papes du seizième siècle sans condamner ceux du cinquième. Le drame de la religion, le combat de la vérité et de l'erreur a toujours été un; il a toujours été le même. Les principes et les procédés de l'Église d'aujourd'hui sont ceux de l'Église des premiers temps; les principes et les procédés des hérétiques d'alors sont ceux des protes-

tants d'aujourd'hui. Voilà ce que je découvris presque avec épouvante. Il y a une terrible ressemblance, d'autant plus terrible qu'elle est silencieuse et calme, entre les documents morts du passé et l'histoire si agitée du présent. Le cinquième siècle projette son ombre sur le seizième ; on dirait un spectre s'élançant des flots troublés du vieux monde sous la forme et sous les traits du nouveau. L'Eglise d'alors, comme celle d'aujourd'hui, pourrait être appelée péremptoire, sévère, résolue, patiente et impitoyable ; tandis que les hérétiques se montraient changeants, réservés, trompeurs ; tandis qu'ils courtoisaient le pouvoir civil, et étaient toujours en dispute entre eux, à moins qu'il ne vint les mettre d'accord. Le pouvoir civil, tâchant toujours d'opérer des rapprochements, s'efforçait d'effacer les notions de l'invisible et de remplacer la foi par des expédients. Quel besoin y avait-il pour moi de continuer cet examen ou de défendre ma position, puisque, après tout, je ne faisais que forger des arguments en faveur d'Arius et d'Eutychès ; et que je devenais l'avocat du diable contre le tolérant Athanase et le majestueux Léon ? Que mon âme soit avec les saints ! Comment oserais-je lever la main contre ces grandes figures ? Qu'elle perde plutôt sa force ; qu'elle se sèche comme celle de l'homme qui leva le bras contre le prophète de Dieu ! Périssent plutôt tout une tribu de Cranmers, de Ridleys, de Latimers et de Jewels ! Que les noms de Bramhall ; d'Ussher, de Taylor, de Stillingfleet, de Barow, disparaissent de la face de la terre ! Quant à moi, rien ne pouvait m'empêcher de tomber avec

amour et adoration aux pieds de ceux dont les riantes images étaient sans cesse présentes à ma vue, dont les douces et harmonieuses paroles ont toujours été dans mes oreilles et sur mes lèvres !

Un fait également remarquable, c'est que les écrivains anglicans les plus savants paraissent avoir une connaissance très-nette de l'état de la question, car les nécessités de leur position les obligent à parler avec bienveillance des communions hérétiques de l'histoire ancienne, ou du moins de ne blâmer que d'une manière indirecte les conciles hérétiques qu'ils déclarent accepter. Ainsi, Bramhall ; comme je vous l'ai fait observer dans la dernière Conférence, s'efforce de fraterniser avec les sectaires que l'on trouve actuellement en Orient ; et il ne pouvait faire autrement lorsque le concile de Trente et les protestants se trouvaient sur le terrain de la controverse ; car il est difficile, en s'appuyant sur les principes qui seuls peuvent être invoqués par un protestant, de montrer que les églises d'Orient, dont il est question, doivent être considérées comme hérétiques. Il n'est donc pas étonnant que d'autres grandes autorités de l'église établie professent la même manière de voir. « Jewel, Ussher et Laud, dit un théologien anglican de notre époque, sont évidemment de cet avis, et Field s'y range ouvertement ¹. »

Jérémie Taylor va plus loin, c'est-à-dire qu'il est encore plus conséquent ; car, non-seulement il ab-

¹ Palmer, *on the Church*, vol. I, p. 418.

sont d'hérésie les communautés actuelles de l'Orient, qui sont en désaccord avec les troisième et quatrième conciles, mais il a même la hardiesse d'attaquer le premier de tous les conciles, celui de Nicée. Il met le droit du jugement privé ou ce qu'il appelle *la liberté de prophétie* au-dessus de tous les conciles sans exception. Quant au concile de Nicée, il dit : « J'aime beaucoup l'extension que le concile de Nicée donna au « Symbole, parce qu'il l'étendit dans *mon sens* ; mais « je ne suis pas assuré que d'autres en aient été « aussi satisfaits ¹. » « La foi la plus simple est la « meilleure, et.... il vaut mieux, dans tous les cas, « se soumettre humblement que d'examiner, avec curiosité, de scruter le mystère qu'un nuage nous découvre, et de risquer notre foi pour accroître notre science. Si les Pères de Nicée avaient fait ainsi, probablement l'Eglise n'aurait jamais eu à s'en repentir ². » « Si l'article en question avait été déterminé « avec plus de simplicité et moins de raffinement, la « charité y aurait beaucoup gagné et la foi n'y aurait « rien perdu ³. » Et non-seulement il appelle Eusèbe, — qu'il est difficile d'absoudre du crime d'hérésie, — « le plus sage d'eux tous ⁴ ; » mais il vante la lettre de Constantin, que j'ai déjà citée ; il la déclare très-vraie dans ses principes, et très-appropriée à la circonstance. Il nous dit : « L'épître de Constantin à Alexan-

¹ Palmer, *on the Church*, vol. VIII, p. 481, édit. 1828.

² Jérémie Taylor, *ibid.*, p. 485.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

« dre et à Arius exprime la vérité; elle les blâme tous
 « les deux d'avoir suscité cette discussion; elle blâme
 « Alexandre de l'avoir soulevée, et Arius de l'avoir
 « acceptée. Et, bien qu'il soit vrai qu'il eût mieux
 « valu pour l'Église que la dispute n'éclatât pas, ce-
 « pendant, une fois qu'elle avait éclaté, que fallait-il
 « faire? L'empereur, dans cette admirable épître,
 « nous donne son sentiment là-dessus..... car d'abord
 « il traite ce sujet de question futile, soulevée mal à
 « propos et ébruitée très-imprudemment..... Il l'ap-
 « pelle un débat stérile, soulevé par des cerveaux
 « creux; un sujet si subtil, si obscur, si embrouillé,
 « qu'il ne peut être expliqué par le clergé ni com-
 « pris par le peuple; une querelle de mots..... qui
 « n'intéresse ni la substance de la foi, ni le culte de
 « Dieu, ni aucun commandement capital de l'Écri-
 « ture;..... enfin un sujet de peu d'importance, une
 « vétille, une bagatelle, en comparaison des précieux
 « avantages de la paix et de la charité¹. »

Quand on songe que la question débattue était de savoir si Notre-Seigneur est le Dieu éternel ou une créature, et que le Symbole de Nicée, attaqué par notre auteur, est, de l'aveu des théologiens, le seul symbole présentant une définition adéquate de la divinité de Jésus-Christ, on a de la peine à concevoir qu'un écrivain, qui croit à cette divinité, ose s'exprimer en ces termes.

Taylor n'est pas un accident dans l'histoire du sys-

¹ Page. 482.

tème théologique de juste-milieu appelé *via media*; seulement il parla plus nettement que Field et que Bramhall, et, bientôt après, d'autres s'exprimèrent encore plus catégoriquement que lui. L'école de Laud donna naissance aux Latitudinairiens. Hales et Chillingworth, leurs premiers maîtres, étaient les amis personnels de l'archevêque, dont l'indignation contre eux prouve uniquement les incertitudes de sa position théologique. Lord Falkland, qui croit qu'avant le concile de Nicée « la généralité des chrétiens n'avait pas « toujours entendu prêcher des doctrines contraires « à celles d'Arius, mais que les uns avaient entendu « une doctrine, les autres une autre, et la plupart « aucune¹, » était l'ami très-admiré d'Hammond; et Grotius, qui a exercé plus tard une influence si sérieuse sur les théologiens nationaux, leur fut recommandé pour la première fois par Hammond et par Bramhall.

Telle a été l'issue du système de *juste milieu* théologique; il tend, dans la théorie, vers le latitudinarianisme. Sa position historique est celle d'une hérésie; il a réalisé, au sein de l'église nationale, sa tendance théorique et sa position historique. Quand je découvris cette vérité, je compris que si l'on peut prendre la défense de l'église officielle, c'est en s'appuyant sur d'autres raisons que celles de ce système théologique (*via media*).

Mais ce n'était là encore qu'un commencement d'argument, offert par l'histoire de la primitive Eglise,

¹ Hammond's works, vol. II, p. 655.

contre l'Établissement national en faveur de l'Eglise romaine. J'ai déjà signalé la lumière que le schisme des Donatistes d'Afrique répand sur la question débattue par les deux partis opposés; c'est là un argument clair, vigoureux et décisif, mais parfaitement distinct de la preuve qu'on peut tirer de l'histoire des Ariens, des Nestoriens et des Monophysites¹.

Enfin, après avoir tracé, d'après les documents contemporains, le plan de l'ancien édifice ecclésiastique, et avoir étudié ses rapports avec les corps et les pouvoirs qui lui sont étrangers; quand on se dispose à l'ornier, en quelque sorte, des mille teintes brillantes que l'on trouve dans les mêmes autorités anciennes; que l'on examine la liturgie de l'Eglise, le cérémonial de la religion, les dévotions privées des chrétiens, les opinions généralement reçues et les mœurs populaires, que trouvons-nous, sinon une troisième preuve très-frappante de l'identité du Christianisme primitif et du catholicisme moderne? Aucune autre forme du Christianisme n'a la prétention de ressembler, même en ombre, au Christianisme des premiers temps, considéré comme une religion vivante sur le théâtre du monde. Voilà ce qui m'a toujours intéressé dans l'Histoire ecclésiastique de Fleury, car, quels que soient ses défauts, quelles que soient les erreurs de l'auteur, il dépeint l'Eglise des Pères avec une vivacité et une vérité surprenantes; il la présente comme un fait et

¹ Voy. *Dublin Review*, août 1839. Art. *Anglican Claim*.

² *Ibid.*, déc., 1843. Art. *A voice from Rome*.

comme une réalité, au lieu de discourir, à la manière de la plupart des historiens, sur les principes, au lieu de porter des jugements sur les faits, ou de dresser la liste des hérésies, des rites, des écrivains de ces anciens temps. On peut faire dix mille extraits des ouvrages des Pères sans pénétrer plus avant dans l'esprit de leur époque que votre plume ne pénètre dans le papier sur lequel vous écrivez. Pour entrer dans l'intelligence de l'ancienne Eglise comme fait, il faut être catholique ou incrédule.

Rappelez-vous, mes Frères, que si je vous donne ces détails, ce n'est pas que je prétende vous convaincre sur-le-champ, en vous racontant les circonstances qui, fortifiées par de mûres réflexions, déterminèrent ma conversion. Ce n'est pas que je pense que ce qui me convainquit doive vous convaincre aussi, car les méthodes de conviction sont innombrables : l'un entre dans l'Eglise par une voie, et l'autre par une autre. Je tiens seulement à vous montrer comment l'antiquité, au lieu de m'éloigner du Saint-Siège, comme elle en a éloigné plusieurs, m'en a, au contraire, approché, et m'a décidé à me soumettre à l'autorité qu'il revendique. Mais, alors même que j'aurais développé tous ces arguments avec le plus grand soin, je ne vous aurais présenté qu'une partie secondaire des preuves que la primitive Eglise me paraissait fournir à l'appui de son identité avec l'Eglise moderne. Ce qui me frappait encore plus que les phénomènes ecclésiastiques que je viens d'esquisser, quelque remarquables qu'ils soient, est un sujet de recherche qui n'est pas de nature à être

examiné dans une Conférence populaire; je veux parler de l'histoire des définitions doctrinales de l'Eglise. On sait, bien que la croyance de l'Eglise ait toujours été une et la même depuis le commencement, qu'elle a été cependant si profondément cachée dans son sein, que les fidèles ont pu l'accepter d'une manière plus ou moins implicite; mais qu'elle ne leur était pas énoncée dès l'origine en préceptes formels, ou, comme on les appelle, en ces définitions sous lesquelles sa croyance nous est enseignée maintenant, et qui écartent tout malentendu et toute ignorance. Ces définitions, qui ne sont que l'expression des parties du dogme qui a toujours été accepté par l'Eglise, sont l'ouvrage du temps; elles ont pris leur forme présente; elles ont atteint leur nombre actuel dans le cours de dix-huit siècles, sous l'influence des besoins, des événements successifs, tels que les hérésies et autres, et elles pourront être étendues avec le temps. Cette marche du développement doctrinal n'a pas un caractère accidentel ou fortuit, comme vous pourriez le supposer; il repose sur des lois fixes comme tout ce qui vient de Dieu. L'étude de ces lois et de leur exposé, ou, en d'autres termes, la science et l'histoire du développement de la théologie sont des sujets qui m'intéressèrent plus que toute autre chose, dès que je commençai à lire les Pères, et qui occupèrent mon attention d'une manière toute particulière. Or, dans le cours de mes lectures, je me convainquis d'une manière graduelle, dont il me serait impossible de retracer la marche, que les décrets des derniers conciles, ou ce que les anglicans

appellent les corruptions romaines, n'étaient que des applications de cette loi doctrinale que l'on devait trouver dans l'histoire de l'Eglise primitive, et que le mystère de la sainte Trinité se dégagait et se manifesta graduellement, dans le premier siècle, aux yeux des hommes, de la même manière que la vérité dogmatique des prérogatives de la sainte Vierge se développa dans l'espace de plusieurs siècles, et s'imposa à la croyance des fidèles. J'avais là une réponse aux objections que les anglicans élèvent contre l'enseignement actuel de Rome; j'avais non-seulement une réponse à leurs objections, mais encore un argument positif en faveur de l'Eglise; car l'immuabilité et l'action non interrompues des lois en question dans tout le cours de l'histoire de l'Eglise, sont une marque évidente de l'identité de l'Eglise catholique des premiers âges avec celle qui porte aujourd'hui ce nom, tout à fait comme l'argument tiré de l'analogie de la religion naturelle et de la religion révélée est une réponse aux difficultés que présente cette dernière, et une preuve directe que le Christianisme a le même auteur que le monde physique et que le monde moral. Mais je ne puis me flatter de démontrer aux autres la force de cet argument, qui, pour moi, est péremptoire.

A présent, mes chers Frères, quelle excuse puis-je vous présenter pour les longs détails où je suis entré sur ma propre histoire? Tout ce que je puis dire, c'est que la crainte, ou plutôt la certitude que j'aurais à vous parler de moi, a été une des raisons qui, entre autres, me faisaient hésiter à commencer

ces Conférences. Je prévoyais que je ne pourrais aborder les questions que je voulais examiner avec vous, sans être obligé de vous entretenir de moi ; que je ne pouvais faire allusion au passé sans toucher aux choses auxquelles j'ai été mêlé ; que je ne pouvais vous témoigner le sincère intérêt que m'inspirent l'état de votre esprit et les pensées de votre cœur, sans vous dire que je les comprends parce que je les connais par expérience. Je prévoyais ce qui, je le crains bien, est arrivé : c'est qu'en retraçant les événements des temps passés, les causes des anciennes transactions, l'action des principes communs et la complexité des anciennes habitudes et des anciennes opinions, j'écrirais, malgré moi, ce que je n'ai jamais voulu faire, c'est-à-dire ma défense.

Mais j'avais une autre appréhension avant de commencer ces Conférences, et je l'ai encore ; j'ai crainct qu'il ne fût impolitique de les entreprendre. Les choses suivaient le cours que je les savais devoir prendre ; je ne pouvais prévoir que le comité du Conseil privé rendrait un arrêt concernant le Baptême ; je ne pouvais prévoir que tel ou tel événement extérieur viendrait tout d'un coup renverser la confiance des anglicans dans l'église nationale. Mais il n'était pas nécessaire d'être prophète pour sentir que la fausseté, les prétentions non fondées et l'erreur n'entraîneraient pas toujours les esprits honnêtes qui cherchent la vérité. Il n'était pas nécessaire d'avoir le don de prophétie pour être certain que d'autres, après moi, suivraient la marche que j'ai suivie, bien que je ne pusse

prédire ni l'heure, ni l'occasion; il ne fallait pas être prophète pour prévoir que ceux qui ne voulaient pas se précipiter dans l'abîme du scepticisme, finiraient par tomber dans les bras de l'Église catholique. Il n'était pas nécessaire que j'eusse une grande confiance en vous, mes chers Frères, une grande amitié pour vous, afin d'être assuré, bien qu'il y ait autour de vous des hommes qui paraissent semblables à vous sans l'être, que vous étiez trop consciencieux, trop engagés dans le mouvement religieux d'Oxford, et trop sérieux, pour n'être pas appelés à de grandes choses par ce Dieu qui vous a faits ce que vous êtes. D'autres se sont peut-être moqués de vous, mais moi, jamais; d'autres ont peut-être douté de vos principes et de votre sincérité, mais pas moi; d'autres ont peut-être annoncé que vous finiriez mal, mais cette prédiction m'a blessé. J'ai ri, je l'avoue, j'ai plaisanté, et je ris et je plaisante encore quand je vois les hommes affecter l'extérieur de la religion au lieu d'en adopter l'esprit; quand ils prétendent à plus qu'ils ne peuvent faire; quand ils s'amuse à des pompes, à des minuties qui ne sont permises que lorsqu'elles méritent qu'on en soit fier et qu'on les aime. Si j'ai commis quelque excès en ceci; si j'ai confondu ce qui est defectueux avec ce qui est insensé; si j'ai pris des aspirations pour des prétentions; si j'ai été sévère en jugeant des infirmités pour lesquelles la connaissance de moi-même aurait dû me rendre indulgent; je le regrette. Mais, quelles que soient mes fautes à cet égard, j'ai toujours été fidèle à cet esprit catholique qui revit

dans le mouvement auquel vous avez pris part. J'ai été constant dans mon attachement à cette influence surnaturelle qui est parmi vous, et qui m'a fait ce que je suis; qui, en temps et lieu, vous fera ce que vous devez être. Vous êtes nés pour être catholiques; ne refusez pas la grâce imméritée de votre Dieu très-clément; renoncez une fois pour toutes aux illusions de votre intelligence; rompez les chaînes de vos affections, et redressez-vous dans cette liberté qui est votre héritage. Ma ferme confiance que vous finirez par agir ainsi, et que les liens de ce monde ne vous ensermeront pas toujours, a fait naître en moi le doute auquel j'ai fait allusion, sur la question de savoir si je n'aurais pas mieux fait de ne pas entreprendre ces instructions. Je sais, par expérience, que les intentions les plus charitables sont susceptibles d'échouer quand elles ont pour but la conviction de l'intelligence. Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour que de convaincre l'intelligence d'un Anglais de la vérité du catholicisme; et puis, même quand l'intelligence est convaincue, des milliers d'influences subtiles s'opposent à ce qui devrait s'ensuivre, en en appelant, pour ainsi dire, à une Cour supérieure, en exigeant que le débat soit porté devant un tribunal plus sacré, et que la cause soit jugée par une autorité plus respectable que la raison.

Le Dieu éternel nous prend les uns après les autres, chacun d'une manière différente. Les spectateurs s'apitoient peut-être sur les longues peines de notre tâche; mais ils ne peuvent nous venir en aide

que par des prières. Si donc j'ai tort de traiter les sujets que j'examine devant vous, veuillez me pardonner; excusez-moi d'avoir l'audace de chercher à vous faire avancer, et de hâter, par des moyens artificiels, la maturité d'un fruit divin. J'espère, toutefois, que si je ne vous fais pas de bien, mes efforts seront utiles dans un autre sens; j'aime à croire que je parviendrai à jeter quelque lumière sur la question générale que je discute; que j'aurai contribué à tracer le plan du terrain sur lequel j'aurai travaillé, à déterminer sa position et sa physionomie; j'aurai préparé des matériaux qui, dans l'avenir, serviront à la science et aux principes acceptés de toute cette controverse, bien que je puisse manquer le but que j'ai plus particulièrement en vue.

Dans tous les cas, je pense, mes chers Frères, que vous voudrez bien reconnaître ma bonne volonté, mon affection pour vous et mon désir de vous être utile. Tout est vanité, excepté ce qu'on fait pour la gloire de Dieu. Les choses du monde brillent et passent; elles éclatent et se dissipent. Si je ne fais de bien ni à vous ni aux autres, je n'aurai rien fait. Encore quelque temps, et la fin viendra. Alors tout sera manifesté; l'erreur tombera, la vérité triomphera. Encore quelques instants, et *le feu éprouvera l'œuvre de chaque homme, et l'on verra ce qu'elle vaut*. Puisse nous, vous et moi, vivre dans cette pensée! Puisse Dieu et sa Mère, toujours bienheureuse, et saint Philippe, mon cher patron et maître, et les grands saints Athanase et Ambroise, et saint Léon,

pape et confesseur, eux tous, qui m'ont conduit jusqu'ici, être notre espérance, notre secours, notre récompense à vous et à moi durant cette vie pénible, au jour du jugement et dans la gloire éternelle !

SIXIÈME CONFÉRENCE.

DU RAPPORT DE L'ÉGLISE OFFICIELLE D'ANGLETERRE AVEC LA NATION.

Il y a peut-être parmi vous, mes Frères, des personnes qui seront étonnées ou même indignées de ce que, en ce moment où le libéralisme de notre époque, après plusieurs tentatives infructueuses, est sur le point de prendre possession de l'église officielle et des universités de la nation, un homme tel que moi, zélé partisan du principe dogmatique dans toutes ses conséquences, fasse les faibles efforts dont il est capable pour affaiblir, même indirectement, des institutions qui, malgré leurs défauts et leurs erreurs, sont les seules garanties politiques du principe d'autorité que nous aient laissées les bouleversements du seizième siècle. En effet, je me propose dans ces Conférences de pousser les membres de l'église établie à embrasser le catholicisme, ce qui au fond me rend

complice du parti niveleur qui est ennemi de Dieu, de la vérité et de la vertu. Les institutions dont il s'agit, pourrait-on me dire, défendent ce qui est juste et ce qui est bon, autant qu'il leur est passible de le faire; elles revendiquent, en outre, le droit de le défendre; elles ne font aucun tort à l'Église catholique par leurs travaux ni par leur influence; elles opposent une digue aux dissidents, au scepticisme, à l'incrédulité, à l'anarchie. Elles sont les alliées naturelles, quoique secrètes, de l'Église catholique; elles sont les fidèles gardiennes et les nourrices de son esprit; elles sont heureuses et fières de se couvrir, autant que possible, de son manteau, et elles lui rendent hommage en cherchant à l'imiter. Ces institutions ont conservé, dans des temps mauvais, nos vieilles églises, nos formes, nos rites, nos coutumes et, en quelque sorte, notre symbole; nos ennemis les accusent d'être catholiques ou papistes, et plusieurs de ceux qui sont soumis à leur enseignement nous demandent, dans leur lutte désespérée avec leurs adversaires, un mot d'encouragement et de sympathie. Assurément, quand on parcourt l'histoire des trois derniers siècles, on est obligé d'avouer que ces institutions ont réprimé l'extravagance et adouci la virulence du protestantisme. On doit à plusieurs des théologiens qu'elles ont formés l'apologie de certaines doctrines de la foi. On doit à Bull la défense du symbole de Nicée, et jusqu'à un certain point celle de la véritable doctrine de la justification, apologies que quelques-uns des théologiens catholiques les plus distingués de nos jours, aussi bien que les nôtres, traitent avec la

plus grande considération. On doit à Pearson une dissertation concluante en faveur de l'origine apostolique de l'Épiscopat; à Wall, la démonstration de l'usage primitif du baptême des enfants; à Hooker, une justification du grand principe de l'ordre et du culte religieux; à Butler, une profonde investigation sur les rapports de la religion naturelle avec la religion révélée; à Paley et à d'autres, une série de savantes démonstrations de la divinité du Christianisme. Il est cruel, il est peu politique de repousser des hommes qui, s'ils ne sont pas tout à fait nos amis, ne sont pas du moins nos pires ennemis; et il nous en coûterait trop d'agir ainsi envers eux. S'ils usurpent notre nom, du moins ils le proclament aux oreilles de tous les hérétiques; s'ils ont admis beaucoup d'erreurs, ils ont préservé le pays d'erreurs nombreuses; et si le Platonisme, quoique faux, est plus honorable que la philosophie de l'Académie ou du Jardin, nous devrions, par la même raison, rendre hommage à l'anglicanisme, en le comparant aux autres sectes, le plaindre dans ses moments de danger, et *ménager le front ridé du vieil usurpateur*.

Je l'avoue, aucune tendance naturelle ne me pousse à cette heure à traiter durement l'anglicanisme. Les années que j'ai passées dans son sein ne m'ont laissé que d'agréables souvenirs; je n'ai aucune théorie nouvelle à produire; je n'ai aucune position à conserver; je suis arrivé à cet âge où l'on aime à vivre tranquille et en paix; de plus, je suis dans une communion qui rend ses membres heureux, qui les attire à elle et qui, par les objets qu'elle présente à la

foi, par les influences qu'elle exerce sur les cœurs, les amène à oublier le monde extérieur et à regarder l'avenir d'un œil plus ferme. Non, mes chers Frères, deux choses me poussent à parler : la conviction intime que l'Église catholique est l'arche du salut, et ma sollicitude pour le salut de vos âmes ; ce qui me pousse, c'est la crainte que vous n'éprouviez le désir de vous soumettre à l'Église et que vous n'en fassiez rien ; c'est la pensée que je suis peut-être capable de vous décider à faire cette démarche, et la crainte de manquer cette occasion de vous être utile. Il serait déplorable, pour vous et pour moi, que je vous conduisise à mi-chemin, que je contribuasse seulement à dissiper votre invincible ignorance ; mais je ne puis faire plus que cela. Le sentiment que ma vie s'écoule rapidement me fait braver la fatigue que j'éprouve, me fait écarter les excuses que je pourrais raisonnablement alléguer pour ne pas m'occuper de ce que j'ai quitté pour toujours ; ce sentiment me fait oublier les souvenirs du passé, et m'engage à faire mon possible, quel qu'en soit le résultat, pour vous sauver du naufrage, pour vous ramener à terre, pour ne pas vous laisser, les uns flottant au milieu des ondes, où vous vous êtes jetés après le naufrage, les autres, douloureusement cramponnés aux rescifs, et plusieurs enfin tristement assis sur le flanc du navire. Voici la vérité : l'église officielle d'Angleterre, quelle qu'elle soit aux yeux des hommes, quelle que soit sa grandeur temporelle, quelles que soient ses espérances séculières, n'est, aux yeux de

la foi, qu'un navire naufragé. Il ne faut pas nous faire d'illusions ; il ne faut pas nous bercer de vains rêves ; il faut voir les choses comme elles sont ; il ne faut pas mêler le passé au présent, ni ce qui est durable avec ce qui n'est que l'accident d'une époque. Une fois débarrassés de nos illusions, nous verrons que l'église établie par la loi n'a aucun droit quelconque sur nous, ni dans le présent, ni dans l'avenir ; nous verrons que ceux qu'elle tient en esclavage, séparés de cette foi et de cette Église, dans lesquelles seules est le salut, sont dignes de notre commisération et de notre charité. Si je puis faire quelque chose pour rompre leurs chaînes et les amener à la vérité, ce sera un acte d'amour envers leurs âmes, et un acte de piété envers Dieu !

J'ai dit qu'il ne faut pas laisser à notre imagination les illusions qu'elle s'est faites sur ce qu'on appelle l'Établissement national. En lui donnant, par une forme imaginaire, une réalité qu'il n'a pas ; en lui attribuant une existence indépendante et continue ; en lui donnant une histoire propre, comme si c'était une église de fait et pas de nom seulement, on peut éprouver quelque intérêt, quelque respect, quelque affection pour elle, comme des amateurs se passionnent pour certains tableaux, ou comme les chevaliers de roman se battent pour de belles dames qu'ils n'ont jamais vues. Ainsi, ceux qui étudient les Pères, les archéologues, les poètes, commencent par supposer que le corps auquel ils appartiennent est le même dont les temps anciens ont vu la gloire ; puis ils le décorent

de la majesté et de la beauté dont parle l'histoire ou que leur génie leur attribue. Et il ne faut pas croire que l'esprit se dégage facilement de ces erreurs. C'est pour certaines personnes une illusion trop agréable et trop chère pour qu'elles y renoncent aisément. Mais enfin la force des choses ou quelque accident inattendu la dissipe, et le charme étant rompu, le château enchanté s'évanouit comme ceux des contes de fées; alors on ne voit plus à sa place que la bruyère sauvage, le rocher aride et le sentier désert; voilà ce qui arrive à l'égard de l'église officielle d'Angleterre, quand on la regarde de près. On croyait trouver un édifice céleste, et on ne voit qu'une construction vulgaire ou méprisable. On s'aperçoit alors que, jusque-là, on n'a pas eu la raison pour guide, mais qu'on a été dominé par des préjugés d'éducation et égaré par la passion. On ne trouve dans l'église anglicane, non-seulement aucune généalogie remontant aux premiers siècles, et aucun rapport avec l'église des autres pays, mais pas même un corps politique de quelque sorte. On n'aperçoit en elle qu'un établissement de l'État, un département du Gouvernement, une fonction publique, une administration sans substance, une agrégation de fonctionnaires dépendants du pouvoir civil et payés par l'État. Elle n'a ni unité, ni personnalité, et, par suite de ce défaut, elle a perdu la puissance d'exciter des sentiments d'aucune espèce. Il est plus facile d'aimer ou de haïr une abstraction qu'une construction aussi palpable. Nous ne la regardons ni avec colère, ni avec aversion, ni avec mépris,

pas plus que nous ne la regardons avec respect ou avec intérêt. Cette prétendue église n'est qu'un des rouages du Gouvernement, ou un des modes d'administration civile ; elle n'est responsable de rien ; elle ne peut mériter ni blâme ni éloge ; les sentiments qu'elle excite, quels qu'ils soient, doivent être attribués au pouvoir suprême qu'elle représente et dont la volonté est sa loi et sa vie. C'est pour cela qu'elle n'a d'existence propre à aucune époque de son histoire, à moins que la législature actuelle ne prétende être le produit de celle qui a précédé. On ne peut donc pas dire davantage qu'elle ait des antécédents ou un avenir ; on ne peut pas dire qu'elle vit, si ce n'est au jour le jour. C'est un corps sans âme, qui ne se contemple pas lui-même, qui ne cherche pas à définir sa constitution interne, ni à constater sa position. L'église anglicane n'a pas de tradition ; on ne peut dire qu'elle pense ; elle ne sait ni ce qu'elle croit ni ce qu'elle ne croit pas ¹ ; elle n'a pas même la conscience de sa propre existence. Elle n'a aucun

¹ Le fait est prouvé d'une manière éclatante par la correspondance échangée entre l'archevêque de Cantorbéry et M. Maskell : « A l'occasion de l'affaire Gorham, vous me demandez, dit l'archevêque, si vous devez conclure de mes paroles qu'il ne vous est pas permis d'enseigner, et si vous n'avez pas l'autorité de l'église pour enseigner les doctrines mentionnées dans vos cinq premières questions, dans les termes dogmatiques qui y sont spécifiés. » A cela je répons : « Sont-elles contenues dans la parole de Dieu ? Saint Paul dit : *Prêchez la parole...* Or, vous avez les mêmes moyens que moi de chercher si les doctrines en question sont indiquées dans la parole de Dieu et peuvent être appuyées par cette parole ; mais je n'ai pas d'autorité spéciale pour vous le déclarer. »

L'archevêque conviendrait donc tout à fait de ce que j'ai dit ci-dessus, tout en s'exprimant peut-être d'une manière différente.

amour pour ses membres, ni pour ceux qu'on appelle quelquefois ses enfants; elle n'a aucun instinct quelconque, à moins qu'on n'appelle ainsi l'attachement qu'elle a pour son maître ou pour le pays où elle est établie. Ses fruits, quand ils sont bons, doivent être cueillis au moment même où elle les produit, car ils sont éphémères et ne se renouvellent pas; ses premiers champions d'orthodoxie ne sont pas un gage sérieux de son orthodoxie actuelle; ils sont morts, et il n'y a pas de raison pour qu'ils aient des successeurs. Ses évêques ne se ressemblent pas plus entre eux qu'un roi ne ressemble à un autre roi, ou un ministère à un autre ministère; son livre de prières est un acte du Parlement, qui date de deux cents ans; ses cathédrales et ses chapitres sont des dépouilles du catholicisme.

Je vous dis tout ceci, mes chers Frères, non pas pour avoir un texte à déclamation, mais pour vous faire comprendre pourquoi je ne puis éprouver aucune sympathie pour l'église nationale, ni la regarder, à cause de son histoire passée, même dans un sens très-restreint, comme une gardienne de l'orthodoxie, hormis les cas où la loi l'oblige à être telle. Elle n'est pas plus tenue, par ce qu'elle a fait ou dit autrefois, que le journal du matin n'est engagé par les numéros qui l'ont précédé. Tant qu'elle aura l'appui de la loi, elle ne saurait être affaiblie par la défection des individus, pas plus que fortifiée par leur fidélité. Son existence est un acte du Parlement. On ne peut pas dire qu'elle est capable de combattre au-

jourd'hui les Ariens, les Sabelliens ou les Unitairiens, parce que Bull ou Waterland les ont combattus il y a un ou deux siècles. On ne peut pas dire non plus qu'elle serait incapable de leur résister actuellement, quand même elle serait abandonnée de ses théologiens les plus orthodoxes. Elle leur résistera, si l'Etat lui donne son épée; elle sera incapable de soutenir la lutte, si l'Etat l'abandonne. Elisabeth se vantait de *donner le ton à ses chaires*; Charles interdit les discussions sur la prédestination; Georges défendit les discussions sur la Sainte-Trinité; Victoria permet des dissentiments sur le saint Baptême. Tant que la nation voudra une église nationale, celle-ci subsistera, quels que soient ses amis et ses ennemis; et ce qui détermine son existence réglera sa conduite. Sans doute l'adhésion ou la défection des individus sera une des causes diverses de ses perturbations, qui pourront retarder ou accélérer d'un certain nombre d'années une modification dans son enseignement; mais, enfin, ce changement dépend de faits plus graves et plus radicaux que ceux-là; il dépend du changement de l'opinion nationale. De même que la nation change de politique, elle peut changer de croyance religieuse; les causes qui ont amené le bill de réforme et celui de la liberté du commerce, peuvent emporter l'orthodoxie de l'église nationale.

On trouvera une preuve bien positive de la vérité de cette assertion dans ce qu'a fait le mouvement ecclésiastique de 1833, pour élever le ton de l'église établie, mouvement dont l'origine remonte à dix-sept

ans et plus, qui s'est répandu avec une rapidité remarquable et qui a été couronné de succès étonnants en ce qui concerne la conversion des individus en particulier.

Des opinions qui, il y a vingt ans, n'étaient professées que par les catholiques ou par des individus isolés, dans des cantons retirés, sont partagées aujourd'hui par plusieurs milliers de protestants. Un pareil succès aurait dû avoir quelque influence sur l'Etablissement lui-même. Eh bien! a-t-il exercé cette influence? ou plutôt ce succès n'est-il pas encore un problème, une espérance aussi vaine que la conversion des nations païennes par les diverses sociétés évangéliques? L'étude des Pères a catholicisé l'église protestante d'Angleterre de la même façon que la lecture de la Bible a évangélisé les Mahométans ou les Indiens. Il y a eu des prophéties et des promesses de victoire; mais rien, ou presque rien, n'a été accompli. Examinez ce qui s'est passé, année par année; comptez les triomphes du parti qui a soulevé le mouvement religieux au sein de l'église anglicane; cherchez si ce mouvement a eu quelque effet sur le jugement religieux de la nation représentée par l'Etablissement. Plus grandit le nombre des amis et des adhérents de ce mouvement, plus l'Etablissement s'aveugle sur sa position, et persiste dans ses voies, mangeant, buvant, dormant, travaillant, accomplissant sa destinée, tout à fait comme s'il ne se passait rien de nouveau au dehors, ou du moins, sans plus avoir l'air de s'apercevoir de ce qui se passait qu'un homme préoc-

cupé d'une pensée et attaché à son travail ne s'aperçoit parfois de quelque léger dérangement qui s'opère en lui. Le mouvement religieux, malgré lui, n'a formé de parti que dans son propre sein, et l'église de la nation a continué de remplir la mission qu'elle a reçue d'elle, d'exécuter la volonté nationale. Le mouvement ne put empêcher la nomination de la Commission Ecclésiastique, ni la mauvaise direction qui lui fut donnée par les évêques¹. Le zèle, les principes, la netteté de vues, soutenus par l'union des adhérents du mouvement, n'empêcha pas la couronne de nommer professeur de théologie, à Oxford, un

¹ La commission ecclésiastique dont parle l'auteur est une commission permanente dont l'origine remonte à 1835. Elle fut nommée par le Roi, sur le conseil de sir Robert Peel. Ce n'est qu'en 1836 que, sur la proposition des whigs, qui étaient rentrés aux affaires, elle fut sanctionnée par le Parlement, qui détermina la direction de ses travaux. Elle fut instituée pour s'enquérir des revenus des archevêchés, des évêchés, des cathédrales et des chapitres. Les revenus des deux archevêchés, de certains évêchés et de quelques chapitres étaient devenus considérables. L'État intervint et se crut autorisé à donner à ces revenus une destination nouvelle. La commission se composait de membres choisis par moitié parmi les plus hauts fonctionnaires laïques et ecclésiastiques. Les archevêques de Cantorbéry, d'York et plusieurs évêques en font partie. La présence des membres de l'épiscopat n'a pas empêché la commission de supprimer un évêché et de tenter la suppression d'un second. Elle a aboli un grand nombre de prébendes et de canonicats. Les fonds qu'elle s'est appropriés ont reçu une double destination : 1° ceux provenant des chapitres ont servi à accroître les revenus des cures les plus pauvres, à bâtir des églises et à établir de nouvelles paroisses; 2° ceux prélevés sur les revenus des sièges épiscopaux ont été employés à accroître les ressources des sièges les moins bien dotés, à bâtir des palais épiscopaux aux prélats qui en manquaient, à fonder le siège de Manchester, etc., etc. Quant aux suppressions ou réductions arrêtées par la commission, elles ne reçoivent leur effet qu'à la mort des titulaires. (N. du T.)

homme dont les sentiments étaient, en fait de religion, ceux même de la nation¹. Les protestations de ce parti n'empêchèrent pas le Gouvernement de conférer à cet ecclésiastique la dignité épiscopale. Elles n'empêchèrent pas l'établissement d'un siège épiscopal à Jérusalem, siège anglo-prussien, à moitié épiscopal, à moitié luthérien²; elles n'empêchèrent pas de nommer successivement deux personnes d'opinions hérétiques pour l'occuper³; elles n'empêchèrent pas la fondation d'une église protestante sur le territoire de Malte, et elles n'ont pas empêché, au sein de l'église d'Angleterre, la promotion systématique d'ecclésiastiques hétérodoxes très-tolérants dans leurs opinions religieuses, ou manifestement peu versés dans la théologie, et se glorifiant de leur ignorance. Le mouvement, dont l'Université d'Oxford fut le berceau, n'empêcha pas la promotion d'évêques et d'autres dignitaires qui nient ou révoquent en doute la grâce du Baptême. Il n'a pas empêché les deux archevêques d'Angleterre d'adhérer à la décision royale, portant que la régénération baptismale est une question pendante. Dans la communion nationale, le mouvement n'a pas relevé la théologie des Universités⁴ ou de la

¹ Le révérend docteur Hampden, plus tard nommé évêque d'Hereford. (*N. du T.*)

² Le parti du mouvement dont parle l'orateur, qui est le parti puésisté, fit une vive opposition à cette mesure. (*N. du T.*)

³ Les Révérends docteurs Alexandre et Gobat. (*N. du T.*)

⁴ L'enseignement des Universités se met chaque jour plus en harmonie avec les principes des partis évangélique et rationaliste. (*N. du T.*)

Société des Connaissances chrétiennes¹; il n'a offert aucun secours à la Société nationale d'Éducation² dans les épreuves qu'elle a eu à subir. Qu'a fait ce parti pour la cause dont il avait entrepris la défense? Il a conservé pour une quinzaine d'années les Universités à l'église établie; il a peut-être empêché certains changements qu'on voulait introduire dans le livre de prières; il a assuré à Oxford, pour le même laps de temps, le privilège du serment de suprématie contre les catholiques. Il a empêché la promotion d'hommes libéraux, à idées élevées, tels que feu le docteur Arnold, au prix de l'avancement d'hommes médiocres qui partageaient ses opinions³. Il a bâti des églises et des collèges; il a doté des sièges épiscopaux dont ses

¹ Cette société compte près d'un siècle et demi d'existence. Elle répand les bibles, de petits livres de piété et des traités de controverse. Après avoir longtemps servi la cause des saines doctrines anglicanes, elle a passé sous l'influence du parti évangélique, dont elle a propagé les principes en publiant ses écrits. (*N. du T.*)

² Cette société, fondée pour propager l'instruction, lutte avec énergie contre les tentatives d'empiétement de l'État sur l'enseignement populaire. Elle défend les droits de l'église anglicane contre les prétentions du Conseil Privé de la Reine en cette matière. (*N. du T.*)

³ Le docteur Arnold, homme d'un mérite éminent, est le fondateur de l'école théologique anglaise des libres penseurs. C'est lui qui a importé en Angleterre la théologie allemande. Le ministre Melbourne, dont lord John Russell continue les traditions, voulait nommer le docteur Arnold évêque; mais l'archevêque de Cantorbéry, moins latitudinarien que son successeur, combattit résolument ce projet. Il ne put vaincre le ministre qu'en lui déclarant qu'il abandonnerait son siège plutôt que de consentir à consacrer le docteur Arnold. Le gouvernement voulut éviter à l'Angleterre ce scandale. Il ne nomma pas l'homme selon son cœur, mais il prit sa revanche en choisissant plusieurs évêques parmi les disciples du célèbre théologien. C'est à ces circonstances que le Révérend Père Newman fait allusion. (*N. du T.*)

propres ennemis de l'église établie ont pris ou vont prendre gaiement possession ; il a fondé des congrégations de femmes ou poussé à faire des confessions, dont les fruits sont encore à venir. D'autre part, le mouvement a donné une centaine d'hommes instruits à l'Eglise catholique ; mais le corps dont ils se sont détachés ne parut pas s'apercevoir de cette perte ; il se secoua un peu, et puis continua d'agir comme auparavant, et tous les partis, même les collègues de ceux qui s'éloignaient, s'unirent dans le témoignage qu'ils portèrent, et se glorifièrent de ce témoignage. Enfin, l'événement qui se passe sous nos yeux, auquel j'ai déjà fait allusion, et qui occasionne une si grande agitation dans le pays ¹, est arrivé indépendamment du mouvement et tout à fait en dehors de son influence. Cet événement n'a pas été causé par les personnes qui avaient déjà embrassé le catholicisme ; celles qui étaient restées en arrière ne pouvaient l'empêcher, et sont impuissantes à réparer le mal qu'il a fait. Il se rattache à une question antérieure à toutes les doctrines que le mouvement a eu pour objet de maintenir ; il a sa source dans l'esprit ou plutôt dans la volonté nationale ; et jusqu'à ce que Dieu touche et convertisse cet esprit, il restera comme un fait accompli, un précédent et un principe dans l'histoire de l'église établie.

Tel est le véritable état de la question ; personne ne peut exagérer la force d'inertie (*vis inertiae*), ou la vie d'un établissement national, de quelque genre qu'il

¹ Affaire Gorham. (*N. du T.*)

soit; c'est, en d'autres termes, la force *du monde*. Il n'y a rien de plus fort que le monde, si ce n'est Dieu et le démon; et le malin esprit peut, si Dieu le permet, détruire ce dont il s'est servi jusqu'ici, afin d'introduire dans le monde une nouvelle forme d'hérésie et d'incrédulité. Le Dieu éternel peut, à son gré, selon sa volonté très-miséricordieuse, combattre l'esprit du mal, l'humilier, le vaincre, comme il l'a fait dans les anciens temps; et alors c'est la sainte Eglise qui est l'instrument de ses desseins. Le devoir de l'Eglise catholique est, partout où elle existe, d'attaquer, de poursuivre, de repousser l'esprit du siècle. Cela a été senti particulièrement par ceux qui commencèrent et par ceux qui continuèrent le mouvement dans l'église établie. Ils sentirent vivement cette vérité; ils agirent en conséquence, et ils échouèrent parce qu'ils prirent l'Établissement pour l'Eglise; parce qu'ils prirent l'ouvrage de l'homme pour l'œuvre de Dieu. L'Eglise seule est immortelle et inaltérable; mais le temps et le hasard, qui sont les instruments des créations de l'homme, sont aussi les instruments de leurs modifications et de leurs changements.

Voilà la véritable explication de ce qui se passe sous nos yeux, de ce que nous voyons, soit dans la décision du Conseil Privé¹, soit dans la conduite respective des deux partis de l'église officielle, qui sont en relation avec le Conseil de la Reine. On pourra trouver étrange,

¹ La décision rendue dans l'affaire du révérend M. Gorham contre l'évêque d'Exeter sur la doctrine de la régénération baptismale. (N. du T.)

au premier abord, que la section évangélique ose si témérairement contredire l'enseignement précis et catégorique des formulaires nationaux sur la question du baptême ; mais l'étonnement cessera quand on saura que le véritable interprète du sens de ces formulaires s'est la nation elle-même, et que les membres de cette section de l'Établissement parlent avec la confiance d'hommes qui savent que la nation est avec eux. Permettez-moi de rapporter ici observations justes et énergiques qu'un écrivain à principes élevés a publiées dernièrement sur ce sujet.

« Il y a une considération, dit-il, qui a longtemps pesé sur mon cœur comme un remords. Il est de fait que le parti évangélique exprime simplement, ouvertement et pleinement ses opinions sur les doctrines qu'il prétend devoir être professées par l'église d'Angleterre ; il répète continuellement à ses adhérents ce qu'ils devraient croire et pratiquer comme un devoir envers Dieu et envers eux-mêmes. Peut-on dire de nous, comme parti, que désireux d'enseigner la vérité, nous sommes aussi ouverts, aussi explicites et aussi francs ? — On ne pourrait cependant pas alléguer, pour prétexte de cette réserve, qu'il n'y a qu'à l'égard des doctrines et des devoirs peu importants que l'on soit si circonspect, comme s'il était facile de les distinguer et de tracer entre eux une ligne de démarcation... Nous réservons des vérités vitales et essentielles ; nous hésitons souvent à enseigner aux fidèles des devoirs, qui ne sont pas tous nécessaires peut-être, dans toutes les circonstances et à tout

« le monde, mais qui sont éminemment pratiques et
 « très-propres assurément à accroître, à développer
 « la vie intérieure, la vie spirituelle ; en un mot, nous
 « différons du parti évangélique autant par la fran-
 « chise du langage que par la substance et les détails
 « de la doctrine..... Voilà des faits qui me paraissent,
 « de jour en jour, d'heure en heure, plus difficiles à
 « concilier avec l'esprit, le caractère, le but de la
 « réformation anglaise et de l'église anglaise mo-
 « derne, tels que nous les montre une expérience de
 « trois cents ans. On entend dire souvent qu'il est
 « mal d'employer des expressions telles que *l'esprit*
 « *de l'église anglaise réformée, ses intentions, son but*
 « et autres. Mais est-ce réellement mal ? Est-ce que la
 « Réformation n'était rien ? Est-ce qu'elle ne fit rien,
 « ne changea rien, ne déplaça rien ? Sans doute l'é-
 « glise réformée d'Angleterre prétend être une por-
 « tion de la sainte Eglise catholique, et plusieurs
 « personnes de notre opinion ont été d'accord pour
 « ajouter qu'elle rejette et condamne comme étant
 « hors de l'Eglise catholique les églises réformées des
 « autres pays : l'église luthérienne, l'église de Genève
 « et autres, ainsi que l'église d'Ecosse et les églises
 « dissidentes d'Angleterre. Tel est le corollaire qui dé-
 « coule de nos principes et du principe de toute église
 « conséquente avec elle-même ; il y a là une bizarrerie ;
 « ce corollaire se recommande peut-être à l'intelli-
 « gence, mais non pas à l'œil, ni à l'oreille, ni peut-
 « être même au cœur, ou à la conscience ¹. »

¹ Maskell, seconde lettre, pages 57-69. Ces lettres de M. Maskell

Ces réflexions sont aussi vraies que pleines de franchise, et je ne crois pas manquer d'égard envers leur auteur en me servant de ce passage pour appuyer ma thèse qui au fond n'est pas différente de la sienne, quoiqu'elle en soit distincte. Le contexte du morceau cité se prête fort bien à l'usage que j'en fais. Je ne déciderai donc pas s'il prouve que le parti évangélique se trouve plus à son aise que le parti anglican avec le livre de prières (*prayer book*) ; mais certainement il prouve que ce parti est beaucoup plus à son aise que lui dans l'Etablissement national ; qu'il vit dans une intimité cordiale et sympathique avec le souverain maître du *prayer book*, avec l'auteur et l'interprète de ce livre, c'est-à-dire avec la nation ; qu'il est dans les meilleurs termes avec la reine, avec les hommes d'Etat, avec les hommes pratiques, avec les honorables négociants, avec les pères et les mères, avec les maîtres d'écoles, avec les marguilliers, avec les sacristains, avec les sociétés publiques, avec les journaux et leurs lecteurs des classes inférieures. Les ministres évangéliques ont l'esprit du siècle pour eux, en comparaison de leurs rivaux de l'église anglicane ; ils sont à la hauteur de leur époque ; ils suivent rapidement et fièrement le torrent ; cet état de choses et la conscience qu'ils en ont leur font surmonter toutes les difficultés. Jewell triompha de Harding, Wake triompha d'Atterbury et de Leslie, grâce aux menaces ou aux présents d'un roi

ont été publiées après la décision du Conseil Privé dans l'affaire Gorham. Leur auteur était alors chapelain de l'évêque d'Exeter ; mais il a, peu après ces événements, embrassé la foi catholique. (N. du T.)

qui les appuyait, et, de nos jours, leurs successeurs ont, par les mêmes raisons, le public de leur côté. La lettre des préceptes, les anciennes coutumes, les anciens droits, ne sont pas un obstacle à l'ardeur avec laquelle les ministres évangéliques se précipitent dans le courant de l'opinion publique, qui fait paraître absurde toutes les conclusions, qui donne un air de mensonge à toutes les maximes, une apparence de sophisme à tous les arguments, excepté à ceux qu'elle veut bien accepter.

Combien le parti-opposé a agi différemment! Confiant à bon droit dans la justice de sa cause, de ses grands principes; fort du sentiment et de la conviction de ses principaux axiomes, dont l'évidence est aussi saisissante que celle des sens, en comparaison des vues doctrinales incertaines, débiles, imaginaires du corps évangélique, il a cependant dû convenir, quand il s'est agi de leur application, de leur réalisation, de leur combinaison, de leur développement, qu'il n'avait point d'autre guide que son jugement privé abandonné à lui-même. Ce parti redoutait sa propre interprétation de l'Écriture et des Pères; il sentait la nécessité d'un guide infallible, mais il n'en trouvait pas; cherchant des yeux sa mère, comme il l'appelait, il la trouva silencieuse, ambiguë, sans sympathie, hargneuse et même hostile. Il avait une liturgie mutilée, des sacrements défectueux, des précédents sans rapport entre eux, des articles de foi équivoques, des canons hors d'usage, des cours protestantes et des synodes suspendus. Il a été éconduit par les laïques, raillé par les hommes du monde, déserté

et dénigré par ses adversaires; le parti s'est trouvé en contradiction avec lui-même, comptant à peine deux ou trois de ses membres du même avis. La plupart d'entre eux ont changé d'opinion avec le temps, et ont été obligés d'avouer qu'ils étaient en progrès. Est-il étonnant, après cela, pour me servir des expressions de l'opuscule cité plus haut, que des hommes placés dans cette situation aient tenu une conduite et suivi une ligne religieuse pleine de faux-fuyants, de compromis, d'évasions; une conduite basée sur l'acceptation de la moitié de telle doctrine, de la totalité de telle autre et sur la négation d'une troisième; s'appuyant sur la foi d'autrui, mais n'osant en convenir? Après tout ils sont loin d'avoir usé d'autant de faux-fuyants, de compromis et d'évasions que les formulaires nationaux; mais ils n'ont eu aucun appui; personne ne les a soutenus. Ils n'ont pas eu de défenseur qui, d'une grosse voix et d'un air de suffisance, rétorquât contre leurs adversaires les accusations que l'on portait contre eux; ils n'ont point eu de public pour les applaudir, bien qu'ils l'eussent été jadis; soit qu'ils regardassent en haut ou en bas, en arrière ou en avant, ils ne voyaient rien qui fût propre à émousser ou à ébranler leur foi en Jésus-Christ, en l'établissement de son Eglise, en sa visibilité, en sa continuité, en sa catholicité, en ses dons et en la nécessité d'appartenir à cette Eglise. Ils faisaient fi de l'impuissance de leurs antagonistes, de l'inconséquence de leurs arguments, de la frivolité de leurs vues, de leur manque de principes, de leur négligence pour la vérité; mais leur courage s'affaissait devant l'impossibi-

lité de mettre leur foi en pratique dans le lieu où ils se trouvaient, de faire passer leurs idées dans les faits, et devant le devoir qui leur était imposé de tirer tout le parti possible des circonstances où ils étaient placés. C'est ainsi qu'ils étaient situés, et je crois qu'ils sont encore dans la même position. Je ne me permettrai pas de supposer que, d'un côté, des doutes secrets, de l'autre, la volonté personnelle, le mépris de l'autorité, une conduite lâche et artificieuse, l'esprit de parti, aient déformé un corps que j'aimai autrefois, que je révérais et avec lequel je sympathisais. Je parle de ces hommes que j'admirais, et qui, pareils au héros épique, ne manquaient pas de courage, mais d'encouragements ; qui cherchaient, espéraient en vain l'approbation de l'autorité ; qui sentaient leur force, mais qui redoutaient l'oiseau sinistre, le corbeau lugubre planant au-dessus de leur tête ; enfin, qui semblaient dire avec le poète :

..... Non me tua fervida terrent
Dicta, ferox ; Dii me terrent et Jupiter hostis.

Mais leur amour même des réalités, leur crainte de se tromper, de se bercer de vains rêves, étaient pour eux une difficulté insurmontable. Ils ne pouvaient rendre l'Établissement ce qu'il n'était pas, et on le faisait peser sur eux tous les jours davantage. C'est un principe reconnu dans un sens par les théologiens catholiques, que l'esprit d'un siècle modifie ses professions héréditaires. Les moralistes posent en fait qu'une loi perd son autorité quand le législateur permet qu'elle

soit enfreinte et mise de côté; conséquemment, quelles que soient les prétentions abstraites de la cause anglicane, la communauté vivante à laquelle elles se rattachent les a depuis des siècles ignorées et annulées. Ce fut d'un principe analogue qu'on tira une des raisons sur lesquelles les juges du Banc de la reine basèrent le jugement qu'ils ont rendu, il y a peu de temps, et par lequel ils ont refusé de s'opposer à l'exécution du décret royal dans l'appel de l'évêque d'Exeter.

L'avocat du prélat a cité certaines dispositions qui se trouvent dans les statuts du règne de Henri VIII, dispositions qui n'avaient pas été discutées dans les plaidoiries. « Quand même le langage du 25^e statut d'Henri VIII, c. 9, serait obscur au lieu d'être clair, observa le président de la Cour, cela ne nous autoriserait pas à rejeter les interprétations qu'un usage ancien et continu en a données. Il n'y aurait plus aucune sécurité pour la propriété ni pour la liberté, si l'on pouvait soutenir avec succès que tous les légistes et tous les hommes d'Etat se sont trompés dans l'interprétation qu'ils ont donnée de cet acte du Parlement. » Quoi qu'il en soit de la question générale, il est certain que ce langage est celui de la raison et du bon sens; la vie sociale et civile est comme la vie physique; elle s'assimile ou secrète tout ce qu'elle rencontre, sans permettre à aucune action étrangère de participer à ses fonctions. Quand un corps politique se développe, prend une forme définie et mûrit, il cherche à effacer les traces et les signes de son grossier commen-

cement. Il peut les supporter encore, les aimer comme des objets de curiosité, mais il les récuse comme précédents. Ces traces restent peut-être attachées à lui comme la fleur flétrie après le fruit naissant ; mais elles sont mortes, et il leur faudra disparaître dès qu'elles commenceront à devenir importunes. Le sens commun nous apprend que ces traces du passé ne siéent plus aux choses telles qu'elles sont, et si par hasard quelque individu isolé essaie de les relever, de les remettre en lumière, on le traite justement d'importun et d'extravagant. Il en est de même des formulaires¹ anglicans ; ils ne sont que l'expression du sentiment national ; c'est pourquoi ils sont nécessairement modifiés par lui. Si la nation se convertissait au catholicisme, ces formulaires prendraient facilement une tournure catholique ; mais comme la nation persiste dans son protestantisme, ils doivent prendre un aspect toujours plus évangélique et plus libéral. Assurément je ne dis pas ceci afin de justifier les personnes qui professent des doctrines et qui pratiquent des dévotions qu'elles désapprouvent intérieurement ; et je ne nie pas que les mots n'aient, ou du moins ne doivent avoir, une signification définie qu'on ne peut pas détruire par une interprétation arbitraire ; je me borne à constater ce qui se passe dans les faits, d'une manière légitime en quelques cas, d'une manière illégitime dans d'autres, selon la force de la

¹ Les anglicans entendent ordinairement, quand ils parlent des formulaires : le livre de Prière (*the book of common prayer*), les Trente-Neuf Articles et les Canons formulés en 1603 et 1604 par les représentants de l'église réunis en Convocation. (*N. du T.*)

phraséologie des formulaires, d'un côté, et, de l'autre, selon la puissance de l'opinion divergente. Je dis que les lois d'une nation sont la propriété de cette nation, qu'elles ont leur vie dans la vie nationale, et que leur interprétation dépend du sentiment national; quand l'intelligence nationale n'imprègne pas les lois, elles deviennent inutiles et sont jetées de côté, soit d'une manière formelle, soit mentalement. Or, le protestantisme est ce qu'il a été durant des siècles : la religion de la nation; et comme l'église semi-patristique qui fut fondée pour la nation, à l'époque de la réforme, est l'organe de cette religion, elle doit vivre pour la nation. Cette église doit cacher ses aspirations catholiques dans des in-folios, ou dans les cloîtres de ses collèges; elle doit s'appeler protestante quand elle monte en chaire; elle doit abjurer toute antiquité d'origine; car malheur à elle si elle osait s'autoriser des paroles tirées de ses documents pour entraver la marche de son maître; si elle s'autorisait d'un passage pour visiter les malades, d'un article du symbole, du ton de ses collectes, ou de la tradition de ses anciens théologiens, quand le siècle a décrété une théologie plus en harmonie avec le progrès des connaissances humaines! L'ami de l'antiquité, l'historien, le philosophe, celui qui étudie les livres saints, peuvent protester; ils peuvent citer saint Augustin, en appeler aux canons, ou arguer de la nature de l'affaire; mais *la reine le veut!* Le peuple anglais se suffit à lui-même; il veut être protestant et progressif; et il faut que les Pères, les Conciles, les Docteurs, les Écritures, les saints, les anges et ce qui

est au-dessus d'eux, cèdent à sa volonté. Que lui importe ! Il pense, il agit, et il est heureux d'après sa religion toute pratique, intelligible et creuse ; il faut que ses évêques et ses théologiens se fassent, bon gré mal gré, les organes de cette religion ¹.

C'est ainsi, dis-je, que nous devons expliquer d'une manière naturelle et satisfaisante ce qui, interprété autrement, paraîtrait incroyable : le dernier décret royal auquel j'ai déjà plusieurs fois fait allusion. — Les grandes autorités légales, sur le rapport desquelles ce décret fut rendu, ont non-seulement établi que, en fait, des hommes ayant nié la grâce du baptême avaient occupé les plus hautes dignités de l'église, mais elles ont ajouté qu'elles se croyaient autorisées à interpréter la liturgie et la doctrine du baptême, et à déclarer à Sa Majesté que le dogme de la régénération baptismale n'est pas un article de la religion nationale. Les organes du Conseil Privé se sont crus assez forts, dans leur position, pour déclarer que « *la doctrine soutenue* » par l'ecclésiastique protestant qui portait l'affaire devant eux « *n'est pas contraire* et ne répugne pas à la

¹ Les juges n'ont pas l'habitude de poser des principes de leur façon et de juger, *sans aucun argument*, les causes d'après ces principes. Lord Eldon avait coutume de dire que souvent il s'était convaincu qu'il avait tort, en entendant développer un argument à l'appui d'une opinion qu'il avait défendue. C'est là une grande autorité en faveur du bon sens de la pratique dont la Cour du Banc de la reine n'a tenu aucun compte dans l'affaire Gorham. Dans l'affaire du révérend docteur Hampden, la jurisprudence de la Cour, suivie pendant deux cent cinquante ans, fut entièrement mise de côté par lord Denman. — Dans l'affaire Gorham, on a adopté une voie qui n'a jamais été suivie ni dans les *mandamus* contre les compagnies de chemin de fer, ni dans un procès criminel contre un journal. Et ce sont là des affaires ecclésiastiques ! — *Guardian*, 1 mai 1850.

doctrine avouée de l'église d'Angleterre, telle qu'elle a été établie par la loi. » Il ne s'agissait pas de savoir si cette doctrine est vraie ou non, si elle vient du ciel ou de l'enfer, ainsi qu'on l'a fort judicieusement observé ; les docteurs en question étaient trop prudents pour toucher à des points qu'ils ne pouvaient déterminer ; « ils se sont abstenus d'exprimer leur opinion propre sur la justesse ou l'inexactitude théologique de la doctrine » proposée. Il s'agissait de savoir non pas ce que Dieu a décidé, mais ce que la nation anglaise a voulu et permis, et, bien qu'ils eussent en vue, il faut le reconnaître, de s'en tenir à un examen critique de la lettre des documents, cependant on doit convenir, d'autre part, que leur critique a eu un caractère bien national, et que le sentiment national leur a été d'un grand secours pour les aider dans leurs conclusions. Qu'importait à la nation ou à ses avocats que Hooker eût employé le mot *charité* ou le mot *piété* dans le passage qu'on avait tiré de ses ouvrages, et que *piété* donnât à cet extrait un sens différent de celui que lui donnait *charité* ? Si Hooker veut être une autorité nationale, il faut qu'il parle le langage de la nation contemporaine. Qu'importe que la liturgie se prononce catégoriquement en faveur de la régénération de l'enfant baptisé ? Le parti évangélique qui avait eu le courage, quelques années auparavant, d'accuser d'imposture l'explication des Trente-Neuf Articles, proposée par ses adversaires, a cependant maintenu une interprétation du service du baptême, qui est en contradiction ouverte avec ses déclarations les plus

nettes. Procédé inexplicable si ce parti professait pour principe de prendre le texte de la cérémonie à la lettre; mais qui n'est ni déshonorant, ni déshonnéte, ni hypocrite, mais tout simple et naturel dès qu'il reste bien entendu, et qu'il est convenu que la nation qui règle le service en impose aussi l'interprétation; que c'est par le souffle de sa bouche qu'elle a créé, comme pourrait le faire un Dieu, l'église établie, les articles de foi, le livre de prières et tout ce qu'il contient, et que d'un souffle de sa poitrine elle peut aussi facilement, et d'une manière aussi absolue, détruire son œuvre quand bon lui semblera!

Les avocats et les écrivains auront beau produire des arguments sans réplique en faveur de l'interprétation catholique du service du baptême; c'est en vain que cette doctrine a été fidèlement et soigneusement conservée par une longue suite d'évêques, par une tradition non interrompue d'écrivains. C'est en vain que l'école qui porte le nom de Charles¹ l'a honorée d'une observance liturgique; c'est en vain que la Restauration l'a exposée avec une érudition variée; c'est en vain que la Révolution l'a maintenue comme le gage d'autres concessions; c'est en vain que le dix-huitième siècle l'a employée comme une espèce de mot d'ordre contre Wesley; c'est en vain qu'elle a été efficacement développée et intrépidement proclamée par les promoteurs du mouvement de 1833; tout cela est indifférent

¹ On appelle *Caroline School* l'école théologique dont le savant archevêque Laud fut le chef et qui a jeté, de 1630 à 1660, un si brillant éclat sur l'église anglicane. (N. du T.)

et hors de notre sujet. Nous n'avons pas à rechercher quel est le dogme d'une religion antique professée au sein des universités ; mais ce qui peut, selon les paroles du premier ministre, donner « *une satisfaction générale*, » ce qui est conforme à la religion des habitants de la Grande-Bretagne. Est-ce que l'esprit libre, indépendant et matériel des Anglais ne se forme pas à lui-même sa religion ? Ses avocats ont-ils autre chose à faire que de constater, comme un fait historique, quel est l'état de cette religion et ce qu'il a été depuis trois siècles ? Avons-nous le droit d'imposer les mystères d'un système extérieur, dogmatique et révélé à une nation qui croit fermement et qui a posé en principe que chaque individu est juge infallible de la vérité ou de la fausseté des choses du monde invisible ? Comment l'église nationale, en effet, aurait-elle la permission de dogmatiser sur un point qui intéresse si vivement la nation elle-même ? La moitié des habitants n'est pas baptisée ; il est difficile de dire exactement qui est baptisé ; le pays va-t-il abjurer le Christianisme ? Son indifférence n'est pas encore arrivée là. Tournera-t-il, par un acte de désespoir qui serait un suicide, l'église nationale contre lui, en se privant de toute espérance d'une autre vie ? Resserrera-t-il les promesses chrétiennes dans de certaines limites ? Mettra-t-il des restrictions à la grâce après avoir affranchi le commerce, abrogé les incompatibilités, aboli les monopoles, annulé la protection agricole et étendu la franchise électorale ? Quel triste jour pour les défenseurs des dogmes dans les temps passés, si ces temps

avaient quelque rapport de ressemblance avec l'époque actuelle ! Quel sombre spectacle pour l'évêque Lavington qui, entendant Wesley prêcher la nouvelle naissance à Exeter, déclara que le méthodisme était aussi mauvais que *le papisme* ! Quel moment pour les orateurs chargés à Oxford des discours désignés sous le nom de *Bampton lectures* ¹, et pour les professeurs de théologie ! Quel triste jour pour l'évêque Mant, pour l'archevêque Lawrence, pour l'évêque Van Mildert, pour l'archevêque Sutton ! Quel sombre aspect, on peut le supposer du moins, pour l'archevêque Howley, qui quitta le monde à l'aurore même de ce jour ! Le vaste océan s'est gonflé, s'est levé tout à coup ; il a majestueusement brisé les agrès du fragile esquif qui flotte sur son sein, et il les roule vers la plage. Hooker, Taylor, Bull, Pearson, Barrow, Tillotson, Warburton et Horne, noms si puissants en leur temps, ont été effacés, emportés par la force de la volonté nationale. Il n'y a qu'une embarcation qui puisse dompter ces vagues furieuses : c'est la nacelle de Pierre, c'est l'arche de Dieu !

Or donc, mes Frères, il est évident que la doctrine du baptême n'est pas seule et isolée ; si la grâce du baptême ne peut être enseignée dogmatiquement dans l'église nationale ; si ce n'est pas une hérésie que de la nier ; si son acceptation ou son rejet n'est plus qu'une affaire d'opinion, où sont les autres doctrines de cette église qui aient une base plus sûre et plus solide ? La

¹ Nom de leur fondateur. (N. du T.)

même voix populaire qui a annulé, par son explication, le texte de la cérémonie du baptême, peut, d'un jour à l'autre, abroger de la même façon le symbole d'Athanasie. N'est-il pas évident que si l'on n'abroge pas ce symbole d'ici à quelques années, c'est parce que le jugement qui vient d'être rendu en détruira l'autorité dans la pratique, tout aussi efficacement et sans donner autant de peine aux hommes de loi? Personne assurément ne voudrait adopter des principes qu'il saurait positivement devoir le faire condamner par les tribunaux quand ils leur seraient déférés.

Quant au document lui-même, il est superflu d'observer que les *détails* du symbole d'Athanasie n'ont jamais été considérés par les membres de l'église nationale comme devant être admis; ce qu'on voulait en l'adoptant (ainsi que cela a été avoué avant ce moment), c'était de maintenir *une* doctrine de la Trinité; c'était d'établir que, pourvu que l'on croie fermement en ce *fait scriptural*, peu importe que l'on soit Athanasien, Sabellien, Trithéiste ou Socinien; on pourra même n'être rien de tout cela. D'un autre côté, il serait facile de citer des évêques et des dignitaires anglicans qui étaient Ariens, Sabelliens ou Unitairiens, et des théologiens qui professaient que le Trinitarisme a toujours été une affaire d'opinion dans les anciens temps comme de nos jours. En effet, si le différend était porté devant une Cour de justice, on pourrait soutenir avec succès que, considérant la question sous le point de vue historique, ce fut Locke qui donna le coup de grâce à la phraséologie catholique sur cette doctrine **fondamen-**

tales parmi le clergé anglais, et il est incontestable, que des questions telles que la génération éternelle du Fils, l'Homœousion et l'union hypostatique, ont été écartées en silence par plusieurs, et n'ont été mises en avant par quelques-uns qu'avec crainte et avec mille excuses. Puisque telles sont les dispositions d'esprit des membres de l'église d'Angleterre à nier la doctrine catholique de la Trinité, je puis dire, sans trop de témérité, que l'arrêt récemment rendu les a complètement affranchis de tout enseignement fondé sur l'autorité.

Les peines éternelles ne peuvent non plus être considérées comme un dogme anglican ; car il en est très-peu question dans les formulaires nationaux, et elles sont contraires au sentiment de l'époque. Le péché originel, touchant lequel ce sentiment est défendu et protégé par une autorité qui n'est rien moins que celle de l'évêque Jérémie Taylor, n'est pas un dogme anglican non plus. L'inspiration de l'Écriture sainte, l'existence de l'esprit malin, doctrines qui ne sont pas mentionnées du tout dans les trente-neuf articles, doivent être regardées comme des croyances encore bien moins anglicanes que les autres. Cependant, quelque clair que cela soit, les membres évangéliques de l'église établie se félicitent, en ce moment, de l'arrêt récemment rendu, et sont transportés de joie de la victoire qu'il leur donne, comme s'il ne devait pas, dans un temps plus ou moins éloigné, tourner contre eux ; comme si un jugement qui attaque directement la doctrine de la grâce baptismale, ne devait pas avoir d'influence sur les doctrines de la prédestination, de l'élection, de la satisfaction, de la

justification, et autres, dont ils se disent particulièrement jaloux. Pauvres dupes ! Pensez-vous que l'esprit du siècle travaille pour vous ? ou êtes-vous secrètement préparés à aller plus loin que vous n'osez le dire ? Quelques-uns d'entre vous du moins sont assez honnêtes pour louer le jugement pour ce qu'il est, et assez aveugles pour ne pas voir ce qu'il implique ; de sorte que vous vous jetez de gaité de cœur et pleins de confiance entre les bras du siècle. Mais apprenez donc le proverbe : *Aujourd'hui pour toi, demain pour moi !* Croyez-vous réellement que le siècle dépouille Laud ou Bull de son autorité pour lui substituer Calvin ou Baxter ? Par quel moyen échapperez-vous à un pouvoir que vous avez invoqué contre vos ennemis ¹ ?

Quant à nous, mes Frères, tout en reconnaissant

¹ Les précepteurs d'Oxford sont mieux avisés. Connaissant les dispositions d'esprit des membres les plus jeunes de l'Université, ils comprennent qu'une décision telle que celle du Conseil Privé est propre à détruire d'un coup le peu de racines que le système anglican a dans la jeunesse, et à faire pénétrer parmi elle le scepticisme sur tous les points de la religion. Dans une protestation énergique et hardie, ils citent des passages d'un ouvrage de l'archevêque de Cantorbéry, écrit il y a huit ou dix ans, dans une autre occasion ; mais cette interprétation évasive du service baptismal n'est pas du fait de l'archevêque ; elle est due aux Réformateurs. Aucun membre de l'Établissement ne peut croire à un *système* de théologie quelconque sans faire violence aux formulaires. Il n'y a que ceux qui ne *pensent* pas qui puissent vivre en paix avec les formulaires et le Livre de Prières. Chose remarquable ! l'écrit de l'archevêque sur la prédication évangélique fut la première cause qui amena en 1824 l'auteur de ces lignes à croire à la régénération baptismale. Il a encore entre les mains son exemplaire de cet ouvrage avec les notes marginales qu'il y fit. Cet exemplaire lui avait été donné dans le but de le convaincre par un dignitaire qu'il a toujours beaucoup aimé, quoiqu'il ait toujours différé d'opinion avec lui, le docteur Hawkins.

nettement comment vont les choses, et tout en désirant ne pas hâter les progrès de l'incrédulité, si cela est en notre pouvoir, néanmoins si nous avons le bonheur de convertir quelques-uns d'entre vous, nous recueillerons un profit certain et substantiel qui effacera à nos yeux toutes les considérations de convenance : je veux parler du salut de vos âmes. Je ne cherche pas à abaisser le mérite d'institutions qui, bien qu'elles ne soient pas catholiques, ont pourtant l'avantage d'écarter des maux pires qu'elles-mêmes. Mieux vaut un frein quelconque, une autorité quelconque, que l'absence de toute autorité. Les systèmes qui n'enseignent pas la vérité divine peuvent servir à empêcher les hommes de devenir tout à fait insensibles à cette vérité, au moment où elle arrivera enfin à les toucher ; ils entretiennent dans l'esprit du peuple un certain nombre de doctrines révélées ; ils le familiarisent avec les idées chrétiennes. Ces systèmes créent des associations religieuses, et l'on peut dire qu'ils contribuent, d'une manière éloignée et négative, à préparer l'âme à ces inspirations de la grâce qui, par les mérites de Jésus-Christ, sont librement accordées à tous les hommes pour leur salut, sur toute l'étendue de la terre. C'est donc un devoir que de ne pas chercher à détruire témérairement des institutions, même non catholiques, quand on ne peut les remplacer par quelque chose de meilleur ; mais hésiter à sauver les âmes, de peur de blesser ces institutions, en les sauvant, c'est une prudence mondaine, une trahison envers Jésus-Christ et une cruauté envers les âmes qu'il a rachetées.

Quant à l'église catholique elle-même, aucune vicissitude ne peut lui porter préjudice tant qu'elle rencontrera dans la lutte liberté et loyauté. Si, effectivement, par la fusion finale de toutes les hérésies et de toutes les erreurs en une seule forme d'incrédulité et de scepticisme, la nation était assez forte pour exercer des persécutions contre l'Eglise, alors elle pourrait être expulsée de notre pays, comme elle l'a déjà été. Alors la persécution ferait son œuvre comme elle l'a faite il y a trois cents ans. Mais c'est là un cas extrême, dont il ne faut pas supposer la possibilité. D'ici à ce que la nation devienne ainsi unanime dans l'incrédulité, les catholiques sont mis à couvert par l'antagonisme et la prépondérance des partis religieux, et ils sont protégés par le principe de tolérance que chaque secte invoque pour elle-même. Ne nous donnez pas autre chose que la liberté de parole et d'action; nous ne demandons aucune faveur; toutes les formes du protestantisme tournent à notre profit. Ses établissements religieux rappellent aux hommes cette Eglise modèle et archétype dont les protestants sont les imitateurs; leurs symboles renferment des lambeaux de notre doctrine; leurs querelles et leurs divisions rompent chez eux le fil de la tradition, et les désabuse de leurs préjugés; leur scepticisme fait tourner avec admiration et espérance les yeux vers l'Eglise, car l'Eglise seule est précise dans son enseignement, et conséquente dans ses traditions; les injures mêmes qu'on lui adresse sont cause que les hommes cherchent à la connaître. Elle n'a nulle crainte des partis

politiques ; elle ne recule devant aucun d'eux ; elle peut s'allier à tous. Elle n'est pas jalouse du progrès, ni impatiente contre le système conservateur, si ces choses plaisent à la volonté nationale. L'Église catholique ne voit même rien de dangereux, si ce n'est momentanément et pour quelques individus, dans ce mouvement vers le panthéisme qui cause tant d'inquiétude à certains esprits ¹, car il y a quelque chose de si contraire aux sentiments de l'homme dans des systèmes qui privent Dieu de ses perfections, qui le réduisent à un vain nom, qui tiennent le créateur à une distance infinie de ses créatures, sous prétexte de les rapprocher de lui, qui lui refusent la liberté d'envoyer des médiateurs et d'employer des instruments pour rattacher ses créatures à lui ; qui nient l'existence du péché, la nécessité du pardon et le fait de la punition ; qui soutiennent que l'homme est heureux ici-bas, et peut se suffire à lui-même, quand il sent si vivement sa propre ignorance et son abandon ; oui, il y a dans ces systèmes quelque chose de si contraire aux sentiments de l'homme, qu'ils n'offrent rien de dangereux. D'un autre côté, nous voyons les sectes et les partis qui nous entourent impuissants à remédier aux maux de l'humanité et à répondre à ses besoins ; de sorte que les propagateurs de ces idées nouvelles en Allemagne et en Amérique, pareils à Caïphe, prophétisent, malgré eux, en notre faveur. Assurément ils ne trouveront de base solide

¹ Je sais bien que plusieurs des écrivains de l'école à laquelle je fais allusion répudient le nom de panthéisme ; mais on verra que c'est là qu'aboutissent en définitive leurs théories.

nulle part pour poser leurs pieds et ceux de leurs disciples; ils iront de blasphème en blasphème, d'abîme en abîme, jusqu'à l'athéisme cru et nu, jusqu'à la *reductio ad absurdum* de leurs principes et de leurs prémisses. La logique est un maître sévère; ils le sentent; ils protestent contre elle; ils font profession de la haïr, et ils s'en passeraient volontiers; mais c'est la loi de leur nature intellectuelle. Ils luttent et hurlent, mais en vain, car ils descendront inévitablement dans ce gouffre d'où le retour est impossible, si ce n'est par une grâce presque miraculeuse de Dieu, qu'on ne doit jamais désespérer d'obtenir dans cette vie. Et Israël, sans avoir livré un seul combat, verra ses ennemis morts sur le rivage de la mer.

Avant de terminer, j'observerai, qu'en expliquant le sentiment avec lequel je m'adresse aux membres de l'église anglicane dans ces Conférences, j'ai fait un premier pas vers le but pour lequel je les ai entreprises; car, lorsqu'ils pensent à se soumettre à l'Eglise catholique, ils sont arrêtés souvent par le remords d'affaiblir la communion qu'ils abandonnent, et qu'ils regardent, malgré tous ses défauts, comme un rempart contre les ennemis du christianisme. Non, mes Frères, si l'église nationale tombe, ce sera parce qu'elle est nationale, parce qu'elle a laissé le centre de l'unité au seizième siècle, et non parce que vous la quittez à présent. Cranmer, Parker, Jewell, compléteront leur œuvre: ceux qui l'ont construite la détruiront!

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

LE MOUVEMENT DE 1833 EST CONTRAIRE A L'ESPRIT
DE L'ÉGLISE NATIONALE.

Le but que je me propose dans ces Conférences, mes Frères, n'est pas d'exposer des arguments en faveur de l'Église catholique : elle n'en a pas besoin. Il existe en sa faveur une quantité d'arguments d'une puissance irrésistible et d'une variété prodigieuse qui nous ont été fournis par la sagesse miséricordieuse du divin fondateur de l'Église, et qui sont adaptés aux différentes classes d'esprits et de caractères. Aussi est-ce souvent le tort de la controverse d'accumuler des preuves pour démontrer ce qui, à plusieurs égards, est parfaitement clair par soi-même, et qui ne s'obscurcit un peu pour l'investigateur isolé que lorsque de nouvelles preuves viennent distraire son attention, preuves homogènes, il est vrai, à celles qui ont amené sa conviction, mais qui lui paraissent moins convain-

cantes que les siennes propres , ou du moins qui sont moins familières à son esprit. Chaque investigateur peut avoir assez de preuves positives pour se convaincre de la divinité du catholicisme ; ce n'est que par suite de la force des contre-objections, que sa foi est défectueuse ou non pratique. Je crois donc servir la cause de la vérité en essayant, dans la mesure de mes forces , d'écartier les difficultés ou quelques-unes des difficultés qui assiègent l'esprit des personnes que l'on presse d'embrasser le catholicisme. C'est dans ce but que j'ai insisté sur le caractère de l'église anglicane et sur ses rapports avec la nation ; car si cette église n'est , ainsi que je l'ai démontré , qu'une branche d'administration dépendant d'un souverain absolu , voilà une de vos objections levée. Vous craignez de la quitter de peur de la jeter , par cette défection , sous l'influence du parti latitudinairien ; mais elle n'a jamais été en votre pouvoir ni sous votre influence. Elle est entre les mains de la nation ; elle n'est que ce qu'est la nation elle-même ; elle est telle pendant que vous restez dans son sein ; elle demeurera telle après que vous en serez sorti. Je ne nie pas que vous ne puissiez , par votre présence , retarder de quelque temps sa chute , mais vous n'avez pas pour elle l'importance que vous croyez avoir.

J'ai déjà fait une observation que je vais développer aujourd'hui. J'ai parlé du mouvement qui commença dans l'église anglicane en 1833 ou peu de temps avant ; je me suis étendu sur ce fait important que ce mouvement, quoiqu'il ait exercé durant vingt ans

une grande influence sur l'opinion des individus, n'avait abouti qu'à créer un parti au sein de l'église nationale, sans exercer d'influence réelle sur cette église, ainsi qu'il était facile de le prévoir. Cela ne doit pas étonner, puisque cette église n'est qu'un pouvoir de l'Etat, une branche de l'administration publique, et que tous les actes ecclésiastiques procèdent en conséquence du gouvernement civil. Aussi influencer l'église nationale ne serait rien moins qu'influencer l'Etat ou même la Constitution.

Je vais continuer mon raisonnement. Je vais, au moyen d'une ou deux suggestions, tâcher de vous convaincre de l'antipathie profonde qui existe entre le mouvement de 1833 et la nation. Puis, admettant que vous devez, mes Frères, vos principes à ce mouvement, et que votre premier devoir est de rester fidèles à vos principes, je vous démontrerai l'antipathie que vous ressentez pour la religion nationale, malgré votre désir qu'il en soit autrement; et je vous prouverai que vous n'avez rien de commun avec elle; que vous ne trouvez pas de place dans son sein; que vous n'avez aucune bonne raison de lui appartenir, et que vous n'avez envers elle aucune responsabilité.

Je vous représenterai ensuite que ce qu'on appelle ou plutôt ce qui s'appelle l'enseignement anglo-catholique est non-seulement une nouveauté de notre siècle (il ne suffit pas de prouver qu'une chose est nouvelle dans une époque pour prouver qu'elle est antipathique à cette époque), mais que c'est un système adventice, une superfétation de la religion na-

tionale, et que de plus ce système n'est ni un supplément ni un complément de cette religion ; qu'il ne lui est ni collatéral, ni corrélatif ; qu'il n'en est ni une conséquence implicite ni une déduction logique, ni une combinaison nécessaire, et qu'il ne peut s'absorber en elle. Je vous montrerai qu'au contraire il lui est souverainement opposé, antithétique, qu'il flotte à sa surface comme une substance étrangère, comme l'huile sur l'eau. Les preuves que j'allèguerai à l'appui de mon assertion seront tirées d'abord des espérances qu'il donnait à son origine, et secondement de ce qu'il a accompli pendant sa durée.

Quant aux espérances que ce mouvement fit concevoir, il n'est pas nécessaire de remonter plus haut que ses premiers agents, pour se convaincre suffisamment qu'il n'avait aucune racine, aucune intelligence, aucune sympathie dans l'église anglicane ; car lorsqu'on voit les hommes mêmes qui, les premiers, recommandèrent à l'église ses doctrines et ses principes, douter que ces principes puissent s'accorder avec ceux de cette église ; quand on voit le médecin manquer de foi, dans les médecines qu'il prescrit, qui pourra avoir confiance en elles ? Voilà ce qui est arrivé. Les auteurs du mouvement ont avoué qu'ils imposaient à l'Église des doctrines qui leur répugnaient, des doctrines pour lesquelles elle n'avait jamais témoigné de sympathie, des doctrines tendant ils ne savaient à quoi. Voilà ce qu'ils ont senti, ce qu'ils ont annoncé publiquement et très-nettement.

Par exemple, un homme qui plus que tout autre

peut être est regardé comme l'auteur de ce mouvement, et dont les écrits ont paru après sa mort, dit dans une de ses lettres : « Il paraît convenu entre les hommes sages que nous devons commencer par poser des bases solides. » Il écrit encore à un de ses amis : « Je sens chaque jour plus vivement l'impossibilité dont vous me parlez d'amener les hommes raisonnables, » c'est-à-dire le parti de la haute église du jour, « à nos vues ecclésiastiques ; et ce qui est surtout décourageant, c'est que je ne sais comment m'y prendre pour les gagner à notre cause. » Ailleurs il demande : « Comment se fait-il que nous sommes tant en avant de notre génération ? » Il dit encore : « Notre époque est une époque de dislocation. » Et ailleurs : « Je n'écrirai rien sur les griefs de l'église avant que les circonstances ne viennent seconder ce travail. » Dans un autre endroit, il appelle l'église anglicane un « cauchemar qui oppresse le pays. » Il l'appelle encore « un upas ; » et enfin trois ou quatre mois avant sa mort, ses opinions théologiques se développant et divergeant toujours de l'état de choses existant, il s'écrie : « Combien nous nous trompons peut-être sur bien des points qui ne s'éclaircissent pour nous que graduellement ! »

Des aveux du même genre sont faits avec la même franchise dans un ouvrage entrepris manifestement dans le but de formuler et de défendre ces nouvelles doctrines. L'auteur commence par déclarer qu'il

¹ *Froude's Remains*, vol. 1.

« discute plutôt qu'il n'enseigne ce que l'on entendait être simplement un article de foi, » attendu « que l'enseignement des apôtres relativement à cette question est en quelque sorte aboli, » et que c'est « à nous de faire notre possible pour arriver à la terre promise par nos propres ressources naturelles. » Il compare la prédication des doctrines du mouvement à la prédication primitive du christianisme; il n'adoucit cette idée, si toutefois c'en est un adoucissement, qu'en déclarant que ceux qui sont alarmés par ces doctrines ne peuvent l'être à un plus haut degré que « les hommes auxquels les apôtres adressèrent au commencement leurs instructions. » Il va même jusqu'à établir catégoriquement « qu'elles sont, dans un certain sens, aussi nouvelles que l'était le christianisme lors de sa première apparition. » Il continue en disant : « Le protestantisme et le papisme (par ce mot il entendait le système catholique « populaire) sont des religions réelles; personne ne « peut douter de leur vérité; elles ont fourni le moule « où les nations ont été jetées; mais notre juste milieu « théologique (*via media*), considéré comme un système complet, n'a guère eu d'existence réelle que sur « le papier. » Ensuite il ajoute : « Il reste à examiner si ce qu'on appelle le catholicisme anglican, la religion d'Andrews, de Laud, de Hammond, de Butler et de Wilson peut être professée, discutée, enseignée et développée sur une large échelle, dans une vaste sphère d'action et pendant une période suffisamment longue; ou si cette religion n'est qu'une forme inter-

dire. Il pensait au contraire qu'on peut trouver une théologie vraie par elle-même et en harmonie avec la position de l'église anglicane, dans les écrits d'Andrews, de Laud, de Bramhall, de Stillingfleet, de Butler et d'autres théologiens anglicans, mais qui, ainsi qu'il le déclare expressément, n'avait jamais été recueillie en corps. Malgré ses illusions, il vécut toujours dans la conviction que le système théologique de ces écrivains, qu'il regardait comme puisé dans les ouvrages des Pères de la primitive Église, non-seulement devait être, mais pouvait être, et serait enfin, comme il l'espérait, reconnu et adopté par l'église d'Angleterre. Mais, d'un autre côté, je conviens sans aucune difficulté que s'il avait aperçu bien clairement que cette antiquité d'origine n'appartient pas à l'église anglicane, il aurait immédiatement renoncé à cette église plutôt que de renoncer à cette antiquité. Remarquons en outre qu'en confirmation de ses fausses appréciations à cet égard, lorsqu'il arrive à la fin de son livre, ces illusions, au lieu de disparaître, prennent une forme mieux définie, et il avoue que, « le premier feu de la discussion amorti, la fatigue a remplacé l'ardeur, et que la pensée que tout ce qu'on a dit n'est qu'un songe, un exercice inutile plutôt qu'une conclusion pratique de l'intelligence, pensée qu'il avait en abordant son sujet, peut encore se présenter à son esprit. »

Ces pronostics provoquèrent dans toutes les parties de l'église nationale des répliques qui étaient d'un ton beaucoup moins calme. Toutes les écoles d'opinion,

le parti de *High-Church*, le parti évangélique et les Latitudinairiens prirent part à la querelle. Ils condamnèrent non-seulement le projet, mais aussi son auteur. Feu le docteur Arnold, homme qui disait toujours franchement sa façon de penser, avoua que ses sentiments à l'égard de l'Eglise catholique romaine étaient très-différents de ses sentiments à l'égard de l'auteur de l'ouvrage en question. « Je regarde l'Eglise catholique, disait-il, comme un ennemi loyal, et l'autre comme un ennemi perfide. La première est un Français dans son uniforme français ; le second est un Français affublé d'un uniforme anglais. Je puis honorer le premier, mais je prendrais volontiers le second. » Quant au parti évangélique, nous ne citerons que quelques lignes d'un ouvrage d'un écrivain prudent et sincère de ce parti : « Si les griefs et la lutte des dissidents contre l'église anglicane, dit l'auteur des *Essais sur l'Eglise*, ont beaucoup perdu de leur intérêt, ils ont été remplacés par un mal nouveau et gigantesque... Le papisme, non pas celui du temps d'Hildebrand ou de Léon X, mais le papisme tel qu'il fut constitué au septième et au huitième siècle, s'est établi parmi nous... Le papisme renaît parmi nous dans toute la force de sa jeunesse et dans tout le charme de ses séductions. C'est le principal danger, le danger capital qui menace l'église d'Angleterre en ce moment. Il présente tous les traits caractéristiques du papisme ; mais en outre, dût-il en jamais devenir plus dangereux qu'il l'est maintenant, il n'en est pas moins redoutable, car il a une action terrible, dissol-

vante, flétrissante, desséchante, qui tarit, qui tue toute vie, toute influence spirituelle dans l'église ¹. »

Dernièrement, un professeur de théologie appartenant au parti de la haute église, dans une diatribe qu'il prononça en chaire, considéra le mouvement sous un autre point de vue; mais le jugement qu'il en porta concorde en tous points avec celui des écrivains cités plus haut. « Au lieu, dit-il, d'acquiescer tranquillement à ce qu'ils ne peuvent changer, de se soumettre en silence à leurs privations imaginaires, et de supporter patiemment cette maigreur du protestantisme, ils cherchent, par une agitation ecclésiastique d'une violence et d'une persévérance sans exemple, à ébranler la foi des âmes faibles, à troubler le jugement des esprits sains, à raviver les espérances des adversaires invétérés de notre église réformée et protestante, à compromettre sa dignité et à détruire sa paix, autant que peut le faire une poignée insignifiante de mécontents ². »

Mais même aujourd'hui, malgré le succès qu'il obtint il y a cinq ans, l'apologiste de M. Froude et de ses amis n'a pas éprouvé plus de confiance qu'auparavant dans l'harmonie du mouvement avec l'église nationale, et à l'occasion de l'attaque que nous venons de mentionner, il ne se fit pas scrupule d'avouer ce sentiment. « Je suis sûr, dit-il, que plus vous ferez de bruit des opinions que vous critiquez, plus elles

¹ *Essays on the Church*, by a Layman, 1838, p. 270, 299, 300. Ditto, 1840, p. 401.

² *Foussett's Sermons*, préface à la troisième édition.

« se propageront. Quels que soient les défauts et les
« erreurs de ceux qui les professent, elles ont en elles
« une racine de vérité qui, j'en suis fermement con-
« vaincu, porte avec elle sa bénédiction. *Je ne veux*
« *pas dire qu'elles deviendront jamais bien populaires,*
« c'est là une autre question; la vérité n'est jamais
« populaire, ou du moins elle ne l'est jamais long-
« temps. Je ne dis pas non plus que ces opinions ac-
« querront jamais cette puissante influence extérieure
« sur les masses que la vérité, départie à quelques
« hommes, chérie, glorifiée, promue par eux, a possé-
« dée souvent; je ne dis pas qu'elles ne sont pas desti-
« nées à être rejetées comme la vérité l'a été souvent,
« et à être *foulées aux pieds comme une chose odieuse.*
« Mais je suis certain que, dans les circonstances don-
« nées, ces opinions feront toujours plus de progrès
« dans la communauté à mesure qu'elles seront plus
« connues; elles s'empareront des esprits disposés à les
« accueillir; elles demanderont et obtiendront çà et là
« un asile dans le cœur des chrétiens grands et petits,
« tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, selon la nature
« des circonstances; elles feront leur œuvre en leur
« jour, et porteront témoignage à *cette génération*
« *déchue* de ce qui a été autrefois, de ce que Dieu
« voudrait avoir, de ce qui se réalisera un jour dans
« la perfection, et cela, non par suite de ce que ces
« opinions sont en elles-mêmes, car, à tout prendre,
« elles sont très-mêlées, comme le sont d'ailleurs
« toutes les choses humaines, d'erreur et d'infirmité,
« mais par suite de la raison, de l'esprit, de la vérité,

« de l'ancienne vie, de l'ancienne autorité catholique
« qui sont en elles¹. »

Les auteurs du mouvement en question que désiraient-ils, que craignaient-ils touchant ce mouvement, dans la communion au profit de laquelle il a eu lieu? Pourquoi craignaient-ils ou doutaient-ils que les principes de saint Athanase et de saint Ambroise ne pussent prendre racine dans le cœur de leurs frères et se répandre parmi les laïques? En vérité, quand ils craignaient que la bonne semence tombât, non pas sur un sol fertile, mais sur un terrain dur ou pierreux ou déjà occupé, ils craignaient que l'église nationale n'eût point de *vie*, bien qu'ils n'employassent pas ce mot. La vie consiste et se manifeste dans l'activité pratique des principes. Il y a différentes espèces de vie, et chacune d'elles est l'influence ou l'opération, dans un corps, des principes d'après lesquels le corps est constitué. Chaque espèce de vie est conforme et corrélative à son principe. Des principes distincts les uns des autres ne peuvent germer et se développer dans des corps auxquels ils sont respectivement étrangers. La vie des plantes n'est pas identique à celle des êtres animés; la vie du corps n'est pas la même que celle de l'esprit; la vie de l'esprit n'est pas pareille à celle de la grâce, et la vie de l'Eglise n'est pas semblable à la vie de l'Etat. Lorsque ces écrivains doutaient que les principes apostoliques, comme ils les appelaient, pussent se propager parmi les membres laïques de l'église

¹ Newman's Letter to Faussett.

officielle d'Angleterre, ils doutaient que le Corps laïque respirât et agit selon les principes apostoliques. Ils ne pouvaient croire que ces principes fussent l'expression exacte et l'élément naturel du sentiment national et que la vie intellectuelle et morale de la nation ne différât pas de celle du siècle des apôtres. Ils doutaient, en outre, si l'église anglicane est bâtie sur les principes des apôtres, si elle participe à la vie du siècle apostolique, comme elle le prétend, et comme ils savaient que cela devrait être, ils doutaient, dis-je, que cette église fût ce qu'elle prétendait être.

Il était hors de doute alors, et il est encore hors de doute aujourd'hui, que l'église anglicane a *une espèce* de vie. Personne ne saurait le nier ; cela est établi d'une manière victorieuse par un de ses dignitaires dans le passage suivant : « Certainement, mon cher
« ami, dit cet écrivain éminent ¹, en faisant allusion
« à la controverse actuelle, il faut avoir une foi dés-
« ordonnée dans les rêves de son imagination, un
« culte idolâtre pour ses opinions, pour croire que
« l'église d'Angleterre, après avoir été bénie de Dieu
« pendant tant de générations ; après avoir été, par sa
« grâce, rendue mère de tant d'autres églises et avoir
« obtenu la promesse qui prend chaque année plus
« de consistance, que ses filles se répandront par
« toute la terre ; après avoir été choisie par le Seigneur
« pour être l'instrument de tant de bénédictions et
« avoir joui de la présence de Dieu et de son saint
« Esprit, présence qui ne fut jamais plus manifeste

¹ L'archidiacre Hase, dans le journal le *Record*.

« que de nos jours, il faut, dis-je, avoir une foi idolâ-
 « tre dans son opinion, pour croire que l'église veuille,
 « comme témoin de la vérité, trahir ses devoirs et son
 « autorité, qu'elle doive être retranchée du corps de
 « l'Église de Jésus-Christ et qu'elle ne puisse plus dis-
 « penser la grâce des sacrements, parce que sa cour
 « suprême de justice n'a pas condamné une proposi-
 « tion avancée par un de ses ministres, touchant un
 « point très-obscur et très-embarrassant de théologie
 « dogmatique. Ce serait là sans contredit une illusion
 « extraordinaire..... car, quelle que soit la valeur
 « dogmatique de l'opinion controversée, cette erreur
 « n'est pas de celles qui dénotent une absence de foi et
 « de sainteté personnelle ou un appauvrissement de la
 « vie chrétienne de l'église. »

Non, j'accorde que l'imagination se refuse à admettre comme un dogme qu'il n'y a pas de vie ni de foi dans l'église nationale. Il s'agit simplement de préciser la signification de ces mots *vie* et *foi*. L'archidiacre nous dira-t-il s'il n'entend pas par foi quelque chose de très-vague et de très-élastique? Entend-il par ce mot, comme il pourrait le dire, la foi de saint Augustin, de Pierre l'Hermite, de Luthér, de Rousseau, de Washington ou de Napoléon Bonaparte? Le mot foi a pour les catholiques un sens qu'il n'a pas pour les protestants. Quant à la vie, l'auteur veut-il parler de la vie religieuse de l'Angleterre ou de celle de la Prusse, ou de la vie catholique, c'est-à-dire de la vie qui découle des principes catholiques? Si ce n'est à ce qu'il veut dire, nous tournons dans un cercle

vicieux, car les protestants devront prouver qu'ils ont la vie que manifeste « la présence de l'esprit, » parce qu'ils ont et qu'ils sont sûrs d'avoir une vie analogue et conforme aux principes protestants. Si par le mot vie on entend force, activité, énergie et bien-être de toutes sortes, dans ce cas la religion nationale est certainement une religion vivante. C'est une grande puissance parmi nous; elle exerce une influence peu commune; elle combat de nombreux ennemis; elle mène de front des centaines d'entreprises. Elle attire les hommes à elle; elle les emploie et les récompense; elle a des milliers de magnifiques demeures dans toutes les parties du pays où des hommes tranquilles font son œuvre et secourent ses fidèles; elle recueille des sommes énormes à titre d'offrandes volontaires, et avec cet argent elle bâtit des églises, elle imprime et distribue d'innombrables exemplaires de la Bible, de livres, de traités; elle entretient des missionnaires dans toutes les contrées du globe. Sous toutes les latitudes, elle fait la guerre à l'Eglise catholique; elle la dénonce comme anti-chrétienne; elle ameute le monde contre elle; elle entrave son influence; elle singe son autorité et embrouille ses démonstrations. Partout elle est la religion des *gentlemen*, des savants, des riches, des hommes sans religion. Si cela s'appelle avoir de la vie; si c'est avoir de la vie que de donner le ton à la cour et aux chambres du parlement, aux ministres d'Etat, à la législation et à la littérature, aux universités, aux écoles et à la bonne société; si c'est avoir de la vie

que d'être un principe d'ordre pour la population et un bureau de bienfaisance et d'aumônes pour les pauvres ; si c'est avoir de la vie que de rendre les hommes décents, respectables et sensés, que d'embellir et de charmer le cercle de la famille, que de dépouiller le vice de sa grossièreté et de répandre un vernis agréable sur l'avarice et sur l'ambition ; si la vie de la religion consiste à être le premier joyau de la couronne de la Reine et le gradin le plus rapproché du trône, dans ce cas l'église nationale est pleine de vie ; elle a une vie surabondante ; mais il reste toujours à résoudre cette question : quelle espèce de vie a-t-elle ? L'hérésie aussi a sa vie ; la mondanité a la sienne. La vie de l'église anglicane est-elle simplement une vie nationale ou est-elle quelque chose de plus élevé ? Est-ce une vie catholique ? Est-ce une vie surnaturelle ? Est-elle conforme aux principes des apôtres, des martyrs, des évangélistes et des docteurs ; aux principes que le mouvement de 1833 tendait à lui inculquer, à lui inoculer ? Procède-t-elle de ces principes ? Appartient-elle à ces principes, ou bien est-elle en opposition avec eux ? Si cette vie est catholique et apostolique, elle doit pouvoir supporter les principes apostoliques et catholiques ; mais personne n'ignore qu'elle tolère les Erastiens ; personne n'ignore qu'elle tolère les protestants. Tel est le problème qui fut soulevé par le mouvement dont je parle, problème qui a été soumis assurément à une infinité d'épreuves dans l'espace des vingt dernières années.

Mais le passage que j'ai cité me suggère une se-

conde observation. J'ai parlé des *épreuves* que ces vingt dernières années ont fournies touchant le caractère réel de l'église anglicane ; car on ne me soupçonnera pas de rechercher si l'église anglicane a cessé d'être une église pendant cette période, mais s'il a été démontré que déjà elle n'était plus une église. Nous allons avoir à constater le manque d'affinité qui existe maintenant entre les sentiments et les moyens, la vie morale de la communion anglicane et les principes, les doctrines, les traditions du catholicisme. J'aborde ce sujet afin de montrer quelque chose d'achevé depuis longtemps, afin de montrer que le mouvement de 1833 avait pour but, dès son origine, de propager ce qui n'avait pas de réalité.

L'éloquent écrivain que je citais tout à l'heure, se moquant de la protestation signée par douze personnes distinguées contre la récente décision de la Reine relative au sacrement du baptême, compare les « rêves logiques » et « les questions obscures et embarrassantes de la théologie dogmatique » avec « la promesse que donne l'église anglicane d'une nombreuse famille de filles répandues par toute la terre et chaque année plus prospères. » Je conviens qu'il a, d'une manière technique et dans un sens étroit, l'air de baser la catholicité d'un corps religieux sur certaines expressions, sur certains actes, sur certaines mesures qui sont les conséquences du caractère d'un siècle particulier, se manifestant accidentellement et s'accomplissant en quelques minutes ou en quelques jours. Je l'accorde et je le sens : c'est une chose pres-

que incroyable qu'un certain vote du parlement toléré ou tacitement accepté par les évêques, par le clergé ou par les métropolitains, qu'une certaine mesure législative, une certaine exposition de doctrine, puissent changer tout d'un coup le caractère spirituel de l'église comme corps, et le séparer *ipso facto* du centre de l'unité et de la source de grâce; et pourtant il en est ainsi. Malgré ces faits, l'église anglicane pourrait être aujourd'hui ce qu'elle était hier; elle pourrait avoir une force interne et une vertu surnaturelle, si elle ne les avait déjà perdues, et, dans ce cas, elle continuerait son œuvre comme par le passé. Elle serait aujourd'hui ce qu'elle était hier, même après avoir, durant la nuit précédente, consenti à l'établissement d'un évêché anglo-prussien à Jérusalem, et souscrit au désaveu du symbole d'Athanasie. C'est là le sens naturel de la question, sens auquel l'esprit se rattache avec satisfaction, après que le zèle et l'imagination ont fait tout leur possible pour prouver le contraire. Assurément je ne prétends pas qu'on ne fasse des efforts pour arriver aux conséquences spirituelles les plus sérieuses et qu'on n'atteigne pas ce but; mais il est si difficile de déterminer la valeur de chaque acte ecclésiastique et de préciser sa portée, par rapport à des actes et à des événements qui l'ont précédé ou qui l'ont suivi, que je ne chercherai à déduire aucun raisonnement de cette considération. Il arrive souvent qu'une génération ne suffit pas pour compléter une œuvre de schisme ou d'hérésie. Les jugements sont susceptibles d'appel ou de cassation; les décrets sont sujets à des vices de formes; les lois doivent être promulguées;

les documents exigent une explication ; les mots peuvent être interprétés soit par le contexte soit par des circonstances ; les majorités peuvent être analysées ; les responsabilités peuvent être éludées. J'admets l'observation d'un autre écrivain à propos de la controverse qui nous occupe, bien que je n'accepte pas sa conclusion : « Le mouvement de l'église, dit-il, « n'est pas celui d'une machine, pour qu'on puisse « l'apprécier avec exactitude et l'annoncer à l'avance ; « un accident peut déranger l'économie intérieure « d'une machine et arrêter son action. Le mouvement « de l'église, au contraire, est celui d'un corps vivant « qui est par conséquent irrégulier. On ne peut le « prédire avec exactitude ; on ne peut déterminer « quel degré de santé co-existe en lui avec tel ou tel « degré de maladie. » Il ajoute que les arguments qu'il combat sont trop logiques pour être réels. « Les « hommes, observe-t-il, n'agissent pas dans la vie « ordinaire, dans la vie pratique, d'après des principes aussi clairs, aussi précis, aussi définis. Un « pareil raisonnement ne sera jamais capable d'entraîner qui que ce soit à quitter l'église d'Angleterre. « Mais il produit de l'effet sur le papier ; c'est pour « quoi il sera répété comme un argument théorique « par ceux qui, par quelque autre sentiment, idée, « préjugé, ou honnête conviction, croient devoir nous « quitter¹. »

L'auteur dit vrai, excepté dans les mots par lesquels il termine ou il lance une accusation injuste.

¹ Neale's Few Words of Hope, pages 11, 12.

Je conviens que c'est par la vie extérieure, par la vie intérieure, par l'opération de la grâce dans notre communion et en nous-mêmes, que nous sommes tous accoutumés en pratique à juger si cette communion est ou n'est pas catholique, et non par un acte de forme ou tel fait historique. J'accorde ce point, bien qu'il soit nécessaire d'avoir quelque instruction, du discernement et l'esprit de prière pour comprendre ce que c'est que la vie spirituelle et l'opération de la grâce. Cependant, laissons passer cette proposition; *transeat*; je la concède dans l'intérêt de la discussion, car je ne vais pas ici, mes Frères, chercher, dans les vingt dernières années, à quelles dates et dans quelles circonstances l'église anglicane s'est séparée de l'unité catholique et a perdu ses divins privilèges. Non; la question que nous débattons n'est point une question étroite, ni une question technique; elle ne présente point de prémisses tranchées et arides, point de conclusions péremptoires. Il ne s'agit pas de savoir si tel ou tel statut ou canon du temps de la réformation, « tel ou tel empiétement de l'État, » tel ou tel « acte de Guillaume IV, » ont consommé la séparation formelle de l'église anglicane d'avec l'Église catholique; il ne s'agit pas d'examiner si la récente décision de la reine rattache l'église anglicane à l'hérésie; mais si ces actes et une foule d'autres ne donnent pas, dans leur ensemble, une démonstration entre mille que, quels qu'aient été les faits qui constituent le schisme ou plutôt la désorganisation de l'église nationale, quel qu'ait été le moment où ce schisme s'est effectué, l'église an-

glicane est entièrement désorganisée et séparée de la catholicité. Aucun homme sensé ne peut nier que si cette église est impure et anti-apostolique à présent, elle n'avait pas le droit d'être appelée « pure et apostolique » l'année dernière, ou il y a vingt ans, ou à une période quelconque du temps qui s'est écoulé depuis la réformation.

La question que nous avons à examiner est celle-ci : Quelle preuve y a-t-il que les doctrines et les principes proclamés à la face du monde en 1833, avaient alors ou ont à présent quelque affinité avec l'église anglicane dans laquelle ils ont été propagés ? Quelle preuve y a-t-il qu'ils peuvent vivre dans cette église, s'y mouvoir, y agir, y respirer mieux qu'un être doué de poumons ne le ferait dans un récipient privé d'air ? Cela fut révoqué en doute par les premiers propagateurs des principes du mouvement, comme nous l'avons vu plus haut ; l'événement a-t-il justifié leurs craintes ? Maintenant, je vais donner un ou deux exemples d'un fait trop certain, à mon avis, pour avoir besoin de beaucoup d'explications.

Nous savons qu'une des propriétés de la vie est de repousser les substances étrangères au corps qu'elle anime. Elle veut être la maîtresse partout où elle existe ; elle combat ce qu'elle ne peut s'assimiler ; elle est irritée et troublée jusqu'à ce qu'elle ait éloigné ce qui la gêne. Cette répulsion, cette éjection des matières impures est une preuve d'incompatibilité, car elle montre que la substance rejetée est non-seulement d'une autre nature que le corps qui la repousse, mais en outre qu'elle

ne peut s'identifier avec lui ; que son introduction est non-seulement inutile, superflue, ou fortuite, mais qu'elle est insupportable. Par exemple, les membres du parti appelé *High-Church* ont l'habitude de parler de l'église anglicane comme admettant en fait et tout ensemble les principes catholiques et les principes protestants. Cela est parfaitement vrai pour ce qui concerne ces derniers, et j'en donnerai des preuves pour élucider ma thèse. Personne n'ignore que la doctrine réelle de l'église d'Angleterre n'est ni le luthéranisme ni le calvinisme ; mais ces deux hérésies peuvent facilement s'unir dans l'anglicanisme. On a souvent vu les Anglais choisir sans scrupule pour femmes, pour parrains, pour missionnaires, pour doyens, pour chanoines, des membres des communions luthérienne, calviniste ou luthéranocalviniste, et cela sans aucune transition formelle d'une communion à l'autre. Les prélats anglicans écrivent des lettres de félicitation à ce qu'ils appellent les églises protestantes du dehors, et ils fréquentent, ainsi que leur clergé et leurs diocésains, les églises protestantes quand ils se trouvent à l'étranger. Guillaume III fut appelé au trône d'Angleterre quoiqu'il fût calviniste, et Georges I^{er} y monta quoiqu'il fût luthérien ; cela afin d'exclure une famille qui adhérait à la religion catholique. La religion nationale a donc avec le luthéranisme et le calvinisme une affinité qu'elle n'a pas, par exemple, avec la religion grecque ou avec celle des Juifs. La nature et le caractère des religions ne lui sont pas indifférents ; elle accueille celle-ci ; elle repousse celle-là ; elle a, comme

toutes les religions , une vie , un esprit , un génie à elle , impliquant des doctrines particulières , qui en découlent nécessairement , et qui y retournent pour s'assimiler à elle .

Il y a dans le célèbre ouvrage de Mœhler sur la Symbolique , un passage qui s'applique si bien à notre sujet , que je vais le citer : « Chaque nation , dit-il , est
« douée d'un caractère particulier qui tient aux parties
« les plus cachées , les plus intimes de son être , caractè-
« re qui la distingue des autres nations , qui se mani-
« feste d'une manière particulière dans tous les actes
« de la vie privée et de la vie publique , dans les arts ,
« dans les sciences , et , en un mot , dans toutes les re-
« lations sociales . Chaque acte d'une nation est infail-
« liblement l'expression de l'esprit national . Quand
« des dissensions éclatent , quand des factions égoïstes
« se font la guerre , on remarque dans ces faits l'élé-
« ment destructif du principe vital de la nation , et la
« commotion excitée par un esprit étranger échoue ou
« est étouffée tant que la communauté a conscience
« d'elle-même , aussi longtemps que son génie parti-
« culier survit et agit en elle..... Contemplons la
« secte religieuse fondée par Luther même . Les doc-
« trines développées de son église , telles qu'il les a
« consignées dans les livres symboliques , sont , dans
« leur ensemble , tellement imprégnées de son esprit ,
« que l'observateur sincère les reconnaît au premier
« coup d'œil pour l'œuvre authentique de Luther .
« C'est par un instinct vital très-sûr que cette so-
« ciété , dont Luther était l'âme et le principe vivant ,

« a rejeté, comme mortelles et comme fausses, au point de vue de Luther, les opinions des Majoristes, des Synergistes et d'autres ¹. »

L'histoire de l'Église nous offre des exemples frappants de l'exactitude de cette remarque. La vie religieuse d'un peuple a une certaine qualité, une certaine direction, qui sont annoncées par la manière dont il accueille les différentes opinions, coutumes et institutions qui lui sont soumises. Jetez un bâton dans une rivière, vous connaîtrez aussitôt quelle est la direction du courant, et quelle en est la rapidité. Lancez un brin de paille en l'air, vous saurez de quel côté le vent souffle. Soumettez vos principes hérétiques et vos principes catholiques à l'action de la multitude, et vous pourrez déclarer si elle est imbue de vérité catholique ou de fausseté hérétique. Prenez, par exemple, un épisode de l'histoire du quatrième siècle. Le lieu de la scène est Milan; la date est de 384 à 385, sous le règne de Justiné et de son fils Valentinien, et saint Ambroise étant archevêque de la ville. Une émeute a éclaté; la foule se rassemble en tumulte devant le palais impérial; l'intervention de la force armée est impuissante à dissiper le rassemblement; la cour envoie chercher Ambroise pour calmer le peuple. Un mois s'est écoulé; nous sommes au dimanche des Rameaux; l'archevêque est occupé à expliquer le symbole aux catéchumènes. Tout à coup on vient lui annoncer que le peuple s'est soulevé de nou-

¹ Cité d'après la traduction de Robertson, vol. II, pages 36-39.

veau. Un second messenger accourt dire que la foule a arrêté un des prêtres de l'impératrice. La cour se venge sur les marchands ; les uns sont condamnés à payer une amende, les autres sont jetés en prison, et les nobles eux-mêmes ne sont pas sûrs d'être épargnés. Nous voici au milieu de la Semaine sainte ; des soldats sont postés devant une des églises de Milan, et Ambroise les menace d'excommunication. Cette menace les effraie, et ils se joignent à l'auditoire devant lequel prêche l'archevêque. La cour cède ; les sentinelles se retirent dans leur caserne ; on dispense de payer les amendes. Quel est le sens de tout ceci ? Une contestation s'est élevée entre la cour et l'archevêque ; le prélat, secondé par l'enthousiasme populaire, a eu le dessus. Une année se passe ; des troubles plus sérieux encore éclatent. Les troupes ont cerné la même église ; redoutant d'être excommuniées, elles laissent pénétrer le peuple, mais elles ne lui permettent pas de sortir. Le peuple entre ; il envahit l'église, le presbytère ; il reste deux ou trois jours avec l'archevêque à chanter des psalmes jusqu'à ce que les soldats, vaincus par le charme de la musique, se mettent à psalmodier aussi, et le blocus s'évanouit, on ne sait comment. Or, quelle était la cause de cette opposition acharnée de la population de Milan contre la cour impériale ? La réponse est facile ; c'est que ce peuple aimait tant Jésus-Christ, et était si pénétré de la doctrine de sa divinité, qu'il ne voulait pas permettre à l'autorité de lui enlever une église pour la donner aux Ariens. J'en conclus que le catholicisme était la religion des Milanais et que la

vie de l'Église de Milan était une vie catholique.

De même, lorsque dans l'église de Saint-Gilles, à Edimbourg, au mois de juin 1635, le doyen de la cité ouvrit le livre de prières en présence de l'évêque et du Conseil Privé, « une multitude de gens sans aveu, composée surtout de femmes, » se mit à battre des mains, et maudit l'évêque en criant : « Le pape ! le pape ! l'Antichrist, lapidez-le ! » Puis une personne lui jeta un tabouret à la tête ; d'autres lancèrent des pierres contre les portes et les fenêtres ; on jeta aussi des pierres contre le garde des sceaux et l'évêque à leur retour, et ce fut le commencement d'une émeute qui atteignit le but pour lequel elle avait été faite. — Ces faits montrent clairement que la vie religieuse des habitants d'Edimbourg, en ce temps-là, n'était ni une vie catholique ni une vie anglicane, mais une vie presbytérienne et puritaine.

Citons un dernier exemple. Lorsque sept évêques de l'Église anglicane furent condamnés à être renfermés dans la Tour, pendant qu'ils se rendaient « par eau au lieu de leur destination, les bords de la rivière étaient « couverts de spectateurs qui, demandant à genoux leur « bénédiction, priaient en même temps pour eux et « pour leur cause. Les soldats mêmes qui les gardaient, « et quelques-uns des officiers aux soins desquels ils « avaient été confiés, se mirent également à genoux et « leur demandèrent leur bénédiction. » Lorsqu'ils furent amenés devant la Cour du Banc du Roi, « ils passèrent

¹ Hume, Charles I^{er}.

« entre deux haies de gens qui baisaient leurs mains
 « et leurs habits, et qui leur demandaient leur béné-
 « diction. » Quand ils furent relâchés sur caution,
 on alluma « des feux de joie dans les rues et l'on but
 « à la santé des sept champions de l'église. » Enfin,
 lorsqu'ils furent acquittés, « le verdict de la Cour
 « fut accueilli avec des acclamations qui semblaient
 « ébranler la salle.... Toutes les églises se remplirent
 « de monde; toutes les cloches retentirent; les mai-
 « sons furent illuminées, et des feux de joie furent al-
 « lumés dans toutes les rues. On frappa des médailles
 « en l'honneur de cet événement; on publia et on
 « acheta avec empressement les portraits de ces évê-
 « ques que l'on comparait aux sept chandeliers d'or,
 « et qu'on appelait les sept étoiles de l'église protes-
 « tante ¹. » Voilà des signes de vie, d'une vie reli-
 gieuse sans contredit, mais qui n'a rien de commun
 avec le catholicisme. Ces signes sont des preuves ma-
 nifestes, incontestables de ce qu'était, de ce qu'est la
 religion nationale. Ils offrent un exemple de l'affinité
 qui existe entre l'esprit ou le génie d'un système et ses
 principes, et non avec les principes opposés.

Supposons un peuple catholique ou non, ignorant
 toute doctrine; supposons que ce soit un peuple pra-
 tique, actif, occupé de ses affaires temporelles; sup-
 posons qu'il n'a aucune idée nette des principes qui le
 gouvernent, il sera néanmoins naturellement attiré
 par ces principes et irrité par leurs contraires, au

¹ Southey's *Book of the Church*.

point de ne pouvoir être attiré ou irrité que par eux. Les principes de ce peuple ou ceux qui leur sont contraires produisent à ses oreilles un murmure agréable ou pénible, harmonieux ou discordant, qui lui ôte le calme et la paix. Dès qu'il a entendu leur écho, il gesticule, il crie, il court çà et là; il témoigne des sentiments de sympathie ou d'antipathie; enfin il se forme des rassemblements, des partis; il y a des mouvements populaires. Lorsque la corde du Catholicisme, si l'on peut s'exprimer ainsi, fut touchée, il y a dix-sept ans, et qu'elle retentit aux oreilles de la nation qu'elle frappe encore tous les jours d'une manière plus énergique, quelle fut la réponse que fit entendre le sentiment national? Bien des choses étaient en faveur de cet écho; il s'élevait dans un milieu qui commandait le respect; il retentissait avec éclat; il ne fut ni interrompu ni affaibli par l'esprit d'opposition. Il ne fut pas étouffé par les clameurs qu'il souleva; au contraire, il se répandit au loin; il trouva de la sympathie dans d'autres centres de populations, qui en répétèrent les sons avec une ardeur, une énergie, une sincérité et un succès aussi grands qu'en rencontra jamais aucune cause, aussi grands qu'on pouvait le désirer ou le demander. Jusque-là, aucun mouvement ne pouvait avoir plus de succès qu'il en obtint; et, en se développant, il ne se contenta pas de propager une théologie abstraite, mais il prit part aux événements publics du jour; il se mêla des affaires de la cour, des ministres, des Universités et de tous les contre-mouvements, de quelque nature qu'ils fussent.

De plus, observation qui rentre bien dans notre sujet, le mouvement de 1833 s'adressait au peuple, par la raison même qu'il était apostolique par sa nature. Il fit du fait de cet appel la marque de son apostolicité.

« J'offenserai bien des gens, s'écrie un de ses organes, « en disant qu'il nous faut songer au peuple; mais « je les prie de m'écouter. Je puis très-bien con- « cevoir leurs sentiments. Qui, au premier abord, « n'est pas révolté en pensant que des hommes éclairés, des ecclésiastiques, dépendent de leurs troupeaux pour tout ce qui concerne leur entretien et leur réputation? Qui ne serait indigné en songeant que leur force, en tant que pouvoir visible, ne vient pas de leur naissance, du patronage des grands, des richesses de l'Église, comme cela était autrefois, mais de la volonté de la multitude? Cependant cette position n'est pas aussi mauvaise qu'elle le semble au premier coup d'œil. La principale objection contre ceux qui veulent que le clergé dépende du peuple, est tirée de la probabilité que les vues chrétiennes iront s'affaiblissant, et que ce système aura pour conséquence de changer les ecclésiastiques en adulateurs des masses; on cite la situation des dissidents comme une preuve de ce danger. Mais réfléchissons que nous sommes un corps apostolique; ce n'est pas notre troupeau qui nous a faits; il ne peut pas nous défaire, et si notre influence dépend de lui, l'administration des Sacrements nous est confiée. Nous avons ce que nous seuls possédons, c'est-à-dire le manteau des apôtres;

« c'est là un trésor qui, convenablement apprécié et
 « entretenu, nous empêchera toujours d'être les créa-
 « tures d'une population ¹. »

La nation était invitée à se poser comme arbitre entre le mouvement et ses antagonistes. Quel parti a-t-elle pris? Quand on conféra de hautes dignités à des sectateurs de la théologie latitudinaire, est-ce que les fidèles du diocèse menacé, est-ce que les habitants de la ville épiscopale s'insurgèrent? Les paroissiens bloquèrent-ils les portes des églises pour exclure le nouveau titulaire qui refusait de lire le symbole d'Athanase? Est-ce que les sacristains ont témoigné un respect instinctif pour l'autel, quand ce respect leur fut recommandé? Est-ce que les organes de l'opinion publique poursuivirent de leurs invectives ceux qui devinrent dissidents ou Irvingites? Si un ecclésiastique éludait le service baptismal par une fausse interprétation, ou s'il laissait de côté quelque partie du service dans l'exercice de son ministère, vit-on en cela un sujet d'indignation populaire? Cette conduite fut-elle discutée et dénoncée dans les wagons des chemins de fer, dans les omnibus, sur les bateaux à vapeur, dans les clubs, dans les boutiques, dans les lettres épiscopales, dans les dîners de visites pastorales? qui s'en inquiétait? Est-ce que l'on vit la troupe se soulever parce que l'évêque de la ville où elle était en garnison était Sabellien? Y eut-il des meetings publics quand on parut vouloir reconnaître les ordinations protestantes

¹ *Church of the Fathers.*

étrangères ? L'animosité contre les hérétiques du jour alla-t-elle jusqu'à induire les orateurs à les tourner en ridicule, à se moquer d'eux et de leurs personnes, au milieu de l'hilarité sympathique des auditeurs ? Est-ce que le bureau de la Chambre des Communes fut couvert de pétitions signées par les mères de famille d'Angleterre, par les associations de jeunes gens, parce que la reine suivait le culte presbytérien, ou parce qu'un premier ministre de l'État était impie ? Les évêques poussèrent-ils les hauts cris et se bouchèrent-ils les oreilles en apprenant qu'un membre de leur corps niait le péché originel ou la grâce de l'ordination ? Ne se présenta-t-il rien dans le cours de la controverse qui marquât ce que la nation pensait de cette querelle ?... Oui, j'entends sortir un cri du sein d'une ville épiscopale ; j'ai sous les yeux une scène qui est le type de beaucoup d'autres. On vit une fois des autorités de l'église anglicane faire certaines recommandations concernant la manière de célébrer le service divin ; ces recommandations étaient simples et parfaitement innocentes en elles-mêmes ; mais elles paraissaient être un souffle, une ombre du mouvement ; on vit en elles le présage de quelque fait important pour l'avenir ; elles apparurent comme le symptôme d'une sorte de faveur ecclésiastique s'attachant à ses adhérents. Les journaux, ces organes de la politique des hommes d'argent, de cette vaste multitude de gens de toutes les classes, à qui l'église anglicane permet de faire ce qu'ils veulent pendant six ou même sept jours de la semaine, de tous ces êtres qui peuvent acheter et vendre,

fabriquer et trafiquer à leur gré, sans s'inquiéter des disputes théologiques qui éclatent sur leurs têtes ; qui pourraient rester neutres s'ils le voulaient, et ne songer qu'à leurs affaires, « vivre et laisser vivre ; » les organes, dis-je, de tous ces gens-là se sont enflammés de colère ; nous les avons entendus menacer, insulter, accuser, parce que les évêques en question permettaient aux membres du clergé de prononcer leurs sermons et de réciter les prières en surplis¹. Cette question devint une affaire d'un intérêt général. On vit la foule s'amasser dans les rues ; des maisons furent attaquées, des existences mises en danger, parce qu'une lueur des principes apostoliques, dans leur expression la plus pâle, la plus débile, avait pénétré dans l'intérieur de l'édifice où réside la religion nationale. Dès que le Catholicisme sort des livres, des couvents, des cabinets d'études et se dirige vers le lieu national destiné à la prière, dès qu'il élève ses mains au ciel et qu'il jette un regard sur ce peuple si tolérant pour l'hérésie, aussitôt la masse brute et inerte prend feu. C'est peu de chose, ce n'est rien que de voir un ministre baptiser sans eau, jeter le vin consacré, blâmer le jeûne, rire de la virginité, changer de chaire avec un wesléen ou un baptiste, et défier son évêque. On pourrait le reprendre, on pourrait ne pas l'aimer, on pourrait le réprimander ; mais, de son côté, pour rien au monde, il ne blesserait les sentiments d'autrui, il ne voudrait exciter les esprits ! Mais présentez au peuple la pensée du Catho-

¹ L'agitation religieuse à laquelle l'auteur fait allusion avait lieu dans l'été de 1844. (N. du T.)

licisme ; montrez-lui un surplis, et aussitôt tout l'édifice religieux est dans la plus grande agitation, comme l'église Saint-Victor, à Milan, pour la cause de l'orthodoxie, ou celle de Saint-Gilles, à Édimbourg, pour la cause de l'église d'Écosse.

« Le trouble, dit un récit contemporain, commença
« par un accès de toux générale ; ensuite, quelques
« personnes prirent la direction de la porte, en faisant
« beaucoup de bruit à mesure qu'elles avançaient ; une
« femme se trouva mal et sortit en poussant des cris
« perçants, pendant que la populace assiégeait les
« portes de l'édifice à l'extérieur. On se mit à crier :
« *au feu* ; puis on annonça que les portes de l'église
« étaient fermées, et on fit un effort pour les ouvrir.
« Quelques personnes criaient, en parlant du minis-
« tre : Mettez-le à la porte ! Dans les galeries, le tu-
« multe était à son comble ; on sifflait, on miaulait,
« on hurlait, on applaudissait, en un mot, on faisait
« entendre tous les bruits dont retentissent parfois les
« salles de spectacle. Le prédicateur s'obstina à lire
« son sermon, mais on ne put distinguer sa voix. Le
« tapage augmenta ; les membres de la congrégation
« agitaient leurs chapeaux, montaient sur les bancs,
« sautaient d'une chaise à l'autre, rugissaient, vocifé-
« raient, gesticulaient, comme le peuple au moment
« d'une élection. Le révérend pasteur, au milieu de
« cette confusion, dépêcha un messenger au maire,
« pour lui demander son assistance. On vit un des au-
« diteurs adresser la parole au peuple, et prier le mi-
« nistre de faire disparaître la cause de tout ce tumulte

« et de ce mécontentement. Un autre lui parla dans
 « des termes peu mesurés, et le pressa de descendre
 « de sa chaire. Sur ces entrefaites, le maire, le surin-
 « tendant de la police, plusieurs constables, le chan-
 « celier et l'archidiacre arrivèrent. Le maire fit faire
 « silence, et, après avoir adressé une allocution à
 « l'auditoire, il pria le pasteur de quitter la chaire
 « pour quelques minutes ; mais le pasteur refusa d'ob-
 « tempérer à cette invitation ; il lut son texte et con-
 « tinua son discours. Les dommages que l'église a
 « soufferts en cette occasion ont été, dit-on, consi-
 « dérables. » Je crois pouvoir affirmer qu'à dater de
 ce jour le surplis a disparu de la chaire pour n'y plus
 reparaitre. Voilà assurément des signes de vie, mais
 non pas de la vie de l'Église catholique.

Maintenant, je vais tirer les conclusions des faits que
 j'ai posés en principe et que j'ai examinés ; mais ces
 conclusions ressortent d'elles-mêmes de ce que j'ai dit.
 Si votre raison, votre foi, vos affections, mes Frères,
 sont indissolublement liées aux principes sacrés qui
 vous ont été enseignés ; si vous sentez qu'ils sont
 vrais ; si vous en comprenez la vie et la puissance ; si
 vous voyez qu'eux seuls sont vrais, vous ne pouvez
 avoir aucun amour, aucune sympathie pour des sys-
 tèmes qui repoussent ces principes. Cherchez-les dans
 leur séjour véritable. Si votre église rejette vos prin-
 cipes, elle vous rejette vous-mêmes ; ne vous bercez
 pas de l'espoir de la convertir en restant dans son
 sein : chaque chose en ce monde a sa nature propre,
 et cette nature est son identité. Vous ne pourriez, sans

un miracle, changer l'Établissement national en une église. Il est ce qu'il est, et il ne vous est donné aucun moyen d'action sur lui ; vous n'avez pas ce qu'Archimède demandait afin de soulever le monde : un point d'appui pour son levier ; et vous ne l'aurez pas tant que vous ferez partie de cette communion. Si vous agissez sur elle, elle agit sur vous : vous ne pouvez la tourner contre elle-même. Pour rendre l'Angleterre catholique, vous devez tenir votre mission de l'Eglise catholique ; vous avez des devoirs à remplir envers l'Établissement ; votre devoir est, non pas de garder ses préceptes, mais de convertir ses membres. O mes Frères, la vie est courte, ne la dissipez pas en vanités et en vains rêves ; ne flottez pas entre deux opinions ; tirez-vous d'un songe qui n'est pas utile à vos frères et qui met vos âmes en péril !

*

HUITIÈME CONFÉRENCE.

LA VIE DU MOUVEMENT RELIGIEUX DE 1833 N'ÉMANAIT PAS
DE L'ÉGLISE NATIONALE.

Je me propose, mes Frères, de réfuter, dans ces Conférences, plusieurs des objections qu'on élève, afin de vous détourner de quitter la communion nationale pour l'Église catholique. Les hommes qui ont pris part au mouvement de 1833 professaient nécessairement l'opinion si naturelle, qui était d'ailleurs celle de ses promoteurs : que la nation étant sur le point d'abandonner la vérité révélée, tous ceux qui voulaient recevoir cette vérité dans sa plénitude, et résister à ses ennemis, devaient, comme meilleur moyen d'atteindre ce but, recourir à l'église nationale, à laquelle ils appartenaient, et dont ils acceptaient les formulaires. Je leur répons que ce plan est inexécutable, parce que l'église nationale fait partie intégrante de la nation, de la même façon que les lois et le Parlement,

et par conséquent, vu que la nation change, l'église changera aussi. On ne peut donc se servir de cette église pour combattre l'esprit du siècle, à moins qu'on ne s'en serve comme d'un sabot sur une roue; car rien ne peut, en réalité, résister à la nation, hormis ce qui est assis sur une base indépendante. L'église nationale doit dire, et elle dira précisément ce que dit la nation, quoiqu'elle puisse tarder quelque temps de le dire. Après avoir montré que l'église nationale ne fait qu'un avec la nation et est absolument la même chose, je suis allé plus loin, en prouvant que, d'un autre côté, l'Etablissement est quelque chose de complètement étranger au parti apostolique ou anglo-catholique de 1833; de sorte que si l'église nationale fait partie de la nation, le mouvement, au contraire, n'a ni part ni place dans l'église nationale. Par conséquent, chercher à rendre la nation catholique à l'aide de l'église officielle, ce serait comme vouloir christianiser les Turcs au moyen du Koran; et de même que les Turcs seraient très-offensés d'entendre la doctrine évangélique dans la bouche de leurs muftis ou de leurs mollahs, ainsi la nation anglaise est irritée, et nullement touchée, lorsqu'elle entend des prédications catholiques dans le sein de son église.

Ces deux observations sont fondées sur des faits incontestables, qui ont eu lieu durant ces vingt dernières années et qui se renouvellent tous les jours. D'abord, l'église nationale a *changé* et *change* continuellement avec la nation; secondement, la nation et l'église ont été indignées, et le sont encore, du mouve-

ment de 1833. Je sens qu'il n'y a aucun symptôme, que l'église nationale cherche, si ce n'est en *imagination* et en espérance, à arrêter les changements qu'amène le progrès, comme on l'appelle, soit dans la nation soit dans l'église elle-même; elle peut tout au plus en ralentir la marche. Je sens également qu'elle n'a nulle envie d'accueillir favorablement ces retours vers le passé auxquels elle est invitée au nom de la vérité primitive et apostolique. L'église nationale est l'esclave de la nation et l'antagoniste du mouvement qui n'a pas su faire autre chose que de former un parti au sein de la première pour irriter la seconde.

J'arrive à une nouvelle objection qui servira de texte à notre Conférence de ce jour. On pourra me dire : « Vous ne considérez la question que sous une « de ses faces : c'est peu loyal. J'accorde et je ne puis « contester que le mouvement de 1833 n'a abouti qu'à « former un parti dans l'église nationale. Je conviens « qu'il n'a aucun lien avec elle, qu'il ne s'identifie « pas à elle, qu'il en est indépendant; j'avoue même « que ce manque d'affinité devient tous les jours plus « marqué, à tel point que le parti anglican n'a jamais « été plus distinct de l'église anglicane, ne lui a ja- « mais été plus étranger que dans ce moment, car nous « voyons l'État, les évêques et le peuple le rejeter, et « ses efforts pour modifier la constitution de l'église « nationale ou pour conserver sa doctrine, échouer « encore journellement. Je concède tout cela; ma « loyauté m'oblige à le reconnaître, ou plutôt cela est « évident pour tout le monde, sans même que je l'ad-

« mette. Cependant il est certain que le mouvement de
« 1833 a pris naissance dans l'église nationale ; c'est
« là un fait incontestable : tout ce qu'il a possédé ;
« tout ce qu'il possède encore de lumière, de vie et de
« force, il le doit à l'Etablissement. C'est aux sacre-
« ments, aux préceptes, à l'enseignement de l'é-
« glise nationale qu'il doit son existence et sa durée ;
« et, s'il est un produit de cette église, il lui appar-
« tient : il est en relation de parenté avec elle ; il ne
« peut lui être étranger ; c'est donc un grand péché,
« un forfait, une ingratitude, une présomption, une
« cruauté que de la quitter. » Voilà une considération
qui exerce un grand empire sur certains esprits affectueux et défiants, considération qui devient une difficulté insurmontable pour beaucoup d'entre eux qui seraient portés à entrer dans l'Eglise catholique. On leur dit avec insistance : « L'église nationale est celle où vous avez été baptisés ; la quitter c'est abandonner votre mère. » Examinons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion.

Il y a dans ce pays une multitude de personnes qui, durant ces vingt dernières années, ont été réveillées à la vie religieuse par l'influence de principes qu'on leur présente comme étant ceux de l'église primitive, prêchés par le clergé de l'église nationale. Le nombre de ces personnes s'accroît chaque année ; le changement qui s'opère en elles n'est pas seulement un changement d'opinion, un progrès intellectuel : c'est tout un système nouveau de croyance et de conduite. Elles ont dompté leur volonté, purifié leur cœur, maîtrisé leurs passions et sou-

mis leur raison. Des dévotions, des communions, des jeûnes, des privations, des aumônes, de pieuses munificences, des œuvres d'abnégation ont été les fruits des principes en question, et ces changements ont été embellis et rehaussés, chez ceux en qui ils se sont opérés, par une persévérance, une grâce, une perfection de conduite qu'on n'avait jamais vues dans l'église nationale. Tels sont les traits caractéristiques du parti dont je parle ; ajoutez que les membres de ce parti attribuent expressément leur progrès dans la vie religieuse, à l'usage qu'ils ont fait des préceptes de leur propre communion. Ils ont trouvé, disent-ils, qu'en se conformant à ces préceptes, ils devenaient plus forts dans l'obéissance et dans l'accomplissement de leurs devoirs ; ils avaient plus d'empire sur leurs passions, et plus d'amour pour Dieu et pour les hommes. « Si donc vous nous opposez, peuvent-ils dire, « ces faits extérieurs qui ont fourni la matière de « vos deux dernières Conférences, voici des faits in- « térieurs qui les contredisent : notre expérience sé- « rieuse, raisonnée, pratique, contrebalance cent fois « des observations et des arguments qui peuvent être « logiques, brillants, irréfragables, mais qui, ce- « pendant, ainsi que nous le savons mieux que per- « sonne, sont faux, trompeurs, inexacts, quelle que « soit d'ailleurs l'interprétation qu'on en donne. »

Ceci nous conduit à la question de la preuve intérieure qu'on allègue en faveur d'une connexion réelle, quoique secrète, entre le parti appelé anglo-catholique et l'église nationale. On dit, quelle qu'en soit la

cause, qu'il existe entre eux un rapport profond, intime, un lien spirituel; que le parti anglo-catholique est né d'éléments qui semblaient terrestres, impuissants, faibles, et qu'il est soutenu par ce qui, en réalité, n'est que l'application de cette grande maxime de l'Évangile : que les faibles seront forts et que ceux qui sont méprisés seront glorieux. Les personnes dont je parle, armées de ce principe et de cette promesse évangélique, ne font nulle attention à des raisonnements qui leur imposent silence sans les toucher. Leurs adversaires peuvent chanter victoire, si bon leur semble; après tout, il faudra qu'ils expliquent d'une façon satisfaisante les difficultés de leur position, s'ils la connaissent telle qu'elle est. La question est plus profonde que le raisonnement, et il est facile d'être captieux et irrespectueux en la traitant. Elle ne peut être traitée par l'intelligence et le talent, ni tranchée par la logique. Les partisans du mouvement sont dans une situation tout à fait anormale, dans un état de transition; il faut que, pour quelque temps, ils se résignent à se passer d'une théorie de l'église et à n'avoir aucune base où poser les pieds. Ce serait, à les entendre, un acte absurde de leur part que de quitter l'église anglicane, uniquement parce que, dans le moment actuel, ils ne savent comment défendre leur position. Cela arrive souvent dans les questions étendues et complexes; d'ailleurs, ils ont assez de lumière pour se guider dans les choses pratiques: d'abord, parce que, s'ils voulaient changer de place, ils ne voient pas trop où ils iraient; ensuite, parce que, de

quelque façon que la chose s'explique, quelque contraire qu'elle soit aux lois scientifiques, aux apôtres, à l'Écriture, aux Pères, aux saints, au sens commun et aux plus simples principes de la raison, ils reçoivent, en effet, en réalité, d'abondantes bénédictions là où ils sont. Assurément il est fâcheux que le Conseil Privé ait rendu la résolution qu'on lui reproche; il est fâcheux de ne savoir que dire relativement à cette décision; c'est fâcheux, c'est désolant, c'est embarrassant, mais voilà tout! Ce n'est pas une difficulté réelle; c'est un désagrément de devoir dire quelque chose pour tranquilliser les âmes et de ne savoir que dire. Il faut en prendre son parti; il faut ne pas s'étonner de voir ses amis employer les uns un argument, les autres un autre, et produire des raisons contradictoires; ce n'est là qu'un accident, une de ces petites misères de position, qui ne dureront pas toujours. Des temps meilleurs vont venir; en attendant qu'ils arrivent, il faut qu'ils souffrent avec résignation la honte, les dédains du public, les défiances de leurs amis, car c'est là ce qui forme actuellement leur partage; qu'ils patientent un peu; les ténèbres se dissiperont; leur Athanase paraîtra enfin; il viendra défendre et exposer la vérité, et leur persévérance présente aura sa récompense dans un avenir peu éloigné.

Cependant, comme je n'ai pas envie de suivre une ligne de conduite que je ne puis approuver, je n'abandonnerai pas, comme les hommes qui raisonnent ainsi, la question sans l'avoir résolue; je ne me conten-

terai pas de considérer l'aspect extérieur de notre sujet qui leur est défavorable ; mais je ne les laisserai pas en possession de l'argument des preuves intérieures de la grâce sur lequel ils s'appuient plus particulièrement. Je n'entends point laisser de côté leur position ; mon but, au contraire, est de l'attaquer. Je sens parfaitement ce qu'elle a de vrai ; je sais ce qui la rend forte ; aussi, pour ne porter que des coups décisifs, je ne prendrai pas la parole en mon nom ; je laisserai parler un écrivain qui, lorsqu'il tenait ce langage, appartenait à l'église établie.

« Certainement, dit-il, la religion étant quelque
 « chose qui est en nous, une affaire non de mots mais
 « de faits, le seul témoignage valable en matière de
 « religion vient de notre conscience. Si la religion est
 « une affaire personnelle, les raisons doivent aussi
 « en être personnelles. Quand elle existe quelque
 « part, dans le monde ou dans le cœur, elle produit
 « un effet, et cet effet est lui-même sa preuve. Quand
 « on considère la religion comme établie dans le
 « monde, elle a ses preuves extérieures ; quand on la
 « considère comme établie dans le cœur, elle a ses
 « preuves intérieures, et ces preuves existent, soit
 « que nous sachions les découvrir nous-mêmes et
 « leur donner une forme, soit que nous ne le sachions
 « pas. On pourrait même dire, sous quelques réserves
 « et à certains égards, que le fait même de l'implanta-
 « tion de la religion dans nos cœurs est, jusqu'à un
 « certain point, une preuve de sa vérité. Si elle n'é-
 « tait pas vraie, elle ne prendrait pas racine en nous.

« Les hommes religieux trouvent dans leur religion
 « même la preuve de sa vérité. Une religion qui a de
 « la puissance est vraie; elle est vraie dans la limite
 « de cette puissance; ce qui est divin a seul la puis-
 « sance de renouveler le cœur. Voilà la raison secrète
 « pour laquelle les hommes religieux, qu'ils aient la
 « conscience de leur croyance ou qu'ils ne l'aient pas,
 « qu'ils sachent ou non l'exprimer, croient, par l'ex-
 « périence qu'ils ont acquise, que la doctrine qu'ils
 « professent est une réalité pour leur esprit et non
 « pas une simple opinion, et qu'elle s'est offerte à
 « eux *non pas en paroles, mais en puissance*. Dans
 « ce sens, la présence de la religion en nous est sa
 « propre démonstration¹. »

Ailleurs, le même auteur nous dit : « Si donc l'on
 « nous demande *la raison de l'espérance qui est en*
 « nous; pourquoi nous sommes contents ou plutôt
 « reconnaissants d'être dans cette église où la Provi-
 « dence de Dieu nous a placés, ne répondrions-nous
 « pas par quelqu'une des raisons suivantes, ou plu-
 « tôt par toutes ces raisons ensemble et une foule
 « d'autres suggérées par ces raisons mêmes, et qui se-
 « raient plus profondes encore?

« 1° Je suppose qu'un homme religieux sait que
 « Dieu l'a assisté et lui a donné tout ce qu'il a de bon
 « en lui. Il se connaît assez pour savoir qu'il est bien
 « déchu de son innocence originelle, et il est intime-
 « ment, inébranlablement convaincu qu'il ne peut rien
 « faire de bien sans le secours de son seigneur et maî-

¹ Newman's, *Sermons of the day*, pages 390-391.

« tre. Je ne dis pas qu'il doive se rappeler avec exactitude
« le moment où il se tourna vers Dieu et renonça au
« culte du péché et de Satan ; car, dans un certain sens,
« ce moment revient toujours , et toujours nous avons
« besoin de nous tourner vers Dieu. Je veux dire qu'il
« est dans un état de conversion perpétuelle, tout à fait
« comme s'il avait vécu dans le monde jusqu'à ce jour ;
« il ne manque jamais de profiter des pieuses solenni-
« tés, et il recommence sans cesse l'œuvre de sa sanc-
« tification. Les germes du péché subsistent encore en
« lui ; ils le tentent et l'influencent ; ils le menacent
« quand ils ne peuvent faire davantage, et il ne parvient
« à les dompter qu'en les combattant sans relâche.
« Qui le persuadera que sa force de résistance lui
« vient de lui-même et non pas d'en haut ? Cette con-
« viction de la présence divine est d'autant plus pro-
« fondé en lui qu'il y a plus longtemps qu'il sert Dieu
« et qu'il est plus avancé dans la sainteté. La masse
« des hommes, et même un grand nombre de ceux
« qui se croient religieux , aspirent à la sainteté et
« n'avancent pas ; mais tant que nous avons ce désir ,
« il est pour nous une preuve éclatante que Dieu est
« avec nous. Les hommes vraiment religieux ne peu-
« vent remarquer qu'au bout de plusieurs années qu'ils
« sont devenus très-différents de ce qu'ils étaient ; une
« âme religieuse s'aperçoit qu'une influence mysté-
« rieuse a agi sur elle et l'a transformée. Elle est, en
« effet, bien différente de ce qu'elle était autrefois.
« Ses goûts, ses opinions, ses jugements ne sont plus
« les mêmes. On m'objectera peut-être que le temps

« produit naturellement une modification dans les
 « individus ; l'âge mûr, les circonstances extérieures,
 « les épreuves de la vie, l'expérience du monde, chan-
 « gent les cœurs. Cela est vrai, et pourtant je pense
 « qu'un homme religieux croirait commettre presque
 « un sacrilège et prononcer pour le moins un blas-
 « phème, s'il attribuait l'amélioration de son cœur, de
 « sa conduite, de son être moral, amélioration dont il
 « a été favorisé pendant un certain espace de temps, à
 « des causes extérieures et simplement naturelles. Il ne
 « pourra jamais penser ainsi, car il est convaincu que
 « c'est un péché de nier que Dieu a été avec lui, et
 « cette conviction est devenue pour lui un article de foi
 « dont il ne peut douter. Il trouve, dans cette convic-
 « tion, un motif d'espérer que Dieu continuera de res-
 « ter avec lui, et si, par hasard, il tombe dans quelque
 « perplexité religieuse, la pensée de cette présence de
 « Dieu lui sert de consolation ¹. »

Dans un autre passage, nous lisons : « Je pourrais
 « aborder un sujet encore plus solennel, à savoir
 « l'expérience que certaines personnes religieuses ont
 « de la sainteté auguste de nos sacrements et de nos
 « préceptes. Si ces sacrements sont bénis de la pré-
 « sence de Jésus-Christ, nous possédons tout ce que
 « l'Église peut offrir en fait de privilèges et de béné-
 « dictions. La promesse du Seigneur est ainsi con-
 « çue : *Je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.*
 « Cela signifie que l'Église est là où est Jésus-Christ ;

¹ Ibid., pages 394-396.

« telle est la véritable définition de l'Eglise. Quelquefois
« on demande si nos offices, nos saints anniversaires,
« nos rites, nos sacrements, nos institutions possè-
« dent réellement la présence de Celui qui a fait cette
« promesse? S'il en est ainsi, nous faisons partie de
« l'Eglise; s'il n'en est pas ainsi, nous ne sommes que
« des acteurs remplissant un rôle dans un spectacle qui
« peut avoir un but religieux, et que Dieu assistera
« peut-être dans sa miséricorde; mais s'il nous assiste,
« il outre-passe sa promesse. Cependant notre église,
« comme pour accepter le défi, pour se mettre à l'é-
« preuve et pour nous donner une marque de sa catho-
« licité, déclare hardiment que quiconque profane ses
« préceptes solennels est passible d'un châtiment. On
« dirait que, comme Moïse, le prophète de Juda, ou
« Élisée, elle pense, non pas aussi ouvertement, mais
« aussi réellement, que sa prétention deviendra ma-
« nifeste en accomplissant un certain signe indiqué.
« Or, elle ne parle pas maintenant pour effrayer les ti-
« mides, mais pour intimider, dompter les incrédules,
« et pour rassurer par là les irrésolus et ceux qui sont
« inquiets. Je conçois que les effets dont il est question
« ont lieu dans la mesure que Dieu leur assigne, et de
« la manière que lui seul connaît. Je veux dire qu'il y a
« eu parmi nous des exemples certains d'une punition
« manifeste infligée à des profanations du sacrement;
« mais la plupart de ces exemples étaient, par suite de
« leur nature même, particuliers et personnels. Parfois
« ces exemples ont eu un caractère effrayant, et ont été

¹ Ibid., pages 400-401.

« pour ceux qui en étaient témoins un sujet de consolation et d'épouvante tout ensemble : un sujet de consolation, car il est clair que si Dieu est avec nous pour condamner, il est aussi avec nous pour pardonner ; s'il punit, ce n'est qu'à cause de la profanation. Et comment punirait-il pour une profanation, s'il n'y avait rien au milieu de nous qu'on puisse profaner ? A coup sûr il ne fait éclater sa colère que là où il a d'abord accordé sa grâce ¹. » Je pourrais multiplier les citations sur cette matière ; si je ne le fais pas, ce n'est pas que je redoute la force de l'argument ; mais l'étendue des développements qu'on pourrait lui donner.

Il y a un grand principe de vérité dans cette préférence accordée aux preuves intérieures sur celles qui sont simplement extérieures. Cette préférence exige, il est vrai, de grandes précautions et quelques explications ; mais je crois que les notes de l'Eglise, comme on les appelle, ont pour but spécial, ainsi que le dit cet écrivain, de servir de guides vers le sentier de la vérité aux âmes qui ne l'ont pas encore abordé, et que celles qui y sont déjà entrées, ont des preuves, *primâ facie*, d'une nature différente et plus personnelles. J'accorde cela et je fais usage de ma concession, car du moins les catholiques ont une preuve intérieure que cet écrivain n'avait pas : je parle de la certitude. Je ne prétends pas que ce qui ressemble à la certitude suffit pour faire croire à une âme qu'elle a trouvé la vérité, car on peut prendre parfois l'obstination ou l'a-

¹ Ibid., pages 400-401.

veuglement pour la certitude ; mais, tout compte fait, l'absence de certitude est une preuve sensible qu'on n'a pas encore trouvé la vérité, et si un catholique ne peut le prouver par le raisonnement, du moins il sait par la foi que l'Église peut lui communiquer cette grâce. Or, quiconque lira la série d'arguments que je viens de rapporter, sera frappé de l'aveu que l'auteur fait de ses *doutes*, malgré tous ses raisonnements sur les sérieuses questions qui sont l'objet de ses recherches. Il lui tardait d'avoir foi en l'église nationale, et il ne pouvait l'obtenir : « Que nous *manque-t-il*, » s'écrie-t-il, « *si ce n'est* la foi en notre église. Avec la foi, on « peut tout faire ; sans la foi, on ne peut rien ¹. » Ainsi, tous les signes intérieurs qu'il énumère, quelle que fût au premier abord leur force, n'étaient pas assez puissants pour enraciner la conviction dans son sein ; ils ne lui prouvaient, après tout, aucune liaison entre l'église nationale et les dons spirituels qu'il reconnaissait dans son parti, liaison qu'il aurait bien voulu démontrer, et dont son parti aimerait bien convaincre ceux à qui je m'adresse en ce moment.

Mais venons-en aux dons eux-mêmes. Vous me dites, mes Frères, que vous avez la preuve positive des influences de la grâce sur vos cœurs par ses effets sensibles, au moment même où vous la goûtez. Vous me dites que vous avez été convertis du péché à la sainteté, ou que vous avez reçu de grands secours et de grandes consolations dans vos épreuves, ou que

¹ Ibid., p. 430.

vous avez été délivrés de tentations toutes particulières, bien que vous n'avez pas fait votre soumission à l'Église catholique. De plus, vous me parlez de la paix, de la joie, de la force dont vous avez joui en observant les préceptes de votre église. Vous me dites que lorsque vous commençâtes à communier toutes les semaines, vous remarquâtes que vous avanciez considérablement dans la pureté. Vous me dites que vous vous êtes confessés et que vous ne pouvez croire que la main de Dieu ne fût pas sur vous au moment où vous reçûtes l'absolution. Vous avez été ordonnés, et un doux parfum se répandit autour de vous; vous vous êtes agenouillés près des morts, et vous avez presque vu l'heureux esprit du défunt. Voilà ce que vous dites ou à peu près, et je ne suis pas homme, mes chers Frères, à révoquer en doute la véracité de vos paroles. Je ne suis pas homme à être jaloux de ces faits, et je ne chercherai pas à réfuter vos souvenirs et à combattre votre nature. Je ne suis pas assez oublieux des premières grâces que Dieu m'a faites pour avoir le courage de douter de celles qu'il vous accorde. Quant aux miracles, si vous croyez qu'il y en a parmi vous, c'est là une question sujette à contestation; mais si vous voulez dire simplement que la grâce surnaturelle de Dieu, telle qu'elle s'est manifestée au moment ou dans la suite, par des fruits précieux, vous a parfois éclairés, a été avec vous quand vous pratiquiez les commandements de l'anglicanisme, je n'ai point l'intention, que dis-je? un catholique ne peut avoir la pensée de nier votre assertion.

Pourquoi refuserais-je à votre cœur une satisfaction qui est si douce au mien ? En reportant mes regards en arrière dans ma vie, n'y aperçois-je pas une foule de circonstances où je partageai moi-même cette confiance que vous éprouvez aujourd'hui ? Puis-je oublier les jours heureux que j'ai passés, exempt de tout souci, de toute anxiété sérieuse, sans désolation, sans fièvre intellectuelle, sans ténèbres morales, sans aucun doute sur l'amour de Dieu pour moi ni sur la protection de sa Providence paternelle ? Puis-je oublier — non, je ne l'oublierai jamais — ce jour de ma jeunesse où je me consacrai au service de Dieu, dans cette vieille église de Sainte-Frideswide, la patronne d'Oxford ? Pourrai-je jamais oublier les torrents de larmes que je versai alors en réfléchissant à ce que j'étais devenu, bien que je ne considérasse pas l'Ordre comme un rite sacramentel, et que je n'attribuassee pas au baptême une vertu surnaturelle ? Pourrai-je jamais effacer ou désirer d'effacer de ma mémoire le souvenir de ces heureuses matinées du dimanche, où, par un temps clair ou obscur, je célébrai, durant de longues années, votre service de la communion, à mon église de Sainte-Marie, dans l'enceinte de laquelle, plein de joie et de contentement, je n'entendais aucun des bruits, aucun des débats du dehors ? Pourrais-je ne pas être tendrement ému en reportant mes souvenirs vers ces chères années que je passai dans la retraite, occupé des préparatifs de ma sortie d'Égypte, implorant la lumière, l'obtenant peu à peu, sentant diminuer la tentation dans mon cœur et le péché dans ma

conscience ? O mes chers Frères, ô mes amis anglais, j'ajoute foi, croyez-le, à ce que j'ai éprouvé moi-même. Tout ce que je désire, c'est que vous soyez sincères, que vous ne vous jouiez pas avec votre conscience, que vous soyez décidés à aller partout où Dieu voudra vous conduire, si le rayon de la conviction n'a pas encore lui sur vous et que vous n'avez pas fermé les yeux à son éclat. Je suis plein de sollicitude pour votre bonheur à venir, et inquiet de votre sort tant que vous ne serez pas convertis, car, quand la conviction viendra, il pourrait être trop tard ; cependant, quand je considère votre vie passée, je suis obligé de reconnaître la vérité de ce que vous dites, et de rendre témoignage de cette vérité. Mais qu'a de commun ceci avec la matière que nous traitons ? J'admets le fait que vous m'opposez ; de votre côté, admettez-vous l'explication que j'en donne ? C'est l'explication fournie par l'Église catholique ; elle a passé dans son enseignement général, et est indépendante du cas particulier qui vous est propre ; cette explication n'a pas été trouvée exprès pour la circonstance, mais elle lui a été appliquée quand elle s'est présentée. Écoutez cette explication ; voyez si vous l'acceptez ou non, si vous ne la trouvez suffisamment probable, ou possible si vous aimez mieux, pour infirmer les raisons sur lesquelles vous vous reposez avec tant de confiance.

Sûrement, vous devez connaître la doctrine catholique sur la grâce, et ses rapports avec votre raisonnement, sans que j'insiste là-dessus. *Spiritus Domini replevit orbem terrarum*. La grâce est accordée aux

hommes par toute la terre, en vertu des mérites de Jésus-Christ. Il n'y a aucun pays, même païen, où elle ne soit présente; elle se trouve dans le cœur de chaque homme en quantité suffisante pour qu'il puisse faire son salut. Ce n'est pas que la grâce accordée à chaque individu puisse le conduire tout d'un coup au ciel, mais elle suffit pour l'y acheminer; elle suffit pour le mettre en état de demander d'autres grâces, et cette grâce nouvelle le rend capable d'en obtenir d'autres; de sorte que l'âme est menée de grâce en grâce, de force en force, jusqu'à ce qu'elle soit en vue du ciel, pourvu que le don de la persévérance complète l'œuvre. Mais remarquez ceci : il n'est pas sûr qu'une âme qui possède la première grâce obtiendra la seconde; la concession de la seconde dépend de l'usage que l'on a fait de la première. On peut même avoir obtenu la première et la seconde, et ne pas recevoir la troisième; on peut arriver jusqu'à la dix-neuvième et manquer la vingtième. On s'élève vers Dieu par degrés, et, hélas! il se peut qu'une âme courageuse, après avoir atteint le dix-neuvième échelon, faiblisse tout à coup et s'arrête au vingtième. Je dirai plus : une âme peut parvenir jusqu'à la grâce de la contrition, et éprouver une contrition si tendre et tellement ennemie du vice, qu'elle la mette immédiatement en état de réconciliation et la revête de la robe d'innocence; malgré cela il se peut que cette âme cède à des épreuves postérieures et succombe pour ne plus se relever.

Tout ceci peut avoir lieu même en dehors de l'Eglise, car voici ce qui peut arriver. Il suit de ce que nous ve-

nous d'exposer, en premier lieu, qu'il peut y avoir des hommes qui, sans être catholiques, obéissent réellement à la volonté de Dieu, que Dieu récompense, qui jouissent de la faveur divine, dont les péchés sont pardonnés, et qui vivent dans des relations secrètes avec ce royaume d'en haut, auquel ils n'appartiennent pas d'une manière visible, et qui jamais, à cause de leur chute postérieure, n'arriveront au ciel. Il y a des hommes qui grandissent en grâce et en connaissance, qui approchent chaque année davantage de l'Eglise catholique, et qui cependant ne font pas partie de cette Eglise et n'en feront jamais partie. Les grâces, les dons les plus éminents sont compatibles avec la réprobation dernière. Quant aux preuves de sainteté qui ornent certains membres de l'église nationale, et sur lesquelles vous insistez, les catholiques ne cherchent nullement à les nier. Nous croyons que ces exemples sont peu nombreux, et qu'ils ne sont point aussi remarquables que vous êtes accoutumés à le penser. Mais nous ne voulons pas les nier, et nous n'avons nulle difficulté à admettre, quels qu'ils soient, les faits que vous alléguiez. Ce n'est pas un parti pris chez nous de critiquer tous les faits d'excellence surnaturelle qui se produisent parmi les protestants, ou de les effacer à l'aide de nos interprétations ; mais nous soutenons que la grâce qui leur est accordée a pour but de les mener à l'Eglise catholique, et que, si elle n'atteint pas ce résultat, elle ne leur est, en dernière analyse, d'aucune utilité. Nous n'en nions pas l'existence dans l'âme des protestants, pas plus que les protestants eux-

mêmes ne la nient; et comme ce fait n'est pas une difficulté pour nous, il n'est pas non plus un triomphe pour eux.

Secondement, quelles que soient les consolations et la force qui accompagnent l'usage des préceptes de l'église nationale, dans les cas particuliers de telle ou telle personne, un catholique peut les admettre sans scrupule, car il n'y voit pas des preuves en faveur de ces préceptes. C'est un des points de l'enseignement de l'Église catholique depuis un temps immémorial, enseignement indépendant de notre controverse, que la grâce est accordée de deux façons, qui sont, pour me servir de la distinction scholastique : *ex opere operantis* et *ex opere operato*. La grâce vient *ex opere operato* quand, celui qui la reçoit ayant les dispositions requises, elle est donnée par l'accomplissement du rite; et elle vient *ex opere operantis* quand, soit qu'il existe ou non des signes extérieurs, l'action énergique et intérieure de l'âme en est l'instrument. Ainsi, les protestants disent que la justification, par exemple, s'obtient par la foi, comme par un instrument, *ex opere operantis*. Ainsi, les catholiques croient généralement que l'avantage produit par l'usage de l'eau bénite provient non pas, *ex opere operato*, ou de la puissance de l'élément lui-même, mais *ex opere operantis*, c'est-à-dire de l'acte de dévotion mentale de la personne qui fait usage de cette eau et des prières de l'Église. Pareillement, le sacrifice de la messe profite à la personne pour qui on l'offre, *ex opere operato*, quel que soit le caractère du prêtre officiant; mais ce sa-

crifice profite plus ou moins, *ex opere operantis*, selon le degré de sainteté que le prêtre a atteint et selon les sentiments avec lesquels il l'offre. Pareillement, le baptême administré par un homme ou par une femme, par un saint ou par un pécheur, par un hérétique ou par un catholique, régénère un enfant, *ex opere operato*. D'autre part, le baptême de sang, comme on l'appelait, c'est-à-dire le martyre des personnes non baptisées, désirant ce sacrement, mais étant incapables de le recevoir, a donné lieu à une discussion sur le point de savoir si le martyr était justifié *ex opere operato* ou *ex opere operantis*, c'est-à-dire s'il était justifié par l'acte physique de sa mort pour la foi, considéré en lui-même, ou par l'acte mental de dévotion suprême envers Dieu, qui a causé et accompagné sa fin.

De même, la contrition d'une certaine espèce est suffisante comme disposition, condition, raison de recevoir l'absolution, *ex opere operato*, ou par la vertu du sacrement; mais elle peut s'élever et se purifier au point de devenir un acte si intense d'amour divin, d'horreur et de regret du péché, de renonciation au mal, qu'il purifie et justifie l'âme sans le secours du sacrement, *ex opere operantis*. Il résulte clairement de cette distinction, que, pour connaître si l'observation des préceptes anglicans est accompagnée de grâce divine, il faut d'abord examiner si les effets qui les suivent proviennent *ex opere operantis* ou *ex opere operato*; s'ils dérivent des actes religieux, des prières, des aspirations, des résolutions de celui qui les reçoit ou de la puissance directe de

l'acte cérémonial lui-même. Cette question est intéressante et difficile; mais on ne peut la résoudre en invoquant ces effets eux-mêmes, quels qu'ils soient.

Je vous concède donc que l'accomplissement de vos préceptes rend la paix et la joie à l'âme; qu'il exerce une influence durable et qu'il opère de grands changements dans les cœurs. Je vous concède d'un autre côté que leur profanation, de la part de ceux qui ont été élevés dans leur croyance, constitue le crime de mépris envers ce Dieu à qui ils attribuent ces changements, et que cette profanation est accompagnée de châtement. Ceci ne montre, à proprement parler, pas autre chose, sinon qu'en vertu d'une loi générale, le mensonge, la fraude, la présomption et l'hypocrisie sont punis, tandis que la prière, la foi, la contrition sont récompensées. Rien ne fait présumer que les effets n'eussent pas été exactement les mêmes sous l'influence des mêmes dispositions intérieures, si l'on avait accompli, en toute sincérité de cœur, un autre acte religieux, si l'on avait célébré une fête d'amour ou la cérémonie du lavement des pieds, sans prétendre leur attribuer la vertu d'un sacrement. Tout le monde sait que pour qu'un membre de l'église nationale pût se décider à se confesser, il fallait, surtout il y a quelques années, des dispositions d'une nature particulière, une contrition spéciale et un désir particulier de recevoir le sacrement de pénitence, ce qui, autant que nous pouvons en juger par les signes extérieurs, était un effet spécial de la grâce, qui le mettait en état de recevoir de la bonté de Dieu une récompense particulière, une grâce ultérieure et supérieure, ou même

la rémission des péchés. De même, quand un membre de l'église nationale, entouré de gens qui se mequaient de ses doctrines, croyait à la parole de Dieu, qui a promis de changer le pain en son corps, et honorait Dieu par son adhésion à cette doctrine, est-il étonnant, ou plutôt n'est-il pas parfaitement conforme à la miséricorde de Dieu, qu'il récompensât une pareille foi par une grâce *presque* sacramentelle, quoique l'âme en question offrit par ignorance à une substance matérielle, cette adoration qu'elle entendait offrir à l'Agneau de Dieu présent, mais invisible.

Ce n'est pas tout, mes Frères, je dois accorder à d'autres ce que je vous accorde. Si je vous permets d'invoquer les effets sensibles de la grâce surnaturelle qui se sont manifestés en vous comme une preuve de la vérité de votre religion, je dois accorder le même droit à d'autres à qui votre théorie vous oblige de le refuser. Voulez-vous vous placer sur le même pied que les Wesléyens? Quelle est la différence entre eux et vous? ou plutôt n'ont-ils pas dans leur histoire des exemples de la présence de la grâce parmi eux, beaucoup plus remarquables que les vôtres? Quelle est donc la meilleure explication de vos sentiments et de votre expérience, la mienne, que j'ai tirée de l'enseignement catholique reçu, ou la vôtre qui est un expédient pour la circonstance, et qui ne peut être alléguée en faveur de votre autorité apostolique, sans appuyer aussi les prétentions des ennemis de cette autorité? Considérez l'origine du méthodisme, et dites franchement si ceux qui méprisaient vos croyances et vos

préceptes, qui les abandonnèrent ou qui en nièrent la vertu, n'ont pas eu, parmi eux, des marques de cette même grâce que vous réclamez pour vous et que vous regardez comme une preuve de la faveur divine? En vérité, je suis obligé d'avouer que, quelque part que l'esprit du mal ait eue dans cette œuvre, quelque forte que fût la dose d'humanité qui la souillait, quelque ridicules et dégoûtantes que fussent les extrayagances qui y étaient mêlées, que ce fût vertu chrétienne ou excellence humaine indépendante du secours d'en haut, quel que fût l'état spirituel des personnes, quel que fût leur but, je suis obligé, dis-je, de convenir qu'il y avait dans le méthodisme des traces ou des apparences de grâce et de vérité plus élevées, plus nobles que parmi vous. Je rends justice à vos bonnes qualités; vous êtes graves, sérieux, sévères, modestes, fermes, désintéressés, conséquents; vous avez la réputation de ces vertus, et vous avez une perception nette de plusieurs des vérités ou de quelques parties des vérités de la révélation. Sous ce rapport, vous surpassez les Wesleyens; mais si je voulais trouver des faits étonnants, extraordinaires, des traits d'héroïsme catholique dignes de saint Martin, de saint François, de saint Ignace, je les chercherais plutôt chez les Wesleyens que chez vous. Un écrivain a dit, dans une revue populaire, à propos du dernier de ces saints: « De nos
« jours on s'emporte beaucoup contre des novateurs
« d'une espèce bien différente, et on s'alarme fort de
« leurs théories. Il est vraiment ridicule de croire que
« de grands changements seront produits sur la scène

« du monde par des ascétiques de salon, par des hommes dont le courage va à peine jusqu'à insinuer leurs opinions peu populaires, et dont l'ardeur belliqueuse ne sait rien faire de mieux que de tourmenter quelque malheureux professeur. Quand nous verrons ces élégants messieurs en haillons, et que nous entendrons dire qu'ils ont escaladé les neiges de l'Himalaya, nous pourrons commencer à les redouter. » Une pareille digression, au milieu de réflexions sur saint Ignace et ses compagnons, est sans à-propos dans cet écrit et passablement méchante, car nous n'avons jamais prétendu être des héros, et nous aurions été les premiers à rire de quiconque nous eût pris pour tels; mais elle nous fournira l'occasion de rappeler un fait incontestable, c'est que même les anglicans qui approchent le plus de l'Église catholique par leurs doctrines ne se distinguent pas par leur héroïsme. L'Église nationale a conservé dans ce pays l'idée de la grâce sacramentelle, et le mouvement de 1833 l'a propagée; mais si l'on veut retrouver l'ombre des qualités surnaturelles qui constituent un saint catholique, il faut recourir à Wesley et aux hommes de sa trempe. Je ne l'ai pas personnellement, ne fût-ce qu'à cause de sa trop grande suffisance et de sa confiance outrée en lui-même. Cependant je dois, pour être juste envers lui, demander quel personnage historique l'Église nationale peut-elle montrer, durant ses trois siècles d'existence, qui se rapproche par l'éclat de sa conduite, par la beauté de ses œuvres, de celui qui débuta par innover sur vos règles, et qui finit

par rejeter votre autorité? Lui et ses compagnons débutèrent à Oxford, au milieu des risées dont ils étaient l'objet, en s'exposant à la fraîcheur des nuits, en jeûnant, en priant en plein air, en allant prêcher de village en village, insultés par les riches et par les gens instruits, frappés et trainés en prison par la populace, et convertissant des milliers d'âmes du péché au service de Dieu. Si ce n'était leur orgueil et leur excentricité, leurs doctrines fanatiques et leur dévotion inquiète, on les admirerait, et l'on pourrait croire, en les voyant à l'œuvre, que les temps de saint Vincent-Ferrier ou de saint François-Xavier sont revenus dans un pays protestant.

Mais, pour nous occuper d'autres sectes, je vous demanderai si vous comptez dans vos rangs quelqu'un qui possède les caractères de grandeur qui brillent dans le zèle bienveillant de Howard le philanthrope et d'Élisabeth Fry? Considérez la conversion presque miraculeuse et la vie ultérieure du col. Gardiner. Le vieux Bunyan lui-même, avec les rêves si agités de son enfance, sa conversion, ses combats avec Satan, ses prédications, son emprisonnement, quoi qu'il vous soit inférieur sous le rapport de l'instruction et de la connaissance de la vérité, présente, dans l'histoire, un profil plus apostolique que vous. « Ne pleurez pas sur moi, pleurez sur vous ; » telles furent ses dernières paroles, paroles dignes d'un saint. « Je vais, continue-t-il, vers le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui sans doute, par la médiation de son Fils, me recevra, quoique je ne sois qu'un pécheur,

« quand je paraîtrai devant lui pour chanter le cantique nouveau et être heureux à jamais ! » Jetez un coup d'œil sur le lit de mort de ces milliers d'hommes qui, dans l'église nationale ou hors de son sein, ayant à peine un sentiment religieux de commun avec vous, meurent dans la conviction de la vérité de leur doctrine et de leur salut personnel. Est-ce que le calme de leur mort prouve la divinité de leur croyance et de leur communion ? Est-ce que la sincérité et la réalité du sentiment religieux de ce théologien, aussi ardent dans sa haine pour vos opinions que dans son amour de la religion, qui un soir protesta contre le principe sacramental, et qui le lendemain, surpris tout à coup par la mort, expira en murmurant des paroles de la sainte Ecriture, justifient en rien sa haine et sa protestation ? Un autre, un calviniste, faisait, dans sa dernière maladie, des prières spéciales et continues pour obtenir la persévérance dans la grâce et s'écriait : « O seigneur, ne me détestez pas, bien que je sois détestable et que je me déteste moi-même ! » Cinq minutes avant sa mort, sa physionomie prit une expression d'admiration et de paix tranquille qui fit croire aux assistants que ses yeux avaient été dessillés, et que, comme Etienne, il voyait des choses invisibles aux sens. Eh bien ! cette circonstance de sa mort dépose-t-elle en faveur de ce que vous, aussi bien que moi, regardez comme une hérésie abominable ? M. Harvey rendit son âme si douce aux mains

¹ Le docteur Arnold.

² M. Scott.

de son Rédempteur en disant : « Maintenant, Seigneur, laissez votre serviteur partir en paix. » M. Walker, avant d'expirer, s'exprime à peu près en ces termes : « Je suis sur les ailes des chérubins ; le ciel s'est en quelque sorte ouvert pour moi ; j'y serai bientôt ! »

« M. Whitfield se leva à quatre heures le dimanche ; il entra dans son cabinet et y resta longtemps seul ; il se jeta sur son lit pour une dizaine de minutes ; ensuite il se mit à genoux et demanda instamment à Dieu de pouvoir finir ce jour-là même l'œuvre de son maître. » Il fit appeler un ecclésiastique, « et avant que celui-ci fût arrivé, il ferma les yeux à ce monde sans un soupir, sans un gémissement, et commença un dimanche de repos éternel ¹. » Hélas ! il en est un autre qui « languit, comme il le disait lui-même, pendant trois mois en présence de la mort. » « O mon Dieu ! s'écriait-il, je sais que tu ne dédaignes aucune de tes créatures. Tu ne me dédaignes pas. Tant de souffrances..... pour tuer un ver ! Aie pitié de moi ! Je t'implore, sachant que je ne puis changer tes voies. Je ne le puis quand même je le voudrais, et je ne le voudrais pas si je le pouvais. Si d'un mot je pouvais faire cesser mes souffrances, ce mot, je ne le prononcerais pas..... Accorde-moi tout juste assez de vie pour souffrir, continuait-il, mais je me résigne, et non-seulement je me résigne, mais je me réjouis ! » Un matin, il s'éveilla de bonne heure ; d'une voix assurée et avec un grand

¹ Sidney' Life of Hill.

calme, il dit : « A présent, je meurs ! » Il s'assit dans l'attitude d'une personne qui attend; deux heures après, ce qu'il avait annoncé se réalisait. Et cet homme était cependant un incrédule avoué, et pis qu'un incrédule, un prêtre apostat !

Non, mes chers Frères, ces choses sont au-dessus de la portée de notre intelligence. La nature peut aller si loin; elle peut donner des notions si rationnelles de Dieu et du devoir, sans nous mériter aucune grâce, sans nous donner aucune espérance future; le bon sens a un instinct si juste de ce qui est bien; l'intelligence, l'imagination et la sensibilité peuvent si bien façonner, développer et éclairer ce que la nature a produit; l'éducation et la communication des idées, peuvent si bien insinuer à l'esprit ce qui ne lui appartient pas réellement; la grâce non effective, mais factice, peut si bien imiter la grâce réelle et porter des fruits si semblables à ceux de cette dernière; il est si facile de prendre les influences passagères de la grâce pour sa présence réelle; elle peut, après son départ, laisser des traces si éclatantes et si pures sur une âme morte, qu'il est difficile de conclure de ces faits qu'une certaine opinion est vraie, ou qu'une position religieuse est sûre, à cause de la confiance ou de l'excellence apparente de ceux qui l'adoptent. Sans doute, nous avons pour ces hommes autant de tendresse que nous pouvons, et nous devons supposer que ce que nous voyons est, dans quelques cas, l'ouvrage de la grâce, opérant sur des âmes qui vivent dans une ignorance invincible; mais ces sec-

taires demandent une chose déraisonnable et exorbitante, s'ils exigent que l'état de leur esprit soit considéré comme une preuve non-seulement de la présence de la grâce dans l'individu, mais de vérité dans sa croyance.

Si cette manière d'envisager la question vous affligeait et vous décourageait ; si vous trouviez qu'elle ne vous laisse aucun moyen de vous assurer si Dieu vous aime, si une chose est vraie, si l'on peut se fier à quelque chose, que ce sentiment atteigne le but pour lequel je l'ai excité en vous ! Je veux vous dépouiller de votre trop grande confiance en vous-mêmes ; je veux vous débusquer de ce centre où vous trônez si contents de vous. Votre crime est de vous être contentés d'une demi-preuve de votre sécurité ; vous vous êtes trop plu à rester où vous vous trouviez, pour ne pas embrasser un mode d'argumentation qui était si agréable et en même temps si plausible. Vous vous êtes imaginés que cette position était imprenable, et votre audace croissant avec le temps, vous avez osé déclarer que c'était blasphémer le Saint-Esprit que de douter de votre église et de ses préceptes. Apprenez, mes Frères, à penser avec plus de sagesse et plus de circonspection ; apprenez à trembler pour vos âmes. C'est quelque chose que d'avoir la paix intérieure ; mais ce n'est pas tout. Ce peut être le calme de la mort. Le catholique seul réunit en lui des marques sérieuses et intérieures de la faveur divine qui répand la lumière de la conviction sur son âme et qui le rend inébranlable dans sa foi, tranquille et reconnaissant dans son espérance !

NEUVIÈME CONFÉRENCE.

LA DIRECTION PROVIDENTIELLE DU MOUVEMENT DE 1833
N'EST PAS VERS L'ÉGLISE NATIONALE.

On ne saurait imaginer qu'un événement d'un caractère aussi saillant que la formation, dans ces vingt dernières années, du parti appelé anglo-catholique, n'ait aucun but dans les desseins de la divine Providence. Après avoir eu d'humbles commencements, après s'être formé d'éléments moraux très-fortuits, et quoique son avenir fût si incertain que, dans l'origine, on le regardait avec mépris, si toutefois on lui donnait quelque attention, ce mouvement est devenu tout à coup une puissance au sein de l'église nationale, et a été un sujet d'effroi et d'alarme pour les pasteurs et pour les membres de cette église. Ses promoteurs auraient été embarrassés de dire quelles étaient leurs vues pratiques; ils exprimèrent leurs vues et leurs principes, pour ces vues et ces

principes mêmes, et parce qu'ils étaient vrais ; ils les exprimaient comme s'ils y avaient été obligés d'honneur ; et quoique leur but certain fût d'affermir l'église anglicane, ils n'auraient pu indiquer d'une manière précise le moyen provisoire, l'application pratique par laquelle leurs prédications devaient, en fin de compte, obtenir ce résultat. Comme ils étaient eux-mêmes surpris de leur ardeur à confesser les doctrines qui ont caractérisé leur école, ils avaient grandement sujet d'être étonnés des progrès qu'elles faisaient par leur enseignement. En effet, tout ce qu'ils pouvaient dire, c'est que ces doctrines étaient dans l'air ; qu'affirmer, c'était prouver, et qu'expliquer, c'était persuader ; que le mouvement auquel ils prenaient part avait son origine dans une crise plutôt que dans un lieu particulier. Je ne prétends pas qu'ils n'employaient pas, d'une part, le raisonnement, et que de l'autre, ils ne s'efforçaient pas de s'accommoder des choses telles qu'elles sont ; mais je veux dire, qu'après tout, leur doctrine se fit jour plutôt qu'elle ne fut envoyée, et qu'elle parla plutôt qu'elle ne fut prêchée ; qu'elle était un message plutôt qu'un argument ; qu'elle était la maîtresse et non la créature de ceux qui la proclamaient, et qu'elle paraissait annoncée au hasard parce qu'on ne lui donnait pas de but bien déterminé ; par conséquent, sans autre avantage que celui de sa position, avantage dont on ne saurait méconnaître l'importance, elle se propagea on ne sait comment. Au bout de quelques années, il se forma une école d'opinions, ayant des principes fixes, une marche progressive,

quoiqu'indéterminée, et elle se répandit dans toutes les parties du pays. Si, détournant nos regards de ce que cette école était en elle-même, nous considérons ce que le monde pensait d'elle, nous trouvons encore de plus grands sujets d'étonnement; car, sans parler de l'agitation qu'elle causa en Angleterre, le mouvement et les noms sous lesquels on la désignait, étaient connus de la police italienne et des habitants des forêts de l'Amérique. Il grandit ainsi d'année en année, devenant toujours plus fort jusqu'à ce qu'il entra en collision avec la nation et avec cette église nationale qu'il professait d'abord de vouloir servir; et aujourd'hui nous voyons ses partisans et ses disciples cherchant à s'orienter et se demandant où ils sont, quel chemin ils doivent suivre et quels sont leurs devoirs. Dieu ne fait rien en vain; l'ardeur, le zèle, la peine, le travail, le sentiment religieux, le succès, qui ont préparé et suivi le mouvement, à chaque page de son histoire, doivent nécessairement avoir une place dans le plan de Dieu, dans sa conduite à l'égard de son Église en ce pays. Dieu a éveillé des aspirations, mûri de bonnes pensées, secondé les pieuses entreprises auxquelles ces pensées ont donné naissance; il n'a pas fait tout cela sans but, assurément; mais quel est ce but?

Le mouvement est un et le même pour tous ceux qui en ont ressenti l'influence. Les principes et les circonstances qui les ont faits ce qu'ils sont, sont les mêmes pour tous; l'histoire de l'un de vous, mes Frères, est celle de son voisin, est celle de tous. Est-il possible que chacun de vous finisse d'une manière

différents quand vos commencements sont les mêmes? Est-ce que le devoir de l'un n'est pas aussi le devoir des autres? Ne devez-vous pas agir simultanément? En d'autres termes, ne peut-on regarder le mouvement comme une seule et même chose, et arriver ainsi à considérer quelle en est la tendance et le but légitime? Ne peut-on pas ensuite considérer cette direction et ce but du mouvement, si l'on peut les découvrir, comme des suggestions de la manière dont vous devez agir, suggestions distinctes et complémentives des commandements de la volonté de Dieu qui vous sont dispensés à vous personnellement et individuellement? Le mouvement nous a affectés de diverses façons. En un certain temps, nous nous sommes sentis poussés en avant, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui y prenaient part; une autre fois, nous nous sentîmes encouragés à rester où nous étions. Puis, ceux de nous qui étaient dans le ministère sacré eurent l'inspiration de rentrer dans la communauté laïque et d'abandonner l'exercice de leurs fonctions spirituelles. Enfin, nous avons songé à nous réunir en une secte hors de l'Établissement. Nous avons tâché d'avoir foi aux sacrements de l'église nationale. Nous y avons eu foi pendant quelque temps; mais bientôt le doute s'est glissé dans notre esprit; nous nous sommes sentis attirés et repoussés par l'Église catholique; nous avons trouvé des difficultés à accepter sa foi, des contre-difficultés à la rejeter, des complications de difficultés, simultanées ou contraires, à tel point que nous ne pouvions nous assurer ni de leurs rapports mutuels,

ni de leur issue, et que nous ne pouvions ni quitter l'église nationale, ni y rester sans scrupule. Dans une pareille épreuve, nous aurions regardé le mouvement comme un guide, comme une espèce de signe ou d'indication de la voie que la Providence voulait que nous prissions, si ce mouvement, dont nous avons puisé les principes, et auquel nous sommes intimement attachés, avait eu, par la nature des choses, son but naturel et nécessaire. Il y a quelques années, quand j'étais encore protestant, j'ai dit à peu près ceci à des personnes qui me témoignaient leurs inquiétudes :

« Examinez le mouvement; il est imprimé par des individus, mais il a une existence objective; il procède par principes; il est gouverné par des lois; il est dominé et dirigé par les faits extérieurs. Nous sommes enclins à nous laisser entraîner dans telle ou telle autre voie; chacun pense à soi et juge autrement des autres; chacun craint de décider; ne serait-il pas possible de déterminer la voie légitime et providentielle de celui dont nous sommes les enfants et de la suivre? » Un grand saint, quand ses disciples devaient décider quelque point relatif à eux-mêmes ou à leur société, avait coutume de leur recommander de faire abstraction de leurs personnes, de considérer la question dans ses rapports extérieurs, comme si elle ne les touchait pas, et comme si leur jugement devait atteindre des personnes qui leur fussent étrangères. C'est ainsi que quand il s'agit de résoudre des questions d'un intérêt public, on donne souvent le conseil de considérer la solution

qu'on propose, au point de vue de l'histoire et de la postérité. Je voudrais en ce moment considérer le mouvement de 1833 de la même façon, et découvrir quel est son dénouement convenable, raisonnable, légitime. Tel est l'objet qui m'occupera dans cette Conférence. J'envisagerai le grand fait du mouvement et de ses partisans. Que deviendra-t-il? que devrait-il devenir? doit-il disparaître sans laisser plus de trace que s'il n'avait jamais été? Servira-t-il seulement d'auxiliaire au parti libéral, en ruinant les institutions nationales par leur affaiblissement, en rendant le dogmatisme ridicule par la multiplication des sectes? Ou bien est-il d'un caractère trop positif, dans ses principes et dans ses membres, pour qu'il y ait lieu de craindre qu'il ait un résultat si peu conforme à nos espérances?

Je le dis, le mouvement a été déterminé dans ses principes, quoique indécis dans leur application et dans leur but. Il s'est appuyé sur une idée qui s'est développée en un système de doctrines, système logique dans la disposition de ses parties, et conséquent avec les principes qu'il avait proclamés à son origine. Cette idée ou premier principe était la liberté de l'Église; la doctrine qu'il combattait particulièrement était celle que, dans le langage ecclésiastique, on appelle l'hérésie d'Éraste et, dans le langage politique, la suprématie royale. L'objet de ses attaques était l'église officielle considérée comme entachée d'Erastianisme.

Il ne faut pas croire, parce que je présente l'idée première du mouvement sous cet aspect, que j'en ignore ou que j'en nie le caractère théologique, litur.

gique ou pratique; je n'entends parler ici que de ce qu'on peut appeler sa forme. Si je disais que la seule doctrine de Luther était la justification par la foi, que celle de Wesley était la Nouvelle Naissance, ce ne serait pas nier que chacun d'eux ait enseigné beaucoup d'autres doctrines, mais cela voudrait dire seulement que leur enseignement découlait de la doctrine particulière que j'ai signalée, et que chacune de ses parties servait à la propagation de la doctrine fondamentale. C'est ainsi que les écrivains du parti apostolique de 1833 défendaient avec zèle, avec éloquence, les doctrines élevées de la foi, du dogmatisme, du principe sacramental, des sacrements (autant que le permettait le livre de prières de l'église anglicane), des observances cérémonielles, des devoirs pratiques et des conseils de perfection; mais, considérant tous ces grands objets d'enseignement comme devant être protégés et garantis par l'indépendance de l'église, et par ce moyen-là seulement, ils regardaient la sainteté, la grâce sacramentelle et la fidélité dogmatique comme subordonnées au corps mystique de Jésus-Christ; ils en faisaient les instruments de la souveraineté de l'église, afin qu'elle pût à son tour les maintenir dans leurs prérogatives. Ils pensaient que le dogme serait maintenu, les sacrements administrés, la perfection religieuse vénérée et désirée, si le pouvoir spirituel de l'église était un pouvoir suprême; ils croyaient, au contraire, que le dogme serait sacrifié aux convenances, les sacrements rationalisés, la perfection méprisée, si l'église était tournée en ridicule et devenait

l'esclave de l'État. L'Erastianisme était donc, à leurs yeux, l'hérésie qui coupait dans leurs racines toutes les vérités révélées ; les adhérents de cette opinion ne pouvaient manquer de fraterniser bientôt avec les Unitariens, de confondre les affaires de la vie avec l'obéissance religieuse, de trouver que leurs valets de chambre sont aussi propre à donner la communion que les prêtres. L'Erastianisme détruisait à tout jamais le surnaturel, en faisant très-orgueilleusement du royaume de Jésus-Christ un royaume de ce monde. Tel était l'enseignement des promoteurs du mouvement de 1833. Il fallait, selon eux, établir tout le système de la vérité révélée sur la base de l'anti-Erastianisme, ou sur la tradition apostolique. Sur les quatre volumes d'œuvres posthumes de M. Froude, il y en a trois qui sont presque exclusivement consacrés à la question de l'indépendance de l'église ; c'est sur cette question que roulent surtout les premiers numéros des *Tracts for the Times*, ainsi que plusieurs autres publications que je pourrais mentionner. C'est pour éclairer cette question que les écrivains dont je parle consultaient l'antiquité, insistaient sur la succession apostolique, exaltaient l'Épiscopat et en appelaient au peuple, non-seulement parce que ces choses étaient vraies et justes, mais afin de les conserver en les proclamant. Pour les faire accueillir plus favorablement, ils les présentaient, dans le premier cas, comme moyen de répandre l'idée de l'Église, comme parties constitutives de cette grande idée qui, une fois admise, doit convertir le monde.

« Notre but pratique, » disait-on dans un passage

trop long pour que nous le reproduisions en entier, « est de rétablir les rapports actuellement interrompus entre les évêques et le peuple, car cette question tient directement ou indirectement à toutes celles pour lesquelles il est de notre devoir de combattre. Nous cherchons à maintenir la foi et à unir les hommes par l'amour. Nous tendons, par ce désir, vers cette influence morale si imposante que possédait l'Eglise primitive, qui la rendait attrayante et persuasive, qui se manifestait comme une fascination capable de tirer les âmes du paganisme, et d'amener au sein de l'Eglise ce qu'il y avait de plus noble et de meilleur dans la masse du genre humain, influence qui créa un système intérieur de tant de grâce, de beauté et de majesté que les fidèles y aspirèrent à devenir des martyrs et des évangélistes. Si jamais le ciel nous accorde des esprits supérieurs, ils devront insister avec persévérance sur le système épiscopal, la succession apostolique, la mission ministérielle, le pouvoir des clefs, l'importance, la nécessité de la discipline ecclésiastique, la sainteté des rites et les préceptes de l'Eglise. Mais, direz-vous, comment ferons-nous pour rendre toutes ces choses intéressantes au peuple? Je réponds que les sujets mêmes sur lesquels on devra prêcher sont d'un caractère ardent et attrayant, qui porte avec soi son influence naturelle. La seule pensée qu'il y a aujourd'hui sur la terre des représentants des apôtres, par la communion desquels nous pouvons obtenir la grâce, comme les premiers chrétiens l'obtenaient

« des apôtres , est assurément, lorsqu'on y croit, très-
 « propre à transporter et à convaincre les cœurs. Les
 « ecclésiastiques sont actuellement exposés au cruel
 « danger de perdre la portion la plus religieuse de
 « leurs troupeaux, les brebis qu'ils ont nourries et
 « instruites avec un zèle tout paternel, et qui, dès
 « qu'elles s'éveillent à la vie religieuse, les quittent
 « pour aller joindre les dissidents. D'où vient cela ?
 « Ces pasteurs veulent être plus stricts que la généra-
 « lité des membres de leur église, et l'église ne leur
 « fournit aucun moyen de l'être; ils désirent être
 « gouvernés par des sanctions plus sévères que celle
 « du simple raisonnement, et l'église écarte ces doc-
 « trines qui, aux yeux de la foi, donnent une réalité
 « et une substance à la religion. Une personne qui
 « entend dire que l'église est le trésor des dons spi-
 « rituels, vient demander un privilège précis. Les
 « hommes ne connaissent pas de sacerdoce légitime ;
 « c'est pourquoi ils sont réduits à s'en rapporter au
 « jugement des individus et des prédicateurs non au-
 « torisés par l'église. Ils se repaissent des légendes
 « de chrétiens isolés, au lieu d'écouter des hommes
 « de Dieu, de doux martyrs, de saints docteurs, de
 « sages et éloquents apôtres de l'Eglise catholique. »

Des morceaux tels que celui que je viens de citer, qui n'est qu'un extrait d'un tout, me prouvent très-clairement que les promoteurs du mouvement comprenaient la nature de l'Eglise beaucoup mieux que celle de l'Établissement qu'ils s'efforçaient de défendre. Ils y

¹ *British Magazine*, avril 1836.

trouvaient, à la vérité, la contradiction de leurs principes apostoliques; mais ils pensèrent, à ce qu'il paraît, que cette contradiction était un accident de la constitution de l'anglicanisme, un défaut qu'on pouvait corriger. Ils ne s'aperçurent pas que l'anglicanisme est basé sur l'Erastianisme, qui est son essence, et que détruire l'Erastianisme c'est détruire l'anglicanisme. Le mouvement se trouva donc dans l'origine en antagonisme avec l'église anglicane, bien qu'aucun des deux partis ne s'en doutât. Ils représentaient deux propositions logiques contradictoires; elles ne pouvaient être vraies l'une et l'autre; la vie de l'une était la mort de l'autre. La seule ambition de l'église nationale était d'être la création de l'Etat; la seule aspiration du mouvement était de la forcer à agir par elle-même. Le mouvement se propagea partout dans le pays. Ses promoteurs lisaient, prêchaient, publiaient ses doctrines; ils s'adressaient à la raison et à l'imagination; ils étaient archéologues et architectes, et cela en vue de faire pour l'église anglicane ce qu'elle considérait comme le plus insupportable des torts. Chaque souffle, chaque soupir, chaque aspiration, chaque effort du mouvement était un affront ou un outrage pour l'église officielle. Dans le premier traité publié par les auteurs du mouvement, ils souhaitaient aux évêques anglicans les honneurs du martyr, ou, en guise de compensation, ils exprimaient le vœu qu'ils fussent privés de leurs biens temporels. Il était facile de prévoir quelle serait la réponse de l'église anglicane à ses défenseurs officieux, dès qu'elle

reviendrait de sa surprise ; mais l'expérience seule pouvait l'apprendre à des hommes qui connaissaient mieux saint Anathase que le Conseil Privé et la Cour ecclésiastique des Arches.

Pourquoi craindrait-on dans la Grande-Bretagne, demande l'auteur d'une brochure (*tract*), d'affirmer hardiment l'autorité des évêques et des pasteurs de l'église, en s'appuyant sur des raisons strictement évangéliques et spirituelles ? « Mon Révérend monsieur, » répondit le primat, à propos d'une protestation contre un évêque-élu accusé d'hérésie, « les limites de l'autorité que je possède ne me permettent pas de vous « fournir l'occasion de démontrer vos objections ; ne « trouvant donc aucun motif d'agir au gré de vos désirs, j'ai procédé, en exécution des devoirs de ma « charge, et conformément aux ordres de Sa Majesté, « à la consécration du D^r Hampden, dans la forme ordinaire. »

« Sommes-nous contents, dit un autre écrivain, « d'être regardés comme une simple création de l'État, comme des employés tels que les maîtres d'école, les professeurs, les soldats, les magistrats ou autres fonctionnaires publics ? Est-ce l'État qui nous a faits ? Peut-il nous défaire ? Peut-il envoyer au loin des missionnaires ? Peut-il établir des diocèses ? » A ces questions, le premier fonctionnaire de l'État répondait : « Guillaume IV, par la grâce de Dieu, Roi du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, à tous ceux que les présentes verront, salut : ayant une grande con-

« fiance dans les connaissances , dans la moralité et
 « dans la probité de notre très-aimé et vénérable
 « Guillaume Grant Broughton , nous le nommons et
 « le créons évêque et pasteur ordinaire du siège ar-
 « chiépiscopal de l'Australie , de sorte qu'il sera re-
 « gardé comme l'évêque dudit diocèse , et pourra , en
 « vertu de cette nomination et création , entrer en
 « possession dudit siège, en qualité d'évêque, sans au-
 « cune opposition ni empêchement de notre part ;
 « et, par la présente, nous déclarons que si nous, ou
 « nos héritiers et successeurs, jugions à propos de
 « révoquer ou d'annuler ladite nomination dudit évê-
 « que d'Australie ou de ses successeurs, ledit évêque
 « cessera, à tous égards et en toutes choses, d'être
 « évêque de l'Australie. »

La Confirmation est un sacrement , dit l'auteur de ce Traité, « par lequel l'évêque rend témoignage de
 « Jésus-Christ. Notre Maître et Sauveur nous con-
 « firme par l'Esprit de toute bonté ; l'évêque est Son
 « image, lorsqu'il met les mains sur la tête des en-
 « fants. Puis Jésus-Christ vient à eux et les confirme
 « dans la grâce du baptême. »

« Et nous donnons et accordons par la présente,
 « audit évêque d'Australie , » continue sa majesté,
 « plein pouvoir et pleine autorité de confirmer ceux
 « qui sont baptisés et qui sont parvenus à l'âge de
 « raison, et d'accomplir toutes les autres fonctions
 « particulières et propres à l'office d'évêque dans les
 « limites dudit diocèse d'Australie.

« En outre, dit le Traité, l'évêque gouverne l'É-

« glise ici-bas comme Jésus-Christ la gouverne dans
 « le ciel, et il a mission de faire les ecclésiastiques
 « ministres de Dieu. Il est l'instrument de Dieu. »
 « Et par les présentes, dit le Roi, nous donnons et ac-
 « cordons audit évêque et à ses successeurs, évêques
 « d'Australie, plein pouvoir et autorité d'admettre aux
 « saints ordres de diacre et de prêtre, toute personne
 « qu'il jugera posséder les qualités nécessaires, et de
 « punir et corriger les chapelains, les ministres, les
 « prêtres et les diacres, selon leurs fautes. »

« L'évêque parle en moi, dit le Traité, comme Jé-
 « sus-Christ a opéré en lui, et comme Dieu a envoyé
 « Jésus-Christ; ainsi toutes les parties du plan du
 « salut s'enchaînent; Jésus-Christ est le vrai média-
 « teur; son serviteur l'évêque est son image sur la
 « terre; le genre humain est l'objet de son enseigne-
 « ment; Dieu est l'auteur du salut.» Et la Reine ré-
 pond : « Nous signifions par les présentes au révéren-
 « tissime Père en Dieu, Guillaume lord archevêque
 « de Cantorbéry, notre nomination dudit Auguste,
 « requérant ledit révérendissime Père en Dieu, et lui
 « ordonnant, par la foi et par l'amour qui l'attachent
 « à Nous, d'ordonner et de consacrer ledit Auguste. »
 Et le prélat consacré répète à travers l'Océan contre
 le pasteur catholique du pays : « Auguste, par la grâce
 « de Dieu et la faveur de la reine Victoria, évêque. »
 « Dans un temps à venir, dit le Traité, vous nous
 « honorerez d'un honneur plus pur que ne le font
 « bien des hommes maintenant, comme ceux à qui
 « sont confiées les clés du ciel et de l'enfer, comme

« les hérauts de la miséricorde, chargés d'annoncer
« les châtimens aux méchants, ! comme les pléni-
« potentiaires revêtus de l'auguste et mystérieux pri-
« vilège de dispenser le corps et le sang de Jésus-
« Christ. » — Et un premier mandement épiscopal
répond dans le langage de l'homélie : « Cherchons dili-
« gemment les biens de la vie, et ne courons pas après
« les pourritures de la mort, après les vieilles traditions
« forgées par l'imagination humaine. » Un second man-
dement dit : « C'est un sujet de profonde affliction que
« les membres de notre communion préparent des
« hommes à sentimens ardents et à imagination bril-
« lante, à revenir au livre de messe romain. » Un
troisième ajoute : « Les bases de l'apostasie sont déjà
« jetées ; si nous admettons un jour un autre Evan-
« gile, l'antichrist régnera parmi nous. Je suis plein
« d'effroi ; on hasarde le tout pour le tout ; il y a quel-
« que chose de fatal dans la rapidité avec laquelle ces
« opinions se propagent. » Un quatrième s'exprime
ainsi : « Il est impossible de ne pas y voir la ruse sub-
« tile du démon ; elle s'est signalée de nos jours d'une
« manière remarquable et inattendue, en faisant re-
« vivre des erreurs qu'on aurait pu croire mortes
« pour toujours. » Un cinquième nous dit : « Sous
« le prétexte ridicule de s'en rapporter à l'antiquité et
« de respecter les modèles des premiers temps, des
« hommes qui habitent dans l'église protestante la-
« sapent dans ses fondemens, et ceux qui occupent
« la place des réformateurs, trahissent la réforma-
« tion. » « Notre gloire est en danger, » dit un sixième.

« Pourquoi tant de tendresse pour ce qui est le centre
 « et le foyer de la corruption ? » demande un septième. « Parmi les prodiges de l'époque actuelle, »
 « dit un huitième, « il faut compter le langage irres-
 « pectueux et inconvenant dont on se sert à l'égard
 « des principaux auteurs de notre réformation. La
 « propagation rapide et étendue d'opinions, tendant
 « à relever les prétentions de l'église et du clergé,
 « n'est point une preuve de la légitimité de ces pré-
 « tentions. » « Un rapprochement avec Rome est de-
 « venu impossible, » dit un neuvième ; « cependant je
 « ne désespère pas de voir un jour une union plus in-
 « time s'établir entre toutes les églises protestantes. »
 « La plupart des évêques, » dit un dixième, « ont parlé
 « d'un ton de désapprobation des *Tracts for the Times*,
 « et je suis convaincu que le système que ces traités
 « exposent est tout à fait pernicieux et de nature à pro-
 « duire le plus déplorable schisme au sein de notre
 « église déjà si horriblement divisée. » « Jusqu'à ce
 « jour, » dit un onzième, « le mouvement a toujours
 « gagné du terrain, bien que les mêmes professions
 « pacifiques et les mêmes imputations soient lancées
 « contre tous ceux qui arrêtent d'une manière quel-
 « conque ses progrès. Et les évêques anglicans qui ont
 « positivement exprimé leur désapprobation des prin-
 « cipes et des menées de ce parti, sont devenus l'objet
 « de ses animadversions. » « Le puséisme, » dit un
 douzième, « est le chef-d'œuvre de Satan. »

Mais on prononça un jugement qui était plus cruel encore. Le malheur des agents du mouvement fut que,

avec les sentiments que témoignait l'église nationale, leurs doctrines ne purent être protégées qu'aux dépens de leurs principes. — « La plus légère parole prononcée « *ex cathedra* par un évêque est grave, » dit un écrivain des *Tracts for the Times*. « Son jugement sur « un livre ne saurait être léger. C'est un cas rare. » Or voici ce qu'un archevêque répondit : « Plusieurs personnes attachent un grand intérêt aux déclarations « que les évêques, dans leurs mandements ou en d'autres occasions, publient de temps en temps sur les « questions controversées. Mais, sur plusieurs des « points auxquels je fais allusion, la déclaration d'un « évêque n'a pas plus de poids que la première brochure anonyme venue. La plupart des points en « litige sont de ceux qu'un évêque n'est pas officiellement chargé de décider, même dans son diocèse « particulier. Et quant à la législation de l'église « et à des déclarations faisant autorité sur plusieurs « des questions les plus importantes, un évêque en « particulier et tous les évêques ensemble, ne possèdent pas plus le droit de prononcer que les magistrats ordinaires n'ont le droit de s'attribuer les « fonctions du *Parlement*. »

Nous ne pousserons pas plus loin l'exposé de cette controverse ; nous ne vous rappellerons pas le ton d'invective avec lequel chaque parti exprimait les sentiments violents qu'excitaient ses adversaires. Nous ne vous dirons pas que les auteurs du mouvement appelaient Jewell « un dissident insolent ; » qu'ils déclaraient avoir « une opinion chaque jour pire des ré-

formateurs, » « haïr de plus en plus la réformation et ses auteurs. » Ils les appelaient le faux prophète de l'Apocalypse; ils accusaient l'église nationale d'avoir « blasphémé la tradition et les sacrements; » ils avaient « une horreur toujours croissante de la doctrine protestante de l'Eucharistie; » ils regardaient le principe sur lequel elle était fondée « comme aussi orgueilleux, aussi irrespectueux, aussi insensé qu'aucune hérésie et que le Socinianisme lui-même; » ils regardaient l'Etablissement comme « un *upas*, » comme un « cauchemar oppressant le pays, » et la forme qu'il a prise depuis la réformation comme un « membre mal ajusté qu'il est nécessaire de casser de nouveau afin de le rajuster comme il faut. »—Ils étaient appelés à leur tour « superstitieux, » « bigots, » « mystiques, » « diffamateurs, » « hérétiques d'Oxford, » « jésuites déguisés, » « complices de l'idolâtrie papiste, » « agents de Satan, » « synagogue de Satan, » « serpents cachés sous l'herbe, » « rôdant autour de notre église bien-aimée, souillant l'édifice sacré et laissant des traces de boue sur ses autels; » et l'on ajoutait : « Puisse Dieu leur écraser la tête ! »

N'est-il pas évident, d'après cela, quelle que soit la destinée du mouvement de 1833, qu'il n'a nullement une tendance providentielle à s'identifier avec l'église établie? Il ne peut ni la fortifier, ni la servir, ni lui obéir. Il est possible que le parti anglo-catholique soit dissous, et que le mouvement meure sans effet.—C'est là une autre question; mais il ne peut vivre avec son idée propre dans l'église nationale; il ne peut y exercer

son action. Si saint Athanase pouvait s'accorder avec Arius, saint Cyrille avec Nestorius, saint Dominique avec les Albigeois, ou saint Ignace avec Luther, les deux partis dont nous parlons pourraient se fondre en un, à une certaine époque, soit par un rapprochement graduel et fortuné, soit par des délimitations ou des concessions habiles. Mais ce que l'un regarde comme la lumière, l'autre le considère comme les ténèbres, et réciproquement. Aussi faut-il que l'un ou l'autre périsse : *Delenda est Carthago*. Admettant donc que le mouvement a un but et une limite, nous ne les trouverons certainement pas dans les dignités et dans les emplois de l'église nationale.

Si telle n'est pas la direction providentielle du mouvement, voyons, en second lieu, s'il est destiné à rester ce qu'il est, non pas en pouvoir et en autorité, mais comme une sorte de principe ou d'opinion religieuse, trouvée çà et là, plus ou moins distincte, avec plus ou moins de partisans, disséminée au loin ou concentrée dans l'église anglicane, sans aucune convention précise d'homme à homme dans les questions de détail ou sur les principes théorétiques; mais comme une influence endormie ou éveillée, victorieuse ou vaincue de temps en temps, selon la nature des circonstances? Cet état de choses est certainement probable, au moins pour un temps, pour une génération, et l'on peut l'appuyer sur plusieurs arguments. On représentera que si l'on ne fait par ce moyen aucun bien à la nation, on peut du moins empêcher le mal; que ce n'est pas une mission à dédaigner

que celle d'offrir un obstacle sur le chemin de l'incrédulité, si l'on ne peut faire rien de plus. En outre, si ce n'est pas là un rôle héroïque qui prête aux récits des historiens, il n'en convient que mieux à ceux qui sont nés dans un temps de décadence, et qui désirent être humbles. Cependant, quoiqu'il soit bon d'être modeste, d'un autre côté, on pourra insinuer que si vous êtes patients et si vous remplissez bien vos devoirs pour un temps, vous avez la chance d'obtenir une fonction plus noble et plus élevée. Ce sont là les idées de ceux qui ne peuvent pas, qui ne veulent pas voir les choses telles qu'elles sont; qui regardent une chose comme possible parce qu'elle est désirable, et comme devant être tentée parce qu'ils l'essaient. Ces hommes-là se mettent à réfléchir à la merveilleuse puissance que la nation anglaise exerce aujourd'hui sur le monde entier, et ils finissent par se demander quel peut avoir été le but de la Providence en fondant cet empire. Ils comprennent que cette force immense pourrait, si elle était bien dirigée, accomplir par la suite beaucoup de bien, et ils arrivent à cette conclusion, que si quelque chose peut agir sur la nation anglaise, c'est l'église nationale. L'église nationale doit servir d'instrument entre les mains de Dieu pour opérer la conversion du monde. Mais, pour atteindre ce but, il est indispensable que l'église nationale ait une dose suffisante de doctrines et de pratiques apostoliques, bien nettes et bien claires. Or, qui instruira l'église nationale dans ces matières nécessaires, si ce n'est le mouvement apostolique auquel

elles appartiennent? Ainsi, on arrive rapidement à cette conclusion, que parce que la nation est très-puissante, le mouvement doit réussir. Les hommes auxquels je fais allusion supportent toutes sortes d'humiliations et de défaites; ils s'exposent à toutes sortes de réfutation et de dérisions de leurs principes, à une désorganisation chronique, avec une intrépidité inébranlable, dont ils se font un devoir et un mérite, comme s'ils étaient sûrs de l'avenir. Ils paraissent croire que toute la cause de la vérité, la réforme de l'église anglicane, la catholisation du pays, la conversion du monde, dépendent en ce moment de leur fidélité à garder leur position; que les intérêts de l'humanité sont liés à leur persévérance, et qu'ils vivront et mourront où ils sont maintenant. Leur résolution est prise et ils n'en changeront pas.

De plus, il y a parmi les hommes dont je parle, ceux qui ont quelques principes de religion, peut-être par suite de la simple nature de leur esprit. Ils voient que telle chose est belle, que telle autre se trouve dans les Pères; qu'une troisième est utile; qu'une quatrième est pieuse; mais ils n'ont point la perception ni même le soupçon du rapport de ces choses entre elles, de leur essence cachée et de leur vie, enfin de l'influence des objets extérieurs sur chacune d'elles en particulier et sur toutes en général. Ils ne considèrent pas les choses comme faisant partie d'un grand tout, et souvent ils sacrifieront les articles les plus importants et les plus précieux de leur croyance, ou bien ils feront des concessions irréparables en paroles ou en

actions par pure simplicité et par manque d'intelligence¹. Au début du mouvement, on a vu un exemple remarquable de ce que j'avance. Je ne veux pas dire que tout ce qui était écrit dans les *Tracts for the Times* touchait aux questions de principes, ni que les doctrines à défendre n'eussent pas pris parfois inutilement une teinte trop vive sous la plume passionnée de leurs auteurs; car il arriva souvent que les lecteurs regardèrent des déclarations qui contenaient le point essentiel de l'argument ou le noyau des principes, comme des exagérations de rhétorique, et en demandèrent la suppression à l'écrivain. « Ils ont fait avec nous un bon chemin; mais ils ne pouvaient nous suivre si loin. Pourquoi parler de la succession apostolique au lieu de parler de la vérité évangélique et de l'ordre apostolique? Cela blessait et ne faisait aucun bien. Pourquoi employer le mot *autel*, s'il déplaisait aux esprits faibles? Le mot de *sacrifice* était sans doute là par erreur pour *sacrement*, et dire avec l'évêque Bull que l'on *fait le corps du Christ*, c'était une manière extravagante et injustificable de désigner l'administration de la sainte Cène. » Les choses sont changées depuis vingt ans; mais les esprits et les caractères restent les mêmes. Il y a en ce moment des personnes qui n'ont l'intention formelle d'abandonner aucune des doctrines du mou-

¹ L'auteur juge à propos d'ajouter qu'il n'avait aucune intention, en écrivant ces lignes, de faire allusion aux incidents particuliers de la controverse qui se poursuit en ce moment. Il serait peiné de paraître avoir eu cette controverse en vue.

vément, mais qui croient possible et convenable de les diviser par portions différentes, et qui sont inconséquentes et téméraires dans leur conduite ; parce qu'elles ne savent pas ce qu'elles font. Elles regardent comme un succès dont elles se félicitent, toutes les concessions, quelles qu'elles soient, faites par l'Etablissement ou par l'Etat aux idées du mouvement, sans s'inquiéter le moins du monde si ce principe est capable ou non de s'harmoniser avec un principe étranger, et si, au lieu de modifier celui qu'il combattait, il ne s'est pas au contraire assimilé à lui. Par exemple, le mouvement est parvenu à obtenir l'augmentation du nombre des sièges épiscopaux à l'intérieur et au dehors. C'est certainement là une victoire, si l'on peut appeler victoire la réussite d'une mesure que l'on a patronnée. Qu'on se souvienne que les mesures tirent leur valeur et leur signification du principe qui les inspire. Elles ont peu d'importance par elles-mêmes ; elles ne sont que des faits matériels, à moins qu'elles ne contiennent en elles-mêmes leur objet, et ne portent en elles les moyens de le réaliser ; elles prennent l'esprit, la tendance et la forme même du système par lequel elles sont adoptées. Si le mouvement apostolique désirait augmenter l'Episcopat, c'était dans l'intérêt de ses principes apostoliques. Il ne cherchait nullement à accroître l'état-major des fonctionnaires du gouvernement en Angleterre ou dans les colonies ; il ne demandait pas la protection des ministres, la construction de belles maisons de campagne ; il ne sollicitait pas les votes latitudinairiens du Parlement.

A-t-il, par exemple, accompli une belle œuvre à Manchester, s'il a réussi à y établir une chaire de libéralisme et à y inaugurer une tradition anti-catholique ?

Une politique basée sur une disposition d'esprit pareille à celle que je viens de décrire, une politique qui agit comme si les événements devaient, d'une manière ou d'autre, tôt ou tard, plus ou moins, être favorables à la vérité apostolique ; une politique qui veut qu'on laisse aller les choses, qu'on ne fasse rien, qu'on ne s'inquiète pas des progrès de l'ennemi au dedans et au dehors, qu'on ajourne la question de la liberté ecclésiastique, que l'on reste où l'on est, que l'on continue sa tâche sans changer de place ; une politique qui est tantôt satisfaite de ralentir la marche des événements, tantôt enthousiaste d'un avenir imaginaire, cette politique, dis-je, abandonne complètement la cause du mouvement. C'est comme si l'on disait que le mouvement n'a point de destinée providentielle, point de but. Vous pouvez avoir raison, mes Frères, cela est peut-être vrai. Vous avez le droit de professer cette opinion ; mais comprenez ce que vous faites ; ne vous laissez pas tromper par des mots ; ce n'est pas gagner du temps, et épier le moment opportun, que de renoncer à l'idée et aux principes fondamentaux du mouvement : c'est trahir votre propre cause. Vous restez, il est vrai, à la même place ; mais la position que vous occupez n'est pas morale ; elle n'est pas intellectuelle ; elle est purement séculière et visible. Les grands généraux, quand ils sont battus en rase campagne, se retirent dans les monta-

gues et s'y fortifient sur un terrain dont ils sont exclusivement maîtres. Vous n'avez aucun refuge contre l'ennemi ; vous n'avez aucun asile, aucun diocèse, aucune paroisse paisible, où vous puissiez proclamer et pratiquer en toute sûreté les choses que vous savez être la vérité même. Votre retraite est l'évacuation d'une place ; vous resterez personnellement dans l'Établissement, mais vos principes n'y seront plus.

Je sais ce qui arrivera. Vous prendrez un parti aussi dépourvu de dignité que d'efficacité. Vous êtes émus et vous criez quand l'État médite quelque affreuse mesure contre les principes que vous professez. Vous réunissez vos amis en différents lieux ; vous tâchez d'assembler un meeting dans un archidiaconé ; vous faites insérer quelques réflexions spirituelles dans deux ou trois feuilles de province ; vous publiez un article dans une Revue ; vous adressez une lettre à quelque évêque ; vous rédigez une protestation couverte d'honorables signatures ; puis, un beau jour, on apprend que le coup prévu est porté, et tout est dit : *causa finita est*. Alors on s'arrête un moment ; puis on se persuade que la chose n'est pas si grave qu'on l'avait cru. Vous trouvez que votre église apostolique est sortie de cette épreuve plus forte et plus belle que jamais. Mais il existe encore un certain mécontentement et une certaine inquiétude ; un sermon vigoureux est prononcé à l'occasion d'une visite pastorale ; une protestation après dîner a lieu, quand doit être imprimée l'allocution du prélat ; un article est inséré dans les journaux, pour annoncer que les cérémonies les plus blessantes ont

lieu dans telle paroisse ou dans telle chapelle ; qu'il y a eu des fleurs sur la table de communion, que le vicaire s'est fait la tonsure, qu'il a employé de l'huile et du sel pour la cérémonie du baptême, ou que, dans un sermon, le Recteur a mis hors de l'église la Société des Amis, ou encore que le papisme envahit notre vénérable Etablissement, parce qu'on a bâti un presbytère dans le style d'un monastère de la Trappe. On donne alors quelques nouveaux signes de vie ; on consacre une nouvelle église ; les ecclésiastiques sortent en surplis et deux à deux ; l'évêque prêche sur la manière convenable dont doit se faire le service divin et sur la décoration qui convient à la maison de Dieu. Ensuite il y a une réunion dans les salles de la Société des Connaissances Chrétiennes ; on trace un plan de bataille, et tout se termine par un compromis. De temps en temps, paraît un savant ouvrage de théologie, doctrinal ou historique, pour justifier les principes ecclésiastiques sur lesquels repose l'église anglicane, et pour réfuter les nouveautés du romanisme. Enfin, à l'occasion d'une élection contestée ou de quelque autre lutte politique, on mêle la théologie à la politique ; le candidat libéral est rejeté, grâce à l'assistance du clergé de la haute église, à propos de quelque question critique de politique religieuse ; le gouvernement est attaqué ou embarrassé, et l'on conçoit de bonnes espérances d'avoir un ministère plus favorable à la vérité apostolique.

Mes Frères, l'église nationale a fait déjà une fois l'expérience de cela, *mutatis mutandis* ; je veux parler

de la conduite du clergé tory à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième. La manière dont ses membres agirent en Convocation en fut un exemple; leurs principes étaient de beaucoup meilleurs que ceux de leurs évêques; cependant leurs évêques y figurèrent avec avantage, et le clergé apparaît bien petit et bien méprisable dans cette lutte. L'opinion publique le jugea comme elle juge toujours, sur des indices marquants et significatifs de raison et de tort; le parti du gouvernement triompha, et les assemblées de la Convocation furent suspendues.

Dans une esquisse du genre de celle que je présente ici, il est impossible de donner une idée complète de tous les points dignes d'être examinés; mais je crois en avoir dit assez pour prouver, à ceux qui ont sérieusement réfléchi sur le sujet qui nous occupe, la vérité de ce que j'ai affirmé. Faut-il conserver au mouvement la même direction qu'il avait dans le commencement et lui laisser ses espérances? A la vérité, plusieurs de ceux qui le haïssaient ou le désapprouvaient, diront que ce fut un accès subit de ressentiment, une explosion de fanatisme, une réaction produite par les erreurs opposées, qu'il a fait son temps et qu'il est passé. Cela est possible; mais je m'adresse aux hommes que je crois professer une opinion différente; je les somme de dire si j'ai avancé quelque chose de plausible sur l'avenir providentiel du mouvement. Le système qu'il représente n'est certainement pas destiné à s'élever aux plus hautes places de l'Etablissement, ni à dégénérer en une coterie sans signification et sans

forme, rampant à ses pieds. Il ne peut s'élever, et il ne devrait pas périr.

Maintenant je risque de dépasser les limites que je me suis assignées ; mais une considération des plus importantes s'offre à mon esprit, considération que je voudrais pouvoir exposer d'une manière convenable. J'ai soutenu que vous serez extrêmement inconséquents, mes Frères, avec vos principes et vos vues, si vous restez dans l'Établissement ; je dis avec vos principes et vos vues, car vous pourriez les abandonner, et alors il n'y aurait plus d'inconséquence. Vous pouvez dire : « Je n'y tiens pas au point d'en faire la base et le point de départ d'un projet quelconque. J'y ai cru, j'en conviens, mais je n'ai jamais prévu les obligations que vous me mettez sous les yeux. Je ne puis, à aucun prix, songer à quitter l'église nationale. Je ne suis pas assez chevalier errant pour échanger une position que Dieu lui-même m'a donnée, contre une vaine théorie. Je suis ce que je suis. Je suis où je suis. Ma raison a suivi les instructions du mouvement, et elle y a adhéré. Jusqu'ici nous nous sommes trouvés d'accord ; mais je suis tout à fait étonné, et je n'aurais jamais présumé, au commencement, que cette adhésion impliquât les plus terribles, les plus pénibles sacrifices. Une foule de raisons me pressent de rester où je suis. Elles sont réelles, palpables, habituelles, immuables ; rien ne peut les ébranler ni les amoindrir en moi ; il n'y a qu'un appel extérieur de Dieu, et rien moins que cela, qui pût les vaincre. Suis-je aussi sûr des

« principes apostoliques que j'ai embrassés, que je le
 « suis de ces raisons ? D'ailleurs, je fais du bien dans
 « ma paroisse et dans ma position ; le temps s'écoule
 « comme à l'ordinaire ; le dimanche revient au bout de
 « chaque semaine ; les cloches sonnent ; le troupeau
 « s'assemble ; le service divin est célébré. J'ai toujours
 « les mêmes devoirs et les mêmes actes de charité à
 « accomplir dans ma paroisse, des malades à visiter,
 « des écoles à inspecter. Le soleil se lève et la pluie
 « tombe ; le jardin sourit comme d'habitude ; est-ce
 « que quelque événement défini, extérieur, pourrait
 « avoir changé l'aspect de cette scène riante dont
 « je suis le centre ? Cette position est-elle indépen-
 « dante, ou bien n'est-ce qu'une position relative ?
 « Que m'importe le Conseil Privé ou l'archevêque de
 « Cantorbéry, pourvu que je puisse prêcher et caté-
 « chiser comme par le passé ! J'ai mon service quo-
 « tidien, mes sermons pour les fêtes des saints. Je
 « puis entretenir mon auditoire des évêques et des
 « martyrs de la primitive Eglise, de la grâce des sa-
 « crements, du pouvoir de l'Eglise ; je puis lui dire
 « comment elle est Catholique, Apostolique, Sainte et
 « Une, et tout cela comme si rien n'était ; je puis ré-
 « citer mes offices, lire mon recueil de dévotions ro-
 « maines, observer les jours de jeûne et confesser ceux
 « qui le désirent, en dépit de tous nos ennemis. »

Cela est vrai, mes chers Frères ; vous pouvez abandonner ouvertement tout ce que vous avez aimé ; vous pouvez vous dire avoir été partisans de certaines vérités sans leur rester fidèles. C'est fort bien ; vous êtes du

nombre de ceux qui pensent que le mouvement touche à sa fin ; si vous croyez en votre âme et conscience que ce n'était qu'un fantôme, une tromperie, une fiction, un rêve qui vous a séduits et dont vous vous êtes réveillés, je n'ai rien à dire. Mais si, comme je l'espère, Dieu n'a pas déroulé en vain sous vos yeux les pages de l'antiquité ; s'il les a imprimées dans votre cœur ; s'il a mis dans votre esprit cette perception de la vérité qu'on ne peut guère perdre une fois qu'on l'a reçue, qu'on reconnaît toujours une fois qu'on l'a possédée ; si, par sa grâce, vous avez été honorés, en quelque mesure que ce soit, du don surnaturel de la foi ¹, alors, mes Frères, j'ai trop bonne opinion de vous, j'ai trop d'espérance en vous pour croire que vous mentirez à des convictions si spéciales et si imposantes. Vous vous êtes soumis à la destinée de la vérité ; la vérité est votre maître, et vous n'êtes pas maîtres de la vérité ; il faut que vous alliez où elle vous conduit. Vous ne pouvez avoir confiance en l'Etablissement ni en ses sacrements et en ses préceptes. Il faut que vous le quittiez ; il faut que vous vous en sépariez ; il faut que vous lui tourniez le dos, que vous abjuriez ce qui n'est pas devenu tout à coup une imposture, mais ce qu'on vous a prouvé n'avoir jamais été autre chose. Il faut que vous preniez votre croix, et que vous quittiez

¹ Errantes invincibiliter circa aliquos articulos, et credentes alios, non sunt formaliter hæretici, sed habent fidem supernaturalem, quâ credunt veros articulos, atque adeo ex eâ possunt procedere actus perfectæ contritionis, quibus justificentur et salventur, etc. — De Lugo, de fide, XII, 3, 50.

ces lieux. Mais où irez-vous ? Voilà la question que je vais examiner maintenant, aussi bien que je pourrai le faire. Mais je compte sur l'appréciation que vous en ferez vous-mêmes. Il faut que vous alliez quelque part ; et « vers qui irez-vous ? »

DIXIÈME CONFÉRENCE.

LA DIRECTION PROVIDENTIELLE DU MOUVEMENT RELIGIEUX
DE 1833 N'EST PAS VERS UN PARTI DE L'ÉGLISE NATIONALE.

Je sais combien il est difficile de persuader les autres de certaines vérités qui nous paraissent à nous-mêmes trop évidentes, pour avoir besoin d'être démontrées : c'est pourquoi je n'ose pas me flatter, mes Frères, que ce que j'ai dit dans ma dernière Conférence ait fait sur vous l'impression que j'en attendais. Ce n'est pas une tâche aisée que celle de prouver à des hommes que leurs devoirs consistent à suivre une route opposée à celle où ils se trouvent engagés ; que tout ce qu'ils ont appris et enseigné jusqu'à ce jour, que tous leurs travaux, toutes leurs espérances, tous leurs succès ; que leur enfance, leur jeunesse et leur âge mûr ; que leur position, leurs relations et leur influence, sont, en quelque sorte, comme choses non avenues, et qu'il leur faut recommencer leur carrière. Il n'est pas facile de

faire naître chez eux cette conviction que, avec l'Apôtre, leurs plus grands profits sont des pertes certaines, et que leur gloire et leur paix se trouvent dans ce qui les rendra pour quelque temps l'objet de l'étonnement et du dédain du monde. A la vérité je vous ai démontré que vous ne pouvez vous fusionner avec l'église nationale ; que vous ne pouvez épouser ses principes et sa routine, et que, de son côté, elle n'a aucune confiance en vous ; enfin je vous ai démontré que vous ne pouvez raisonnablement vous attacher à ce que vous n'aimez ni n'estimez, embarrassant de votre présence celle qu'il ne vous est pas permis de servir ; mais vous vous cramponnez au passé et au présent ; vous espèrerez en l'avenir contre toute espérance. Vous espérez sans fondement qu'il est possible, d'une part, de rester dans l'Établissement à l'état de parti avoué, sans jamais parvenir à aucune dignité ecclésiastique, et, de l'autre, sans se désorganiser et sans se rendre méprisable, profitant de votre position dans cette église pour y développer avec plus de suite et de prudence les principes de 1833. Vous me direz peut-être que j'ai négligé de signaler ce plan dans ma précédente Conférence, et que je l'ai condamné sans l'examiner. Vous soutiendrez qu'une telle conduite doit être permise dans une communauté religieuse basée, ainsi que le donne à entendre le comité du Conseil Privé, sur des principes si élastiques, exerçant une tolérance si large, et se montrant si patiente envers des utopistes et des novateurs beaucoup plus éloignés que vous de ses principes

C'est pourquoi je vais jeter encore un coup d'œil sur votre position actuelle ; mais j'avoue que je ne puis le faire sans m'en excuser auprès de ceux d'entre vous qui pourraient croire que je me joue d'une question sérieuse, d'une affaire très-nette, et que je me pose des objections pour avoir l'honneur facile de les réfuter. Bien des gens penseront ainsi, et je voudrais qu'ils considérassent, d'autre part, que mon but est de montrer à ceux à qui je parle, quelle est leur position. Je tiens à leur faire comprendre qu'ils ne pourront l'apercevoir qu'en y réfléchissant sérieusement ; que la discussion des cas imaginaires met en lumière des principes qu'ils ne peuvent s'empêcher d'apprécier, quand on les leur signale et qu'on leur montre la relation de ces principes avec les circonstances où ils se trouvent placés, avec les devoirs qu'elles leur imposent. Je veux m'efforcer de leur montrer que, même lorsqu'on a une manière fautive d'envisager un sujet que l'on considère dans son ensemble et dans sa perfection intégrale, il peut, à son insu, en rester quelque chose dans l'esprit, en rester assez pour influencer ses décisions pratiques.

Après avoir ainsi excusé ce qui pourrait déplaire à certaines personnes, dans ma manière de procéder, je vais supposer, mes Frères, que vous vous adressez à moi en ces termes : « Le mouvement a été un parti du-
« rant près de vingt ans ; pourquoi ne continuerait-il
« pas d'être ce qu'il était auparavant ? Il a combattu
« un parti opposé dans l'église nationale ; il a eu ses
« principes, ses chefs, ses usages, son drapeau, ses

« publications ; il peut les avoir encore. Autrefois
 « c'était une tactique de nier que nous formions un
 « parti, et nous tâchions de nous le dissimuler à nous-
 « mêmes ; mais , malgré tout , nous n'étions que
 « cela. L'église nationale admet le jugement privé,
 « et où le jugement privé est autorisé, il y a inévita-
 « blement des partis. A la vérité nous avons mainte-
 « nant un désavantage que nous n'avions pas alors :
 « les autorités ecclésiastiques les plus considérables
 « font à présent une guerre ouverte et formelle à nos
 « doctrines et à nos actes ; mais il y a longtemps que
 « nous connaissions leurs sentiments. Ce malheur
 « n'a rien de nouveau pour nous ; nous nous sommes
 « toujours attendus à de grandes difficultés ; il vaut
 « mieux que chacun dise franchement sa pensée.
 « Nous connaissons le pire de notre position ; nous sa-
 « vons où *trouver* nos chefs spirituels ; ils ne nous sont
 « pas plus hostiles qu'auparavant ; mais ils ont été
 « obligés de se montrer ouvertement, ainsi que nous
 « avons toujours désiré qu'ils fissent, quoique naturel-
 « lement nous eussions mieux aimé qu'ils se missent
 « de notre côté. Mais, quoi qu'il en soit, on ne peut
 « dire que nous sommes dans une pire position
 « qu'autrefois, et si, auparavant, nous étions un parti
 « avoué et plein d'espérances, nous avons à présent,
 « tout autant qu'alors, le droit de faire de l'agitation
 « et tout autant de chances de succès. » Vous pensez
 en conséquence que le jour où nous sommes peut
 être semblable à celui d'hier, et que votre position
 actuelle est semblable à l'ancienne, c'est-à-dire que

vous pouvez rester fidèles au mouvement sans quitter votre position. Mes Frères, vous ne réfléchissez pas qu'un mouvement est une chose qui se meut; vous ne pouvez lui être fidèles et rester immobiles. La question à résoudre est celle-ci : Quelle est la limite, quel est le but de ce qui a eu autrefois un commencement et de ce qui a maintenant obtenu un progrès? Les circonstances ne sont plus ce qu'elles ont été; si vous vouliez être fidèles à vos principes, vous quitteriez une position où il ne vous est plus possible de les professer.

Votre mouvement avait pour but d'abord de maintenir l'autorité ecclésiastique en tant qu'opposée à l'Erastianisme de l'État. Vous considériez l'Église comme le seul objet terrestre digne d'une fidélité et d'une vénération religieuse, comme la source de toute autorité et de toute juridiction spirituelle, comme le canal de toutes les grâces. Vous regardiez comme l'intérêt et le devoir du fidèle, comme une garantie de paix et une cause de force, de lui voir soumettre en toutes choses son jugement à ses décisions. Vous croyiez que cette Église, d'origine divine, avait été réalisée parmi nous, dans l'Établissement national, forme extérieure ou développement d'une puissance dynastique héréditaire émanant des apôtres. Vous rendiez à cet Etablissement, à ses ministres, à ses lois, à ses usages, à son culte, cette obéissance et ces hommages qui sont dûs à la véritable Eglise. Vous placiez bien haut le banc des évêques et le livre de prières, comme des autorités devant lesquelles le mou-

vement lui-même devait s'incliner, et à l'aide desquelles il devait brider et dominer un Etat érastien.

Je ne m'arrêterai pas à citer, à l'appui de ces assertions, des passages des premiers numéros des *Tracts for the Times*. Chaque traité tend à défendre, d'une manière ou d'une autre, les documents et les règlements existants de l'église nationale. On ne s'appuie pas, dans ces écrits, sur des faits abstraits ; on tire des conclusions de prémisses philosophiques ; on n'y étale pas des conjectures avec des fictions poétiques ; on n'y bâtit pas de systèmes avec des matériaux éclectiques ; mais on y avance, avec force et avec énergie, que ce qui existe est bien et mérite obéissance. Si la succession des apôtres est un fait, ce n'est pas seulement parce que saint Ignace et saint Cyprien l'affirment, et qu'on peut en trouver le témoignage dans les Pères, mais parce que c'est dans le service de l'Ordination. Si l'Eglise est indépendante de l'Etat dans les choses spirituelles, ce n'est pas uniquement parce que l'évêque Pearson en a exalté les pouvoirs dans son Exposition du Symbole, et qu'on peut invoquer à l'appui de ce principe des théologiens nombreux, mais à cause « de la force de cet article de notre symbole : l'Eglise catholique et apostolique. » Si l'on insiste sur le caractère mystérieux de l'Episcopat, ce n'est pas seulement parce qu'il est indiqué dans la Sainte Ecriture, et qu'on peut l'appuyer sur un grand nombre de ses passages, mais c'est parce qu'il est compris dans « ce mystère ineffable appelé dans le symbole : la Communion des Saints. » L'Ecriture a été

citée avec profusion ; on invoquait hardiment le témoignage des Pères, et l'on consultait diligemment les théologiens anglicans. Mais le témoignage immédiat, présent et, ainsi que les chefs du mouvement l'espéraient, le témoignage vivant sur lequel ils basaient leur système théologique, était ce qu'on appelait *la liturgie*. Cette *liturgie*, servant d'instrument à leur enseignement, était pour cette raison considérée comme infallible en pratique. « On use de tous ses efforts
« pour faire modifier la liturgie, dit un traité ; je vous
« prie d'examiner avec moi si vous ne devriez pas
« vous opposer à toute modification, ne fût-ce que d'un
« iota. » Puis, à propos du service pour les enterrements : « J'avoue, dit un autre traité, qu'il est parfois pénible d'en faire usage, mais il est dans la nature des choses de trouver des inconvénients à tout. » Un autre dit : « On commençait à penser que les services étaient trop longs » et qu'on pourrait les raccourcir ; mais ce projet devait être « suspendu » par « de certaines considérations » présentées dans un autre traité. « Il y avait des personnes désirant que certaines leçons du dimanche fussent retranchées du service. » Mais, selon un quatrième traité, de fort bonnes raisons contraires pouvaient être tirées de l'argument même « invoqué en faveur du changement en question. »

Un autre projet mis en avant consistait à laisser de côté « certains chapitres de l'Ancien Testament, » et « à tirer du Nouveau toutes les leçons affectées aux offices des dimanches ; » mais, dans un cinquième traité, on soutenait avec modération et ingénieusement que

les choses étaient très-bien comme elles étaient. L'Épiscopat, disait-on, est investi comme le livre de prières (*Prayer Book*), d'un caractère sacré qu'on ne peut attaquer ni altérer sans crime. « Exaltez nos saints Pères, disait un sixième traité, comme les représentants des apôtres et les anges des Eglises. » « Ils occupent la place des apôtres, disait un septième, en ce qui concerne le gouvernement de l'Église, et celui qui les méprise, méprise aussi les apôtres. »

Pourquoi est-ce que je cite ces passages ? Ce n'est pas à cause de ce qu'ils valent, mais afin de montrer que le mouvement avait pour base la soumission à une autorité existante, définie, et que le jugement privé en était complètement exclu. Je ne veux pas dire que ses promoteurs regardaient le *Prayer Book* comme un livre inspiré, pas plus qu'ils ne considéraient les évêques comme infaillibles ; ils ne pensaient pas n'avoir rien de mieux à faire que d'accepter et de croire ce qui était mis entre leurs mains. Ils avaient trop de bon sens pour nier la nécessité d'exercer le jugement privé dans un sens ou dans l'autre. Ils savaient que l'Église catholique elle-même admet cette faculté, quoiqu'elle la limite à une décision de l'organe de la révélation, et ils avouaient ouvertement ce qu'ils ne cherchaient nullement à dissimuler. « Tous les par-
« tis, disaient-ils, conviendront que, sans le ju-
« gement privé, il n'y a point de responsabilité ;...
« même lorsqu'on reconnaît un guide infaillible, il
« faut être libre de l'accepter ou de le rejeter ¹. »

¹ Newman Proph. Off., p. 157.

Sans contester cette assertion, en tant que vérité abstraite, ils étaient d'avis qu'en ce qui concerne l'enseignement de la liturgie ou les déclarations des évêques, — ce qui forme précisément la question que nous examinons ici, — toutes les divergences d'opinion existant entre les membres de l'Établissement étaient de peu d'importance, et qu'on pourrait les faire disparaître avec avantage et sans effort; c'est-à-dire qu'elles étaient telles qu'il était du devoir de chacun de les discréditer et de les repousser comme moins probables que l'opinion reçue. On pouvait tout au plus les professer chez soi, mais on ne devait ni les publier ni les défendre. Ces divergences ne pouvaient porter que sur des questions d'opinions, mais jamais de doctrine. Ainsi le traité dit, à propos des modifications à introduire dans le *Prayer Book* : « Bien que la plupart d'entre vous
 « désirent qu'on en modifie quelques points immatériels, bien peu sont d'accord sur les passages à
 « changer; et peu d'entre vous sont du même avis
 « sur ce qui est immatériel et sur ce qui ne l'est pas.
 « Si l'on adopte toutes les altérations que vous proposez, la modification du Service sera considérable, et si chacun de vous trouve quelque satisfaction à voir ses vœux accomplis, il y perdra bien
 « plus encore par les altérations qu'on fera contre
 « son gré. Combien peu seront satisfaits des changements accordés et combien en seront désolés? »
 Bien que le *Prayer Book* ne fût pas parfait, il avait une certaine perfection pratique; et, bien qu'il ne fût pas infaillible, il avait quelque titre à être regardé

comme tel, parce que les attaques de la critique étaient extrêmement dangereuses. « Les esprits sont « saisis de la manie de la critique. Cette passion est « une chose effrayante pour nous d'abord et surtout « pour nos troupes. » Voici quel était le principe de ces écrivains : une autorité infaillible est nécessaire ; nous ne l'avons pas, car le *Prayer Book* est notre seule autorité ; mais puisque nous n'avons rien de mieux, il faut nous en servir comme d'un livre infaillible. Je ne prétends pas justifier la logique de ce raisonnement ; mais, s'il est faux, il fait, par cela même, ressortir encore plus vivement la fermeté avec laquelle ces écrivains maintenaient le principe même de l'autorité, en faisant tous leurs efforts pour l'introduire dans la religion nationale, et en préférant tirer une conséquence forcée que de renoncer à leurs prémisses.

Le *Prayer Book* était donc, selon les premiers auteurs du mouvement, l'arbitre, la limite, la règle des dix mille jugements privés, différents entre eux, dont se composait la communauté, lesquels ne pouvaient tous être satisfaits et tous avoir raison ; qui tous étaient très-vraisemblablement moins dans le vrai que le *Prayer Book*. Ce livre était le moyen direct par lequel ils déclaraient vouloir avancer, l'étai sur lequel ils voulaient appuyer l'Établissement, et à l'aide duquel ils espéraient replacer l'église nationale sur le terrain de la vérité apostolique. C'est à ce titre que le parti l'accepta non-seulement comme essentiellement et substantiellement vrai, mais aussi

comme éminemment utile et nécessaire à cette époque.

Un interlocuteur, dans un dialogue qui est regardé comme exprimant dans l'ensemble les sentiments du parti, disait, en répondant à un ami catholique : « Pour
« faire quelque chose d'efficace, il faut nous placer sur
« le terrain des principes et des usages généralement
« reconnus. Toute autre manière de procéder nous
« ferait traiter d'insensés, d'imprudents, d'excentri-
« ques, et nous attirerait les risées et le mépris de ces
« hommes sages, dont l'opinion gouverne nécessai-
« rement la société. Laissant de côté la question de
« fausseté et de vérité (qui est en réalité la considéra-
« tion principale), il ne faut pas oublier que, même
« quand on a des chances de succès, il y a du danger à
« faire des changements pour des raisons aussi peu
« positives que leur convenance abstraite, leur pré-
« tendu caractère scripturaire, ou leur conformité aux
« anciens usages. C'est à bon droit qu'on nomme de
« tels changements des innovations; ceux qui ressor-
« tent des institutions existantes, des opinions, des
« sentiments, s'appellent des développements; ils peu-
« vent être approuvés et désignés sous le nom d'a-
« méliorations. Je les accepte, et je réclame, comme
« m'appartenant, votre position et votre devise : qu'il
« faut s'emparer et se servir de ce qu'on a sous la main.
« Faire autrement, ce serait agir en *doctrinaire* et se
« préparer un échec. Par exemple, pour faire garder
« l'observation du dimanche, il ne faut pas nous ap-
« puyer, dès le début, sur la théorie, quelque juste
« qu'elle soit, de l'autorité de l'Église, mais sur l'au-

« torité de l'Écriture. Si nous voulons nous opposer à
 « l'intervention de l'Etat dans la répartition des pro-
 « priétés de l'Eglise, pour atteindre notre but, nous
 « devons, non pas proclamer la doctrine de l'indépen-
 « dance de l'Eglise ni citer les décrets des conciles gé-
 « néraux, mais prouver la contradiction de cette me-
 « sure avec les précédents constitutionnels et ecclé-
 « siastiques existant parmi nous. Hildebrand trouva
 « l'Eglise armée de certains moyens de puissance ; il les
 « justifia, et ses efforts furent couronnés d'un succès qui
 « ne pouvait faire défaut à la vérité, non parce qu'elle
 « était la vérité, mais parce qu'ils étaient secondés
 « par la prudence et l'habileté. Saint Paul observa le
 « même principe, soit en prêchant à Athènes, soit en
 « persuadant ses concitoyens. Notre-Seigneur lui-
 « même eut la gracieuse précaution de ne pas substi-
 « tuer le christianisme au judaïsme par une révolution
 « violente, mais il transforma le judaïsme en chri-
 « stianisme, afin que les juifs pussent l'accepter ¹. »

Tout cela eût été parfaitement bien, si la convenance avait été le but et non pas simplement le motif des éloges que les écrivains anglo-catholiques faisaient de l'Episcopat et du *Prayer Book*. Mais si c'était une question de vérité, comme ils le croyaient, il était incontestable que le *Prayer Book* et l'Episcopat ne pouvaient s'appuyer sur eux-mêmes et qu'ils avaient besoin de quelque base intellectuelle ; or, quelle était cette base ? Ici encore, comme nous l'avons déjà vu (et c'est là le point sur lequel je veux surtout appeler votre attention),

¹ *British. Mag.*, avril 1836.

ces écrivains déclaraient prendre pour guide, non pas le jugement privé, mais l'autorité. En effet, ils remontèrent aux théologiens de l'église anglicane pour déterminer ce qu'elle enseignait et pourquoi elle l'enseignait. Il n'est pas nécessaire de rappeler à ceux qui ont suivi le mouvement dans sa marche, avec quel zèle ces hommes s'empressèrent, dès qu'ils se mirent en chemin, de réunir et de classer des séries d'autorités anglicanes, sur lesquelles ils pussent baser leur propre enseignement, et sous le nom desquelles ils pussent l'abriter. En conséquence les doctrines de la succession apostolique, de la régénération baptismale, du sacrifice de l'Eucharistie, et de la règle de foi, devinrent surtout l'objet de recueils, d'extraits tirés des théologiens de l'église officielle. Pareillement, quand il s'agissait de donner une idée nette du système anglican, l'écrivain nous disait « qu'il avait tâché, sur
« toutes les questions importantes de doctrine, de
« suivre nos principaux théologiens, et si l'espace
« l'avait permis, il aurait cité des passages de leurs
« écrits à l'appui de cette assertion. Faire une pareille
« collection de témoignages est presque un devoir de
« la part de tout auteur qui aspire, non pas à forger
« de nouvelles théories, mais à affermir et à relever
« celles qui ont été confiées à notre garde. Il renvoie
« ceux qui voudraient voir des preuves de ce qu'il
« avance aux *Catenæ Patrum*, publiées dans les *Tracts
« for the Times* ¹. »

Mais ici se présente une question toute naturelle :

¹ Proph. Off., p. vi.

par quelle autorité déterminerez-vous quels sont les théologiens dignes de foi, et quels sont ceux qui ne le sont pas ? Car il est évident que si vous ne pouvez en invoquer une, le jugement privé finira par envahir votre édifice ecclésiastique, malgré tous vos soins, heureux jusqu'ici, pour l'en écarter. Voici la réponse qu'on tenait en réserve : L'Écriture leur indiquait la règle qu'ils devaient suivre, et cette règle leur était extérieure ; ils déclaraient accepter comme faisant autorité les théologiens que « tout le monde regardait comme prophètes¹. » De même que ce ne fut pas le jugement privé, mais l'enthousiasme spontané d'un peuple entier qui canonisa saint Jean-Baptiste ; de même que les anciens saints furent élevés sur nos autels par l'acclamation d'une croyance universelle et immémoriale, ainsi il fallait, au dire de ces écrivains, consulter la voix populaire pour le choix des théologiens sur lesquels ils devaient appuyer leur théologie, et se soumettre humblement à ses décisions. Ils déclaraient vouloir mettre de côté toute préférence individuelle ; ils pouvaient admirer Hooker ou le trouver difficile ; ils pouvaient aimer Taylor ou éprouver pour lui une répugnance secrète ; ils pouvaient prendre plaisir à l'énergie de Bull ou être repoussés par sa vulgarité et l'absence de l'élément surnaturel ; ils avaient ces divers sentiments ; mais ils ne voulaient pas se laisser guider, dans le choix de leurs autorités, par leur goût privé ou par des raisons

¹ Il y avait encore une autre règle, mais qui n'était pas particulière. Ils avaient recours à ces théologiens anglicans qui ne cherchaient et qui avouaient ne chercher autre chose qu'une *idée*, une *théorie*, une *position intellectuelle* pour leur église, tels que Laud et Stillingfleet.

individuelles ; car leurs goûts et leur raison différaient selon les individus ; ils ne voulaient écouter que la voix de la communauté. Par exemple , Davenant est un écrivain beaucoup plus remarquable que Hammond ; mais combien peu de personnes qui aient entendu parler de lui ? Horne et Wilson sont très-inférieurs à Warburton pour la science et l'originalité ; cependant leurs ouvrages jouissent d'une popularité que ceux de Warburton n'ont pas , et ils ont par conséquent plus de droits à former la théologie anglicane. Tel est le principe d'après lequel les promoteurs du mouvement procédèrent au choix d'une autorité, et si vous dites qu'ils ont menti à leur principe et qu'en fin de compte ils ont choisi avec partialité ou selon leur jugement privé, ce reproche vient en aide à ce que j'avance. Il est bien évident que c'est le principe d'un jugement ecclésiastique empreint d'autorité, et non pas celui du jugement privé, qui a été le mobile du mouvement, puisque ceux qui lui appartenaient ont été obligés d'avouer ce principe, dans un moment où cet aveu leur était funeste, et qu'ils étaient entraînés, bon gré mal gré, à leur insu ou non, à en abuser et à l'éluder !

Tel est donc le principe d'après lequel les champions du mouvement annonçaient vouloir choisir les théologiens qu'ils devaient suivre, et le soin avec lequel ils les consultaient était égal à l'attention avec laquelle ils établissaient leur autorité. Je n'examinerai pas ici s'ils se trompèrent dans l'examen aussi bien que dans le choix qu'ils firent de ces théologiens ; je ne rechercherai pas s'ils adoptèrent leurs opinions quand elles étaient con-

formes aux leurs et si, lorsque ces théologiens venaient à leur manquer, ils continuaient d'avancer sans eux. Je ne sache pas qu'ils aient agi ainsi; mais, qu'ils l'aient fait ou non, ils ne cherchèrent pas à le faire; ils tenaient à trouver dans les théologiens anglicans la garantie et la sanction de leur enseignement, et ils ne parlaient le plus souvent qu'en les citant. Ils ne voulaient pas avoir l'air de parler inconsidérément et sans autorité, même sur des matières qui n'étaient en aucune façon des matières de foi, et je puis citer un exemple de cette façon d'agir, exemple qui vient très à propos, par la raison même qu'il fut mal interprété et mal compris. On pourra s'étonner que j'aie encore recours à un auteur dont j'ai déjà cité de nombreux extraits; mais je dirai, pour m'excuser, que je le cite de préférence, parce que je connais ses ouvrages mieux que ceux des autres écrivains, et que je puis le citer sans paraître l'attaquer et sans blesser sa susceptibilité. Il publia en 1843 une rétractation de quelques assertions très-fortes contre l'Église catholique, et dans laquelle nous trouvons ce qui suit :

« Si l'on me demandait comment un simple indidividu a osé *non-seulement professer, mais publier* de pareilles opinions sur une communion aussi ancienne, aussi répandue, aussi féconde en saints, je répondrais par la raison que je me donnais à moi-même : *Je ne fais que répéter les paroles des autres; je ne fais que suivre le consentement des théologiens de mon église. Ils ont toujours parlé de Rome dans des termes peu mesurés; même les plus habiles et les*

« plus savants d'entre eux ont agi ainsi. Je veux adopter leurs idées. Ne faisant que répéter leurs paroles, je suis à l'abri de tout reproche. Ces manières de voir sont nécessaires à notre position. » On a prétendu que, dans ce passage, l'auteur disait par convenance des choses qu'il ne croyait pas; mais c'est là une assertion inexacte et une accusation injuste. Il disait ce qu'il sentait, ce qu'il pensait, ce qu'il croyait en ce temps-là et rien que ce qu'il croyait; il le disait avec une conviction intime; mais il n'aurait osé le dire, il se serait abstenu, lui pécheur et ver de terre, de se porter accusateur contre la grande communion romaine, si, en agissant ainsi, il n'avait senti qu'il faisait ce que son église attendait de lui, ce qui était utile aux intérêts de son église, ce que tous ses théologiens avaient fait avant lui. La chose étant ainsi, il pouvait se hasarder non-seulement à *professer*, mais à *publier* ces opinions; ce qu'il disait n'était pas de lui, quoiqu'il exprimât ses propres pensées, et, les choses étant ainsi, il cherchait à s'abriter derrière un « système reçu par son église » aussi bien que par lui-même. Il se sentait à l'abri de tout reproche parce qu'il parlait d'après l'enseignement de l'église et dans le sens de ses théologiens. C'était un péché que de penser mal de l'Eglise catholique; c'en était un plus grand encore d'oser exprimer cette pensée; mais le second de ces péchés était atténué par cette circonstance qu'en parlant, il n'était que l'écho de ce que d'autres avaient dit avant lui. Cette situation d'esprit est simple et naturelle; mais il n'est pas étonnant que la masse des protestants ne pût com-

prendre qu'un homme renonçât à l'exercice de ce jugement privé, dans lequel ils se plaisent tant eux-mêmes; qu'il fit l'éloge de ce qui n'est qu'une vertu, et déplorât l'usage d'un privilège.

Mais je ne suis pas arrivé à la résolution dernière de la foi, selon le jugement du parti théologique de 1833. Il fallait, semble-t-il, suivre les théologiens anglicans; mais, après tout, étaient-ils plus inspirés que le *Prayer Book*? Si cela n'est pas, sur quoi ferons-nous reposer leur autorité? La réponse était toute prête. Les théologiens anglicans sont sanctionnés par l'autorité à laquelle ils ont eu eux-mêmes recours, c'est-à-dire par les Pères de l'Eglise. Ainsi raisonnait le parti; maintenant vous direz que ses membres en sont venus à un point où il faudra bien qu'ils admettent le jugement privé, car comment examiner ce qui est dans les Pères et ce qui n'y est pas, sans appliquer, d'une manière spéciale et particulière, nos facultés intellectuelles et nos connaissances personnelles à l'exécution d'une entreprise si sérieuse? Mais même ici ils ne voulurent pas s'en rapporter aux moyens d'investigation que leur offrait le protestantisme. — C'est là un point qui demande quelques explications. Nous ferons observer qu'ils étaient habitués à regarder la théologie en général, plutôt sous son aspect anti-protestant que sous son côté anti-romain, et, par suite de cette habitude, ils étaient beaucoup plus disposés à réfuter Luther et Calvin que Suarez ou Bellarmin. Le protestantisme était un ennemi présent; le catholicisme ou le romanisme, comme on l'appelait, n'était

qu'un adversaire possible. « Il n'était pas probable, disaient-ils, que le romanisme devint encore formidable en Angleterre; » et ils lui firent la guerre, non pas par le désir qu'ils avaient de le combattre, mais parce qu'ils ne pouvaient exposer une théorie ecclésiastique sans le rencontrer sur leur chemin, et sans qu'il appelât leur attention. « Leur position exigeait donc » qu'ils se débarrassassent du catholicisme; mais ils ne s'acquittèrent pas de cette tâche avec le zèle et l'intérêt prononcés qu'ils mettaient dans leurs attaques contre leurs frères protestants. « Ceux qui sentent l'importance de cette expression du symbole, *la sainte Église catholique*, » dit un ouvrage que nous avons déjà cité plusieurs fois, « et qui ne deviennent pas « romanistes, sont tenus, pour plusieurs raisons, de « dire pourquoi ils ne sont pas romanistes, et en quoi « ils diffèrent de ces derniers. Ils sont tenus d'agir « ainsi pour écarter le préjugé dont un article du « symbole est aujourd'hui entouré. Par suite des cir-
« constances où nous sommes, les Conférences qu'on « va lire ont principalement pour but d'examiner et « d'exposer certaines doctrines du romanisme ¹. » Il pa-

¹ Proph. Office, p. 7. L'auteur n'a pas oublié le motif suivant de la publication des traductions des Pères, motif exposé dans le Prospectus: « II. Le grand danger où se trouvent les romanistes de tomber dans une incrédulité secrète, attendu qu'ils ne savent comment éviter les erreurs palpables de leur Eglise sans tomber dans les erreurs opposées des ultra-protestants. On a cru faire un acte de charité spéciale en signalant, à ceux d'entre eux qui sont mécontents de l'état de leur Eglise, un corps de l'ancienne vérité catholique, qui est également exempt des erreurs de Rome moderne et de celles de l'ultra-protestantisme. » Il n'a rien à dire pour expliquer cela; mais cela, je crois, n'a rien à faire avec notre thèse.

rait que l'auteur se disait : J'aurais facilement raison de ce protestantisme, sans ces embarrassants *romanistes*, dont je n'admets pas les prétentions, mais qui me font obstacle dans la voie de controverse où je suis entré.

Revenons à notre sujet. La conséquence de cette situation d'esprit, fut que les promoteurs du mouvement ne se montrèrent pas très-jaloux de connaître (si j'ose parler pour autrui) jusqu'à quel point les Pères semblaient ou ne semblaient pas témoigner en faveur de l'Eglise de Rome ; ils croyaient fermement [qu'en somme les Pères ne pouvaient être invoqués en faveur de Rome, car leur grand et mortel ennemi, l'objet de leur horreur, de leur risée, était cet être imbécile et inconséquent qu'on appelle le protestantisme. Il était impossible de produire une réfutation plus complète de ses principes et de mieux renverser l'échafaudage sur lequel il s'appuie, qu'en recourant aux ouvrages des Pères. Il était évident que les principes professés et les doctrines enseignées par ces saints docteurs étaient tout à fait anti-protestantes ; et les chefs du mouvement, satisfaits de ce résultat, qui était le but auquel ils tendaient particulièrement, ne s'inquiétèrent pas de déterminer avec soin les limites et la sphère de l'enseignement de la primitive Eglise. Ils ne réfléchirent pas qu'ils sentaient peut-être mieux ce que cet enseignement sanctionnait que ce qu'il désapprouvait. Ils virent donc qu'il n'y avait pas lieu d'exercer le jugement privé à l'égard de l'anti-protestantisme des Pères ; c'était un fait évident, connu de tous, consigné à chaque page de leurs ouvrages ; on pouvait se soumettre à

leur jugement ou le récuser, mais on ne pouvait nier qu'ils ne fussent anti-protestants, pas plus qu'il n'était permis de nier que ceux que l'on appelait romanistes ne fussent, eux aussi, anti-protestants. C'était une question de fait, une affaire de sens, et, dans ce fait public et incontestable, nous trouvons ce que les champions du mouvement considéraient comme la dernière résolution de leur foi. On prétendait, par exemple, « qu'un chrétien est libre, en particulier, de donner la signification qu'il veut à plusieurs passages de l'Écriture, sans que personne puisse l'en empêcher. Si on l'en empêche, il peut répondre que c'est là sa manière de voir, et qu'il a le droit de s'en rapporter à son jugement privé. Mais il ne peut agir ainsi envers l'antiquité; l'histoire est le grand registre des faits, et les faits, suivant le proverbe, sont des choses tenaces¹. » Conséquemment, ces écrivains paraissaient représenter l'Église catholique comme n'ayant aucune autorité quelconque sur la foi; sa croyance était simplement une question de fait public, qui n'avait pas plus besoin d'explication que le fait de son existence. Aussi l'on disait : « Le plus humble et le plus infime des chrétiens peut, au besoin, défendre la foi contre toute l'Église. Il y est aussi intéressé, et il y a autant de droit qu'un évêque ou un archevêque..... Le devoir que la science a à remplir à son égard, c'est d'établir nettement la signification du symbole sur des points particuliers, puisque ce n'est pas une affaire d'opinion, pas plus que l'histoire de l'origine

¹ Proph. Office. p. 45.

« et de la propagation du christianisme lui-même ¹. »

En conséquence, une fois que les chefs du mouvement furent engagés dans cette voie, comme leur premier acte avait été de publier les témoignages des théologiens anglicans, le second fut de donner au public des traductions des Pères, afin d'écartier de leur tête toute responsabilité, et pour que la solution de la question ne dépendit du jugement *privé* de personne, mais de l'appréciation générale de toute la communauté, des protestants et des anglicans à la fois. Ils avaient remarqué que jusqu'ici les Pères avaient été exploités par les controversites, qui les avaient traités tout simplement comme des magasins d'où ils pouvaient tirer de nombreux passages à l'appui de leurs opinions, en les mutilant et les arrangeant selon le besoin des circonstances. Ils comprirent que le plus grand service qu'ils pussent rendre à leur cause, était de publier leurs écrits ². « Une des raisons capitales de la sollicitude avec laquelle les chrétiens de notre époque et de ce pays soutiennent que chacun, individuellement, peut puiser de lui-même des doctrines vraies dans l'Écriture, c'est qu'ils n'aiment pas, comme ils le disent, se laisser mener en aveugles par autrui. Ils peuvent posséder et lire les saintes Écritures, tandis qu'ils ne sont pas compétents pour juger les traditions, et qu'ils redoutent la ruse des prêtres. Je n'entrerai pas dans l'examen de ce sentiment, qu'il soit louable ou non. Mais, quoi qu'il en

¹ Proph. Office, p. 292.

² On trouve le développement de cette pensée dans un article sur les Pères apostoliques dans le *British Critic*. de janvier 1839.

« soit, il me semble que c'est une raison de plus pour
 « mettre sous leurs yeux, si faire se peut, les écrits
 « des Pères, traduits comme l'est l'Écriture, afin qu'ils
 « y trouvent une autorité qui, acceptée ou non,
 « pourra du moins modifier leur fatale tendance à dé-
 « pendre de la parole de leurs maîtres, et qui sera
 « bonne à consulter, si jamais ils se sentent portés à
 « douter du caractère catholique de quelques-unes des
 « doctrines qu'ils sont invités à adopter ¹. »

Afin donc de soustraire la foi à l'enseignement privé, d'une part, et au jugement privé, de l'autre, on pensa à publier une Bibliothèque des Pères, traduits en anglais. Et qu'on le remarque bien, afin d'atteindre ce but, on décida que les traductions seraient offertes au public sans notes ni commentaires. Il fut positivement annoncé, dans le prospectus, que « les notes n'au-
 « raient d'autre objet que d'expliquer les passages
 « obscurs ou de prévenir les méprises qui pourraient
 « être faites. » On fut d'abord si fidèle à ce plan, que les Conférences catéchismales de saint Cyrille furent critiquées sous ce rapport ². L'on demanda pourquoi l'éditeur anglais n'avait pas tâché de mettre d'accord son exposition de la sainte Eucharistie avec les Formulaires anglicans; mais le dessein de l'éditeur était de

¹ Prop. Office, p. 203. Ce passage détruit en outre l'accusation portée quelquefois contre les promoteurs du mouvement, de désirer que *chaque chrétien* se fasse lui-même sa foi par l'étude des Pères. Ils ont assez de choses à supporter pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y ajouter des absurdités de pure invention.

² Par suite de ces critiques, on renonça à la règle qu'on s'était imposé de ne publier ni notes, ni commentaires.

rapporter les faits et d'abandonner les résultats à un jugement plus compétent que le sien, et, le cas échéant, favorable dans l'ensemble, il l'espérait du moins, à l'église à laquelle il appartenait. « Nous ne pouvons, « disait-il dans la préface, que prendre patience et la « recommander aux autres, et, comme le coureur de la « tragédie, nous ne pouvons qu'attendre l'événement « avec constance et avec bon espoir, pleins de con- « fiance en la fin où, comme nous le pensons, tout « ce qui est irrégulier et discordant dans les détails « sera enfin redressé (page xi). »

En effet, telles étaient les pensées invariables, ou que je croyais telles, qui donnèrent naissance au mouvement de 1833, et auxquelles il resta fidèle en ce qui concerne les questions de l'autorité de l'Eglise et du jugement privé. On croyait qu'il ne se présenterait pas d'occasion qui mettrait dans la nécessité d'exercer le jugement privé sur une question publique et importante. L'église annonçait, par l'organe du *Prayer Book* ou de l'autorité épiscopale, ce qu'il fallait dire et faire, et le jugement privé ne refusait pas de se soumettre à ce que l'église ordonnait, ou ne résistait tout au plus que sur des points secondaires, quand il était convenable qu'elle se soumit à l'autorité. L'église annonçait ce qu'annonçaient ses théologiens; les théologiens annonçaient ce qu'annonçaient les Pères, et ce que les Pères annonçaient n'était pas matière à jugement privé, car c'était une question de fait, facile à être appréciée par tous ceux qui lisaient leurs écrits. Leur témoignage était aussi décisif et aussi net qu'une bulle

du Pape, une définition de Concile, ou les catéchismes et les conseils d'un prêtre de paroisse. Il n'y avait pas place pour deux avis sur ce chapitre, et comme les catholiques croient que la foi entre dans l'âme d'une manière surnaturelle, de telle sorte que l'âme la voit et ne raisonne plus, ne discute plus, de même on supposait que la vérité, telle qu'elle est contenue dans les Pères, était un fait naturel, que l'esprit naturel et ordinaire du genre humain reconnu et proclama dès que son attention se dirigea de ce côté.

La pensée fondamentale des théologiens, appelés anglo-catholiques, était la soumission simple et absolue à une autorité extérieure. Ils en appelaient à cette autorité; ils se confiaient à elle; c'est en elle qu'ils trouvaient le port du salut. C'est de là qu'ils regardaient les vagues agitées de l'opinion humaine et les frêles navires qui flottaient à leur merci, sans carte et sans boussole. Jugez de leur effroi, lorsque, comme dans le conte arabe, ayant jeté leurs ancres sur ce sol qu'ils prenaient pour un terrain solide, ayant allumé leurs feux, et ayant enfoncé dans la terre les pieux de leurs tentes, ils sentirent tout à coup l'île se mouvoir, se soulever, battre l'onde, bondir çà et là, plonger, et enfin disparaître à la nage, en lançant des torrents d'eau salée au visage des marins crédules qui y avaient établi leur campement. C'est là ce qui arriva; le moment vint où quelques-uns d'entre eux, ceux du moins qui avaient étudié avec plus d'attention les controverses doctrinales de la primitive Église, virent clairement que, dans les raisonnements des Pères, déduits

de ces controverses, et dans les décisions de l'autorité auxquelles ils aboutissaient, on trouvait les éléments, les anticipations, la justification de ce qu'ils avaient coutume d'appeler les corruptions de Rome. Si un seul ou quelques-uns d'entre eux étaient saisis de cette conviction, c'en était assez pour détruire, cela se conçoit, la cheville ouvrière de leur système tout entier, à savoir : la netteté et la clarté objectives de l'enseignement des Pères. Mais le temps marchait et l'on ne pouvait ni éluder, ni nier le malheur qui les menaçait. Ils avaient bâti une maison commode; mais les fondements allaient crouler. Le terrain et la maçonnerie étaient également mauvais. Les Pères allaient protéger les romanistes et étouffer les Dissidents. Les théologiens anglicans allaient faire de fausses citations des Pères et s'écarter des autorités auxquelles ils en appelaient. Les évêques du dix-septième siècle faisaient fi de ceux du quatrième, et les évêques du dix-neuvième faisaient fi de ceux du dix-septième. Les cours ecclésiastiques soutenaient le seizième siècle contre le dix-septième, et, ignorant les irrégularités flagrantes du clergé protestant, elles punissaient les fautes de conduite très-peu graves des anglo-catholiques. Bientôt les chefs de l'Etablissement commencèrent à donner signe de vie. Il y a des gens qui, renversant la maxime romaine¹, tremblent de-

¹ « *Parcere subjectis et debellare superbos.* » C'est ici la place de dire que l'auteur n'oubliera jamais la grande bonté que le Dr Bagot, alors évêque d'Oxford, lui témoigna en plusieurs occasions. Il doit aussi faire mention de la bienveillance du Dr Thirlwall, prélat qu'il n'a jamais eu l'honneur de connaître.

vant les hommes courageux et sont vaillants avec les timides. Or, les évêques anglicans tournèrent contre le mouvement la force que le mouvement leur avait donnée. Ils étrennèrent sans crainte leurs armes apostoliques contre le parti apostolique. L'un après l'autre, ils entonnèrent leur chant d'attaques contre ce parti. C'était une magnifique danse guerrière qu'ils exécutaient à la manière des sauvages, autour de leurs victimes, qui avaient les pieds et les poings liés par leurs principes, et qui ne pouvaient faire autre chose que regarder avec dégoût et horreur cette ronde inqualifiable, faite par leurs « saints Pères, les représentants des apôtres et les anges des Eglises. » C'était le commencement de la fin.

Mes Frères, quand on s'aperçut que les Pères avaient peu de sympathie pour l'église nationale, et que les hommes regardés comme les instruments du mouvement dépassaient ses théologiens ; quand les évêques élevèrent la voix contre eux, et que les cours épiscopales les condamnèrent ; quand les universités les dégradèrent, et que le peuple s'insurgea contre eux, à dater de ce moment, « le terrain sur lequel ils campaient leur manqua sous les pieds. » Leur principe origininaire, leur base, leur autorité extérieure, leur furent enlevés ; « leur fortune avait été livrée au hasard d'un coup de dé ; » ils avaient perdu ; à dater de ce jour, ils n'eurent plus qu'à fermer leur école et à se retirer à la campagne. Ils n'avaient d'autre parti à prendre, à moins qu'ils voulussent embrasser quelque autre théorie, se placer sur un nouveau terrain, cesser d'être ce

qu'ils avaient été, et devenir ce qu'ils n'étaient pas, mentir à leurs principes et oublier de cette façon étrange leurs convictions lumineuses et profondes, défendre les droits du jugement privé, adopter quelque religion de fantaisie, morceler les Pères et se faire brocanteurs en théologie. Il fallait choisir entre ne rien faire du tout ou chercher la vérité et la paix ailleurs.

Maintenant, je suis en mesure de répondre à la question que vous avez soumise à ma considération. Vous m'avez demandé si vous ne pouviez pas rester où vous êtes. Non, mes Frères, cela est impossible; vous ne pouvez rappeler le passé; vous ne pouvez vous entourer à présent de circonstances qui n'existent plus. Au début du mouvement, vous désavouiez le jugement privé; mais, maintenant, si vous voulez continuer de former un parti, il faut que vous le posiez en principe, quelle que soit l'inconséquence d'une pareille résolution. Alors vous n'étiez un parti qu'extérieurement, c'est-à-dire non pas dans vos vœux et dans vos sentiments, mais parce que, lorsque le monde vous regardait, on vous voyait différer d'avis avec les autres, bon gré mal gré, sur les questions de fait. Mais, maintenant, vous serez un parti, par principe, au su et au vu de tous, et vous serez organisés comme doit l'être un parti. Vous ne pouvez plus être ce que vous avez été. Vous ne serez plus anglo-catholiques mais patristico-protestants. Vous serez obligés de vous faire une religion à votre usage, et ensuite de la maintenir dans cette vérité pure et céleste que les apôtres ont promulguée. Vous serez nécessairement amenés à com-

biner vos spéculations particulières, et puis, à les regarder comme assez importantes pour les tympaniser aux oreilles de vos voisins, pour en infester le monde, et, si elles obtiennent du succès, vous troubleriez votre communion par vos efforts impuissants pour lui inculquer des doctrines qu'elle refusera d'adopter.

Quant à moi, mes chers Frères, si je me connaissais bien, je trouverais que j'ai été exposé, comme tant d'autres, à la tentation de me frayer une voie nouvelle, ou, pour employer l'expression consacrée, de voler de mes propres ailes. Mais, quelle qu'eût été ma faiblesse à cet égard, le sens commun et la bienséance m'engageraient à n'en rien dire, ou à la présenter sous un nom respectable qui pût la faire goûter. Je n'aurais jamais pu me décider à dire : « Écoutez-moi, j'ai quelque chose d'important à vous annoncer, quelque chose que personne ne sait, mais qui est tout à fait indubitable. » J'aurais été détourné d'une pareille extravagance par le sentiment intime de l'absurdité d'une telle prétention ; elle me rendrait honteux, elle m'humilierait à mes propres yeux, autant qu'une inconvenance ou une dégradation morale. Il me semblerait que je joue le rôle d'un fou, et que je m'impose cette pénitence bizarre, dont il est question dans la vie des saints, et qui consistait à faire des gestes ridicules et des grimaces sur la place publique. Indépendamment de mes principes religieux, l'orgueil humain me préserverait d'une pareille aberration. Je puis comprendre, je puis sympathiser, mes Frères, avec ces penseurs du vieux monde, qui ont eu pour commentateurs les Mauit

et les D'Oyly ; pour théologien, les Tomlin ; pour ritualiste, les Wheatly, et pour canoniste, les Burns, qui admirent leur Jewels et leur Chillingworths, dont ils n'ont jamais ouvert les écrits ; qui regardent Cranmer, Ridley et Guillaume d'Orange, comme les fondateurs de leur religion, et qui portent des toasts en leur honneur.

De nos jours, trois siècles constituent une antiquité respectable, et l'on peut facilement considérer comme immémoriales les traditions sanctionnées par les tribunaux et incrustées dans l'édifice social. Je puis concevoir ceux qui prennent le *Prayer Book* pour leur base et leur appui, ceux qui déclarent, en toute sincérité, qu'ils suivent le consentement des théologiens anglicans, parce qu'ils regardent ce livre comme la voix de l'autorité et la règle de la foi. En outre, je puis très-bien m'expliquer le sentiment qui anime les membres de l'école libérale et sceptique, quand ils scrutent l'histoire et les documents de la primitive Eglise. Ils professent sur le christianisme une vue plus vraie que celle du monde, et leurs principes une fois admis, on ne trouve dans leur conduite rien qui blesse le sens commun. Ils regardent la religion chrétienne comme quelque chose de tout à fait humain, et il n'y a pas de raison pour qu'un phénomène de ce genre ne soit pas mieux expliqué et mieux compris, dans son origine et sa nature, à mesure que les années s'écoulent. C'est un paradoxe insoutenable que d'affirmer qu'une révélation accordée à l'homme par la divinité ait pu être ignorée et mal comprise pendant dix-huit siècles, et qu'elle puisse tout à coup

être expliquée, de nos jours, par des travaux individuels; mais il est très-naturel d'affirmer et de prétendre qu'un fait humain peut être mieux expliqué philosophiquement qu'il ne l'a été, il y a dix-huit siècles, et mieux constaté qu'il y a mille ans. L'histoire subit aujourd'hui une transformation; la science de la critique, l'exhumation des antiquités, le déchiffrement des manuscrits, l'interprétation des inscriptions, nous ont jetés dans un nouveau monde scientifique; les hommes et les choses prennent un nouvel aspect par suite de ce travail. On n'accepte plus comme garants de la vérité des légendes, des préjugés, des traditions locales, des mensonges de l'esprit de parti. On rétablit l'ordre et la relation mutuelle des événements; on interprète autrement les causes et le but des actions humaines. Si le christianisme était l'ouvrage des hommes, il prendrait, lui aussi, un autre aspect que celui qu'il a eu jusqu'ici. Il faudrait refaire son histoire comme on refait l'histoire de Rome, celle des couches de la terre, celle des langues, ou celle de l'action chimique. Un catholique ne dédaigne ni ne craint de pareilles investigations, bien qu'il déteste l'esprit dans lequel elles sont conduites. Il consent à ce que l'incrédulité continue ses attaques contre l'Église, parce qu'il sait qu'après ces attaques elle sera aussi solide qu'auparavant. Peu lui importe que les ennemis de l'Église se donnent la peine de nier tout ce qui a été enseigné jusqu'ici, et de reconstruire son histoire sur de nouvelles bases, car il est parfaitement convaincu qu'ils finiront par admettre ce qu'ils

ont d'abord si dédaigneusement écarté. Mais le catholique trouvera très-étonnant que des hommes tels que vous, mes Frères, considèrent le christianisme comme une religion que le ciel nous a donnée une fois pour toutes, protestent contre le jugement privé, déclarent vouloir transmettre ce qu'ils ont reçu, et que, cependant, avec l'étude attentive que vous avez faite des Pères, avec votre parfaite connaissance de saint Basile et de saint Chrysostome, après avoir vécu, selon votre expression, de la vie de l'antiquité, vous prétendiez mettre au jour une nouvelle édition de la foi catholique, différente de celles qui existent dans la communauté chrétienne, édition qui ne trouverait peut-être pas dans le monde douze personnes disposées à l'honorer de leur *imprimatur*. Enfin, un catholique s'étonne que, malgré cela, vous vous efforciez de pratiquer cette religion aussi fidèlement dans toutes ses parties que si l'opinion du genre humain vous était aussi favorable qu'elle vous est contraire. Vous formez une communauté née d'hier; vous n'êtes qu'une goutte perdue dans l'océan des chrétiens de profession. Cependant vous voudriez faire la loi aux prêtres et aux prophètes; vous trouvez que c'est un emploi modeste, convenable à des hommes humbles, que d'attester la vérité de la révélation à une génération déchuë ou, pour mieux dire, à une génération bi-millénaire qui a été, sans interruption, dans une erreur traditionnelle. Vous avez reçu mission d'instruire l'église nationale, c'est-à-dire d'enseigner l'empire britannique qui s'étend sur le monde entier. Vous êtes plus savants que

la Grèce ; vous êtes plus purs que Rome ; vous en savez plus que saint Bernard ; vous jugez jusqu'à quel point saint Thomas avait raison, quels sont les endroits de ses livres qu'il faut lire avec réserve, et quels sont ceux qu'il faut blâmer. Vous pouvez nous donner, sur la grâce, sur la pénitence, sur l'invocation des saints, des idées plus justes que saint Grégoire ou saint Augustin.

« Qualia vincunt

Pythagoren, Anytique reum, doctumque Platona. »

Voilà ce que vous pouvez faire ; oui, et quand vous aurez accompli tout cela, quel but aurez-vous atteint ? Vous aurez fait exactement ce que les hérétiques avaient tenté avant vous, ce qui leur a attiré les anathèmes de la sainte Église. Tel fut Jansénius ; car l'histoire nous apprend que, « dès le début de ses études
« théologiques, quand il commença à lire avec les
« hommes de l'école des saints Pères, et surtout saint
« Augustin, il vit, comme il l'a avoué, que la plu-
« part des professeurs s'écartaient considérablement
« des idées du saint docteur sur l'article capital de la
« grâce et du libre arbitre. Il avoua souvent à ses
« amis qu'il avait relu plus de dix fois les œuvres
« complètes de saint Augustin, avec une attention
« profonde et en les annotant, et qu'il avait lu son
« livre contre les Pélagiens trente fois au moins
« d'un bout à l'autre. Il disait qu'il n'y avait pas au
« monde de génie comparable à celui d'Augustin,
« pas même Aristote ou Archimède. Je l'ai entendu

« dire plus d'une fois qu'il se trouverait heureux sur
 « quelque île déserte de l'Océan, loin de tout com-
 « merce humain, pourvu qu'il eût son Augustin avec
 « lui. En un mot, après Dieu et la sainte Ecriture,
 « Augustin était tout pour lui. Cependant, il dut,
 « pendant plusieurs années, lutter avec ses anciennes
 « opinions pour parvenir à s'en débarrasser, et pour
 « arriver à comprendre le sens intime d'Augustin. Il
 « disait souvent qu'il était prédestiné pour cette tâche,
 « et qu'après l'avoir accomplie, il mourrait sans re-
 « gret¹. » Tel était encore un autre théologien plus
 rapproché de nous, dont Burnet fait l'éloge suivant :
 « Cranmer, dit-il, se donnait beaucoup de peine pour
 « recueillir, sur tous les points principaux de la reli-
 « gion, les opinions des anciens écrivains qui pouvaient
 « l'éclairer dans cette importante matière. J'ai vu
 « deux volumes in-folio écrits de sa main, contenant
 « une masse énorme de passages de l'Ecriture relatifs
 « aux principaux points de religion, des citations des
 « anciens Pères, des docteurs et des professeurs moder-
 « nes sur lesquels il s'était appuyé dans cet ouvrage.»

Or, mes Frères, n'en serait-il pas nécessairement
 ainsi, si vous cherchiez maintenant à propager dans l'é-
 glise nationale une opinion que cette église condamne ?
 Vous ne suivez pas ses évêques ; vous désavouez ses
 traditions existantes ; vous êtes mécontents de ses théo-
 logiens ; vous protestez contre ses tribunaux ; vous
 vous éloignez de ses laïques ; vous dépassez son *Prayer*
Book. Vous avez, à tous égards, une religion éclectique

¹ *Synops. Vit. ap. Opp.* 1643.

et originale faite pour votre usage. Vous n'osez pas vous attacher à Andrews, à Laud, à Hammond, à Bull, à Thorndike, vous appuyer sur eux tous, ou succomber avec eux. Les théologiens anglicans ont, d'un consentement beaucoup plus unanime que pour la régénération baptismale ou pour la succession apostolique, déclaré que Rome est littéralement et absolument une puissance anti-chrétienne ; les libéraux et les partisans de la haute Eglise sont, dans votre communion, d'accord en ceci avec les évangéliques ; vous n'adoptez pas cette manière de voir. Ils sont aussi d'accord contre la transsubstantiation formellement repoussée par l'un des Trente-Neuf Articles, et pourtant plusieurs d'entre vous la reconnaissent. Presque tous les théologiens, sinon tous, se disent protestants et anathématisent ce nom. Vit-on jamais quelqu'un faire autant de concessions que vous aux catholiques, et en rester séparés ? Quels sont les théologiens anglicans qui considèrent avec vous la Pénitence comme un sacrement ? Quel est celui qui encourage et recommande, comme vous le faites, la confession auriculaire ? Lequel fait du jeûne une obligation ? Lequel fait usage du crucifix et du rosaire ? Lequel réserve le pain consacré ? Lequel croit qu'il s'opère des miracles dans votre communion ? Lequel administre l'Extrême-Onction, comme vous le faites, à ce que je crois ? Sur quelques points vous préférez Rome, sur d'autres la Grèce, sur ceux-là l'Angleterre, sur ceux-ci l'Écosse, et c'est votre jugement privé qui est l'arbitre suprême de cette préférence.

Que répondre pour justifier une conduite si extraor-

dinaire ? Dites-moi que vous vous réglez d'après une autorité quelconque ; je saurai alors à quoi m'en tenir, et je vous respecterai. Jurez par quelque école religieuse que ce soit, ancienne ou moderne, par l'église de Rong ou par l'Alliance Évangélique ; jurez par vous-même si vous l'aimez mieux, et je saurai ce que vous voulez dire, et je vous écouterai. Mais ne venez pas à moi avec la dernière mode religieuse qui a paru dans le monde, en cherchant à me faire croire que c'est la plus ancienne. Ne venez pas à moi à l'heure qu'il est avec des idées évidemment nouvelles, isolées, originales, *sui generis*, que ni les chrétiens ni les incrédules ne donnent pour anciennes, et n'exigez pas que je réponde à ce que je n'ai vraiment pas la patience de lire. La vie n'est pas assez longue pour qu'on l'emploie à de pareilles bagatelles. Allez ailleurs chercher des prosélytes ; avec moi vous perdez votre temps. Votre inconséquence, mes chers Frères, est écrite sur votre front. Ne me dites pas que vous ne faites que remplir le devoir sacré de défendre votre communion. Votre église ne vous sait aucun gré d'une protection dont elle ne songe pas à se croire l'objet. Vous innovez sur la doctrine qu'elle professe, et puis vous voulez que nous l'aimions pour les changements dont vous êtes les auteurs. Vous vous attachez à elle pour tout ce qu'elle condamne, et vous nous anathématisez presque, parce que nous prenons un parti que vous lui feriez grand plaisir de prendre aussi. Vous appelez notre conduite inquiète, impatiente, désobéissante, parce que nous faisons ce qu'elle désire nous voir faire, et vous croyez

suivre un parti qui témoigne de votre amour et de votre confiance, en croyant non pas en elle, mais en vous. Elle doit enseigner, et nous devons prêter l'oreille, mais seulement à ce qui est conforme à vos études particulières sur saint Chrysostome et saint Athanase. Vous avez l'air de dire : « J'ai commencé par douter
« et par examiner; je m'écartai d'abord des enseigne-
« ments que j'avais reçus; j'avais été élevé dans les
« vieilles formés de l'anglicanisme, à l'école de New-
« ton, de Cecil, de Scott; à l'école de Bartlett ou à
« l'école libérale des Whigs. J'étais un Dissident, un
« Wesleyen; l'étude et la réflexion m'ont fait anglo-
« catholique. Ensuite, je lus les Pères; j'ai reconnu
« ceux de leurs ouvrages qui sont authentiques, et
« ceux qui ne le sont pas; ceux qui s'appliquent à
« tous les temps, et ceux qui sont de circonstance;
« ceux qui sont historiques, et ceux qui sont doctri-
« naux; j'ai reconnu quelles sont les opinions parti-
« culières et quelles sont celles qui font autorité;
« quelles sont celles que les Pères paraissent profes-
« ser, et celles qu'ils auraient dû professer; quelles
« sont leurs idées fondamentales et leurs idées acces-
« soires. Après avoir ainsi arrangé ma croyance à ma
« façon, par mes propres efforts, par des travaux
« qui aboutissent à un résultat différent de tous ceux
« obtenus jusqu'ici, je vous recommande expressé-
« ment, je vous conseille solennellement de ne pas
« faire ce que j'ai fait, mais de prendre ce que j'ai
« trouvé, de le révéler, d'en faire usage, de le croire;
« c'est la doctrine des vieux Pères et de votre mère

« l'église d'Angleterre. Je vous donne ma parole
 « que ceci est la vérité de Jésus-Christ; ne vous
 « en rapportez pas à votre jugement; je suis plus
 « compétent que vous, et il est clair comme le jour
 « que c'est par quelque aberration morale que votre
 « façon de penser diffère de la mienne. C'est par
 « orgueil, par vanité, par trop de confiance en vous-
 « même ou par dégoût. Votre âme a besoin d'un
 « remède; pour votre âme, il vous faut jeûner; il vous
 « faut faire votre confession générale, et vous exa-
 « miner à fond; faites un examen de conscience bien
 « approfondi, car vous êtes tout près de devenir ra-
 « tionaliste ou incrédule. »

Assurément, mes Frères, je n'ai pas exagéré ce que vous serez obligés de dire, si vous suivez la marche que vous vous êtes tracée; mais le point qui nous occupe à présent, est un peu éloigné de ceci. Il s'agit de savoir si un parti formé au sein de l'Etablissement, sur les principes que je viens de signaler (et dans les circonstances actuelles on ne peut en proclamer d'autres), peut être regardé en aucune façon comme le continuateur véritable du parti apostolique d'il y a vingt ans. Ce dernier avait pris pour point de départ l'abnégation formelle du jugement privé; vous, vous avez pris pour point de départ l'exercice avoué de ce jugement. Si vous êtes réellement ses enfants, comme en 1833, vous ne devez rien avoir à dire contre lui en 1850.

ONZIÈME CONFÉRENCE.

LA DIRECTION PROVIDENTIELLE DU MOUVEMENT DE 1833 NE
TENDAIT PAS A FORMER UNE ÉGLISE-BRANCHE.

Quelques personnes trouveront peut-être que les pensées développées dans mes deux dernières Conférences, ont une teinte séculière et politique qui leur ôte le caractère, la simplicité qui convient à une étude sur la vérité religieuse. Nous recherchons, direz-vous, si l'église nationale possède les sacrements; si nous pouvons obtenir par elle la grâce de Jésus-Christ nécessaire à notre salut? La manière dont cette grande question sera résolue nous décidera à quitter cette communion ou à y rester; mais, pour toute réponse, vous nous dites de considérer quel est le meilleur parti à prendre, quelle est la conduite que le monde attend de nous, comment la postérité nous jugera, quelle résolution est plus en harmonie avec notre début, quelles sont les destinées historiques pro-

bables d'un grand nombre d'hommes, placés dans des situations différentes et exposés à une foule d'influences diverses venant du dehors et du dedans. La question à examiner est personnelle et individuelle pour chaque investigateur ; mais vous voudriez que je la regardasse comme un jeu politique où chacun des partis intéressés joue à son tour. Le nôtre serait venu ; d'après vous, on ne devrait pas voir dans la question une affaire de conviction religieuse, de devoir et de responsabilité.

Mais, en parlant ainsi, on méconnaît tout à fait l'argument que j'ai exposé. Premièrement, je ne parle pas à ceux qui n'ont aucun doute sur l'origine divine de l'église établie. Je ne chercherai pas à les éveiller, ou, comme quelques-uns diraient, à les ébranler. S'il y a des gens qui pensent de la sorte, — ce dont je doute fort, — je les laisse de côté. Je m'adresse à ce nombre assez considérable de personnes qui, dans toute la force du terme, mais à des degrés différents et de manières diverses, cherchent la vérité ; qui, d'une part, sont convaincues des grands principes apostoliques gravés sur le front de la primitive église, principes qui firent la vie du mouvement de 1833 ; mais qui, d'autre part, ne sont pas sans douter que ces principes soient la propriété et la vie de l'église nationale. Je m'adresse aux personnes qui ont des inquiétudes, des incertitudes cruelles ; qui craignent que leur communion ne soit pas un trésor, une fontaine de grâce ; et qui, en même temps, pensent qu'au fond elle l'est peut-être, et que c'est leur faute si elles ne s'en aperçoivent pas ; que c'est là un fait positif, et

qu'elles manquent à leur devoir en le révoquant en doute. Je cherche à éclairer les âmes qui, après des accès violents de crainte, ont des instants de confiance et de componction ; qui, enfin, sont tellement tourmentées par la brillante lumière d'en haut, qui se répand sur elles, et en même temps par le sentiment intime qu'elles doivent douter de leurs propres perceptions, parce que (comme on le leur dit) elles sont impatientes ou entêtées ou irritées ou rêveuses, qu'elles ont perdu la faculté de regarder les choses d'une manière naturelle et juste, qu'après tout elles ignorent ce qu'elles croient et ce qu'elles ne croient pas ; on leur dit qu'elles ne savent où elles sont, qu'elles sont en lutte avec elles-mêmes, et presque dans un état d'anarchie morale et d'insouciance. Aux personnes qui éprouvent ce cruel conflit de pensées, je propose la considération sur laquelle j'ai insisté, comme une sorte de diversion à la fatigue de leur esprit, comme un argument de fait, qui leur est étranger, et sur lequel elles n'ont aucun pouvoir capable de se poser en arbitre et de prononcer entre elles et leurs jugements contradictoires. Vous désirez savoir si l'Établissement est ce que vous aviez commencé à croire qu'il était, c'est-à-dire l'Église de Dieu, dispensatrice de ses grâces. S'il est tel, vous y trouverez, vous et vos principes, votre position naturelle et votre patrie. Quand vous déclarerez que l'église anglicane est apostolique, elle vous sourira ; quand vous vous agenouillerez et lui demanderez sa bénédiction, elle étendra ses mains sur vous ; quand vous voudrez combattre l'hé-

résie, elle vous fournira des armes; quand vous voudrez vous frayer un chemin entre Sabellius, Nestorius et Eutychès, entre Pélage et Calvin, elle vous suivra d'un œil inquiet et d'un cœur palpitant; quand vous proclamerez ses rapports avec Rome et la Grèce, elle vous embrassera avec transports, en vous appelant ses fils chéris; vous tomberez pleins de joie entre ses bras; vous vous reposerez sur son sein; vous reconnaîtrez votre mère et vous serez tranquilles. Si cependant vous trouvez, au contraire, que plus ces grands principes, que vous avez puisés dans saint Athanase et saint Augustin, et qui sont devenus la vie et la forme de votre être intellectuel et moral, végètent et s'épanouissent en vous, plus vous trouverez que votre position dans l'église anglicane est difficile et peu naturelle, et plus vous serez embarrassés pour l'expliquer. Si l'on ne peut ni s'étendre, ni rester debout, ni s'asseoir, ni s'agenouiller, ni se baisser d'aucune façon; mais si, comme un malheureux renfermé dans une cage, quand vous voulez reposer votre tête, les Articles pressurent vos jambes, et si, quand vous voulez relever votre dos, votre tête va heurter contre le *Prayer Book*; si, quelque attitude que vous preniez, que vous vous tourniez à droite ou à gauche, ou que vous restiez tranquilles, votre corps se sent toujours piqué, heurté ou par l'Épiscopat, ou par les laïques, ou par les neuf dixièmes du clergé, n'est-il pas aussi clair que le jour que vous n'êtes pas à votre place dans l'Établissement, puisqu'il ne s'y trouve point de place pour vos principes? Ces principes n'y sont pas professés; ils n'y sont pas réa-

lisés. Ce système sacramental, mystique, dont vos pensées se nourrissent, qui existait autrefois dans le monde, comme vous le savez fort bien, et qui, par cette raison, doit exister toujours, n'est pas l'héritage de l'anglicanisme, mais il doit avoir été légué à d'autres, et il faut le chercher ailleurs. Vous avez déjà des doutes à cet égard ; eh bien ! voici la confirmation de vos doutes. Je ne désire nullement substituer une pensée tout extérieure et toute politique à vos sérieuses investigations personnelles. Je ne fais que vous aider dans ces recherches ; je résous vos doutes, les doutes qui vous sont propres, par un fait extérieur qui, en pareille matière, est aussi admissible que le serait l'allégation de miracles, ou toute autre preuve analogue ; car le même Dieu qui travaille en vous individuellement, travaille aussi dans l'ordre public et historique des choses.

Je crois donc avoir, dans mes dernières Conférences, démontré d'une manière suffisante un fait qu'il faudrait bien du temps pour prouver par le développement des nombreux arguments qu'il fournit. Je l'ai établi, aussi bien que possible, et autant qu'il était nécessaire de le faire, pour ceux qui ont persisté dans la pensée que le mouvement auquel nous avons pris part, vous et moi, s'écarte de l'Etablissement, et qu'il a pour devise : *séparons-nous de lui*. Je suis convaincu que vous seriez de mon avis en ceci, si vous n'apparteniez pas à l'Etablissement, si vous n'aviez pas foi en ses principes, si vous étiez simplement désintéressés dans la question, si vous n'étiez que des spectateurs

impartiaux ; jugez donc comme ne croyant pas en eux ; agissez comme y ajoutant foi. Si le mouvement est une œuvre providentielle, il a un but providentiel ; si ce but n'est pas de s'allier à l'Établissement, ni de former un parti dans son sein, comme je crois l'avoir prouvé, quel est-il donc ? Sa tendance est-elle vers la Grèce, vers l'Amérique, vers l'Écosse ou vers Rome ? Telle est la question qui s'offre à notre considération, et que je vais examiner en partie aujourd'hui.

Mais il y a un point qu'il faut d'abord éclaircir. Ou le mouvement ne vient pas de Dieu, ou c'est l'Établissement ; il faut que nous abjurions nos principes ou que nous abandonnions notre communion. Si nous abandonnons notre communion, c'est parce que nous ne la croyons pas d'origine divine ; si nous continuons à rester dans son sein, c'est parce que nous croyons le contraire. Nous quittons l'Établissement, parce que nous nous apercevons que c'est une institution humaine, qu'on nous a imposée comme étant une institution divine. Nous l'abandonnons, afin d'obtenir ailleurs cette grâce et ce salut que nous ne pouvons trouver en lui. Ceci posé, c'est se jeter dans une confusion de pensées que de raisonner et de se prononcer sur cette matière comme l'ont fait bien des gens avant nous. Il y a quelques années, lorsque certains membres de l'Établissement songeaient à se soumettre au Saint-Siège, la presse anglaise leur dit que, dans ce cas, le meilleur parti à prendre était de quitter l'Angleterre pour toujours, afin de ne plus embarrasser leurs amis de leur présence. On supposait qu'il était de leur devoir de se

contenter de sauver leurs âmes et de s'en aller ensuite, sans s'inquiéter de leur prochain, quelque chères que les âmes d'autrui leur fussent, et comme s'ils avaient encore reconnu l'Etablissement qu'ils se préparaient à quitter, comme étant l'Eglise catholique. On leur recommandait de se retirer dans quelque pays, où, sans offenser personne, ils pussent se nourrir d'un christianisme, non pas plus vrai ni plus sûr, mais plus en harmonie avec leurs goûts et leur esprit. Mes chers Frères, une pareille manière de voir était inspirée par l'ignorance d'une vérité aussi simple qu'elle est importante, à savoir : que le choix d'une religion est une question de salut. Ce n'est pas une question de simple fait historique, comme de savoir si saint Joseph vint à Glastonbury, ou si Paul IV fut sévère envers Élisabeth ; ce n'est pas une question d'architecture, comme de savoir si une arcade doit être arrondie ou courbée en ogive, si les autels doivent être en bois ou en pierre ; ce n'est pas une question d'antiquité, comme de savoir si le baptême primitif se faisait par immersion ; ce n'est pas une question de goût, comme de savoir s'il faut faire le signe de la croix de gauche à droite ou de droite à gauche, ou si les prières doivent être récitées vite ou lentement ; mais il s'agit de savoir si l'anglicanisme est ou n'est pas une église, si vous avez des sacrements ou non ; c'est une question de vie ou de mort, de devoir ou de péché. Le fait même de l'abandon de l'Etablissement implique la négation qu'il y ait quelque chose à quitter ; c'est dire qu'on ignore son existence. Qu'y a-t-il donc de commun entre quitter l'Etablissement et quitter le pays ?

Comment puis-je reconnaître ce que j'ignore? Comment puis-je me soumettre à ce que je dénonce? Comment ce qui n'existait pas, quand je pensais à le quitter, peut-il exister quand je le quitte? Comment son extinction peut-elle être sa résurrection? Comment puis-je croire que la créature rejetée de devant la face de Dieu, est en même temps une nourrice convenable pour ses enfants? Comment puis-je croire que l'anglicanisme est à la fois trompeur et pieux? Comment puis-je le quitter sans souhaiter que les autres le quittent comme moi? Comment puis-je me retirer à l'étranger quand je pourrais travailler dans ma patrie? Comment puis-je vivre dans le repos quand je pourrais être un soldat de Jésus-Christ? Certaines personnes s'étonnent que les convertis aient, pour me servir de leur expression, de l'aigreur contre l'Établissement, et pensent qu'il serait flatteur pour eux de le traiter avec respect. Assurément, il n'est pas bien d'avoir de l'aigreur, mais il n'est pas juste non plus d'appeler bien le mal et de défendre l'erreur. Si l'Établissement est vrai, restez dans son sein; s'il est faux, confondez-le. Ne lui cédez pas la place. Ne lui laissez pas la tranquille possession du terrain qu'il a usurpé; ne donnez pas à entendre, par votre conduite, que l'Église catholique ne peut, en fait, exister en Angleterre; l'Église catholique est partout, et dès que vous vous apercevez que l'Établissement n'est pas l'Église catholique de l'Angleterre, à l'instant même vous devez être convaincus que quelque autre communion représente cette Église.

C'est pourquoi, mes Frères, si vous avez suivi mes

dernières Conférences jusqu'à la conclusion à laquelle je suis arrivé, à savoir : que les principes de 1833 ne sont pas chez eux dans l'église nationale, je vous délivre de toutes craintes d'expatriation, comme conséquence de cette admission. Le premier pas à faire, c'est de vous retirer ; le second n'est point de vous expatrier ; beaucoup de sacrifices nous seront demandés ; mais celui-là n'est pas du nombre. Une pareille idée ne peut être conçue que par un esprit inconséquent ; elle ne peut être émise que par un jugement peu pratique. Il n'est pas nécessaire que vous alliez vous établir à Rome ou à Paris, ou en Sibérie ou en Grèce, ou en Ecosse ou aux Etats-Unis d'Amérique. Vous pouvez rester chez vous. En ce qui concerne le schisme, vous êtes libres d'adopter, d'introduire n'importe quel ministère ecclésiastique ; vous pouvez vous joindre à celui qui vous convient ; vous pouvez rester chez vous, et être janséniste, ou russe ou grec, ou arménien ou chaldéen, ou copte, ou ce que vous appelez catholique romain. Vous avez à décider une question de doctrine et de grâce sacramentelle ; ce n'est que cela. Vous ne pouvez braver l'Etablissement d'une manière plus emphatique qu'en abjurant ses doctrines ; vous avez fait tout votre possible ; vous l'avez déclaré mort ; enterrez-le.

Mais, avant de choisir, parmi les cultes rivaux qui se disputent votre attention, la succession et le sacerdoce particulier que vous comptez introduire en Angleterre, je vais vous signaler un moyen qui, si vous l'adoptez, vous débarrassera de l'ennui et même de la pos-

sibilité de faire un choix quelconque. Ce moyen réduira tous les prétendants à un seul. Avant donc de rechercher où vous vous rendrez, et ce que vous deviendrez, je vais vous donner un conseil, et le voici : N'entrez pas dans une « église-branche. » Vous avez assez l'expérience des églises-branches, et vous savez très-bien ce qu'elles sont. Croyez-moi, qui en connaît une, les connaît toutes. Elles diffèrent dans les détails, j'en conviens; mais, après tout, elles ne sont que des branches, et les branches ne sont pas l'arbre. Croyez-moi, mes Frères, ce n'est pas la peine de quitter une branche pour une autre. Puisque vous devez prendre une si grave résolution, prenez-la complètement; prenez-la une fois pour toutes; changez pour le mieux. Plutôt que d'entrer dans une autre église-branche, restez où vous êtes; ne vous dérangez pas pour si peu de chose; ne faites pas le sacrifice de ce monde sans gagner l'autre. Considérons ce point avec plus d'attention.

Par église-branche, on entend, si je ne me trompe, une église séparée de sa tige, et si l'on me demande ce qu'en veut dire par tige, je répondrai que je crois que l'on entend « l'Eglise universelle, » comme vous êtes accoutumés à l'appeler. L'Eglise catholique est à la vérité un royaume ou une société divisible en parties, dont chacune est en communion avec les autres et avec l'ensemble, comme les membres du corps humain. Cette Eglise catholique, pourriez-vous m'observer, a cessé d'exister ou du moins elle est en *deliquium*; car vous ne voudrez pas nous donner ce nom, ni le prendre pour vous-mêmes, ni employer jamais cette épi-

thète, excepté dans le symbole ; mais le nom « d'Eglise universelle » est celui que vous donnez à la réunion de tous les chrétiens de profession sur la surface du monde, quelles que soient leur foi, leur origine, leurs traditions, pourvu qu'ils aient des droits à la succession des apôtres. Cet ensemble est divisible en portions ou en branches, toutes indépendantes du tronc, toutes en désaccord entre elles sur les questions de doctrine et de liturgie ; elles sont sans communications les unes avec les autres, et plus souvent en guerre véritable qu'en état de neutralité. Voilà à peu près ce que vous entendez par *église-branche*, en permettant des différences d'opinion sur ce point ; telle est, par exemple, la *branche Russe* qui traite le Pape d'usurpateur ; telle est la *branche papale* qui anathématise le protestantisme de l'église anglicane ; telle est l'église anglicane qui réprouve les dévotions, et qui se moque des rites de l'église russe ; telle est la *branche écossaise* qui a changé le service eucharistique de l'anglicanisme ; telle est la *branche américaine* qui rejette le symbole d'Athanase.

Telle est une *église-branche*, et ce dernier mot est virtuellement synonyme de nationale ; car bien que l'église en question puisse, au fond, n'être qu'une des nombreuses communions de la nation, elle tend, par sa mission même, comme apôtre et évangéliste, à se propager dans la nation. Elle n'a pas fait son devoir tant qu'elle ne s'est pas propagée ainsi ; car on doit supposer qu'elle a la promesse du succès en même temps que sa mission. D'un autre côté, elle ne peut se répandre au dehors de la nation ; car la ligne de démarcation

entre branche et branche est précisément la distinction des Nations et des Etats. L'église-branche se limite donc à la Nation et à l'Etat, et elle ne peut franchir les frontières du pays. Ainsi, la condition normale d'une église-branche, c'est d'être nationale. La nationalité est l'idéal auquel elle vise; tant qu'elle n'est pas nationale, elle est défectueuse; et quand elle est nationale, elle est tout ce qu'elle peut être, ou tout ce qu'on attend qu'elle soit. Si, pour comprendre un être, il ne faut l'étudier ni dans ses rudiments, ni dans ses commencements, ni dans son déclin, mais dans sa maturité et dans sa perfection, de même pour savoir ce que c'est qu'une église-branche, il faut la considérer comme église nationale, et nous n'aurons qu'une idée inexacte de sa nature et de son caractère tant que nous n'avons pas étudié sa forme nationale.

Rappelez-vous donc qu'une église-branche est une église nationale, et la raison pour laquelle je vous dissuade de recevoir vos Ordres d'une pareille église ou d'entrer dans son sein, c'est qu'une église nationale sera et devra toujours être ce qu'est l'Établissement : une communion érastienne. Je vais vous étonner davantage. J'affirme que si vous n'allez pas au-delà de l'idée de nationalité, dans la nouvelle phase où vous vous engagez, vous sortirez de l'Érastianisme pour y retourner. Cette hérésie, qui est la mère féconde de toutes les hérésies, est votre commencement et votre fin; elle est la source de vos Ordres et le fruit de votre agrandissement; elle est le signe caractéristique de l'anglicanisme et l'exécra-

tion du mouvement théologique qui vous a produits.

J'affirme donc qu'une église-branche ou nationale est nécessairement érastienne et ne peut être autre chose, tant que la nature de l'homme sera ce qu'elle est, et je prouverai ceci par l'état de la question, par la marche de l'histoire et par la confession ou plutôt par les aveux de ses défenseurs.

L'Etablissement anglican n'est rien d'extraordinaire sous ce rapport ; l'église russe est érastienne ; l'église grecque l'est également ; l'église nestorienne l'était aussi ; il en serait de même de l'église épiscopale d'Ecosse et de l'église anglo-américaine, si jamais elles prenaient des développements proportionnés avec ces nations.

Vous croyez avec raison que l'Eglise est un pouvoir souverain et indépendant, dans le même sens que l'est un gouvernement temporel. Elle se suffit à elle-même ; elle est absolument indépendante dans sa propre sphère ; elle exerce un contrôle irresponsable sur ses sujets en matières religieuses ; elle fait des lois pour eux en vertu de sa propre autorité ; elle exige leur obéissance, comme gage de leur fidélité à sa communion. Et vous savez, en second lieu, que ces mêmes personnes, qu'elle regarde comme ses sujets, sont, à un autre point de vue, les sujets de l'Etat, et que les matières spirituelles sous certains rapports sont séculières sous d'autres. Les mêmes personnes et les mêmes choses appartiennent à la fois à deux juridictions suprêmes, de telle sorte que l'Eglise ne peut émettre aucun ordre qui n'affecte les personnes et les choses de l'Etat, et l'Etat ne peut rien ordonner qui ne touche les personnes et les choses

de l'Eglise. En outre, quoiqu'il y ait une coïncidence générale entre les principes dont dépend le bien-être civil et ecclésiastique, en tant que l'un et l'autre procèdent du seul et même Dieu qui a donné l'autorité au Magistrat aussi bien qu'au Prêtre, cependant il n'y a aucune coïncidence nécessaire dans leur application particulière, ni dans leurs résultats secondaires, exactement comme le bien de l'âme n'est pas toujours le bien du corps. Cela est d'autant plus vrai qu'il n'a point été promis à l'Etat de direction divine, afin de le préserver des passions et de l'égoïsme humain. Dans ces circonstances, il est moralement impossible qu'il n'y ait pas des collisions continuelles ou des occasions de collision entre l'Eglise et l'Etat; or comme l'Etat a la puissance du glaive et que l'Eglise n'a que des armes spirituelles, le problème que nous avons à examiner est de savoir comment l'Eglise pourra accomplir la mission que Dieu lui a assignée, sans être inquiétée ni corrompue par l'Etat.

C'est là une difficulté assurément, difficulté qui a été amenée dans le monde en grande partie par le Christianisme. On peut dire qu'elle n'existait presque pas avant Jésus-Christ, car, dans le Paganisme, sinon tout à fait dans le Judaïsme, le soin du culte, des mœurs, de l'éducation publique, était principalement dévolu au magistrat civil, aussi bien que celui des affaires séculières. Il n'y avait point de juridiction indépendante dans la religion; mais quand vint Notre-Seigneur, ce fut dans le but spécial d'établir un nouveau royaume, distinct et différent des royaumes du monde,

et il fut poursuivi par Hérode et condamné par Pilate, dans la crainte que ses prétentions à la royauté fussent incompatibles avec leurs prérogatives. Telle fut l'Eglise à son apparition dans le monde, et, depuis, son histoire s'est toujours modelée sur le plan qui lui avait été tracé au commencement. L'Etat a toujours été jaloux d'elle ; au dehors il l'a persécutée, et au dedans il a cherché à la corrompre et à l'asservir.

Je le répète, les grands principes de l'Etat sont les mêmes que ceux de l'Eglise, et si l'Etat voulait seulement se tenir dans ses limites naturelles, il trouverait dans l'Eglise son alliée la plus fidèle et sa bienfaitrice la plus puissante. Elle recommande l'obéissance aux magistrats ; elle reconnaît que leur charge vient de Dieu ; elle prêche la paix ; elle est la sanction des lois, le premier élément de l'ordre et la sauvegarde de la moralité ; elle est tout cela, sans qu'il lui soit possible d'hésiter ou de manquer à son devoir. On peut avoir pleine confiance en elle ; elle est une amie sûre, car elle est infaillible et immortelle. Mais l'Etat ne se contente pas que les choses se fassent ; il veut qu'elles ne se fassent que par lui ; il abhorre la présence d'une autre juridiction que la sienne et ce qu'il appelle une allégeance partagée ; *aut Cæsar aut nullus*, telle est sa devise, et il n'accepte pas volontiers de transaction sur ce point. Tout pouvoir est basé, comme nous l'avons dit souvent, sur l'opinion publique ; permettre l'existence d'une autorité collatérale et rivale, c'est affaiblir sa propre autorité ; et bien que cette puissance n'ait jamais marqué sa présence par des collisions, mais au

contraire qu'elle ait toujours concouru et coopéré aux actes de l'Etat, cependant cette autorité divine, dont l'Etat voudrait se couvrir, serait, dans l'esprit des hommes, concentrée sur cette institution de Dieu qui y a le plus de droits.

Telle est la difficulté qui a toujours accompagné et qui accompagnera toujours les droits et la position de l'Eglise catholique dans ce monde orgueilleux et ambitieux. Voyons maintenant comment, dans l'histoire, la Providence a résolu ou écarté cette difficulté. Elle l'a résolue par ce fait que l'Eglise est catholique, qu'elle forme un corps organisé, répandu sur toute la surface du globe, dont toutes les parties sont en rapport intime entre elles, de sorte que l'une ne peut agir sans les autres et agit avec les autres. Une vaste communauté ne peut se mouvoir qu'avec lenteur ; il en est ainsi surtout quand elle est soumise à différents chefs temporels, exposés à des intérêts et à des préoccupations politiques de diverses natures, quand ses moyens de communication sont paralysés par des obstacles physiques ou moraux, par des montagnes et des mers, par des langues et des lois différentes, telles que les implique la différence des nationalités. Ajoutez à cela que l'Eglise compte un grand nombre de rangs et d'emplois, de sorte qu'il n'y a pas un de ses actes qui appartienne à une seule volonté individuelle ou qui soit le produit d'une pensée isolée ; mais tous sont le résultat collectif de plusieurs agents qui concourent chacun, en son lieu et en son temps, à l'œuvre commune. En outre, une idée aussi fertile que celle de la foi chré-

tienne, une mère aussi heureuse que l'Eglise catholique, se développe et se multiplie nécessairement en mille puissances et fonctions diverses. L'Eglise a son clergé et ses laïques, ses séculiers et ses réguliers, ses évêques et ses prélats, ses ordres, ses congrégations, ses confraternités, ses communautés diverses, qui sont parfaitement identifiées au tout ; mais offrant leurs caractères distinctifs, leurs œuvres, leurs traditions, leurs gracieuses rivalités, leurs jalousies déplorables ; elle ressent, dans sa sphère et sur son terrain propre, tout ce qui se passe ailleurs. Il y a ensuite l'action toujours changeante des influences politiques, nationales, locales, municipales, rurales, scholastiques, qui toutes exercent une certaine pression ; il y a le choc des intérêts temporels, la crainte du danger, pour l'ensemble ou pour ses parties, la nécessité de la conciliation et le devoir de temporiser. De plus, l'Eglise n'a point d'armes matérielles pour attaquer ou se défendre, et à tout moment, elle est exposée à des échecs apparents par suite de quelque souffrance locale ou de quelque mésaventure nouvelle. En outre, son centre est un, et, par cette raison, elle est à l'abri des investigations séculières ; elle est protégée d'ailleurs par le caractère antique de ses traditions, par la singularité de ses manières d'agir, par le calme et la résolution de ses opérations, autant que par la teinte mystérieuse que répandent sur elle ses cérémonies pittoresques, imposantes et sa réputation populaire de sainteté. Elle se trouve aussi dans l'obligation sacrée d'avoir une patience inaltérable, une charité infatigable, un amour

infini pour les âmes de ses enfants, et une prévision inquiète pour les conséquences des mesures qu'elle adopte.

C'est pour cela que, quoique sa marche soit logique, résolue et simple, quand on la considère dans l'histoire, elle paraît confuse et trompeuse à ceux qui en suivent les progrès; pas à pas, au jour le jour.

Combien est différente la conduite du pouvoir temporel ! Sa précipitation, sa fermeté, son ardeur, sa force, sont bien représentées par les armées qui lui servent d'instruments. Ponctuel dans ses mouvements, précis dans ses opérations, imposant dans son costume, la tête haute, la démarche assurée, accompagné de trompettes sonnantes et suivi d'artillerie, voyez-le, le monde si puissant a fait une sortie guerrière contre quoi ? contre quelque chose d'inconnu qu'il sent, mais qu'il ne peut voir, qui voltige autour de lui, qui frappe les joues avec l'air et avec le vent. Il commande le feu, il éclate, il tonne contre un ennemi qui le brave, qui est hors de sa portée, qui habite un autre hémisphère, dont ni ses analyses, ni ses calculs ne peuvent apprécier la nature. L'air se retire et il revient ; il exerce une pression douce, mais constante de tous côtés ; de plus il est d'une nécessité indispensable à la puissance même qui l'attaque. Contre qui vous êtes-vous mis en campagne ? contre quelques vieillards qui portent des chapeaux et des bas rouges ; contre une centaine d'étudiants pâlis par l'étude, qui baissent les yeux et portent des chapelets à la ceinture ; ils sont semblables à l'éteule des champs ; détruisez-les ; puis d'autres vieil-

lards, d'autres lévites prendront la place des premiers. Mais tournons notre rage contre l'un d'eux ; il prend la fuite ; que ferons-nous de lui ? Le chasserons-nous bien loin ? Mais rien ne peut marcher sans lui. Qu'on le ramène ; mais il ne nous donnera aucune garantie pour l'avenir. Alors, laissez-le tranquille ; sa puissance est finie ; il touche à sa fin , ou bien il adoptera , de son propre mouvement , une autre ligne de conduite : il prendra fait et cause pour le monde. En attendant , les innombrables influences du monde catholique , s'éveillent , s'agitent et débrouillent la vue du ciel et de la terre aux yeux des spectateurs du combat ; on hasarde des jugements inexacts , des prédictions téméraires , jusqu'à ce que le brouillard se dissipe , et puis alors on aperçoit le vieillard à son poste comme autrefois , disant la messe sur le tombeau des apôtres. Le ressentiment et l'animosité succèdent à la joie dans l'esprit de ceux qui voient encore une fois leur sagesse mondaine mise en défaut. Mais , en réalité , c'est son étendue même , le nombre considérable de ses parties constitutives , sa structure compliquée , qui donnent parfois à l'Eglise un air de faiblesse , d'incertitude , de subtilité , de dissimulation. Elle avance , elle recule ; elle va çà et là ; elle passe de droite à gauche ; elle attend le moment opportun pour accomplir un mouvement non pas délibéré , mais spontané. C'est là la manière dont Dieu a voulu que l'Eglise s'alliât avec la puissance du monde. Dans la création , chaque animal , sorti de la main de Dieu , a ses moyens particuliers d'assurer sa subsistance et de se garder de

ses ennemis, et quand Dieu envoya son fils dans le monde, comme une brebis parmi les loups, il plaça, au-dessus des dons de l'innocence et de la sagesse, la sécurité de sa vérité dans le fait même de sa catholicité. L'Eglise triomphe partout sur la juridiction du monde, parce que, quoiqu'il soit en tout lieu, il n'est, par cette raison même, nulle part dans la plénitude de la juridiction de l'Eglise. Dix mille autorités subalternes ont été établies autour de la Chaire vénérable où siège la puissance apostolique, ou bien en sont émanées. C'est pourquoi, quand elle veut agir, le coup est amorti, et elle évite la secousse par suite des innombrables ressorts sur lesquels, si j'ose employer cette expression, cette machine divine est suspendue. Par une loi inévitable de son système et par la nature même des choses, il y a des recherches, des remontrances, des menaces, des décisions premières, des appels, des cassations d'arrêts, des conférences, de longs délais, des arbitrages à passer, avant de prendre une résolution définitive, s'il faut la prendre, et avant que l'autorité propre de l'Eglise se manifeste par une définition, par une bulle, par un anathème, par un interdit ou par quelque autre instrument spirituel. Puis si, après tout, ces moyens manquent leur but, si les moyens de persuasion ont été inefficaces, s'il est impossible d'en venir à un compromis avec le pouvoir civil, le monde est préparé à l'événement, et même, dans ce cas, le Saint-Siège évite toute collision directe avec le pouvoir civil; car il n'est pas, dans les affaires temporelles, sujet de l'Etat, quel qu'il soit, avec lequel il diffère

d'avis, étant souverain temporel chez lui, et ne traitant avec les États de la terre que par ses représentants et ses ministres.

Les remarques que je viens de faire sont parfaitement justifiées par l'histoire de notre grand saint Thomas dans son différend avec Henri II. Abandonné de ses suffragants, menacé de mort, il est obligé de s'enfuir, comme il peut, sur le continent. Il soumet sa cause au Pape, mais sans résultat immédiat; car le Pape est en lutte avec l'empereur, qui a pris parti pour un prétendant au Siège apostolique. Deux ans se passent sans résultat; enfin le Pape commence à agir; mais, au lieu d'embrasser la cause de l'archevêque, il se pose en arbitre entre lui et Henri. Le roi de France se déclare pour le Saint, et ses amis tâchent de gagner la princesse Mathilde. Encouragé par ces protections, saint Thomas excommunique quelques-uns des partisans du roi, et menace d'interdire le roi lui-même, pour ne pas dire son royaume. Alors les évêques du roi en appellent à Rome, alarmés qu'ils sont de ce danger, tandis que le Pape donne un appui plus distinct à la cause du Saint. Tout à coup les choses changent d'aspect; le Pape excommunique l'empereur; il est préoccupé du soin de ses propres affaires; les agents de Henri obtiennent à Rome une commission légatine, présidée par un cardinal favorable à la cause du roi.

La querelle traîne en longueur; deux autres années se passent encore; la commission échoue. Alors saint Thomas se lève de nouveau; il se dispose à lancer l'interdit; mais la nouvelle arrive que le roi est par-

« de lenteur, telles que la suspension temporaire de
« ses pouvoirs ecclésiastiques. Ces incidents, ayant
« absorbé presque tout son temps, le détournèrent
« d'accomplir son projet. Car, il ne faut pas l'oublier,
« dès le premier jour de sa nomination, une ambas-
« sade paralysa l'action de l'archevêque, qui ne pou-
« vait rien faire, quand des juges, spéciaux et supé-
« rieurs à lui, étaient saisis de l'affaire.
« Tant de temps s'étant écoulé, avant et après l'ouver-
« ture des conférences pendant lesquelles l'archevêque
« avait les mains liées, on peut dire qu'il fut frappé
« de suspension dès le commencement, et que cette
« suspension fut rendue encore plus accablante et plus
« pénible par les espérances que lui faisaient conce-
« voir ses courts instants de liberté et par les alterna-
« tives continuelles d'attente et de désappointement.
« C'était un état d'emprisonnement qui approchait
« toujours de son terme, et qui n'y arrivait jamais.
« Quoique sa ligne de conduite fût nettement tracée
« devant lui, et qu'il eût la fermeté et l'habileté néces-
« saires pour la suivre, l'archevêque était obligé de
« marcher pas à pas avec une cour qui manquait com-
« plètement de ces deux qualités, et il se trouva réduit
« à un rôle exclusivement passif et expectant¹. » Evi-
demment une église-branche ne peut exister avec le
dogme catholique et les saints qu'il produit. Si l'église
anglicane avait existé du temps de cette lutte, elle eût
été, humainement parlant, détruite, renversée de fond
en comble, ou bien ses saints auraient été chassés, ses

¹ Froude's Remains, vol. IV, p. 449.

évêques érastiens se seraient emparés de sa direction, son dogme aurait été corrompu, et l'époque de Henri VIII aurait été anticipée ; voilà ce qui serait arrivé à l'église anglaise, si elle n'avait pas eu des rapports avec le reste de la chrétienté, et n'avait pas été placée sous la suprématie de Rome.

C'est là ce qui a toujours eu lieu, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, durant les dix-huit siècles de l'histoire chrétienne. Car, même avant le concile de Nicée, le patriarche hérétique d'Antioche fut protégé par la souveraineté locale contre les catholiques, et fut dépossédé par l'autorité et l'influence de Rome. Depuis cette époque, le pouvoir civil aurait encore remis en captivité et corrompu successivement chaque partie de la chrétienté, sans leur union entre elles et sans la noble intervention et protection du Saint-Siège. Nos oreilles retentissent encore de cette vieille histoire, tant de fois racontée, sur la manière dont les souverains temporels ont persécuté, ou tourmenté, ou gagné l'épiscopat local, et comment le grand ou le petit nombre de ceux restés fidèles, s'appuyèrent sur Rome. C'est ce qui arriva en Orient entre les Ariens et saint Athanase ; entre l'impératrice de Bysance et saint Jean Chrysostome ; entre le vandale Hunneric et les Africains ; entre cent trente évêques monophysites à Ephèse et saint Flavién ; c'est ce qui eut lieu pour les cinq cents évêques qui, par l'influence de Basile, signèrent une déclaration contre le tome de saint Léon ; c'est ce que nous avons vu encore à propos de l'Hénoticon de Zénon et des controverses des Monothélites et des Icono-

clastes. Dans les exemples cités dans les controverses, comme portant atteinte à la constance du Siège de Rome, l'hésitation, quelle qu'elle fût, provenait, ainsi que je l'ai démontré, d'une cause qui est ordinairement évitée : la pression immédiate et directe du pouvoir temporel. De même que, parmi tant de centaines de papes martyrs et confesseurs, saint Pierre et saint Marcellin renièrent leur Seigneur, l'un pendant une heure, l'autre pendant une journée; de même, si Libère et Vigile ont donné un scandale momentané à l'orthodoxie, c'est qu'ils n'étaient plus à leur place naturelle, qu'ils n'étaient plus la clé de voûte d'un vaste édifice, ni la corrélation de plusieurs milliers d'autorités en exercice; mais qu'ils étaient devenus de simples individus, arrachés de leurs sièges et prosternés aux pieds de César.

Plus tard, dans les temps modernes, nous voyons les mêmes faits se produire, au milieu des mêmes circonstances, non-seulement dans l'histoire de saint Thomas, mais dans celle de saint Anselme, et même dans tout le cours des affaires ecclésiastiques d'Angleterre, depuis la conquête jusqu'au seizième siècle, et avec non moins de signification dans la primauté de Cranmer. Nous les retrouvons dans les tendances du gallicanisme de Louis XIV et du Joséphisme autrichien. La même leçon nous est donnée par la conduite politique du Tzar à l'égard des Grecs unis, et par celle du gouvernement anglais vis-à-vis de l'église d'Irlande. Dans tous ces exemples, nous voyons une lutte entre le Saint-Siège et quelque gouvernement

local, lointain peut-être, lutte dont l'objet est la liberté et l'orthodoxie de son peuple fidèle. Et tandis que le pouvoir temporel est sur les lieux, vif, pressant, persuasif et dangereux, le parti attaqué puise toute sa force dans sa fidélité au reste de la chrétienté et au Saint-Siège.

Ceci se conçoit fort bien ; nous comprenons qu'il en ait été ainsi, et nous en voyons la preuve historique ; mais comment est-il possible qu'une église rompe ses rapports avec la catholicité, sans tomber sous le joug de l'Etat ? Quel exemple cite-t-on pour prouver cette possibilité ? Est-ce qu'une église isolée peut faire aujourd'hui ce que, humainement parlant, elle n'aurait pu faire au douzième siècle, avec un saint pour chef et pour champion ? Pouvez-vous, mes Frères, espérer de réaliser ce que saint Thomas de Cantorbéry n'a pu accomplir ? C'est à bon droit qu'alors on appelle cette église une branche, car une branche ne pouvant vivre séparée du tronc, quand une église est détachée du corps de Jésus-Christ, il faut la greffer sur la constitution civile pour lui conserver un peu de vie. Qui a jamais pu entretenir l'idée qu'une société religieuse circonscrite, dépourvue de l'avantage auguste d'une origine divine, de la sainteté de coutumes antiques, du prestige de ses anciens succès et des victoires qu'elle a remportées, quand elle était sur son terrain propre et qu'elle n'était soumise au pouvoir civil que dans ses parties constitutives, puisse faire valoir ses droits ecclésiastiques, qui doivent entraver la liberté d'action de ce pouvoir souverain et insulter sa majesté ? Une hiérarchie

native, sortie de son sein, résistant au pouvoir civil, luttant contre lui, le déflant, le frappant à bout portant, serait, avec les hommes tels qu'ils sont, une importunité, comme ils l'appelleraient, absolument intolérable. Cet être raide, sec, inflexible, volerait en mille éclats au premier coup qu'il oserait affronter. Mais on n'en viendrait pas là ; les flatteries, les compromis, les présents, le bras robuste du monde, le feraient rentrer en lui-même, l'humilieraient à ses propres yeux, avant qu'il eût occasion de montrer sa valeur. Le monde dominerait de toute sa fierté le pouvoir présomptueux qui réclamerait une autorité divine, et il ferait servir à ses desseins l'esclave qu'il aurait déshonoré. Il obligerait à hanter sa cour, à suivre sa marche triomphale, cet ambitieux qui aspirerait à régner parmi les astres du ciel.

Car, il est évident qu'une église nationale peut rendre les plus grands services à l'Etat, quand elle est tenue sous un contrôle sévère. L'Etat désire rendre ses sujets tranquilles et obéissants, et rien n'est plus propre que la religion à atteindre ce but. Il désire qu'ils aient quelques notions du monde à venir, mais pas trop, tout autant qu'il faut en avoir dans l'intérêt du monde présent. La décence, l'ordre, le travail, la patience, la tempérance et autant de pureté que l'on peut en attendre de la nature humaine, telles sont les vertus que l'Etat exige de ses administrés. Il n'aime pas le dogme, parce qu'il produit l'*odium theologicum* ; il n'aime pas les mystères, parce qu'ils ne servent qu'à rehausser le sacerdoce. Des prédications utiles et sen-

sées, une bienfaisance active, la surveillance des écoles, la direction de l'assistance publique, de bons conseils aux écervelés et aux oisifs, des consolations spirituelles aux mourants, tels sont les devoirs d'une église-branche ou nationale. Les prêtres de paroisse doivent former une police morale ; il faut qu'ils soient, comme les évêques, les ministres d'une religion d'Etat et non les pasteurs du peuple. Les prélats et les membres du clergé ne doivent pas se mêler à la foule ; ils ne doivent sortir que dans les occasions solennelles, pour couronner ou pour marier ou pour baptiser les rois, pour réciter les offices religieux aux nobles du royaume, pour consacrer des églises, pour ordonner, pour confirmer, pour faire des sermons de charité, mais, d'ailleurs, ils ne doivent que fort peu paraître en public pour autre chose. Les synodes sont inutiles et dangereux, car ils impliquent l'idée que l'Etablissement est un corps indépendant et qu'il a ses droits à lui. Il en est ainsi de la discipline, ou de toute séparation pratique entre les membres de l'église nationale et les dissidents. La nationalité est le lien réel, et la qualité d'anglican n'est qu'un accident pour un anglais. Les églises et les cimetières sont des propriétés nationales qui, quelle que soit la dénomination religieuse des sujets, sont ouvertes à tout le monde, pour les mariages et les enterrements. L'Etablissement ne saurait être aux yeux de la loi une corporation, même quand ses dignitaires isolés et ses chapitres forment des corporations, de peur qu'on ne le considère comme étant politiquement plus qu'un nom ou une fonction de l'Etat.

Maintenant, afin de montrer que je n'exagère pas, je vais, en terminant, citer, comme preuve, le célèbre ouvrage d'un auteur renommé, écrit pour la défense de l'Etablissement. Cet ouvrage désavoue l'Erastianisme, et, dans un certain sens, il a pour but de le combattre ; en outre, il est, sous le rapport de la doctrine, fort en arrière de ce que l'on soutient et de ce que l'on accepte comme incontestable aujourd'hui. Pour ces diverses raisons, je ne pourrais choisir, à l'appui de ce que j'ai dit, un ouvrage plus favorable à l'église nationale que l'*Alliance de l'Eglise et de l'Etat*, de l'évêque Warburton. Quelques extraits suffiront à l'objet que j'ai en vue.

Dans ce traité, l'auteur nous apprend que le but de l'Etat n'est pas de propager la vérité, mais d'assurer le bien-être de la société. « Le véritable objet, dit-il, pour lequel la religion est établie par l'Etat, n'est pas d'assurer la pureté de la foi, mais l'utilité civile ¹. » Voilà, ajoute-t-il, « la clé qui ouvre tout le mystère « de cette controverse, voilà le fil qui doit nous con-
« duire sains et saufs à travers toutes les complica-
« tions, tous les détours et toutes les difficultés dont
« ce mystère est enveloppé. » Ensuite, il faut employer la religion au bénéfice de ce qui, à ce qu'il paraît, ne prend aucun souci de la religion. « Cet usage de la
« religion pour l'Etat, dit-il, a été remarqué par les
« savants et senti par les hommes de tous les temps et
« de tous les pays. L'antiquité était particulièrement

¹ Warburton, p. 148, éd. de 1741.

« convaincue que le plus grand secret de l'art sublime
 « de la législation consistait à trouver les meilleurs
 « moyens d'appliquer la religion au service de la
 « société ¹. »

Jusqu'ici les paroles de l'auteur peuvent être tolérées ; de pareilles idées, sinon vraies, ne sont pas tout à fait inusitées ni paradoxales ; mais l'auteur fait ensuite un pas extraordinaire en avant. Il dit que « l'utilité publique et la vérité marchent de front ². Il va même jusqu'à déclarer ouvertement que l'utilité publique « est une règle sûre et une mesure de la vérité ³, » de sorte que, continue-t-il, au moyen de cette règle, « l'État saura découvrir la vérité beaucoup « plus facilement qu'aucun philosophe, aidé de toute « la science de l'école ⁴. « D'où il suit, continue-t-il, « que tant qu'un État, en union avec l'Église, a un si « grand intérêt, un rapport si intime avec la vraie religion, et une si grande facilité de découvrir ce qui « est vrai, la religion prospérera beaucoup mieux que « si elle était laissée à elle-même. » Ainsi l'État, à ce qu'il paraît, par compassion pour la religion, la tire des écoles, et l'applique à ses desseins, afin de la conserver pure et de la rendre parfaite.

L'auteur n'hésite pas à exprimer ce sentiment de la manière la plus explicite, afin qu'il ne puisse y avoir aucun doute sur sa pensée. Il considère la con-

¹ Warburton, p. 18

² *Ib.*, p. 147.

³ *Ib.*, p. 135.

⁴ *Ibid.*, p. 135.

formité aux desseins de l'État comme la pierre de touche de la vérité, de la pureté, de l'exagération, de l'excès, de la perversité ou du danger de l'enseignement doctrinal. « Quelle que puisse être, dit-il, « l'utilité d'une alliance pour conserver la religion, « la nécessité de cette alliance pour maintenir sa « pureté est une chose tout à fait évidente..... Examinons combien la religion, quand elle est abandonnée à elle-même, dans son état naturel, est exposée au danger de dévier de la vérité. Dans ces circonstances, les hommes qui ont le plus de crédit dans l'Eglise sont ceux qui passent pour les plus saints. Or, la sainteté de l'Eglise est considérée comme d'autant plus parfaite, qu'elle est plus éloignée du monde, plus étrangère à ses habitudes et à ses relations. Mais comme on ne peut l'acquérir que dans la solitude et l'éloignement des affaires humaines, et cet éloignement rendant les hommes ignorants des choses de la société civile, de ses droits et de ses intérêts, à la place desquels ils mettent, selon la nature de leur caractère, toutes les folies de la superstition et du fanatisme, nous sommes nécessairement amenés à conclure que la religion, sous de pareils directeurs et réformateurs (et Dieu sait que c'est généralement ce qui arrive), ne tarderait pas à s'écarter de la vérité, et conséquemment perdrait, au même degré, l'aptitude nécessaire pour servir la société civile... Nous avons vu des communions dont les doctrines religieuses sont si peu utiles à la société civile, qu'elles ne peuvent croître et prospé-

« rer que sur les ruines de cette société. Telles sont
 « celles qui prêchent le célibat, l'ascétisme, l'ab-
 « stention de la guerre défensive, la suppression de
 « la peine de mort, et même de la magistrature ci-
 « vile. D'autre part, quand la religion est l'alliée de
 « l'Etat, comme elle tombe alors sous la direction du
 « magistrat (ces saints directeurs n'ayant plus aujour-
 « d'hui assez de crédit ni assez de pouvoir pour faire
 « du mal), on doit nécessairement protéger et con-
 « server assez bien sa pureté. Car la vérité et l'utilité
 « publique ne faisant plus qu'un, le magistrat civil
 « sera intéressé à rechercher et à encourager la vé-
 « rité religieuse, et, en vue de l'utilité publique, que
 « son emploi lui permet de comprendre si bien, il
 « ne sera pas embarrassé pour savoir où cette vérité
 « se trouve¹. »

L'auteur prend plaisir à développer ce point de vue ; il le fortifie par le raisonnement suivant : « La
 « société civile est le moyen d'arriver au bonheur
 « ici-bas, et le moyen d'attirer le bonheur éternel
 « est la contemplation. Si des opinions, nées de la
 « contemplation, paralysent les mouvements de la
 « société civile, il est nécessaire qu'elles soient répri-
 « mées. En conséquence, les anciens maîtres de la
 « sagesse qui, pour cette raison, enseignaient que
 « l'homme est né pour agir, et non pour vivre dans
 « la contemplation, se fondant sur la nature des
 « choses, s'accordèrent tous à poser en principe, que

¹ Ibid., p. 58.

« *les opinions doivent toujours céder le pas à la paix publique* ¹. »

Puis, l'auteur défend ainsi sa manière de voir :
 « Dieu a disposé les choses de telle façon, que les
 « moyens d'atteindre au bonheur, dans l'un de ces
 « deux états, ne doivent pas nuire aux moyens d'ob-
 « tenir le bonheur dans l'autre. D'où il faut conclure
 « que lorsque les moyens que l'on suppose devoir
 « mener à chacun de ces bonheurs, c'est-à-dire : les
 « opinions nées de la contemplation et la paix pu-
 « blique s'entrechoquent, se combattent, l'une des
 « deux n'est pas un véritable élément de bonheur.
 « Mais l'homme *connaissant parfaitement et posi-*
 « *vement* les moyens de parvenir à la félicité, dans
 « la condition où il se trouve ici-bas, et les moyens
 « d'arriver au bonheur de son existence future, en
 « tout ce qui concerne la découverte de la vérité,
 « n'étant que *très-imparfaitement connus*, il s'ensuit
 « nécessairement que *lorsque les opinions contempla-*
 « *tives sont en opposition avec la paix publique, ces*
 « *opinions ne peuvent être des moyens de félicité future;*
 « en d'autres termes, ou elles n'expriment pas des vé-
 « rités ou ce sont des vérités sans importance. » Voilà
 précisément la manière de raisonner du comité judi-
 ciaire du Conseil Privé; voilà les idées auxquelles la
 philosophie du premier ministre donne son approba-
 tion! La régénération baptismale est regardée comme
 vraie ou fausse, non en invoquant les textes de l'Écri-

¹ Ibid., p. 126.

ture, le témoignage des Pères, les traditions de l'Église, ni même l'autorité du *Prayer book* ou des Trente-neuf Articles, les écrits de Jewell, d'Usher, de Carleton ou de Bullinger, mais en examinant ses tendances à concourir à la paix et au repos de la communauté, aux convenances et au confort de Downing Street ¹, de Lambeth ² et d'Exeter Hall ³.

Si l'évêque fait dépendre la doctrine des convenances politiques, il n'est pas extraordinaire qu'il y subordonne aussi les sacrements et les ordres de son église. « Par là, dit notre auteur, on peut se faire une idée « de l'erreur de ces sectes chrétiennes qui, sous pré- « texte que la religion est toute spirituelle, pensent « qu'elle ne peut avoir ni rite, ni cérémonie, ni culte « public, ni ministère, ni politique ecclésiastique, « *ne réfléchissant pas que, sans ces conditions, elle « n'aurait jamais pu devenir nationale, et consé- « quemment, celle-ci n'aurait pas rempli auprès de « l'Etat ce ministère, qu'elle est, entre toutes les re- « ligions, la plus capable de remplir* ⁴. »

Puis, dans une note, à l'occasion de l'observation de Burnet, que « Sidney regardait le Christianisme « comme une philosophie divine dans son esprit, sans « culte public ni rien qui ressemblât à une église, » il ajoute : « que ce langage n'aurait rien d'étonnant « dans la bouche d'un moine ignorant qui ne serait

¹ Habitation de lord John Russell. (*N. du T.*)

² Habitation de l'archevêque-primat. (*N. du T.*)

³ Vaste salle où se tiennent les meetings religieux des Dissidents. (*Ib.*)

⁴ Warburton, p. 104.

« jamais sorti de sa cellule, ou d'un fanatique furieux »
 « qui aurait perdu la raison, mais que, dans la bou-
 « che du grand Sidney, d'un homme si profondément
 « versé dans la connaissance de la nature humaine et
 « de la politique civile, et qui savait fort bien ce que
 « la religion est capable de faire pour l'État, une
 « erreur aussi extravagante avait lieu de surprendre. »

A l'appui de ceci, l'auteur entre dans le détail des circonstances où les cérémonies ecclésiastiques sont utiles à l'État, et je terminerai mes extraits de son très-instructif ouvrage par cette énumération et par les raisons qui l'accompagnent. « Il y a, dit-il, des cir-
 « constances particulières où l'influence de la religion
 « est plus utile à l'État que d'ordinaire; mais le ma-
 « gistrat civil peut seul les connaître. Or, tant qu'une
 « église est dans son état naturel d'indépendance, il
 « n'est pas en son pouvoir de faire servir ces circon-
 « stances à l'avantage de l'État par une saine appli-
 « cation de la religion; mais quand l'alliance a été
 « réalisée, et que l'Église se trouve par suite sous la
 « direction de l'État, celui-ci a le droit de prescrire
 « les exercices publics de religion qui lui paraissent
 « convenables, tels que les jours d'humiliations, les
 « jeûnes, les réjouissances, les exhortations, les ac-
 « tions de grâces, etc., etc., selon ce qu'exigent les
 « circonstances et les besoins du moment¹. »

Je crois donc vous avoir montré, mes Frères, aussi bien que je pouvais le faire dans une Conférence, que

¹ Warburton, p. 68.

si vous croyez, comme le croyaient les promoteurs du mouvement de 1833, que l'Eglise doit avoir une autorité absolue sur la foi, sur le culte, sur l'enseignement de la doctrine, vous ne devez pas chercher à fonder un corps ecclésiastique local et isolé, comme celui des juifs, ou comme ce que vous êtes accoutumés d'appeler une église-branche.

La fable des faisceaux de verges s'applique particulièrement à ceux qui n'ont pas à leur service des armes de chair et de sang, à une hiérarchie désarmée qui a à combattre l'orgueil de l'intelligence et la puissance du glaive. Jetez vos regards audehors, mes Frères, et voyez si l'accord de plusieurs membres séparés par l'espace et par les circonstances, mais unis par le cœur, ne fait pas visiblement la force de l'Eglise catholique en ce temps-ci. Vous ne pourrez résister au monde qu'autant que vous appartiendrez à une communion qui existe sous plusieurs gouvernements, et qui ne dépend d'aucun d'eux en particulier, ou qui, se trouvant placée, ce qui n'est pas concevable, sous l'empire de quelque puissance, aussi étendue qu'elle-même, a cependant un centre immuable sur lequel elle puisse s'appuyer. S'il en est ainsi, s'il faut que vous quittiez l'Etablissement existant, ne cherchez pas et ne formez pas une église-branche qui le remplace. Je vous ai amené par un chemin court, mais qui n'est, je l'espère, ni escarpé, ni dangereux, à cette conclusion : qu'il faut que vous cessiez d'être anglicans en devenant catholiques. En effet, si le mouvement dont vous êtes les enfants, avait un but providentiel, je ne vois pas comment vous pou-

vez vous dissimuler que ce but est le catholicisme.
L'Eglise catholique, et elle seule, est capable de tenir
tête à l'Erastianisme.

DOUZIÈME CONFÉRENCE.

LE BUT PROVIDENTIEL DU MOUVEMENT DE 1833 N'EST PAS
DE FORMER UNE SECTE.

Mes Frères, la crainte de donner trop d'extension à ces Conférences m'a décidé à ajourner l'examen de certaines questions, que j'aurais aimé à aborder dès à présent, et à en traiter quelques-unes qui auraient pu être renvoyées à une autre circonstance. Telle est mon excuse auprès des lecteurs qui pourront trouver que l'ordre et le choix de ces Conférences ne répondent pas à leur attente et à l'idée qu'ils en avaient conçue. J'ai fait ce que mon cadre me permettait de réaliser ; si je ne l'ai pas étendu davantage, ce n'est pas que je n'eusse plus rien à dire ; mais je ne pouvais exiger que vous me consacriez plus de temps, et moi-même je ne pouvais vous en donner davantage.

L'objet de ma dernière Conférence était de mon-

trer que les personnes déterminées, par les principes du mouvement de 1833, à quitter l'Établissement, devaient nécessairement entrer, du même pas et par une conséquence forcée, dans le sein de l'Église catholique; Je m'étais proposé d'établir qu'on ne pouvait raisonnablement supposer qu'elles quittassent l'un sans se joindre à l'autre; que certains projets, abandonnés depuis, qui tendaient à recevoir les ordres de l'Église grecque ou de celle d'Amérique, ou d'émigrer en Ecosse, étaient des idées folles et sans consistance, si le mal qu'on voulait fuir était l'Érastianisme; car aucune communion n'est à l'abri de ce mal, si ce n'est l'Église fondée sur saint Pierre. J'ai discuté ce point avec quelque étendue, mais, en le discutant, je me suis aperçu que je combattais ce que le sens commun de l'homme condamne sans argument. Je ne pense vraiment pas que personne cherche sérieusement à fonder en Angleterre une église libre, comme on pourrait l'appeler, et même, quand il y aurait des personnes décidées à quitter leur pays natal pour l'Ecosse ou l'Amérique, elles ne pourraient prétendre que tel ait été le but providentiel du mouvement de 1833. L'expatriation d'un grand nombre d'individus des deux sexes et de tout âge, non pour cause de persécution, mais par choix et par scrupule de conscience, est une chose aussi déraisonnable qu'elle serait impraticable. Si donc j'ai insisté, et si je vais revenir de nouveau, sur une fin du mouvement, qui serait extérieure à la communion nationale, mais qui n'irait pas jusqu'à l'Église catholique, c'est moins dans son intérêt, que parce que j'es-

père par là mettre en évidence et vous faire apprécier, mes Frères, l'état de la question et votre position ; c'est parce que j'espère, à l'aide de ce moyen, arriver à vous inculquer des principes, à vous présenter des idées, qui vous aideront peut-être à dissiper vos perplexités d'une manière logique et satisfaisante. Telle sera mon excuse, comme je l'ai déjà dit, aux yeux de ceux qui pensent que c'est *actum agere* que de continuer à traiter ce sujet.

Je vais donc vous présenter la même question sous un autre point de vue, qui nous mènera à la même conclusion que l'argument développé dans ma dernière Conférence. Par *Eglise* on entend un corps religieux qui exerce une juridiction sur ses membres, ou qui se gouverne lui-même ; et lorsque, selon la doctrine d'Eraste, il n'a pas de juridiction, il cesse d'être une corporation, et n'est plus qu'un fonctionnaire de l'État, subordonné à son maître. Or, je désire vous prouver que, si vous n'acceptez pas l'Eglise catholique, et que vous ne vous soumettiez pas à son autorité, il ne vous reste pas d'autre parti raisonnable à prendre que de devenir tout de suite Erastiens, c'est-à-dire d'abandonner les principes que vous avez proclamés d'abord.

Je vous rappellerai que le pouvoir civil est une institution divine ; nul n'en doute. Il est antérieur au pouvoir ecclésiastique. Les législateurs, les juges, les prophètes, les rois exerçaient, chez les Juifs, une espèce de juridiction sur les prêtres, bien que les prêtres eussent leurs pouvoirs et leurs devoirs spéciaux. L'Eglise juive n'était pas une puissance dis-

tincte de l'Etat. Dans un certain sens, le magistrat civil se trouve, comme les théologiens le disent, en possession. Or, l'*onus probandi* pèse sur ceux qui voudraient empiéter sur son autorité. Le pouvoir civil était en possession à l'époque où Jésus-Christ vint au monde, il est en possession maintenant dans l'esprit des hommes, et à première vue de la société humaine. Il est en possession, parce que les bienfaits qu'il dispense au genre humain sont palpables et évidents pour tout le monde. Il est reconnu et sanctionné dans l'Écriture de la manière la plus solennelle; et l'instrument même de son pouvoir, les armes matérielles qui font sa force, lui sont confiées d'une manière formelle.

« Que tout le monde, dit saint Paul, soit soumis aux
 « puissances supérieures, car il n'y a point de puis-
 « sance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a établi
 « celles qui sont sur la terre. C'est pourquoi celui qui
 « s'oppose aux puissances, résiste à l'ordre de Dieu, et
 « ceux qui y résistent s'attirent sa condamnation. Car
 « les princes ne sont pas à craindre quand on ne fait
 « que de bonnes actions, mais lorsqu'on en fait de
 « mauvaises. Voulez-vous ne pas craindre les puis-
 « sances? Faites le bien et elles vous en loueront. Le
 « prince est le ministre de Dieu pour vous favoriser
 « dans le bien. Mais si vous faites mal, vous avez rai-
 « son de craindre, parce qu'il ne porte pas l'épée en
 « vain, car il est le ministre de Dieu, pour exécuter sa
 « vengeance sur celui qui fait le mal ». » Il serait difficile de trouver dans l'Écriture un passage plus

1 Romains, XIII, 1.

solennel et plus précis que celui-la ; précis, dans l'expression du devoir qu'il recommande et du péché qu'il défend ; solennel, dans les motifs sur lesquels il appuie le devoir. Le magistrat civil est un ministre, ou, en un certain sens, un prêtre du Très-Haut ; car, comme on le sait, le mot grec, employé dans le texte original pour le désigner, sert ordinairement à dénommer la charge et les fonctions sacerdotales. Il est en outre chargé d'accomplir la vengeance ; il est le représentant et l'image sur la terre de cet auguste attribut de Dieu, la justice, de même que les pères sont les types et les manifestations de sa tendresse et de sa providence envers ses créatures. Ne trouve-t-on pas un aveu de l'origine divine et de la dignité du pouvoir civil dans ce passage où la Sagesse, dans le livre des Proverbes, voulant célébrer ses grands travaux sur la terre, cite, comme un exemple remarquable et particulier de son influence, l'action qu'elle exerce sur les gouverneurs et les maîtres des nations. « C'est par moi, dit-elle, que
 « les rois règnent et que les législateurs décrètent des
 « choses justes ; par moi, les princes gouvernent et
 « les puissants rendent la justice. » Observez que la fonction assignée ici au magistrat civil, exigeant un don particulier, est une de celles qui entrent dans l'idée que nous nous faisons des temps du Messie promis. « Il viendra un temps, dit le prophète, où le roi
 « règnera dans la justice et où les princes gouverne-
 « ront justement¹. » « Il jugera les pauvres dans sa
 « justice et se déclarera le juste vengeur des faibles

¹ Isaïe, XXXII, 1.

« qu'on opprime sur la terre; il frappera la terre de la verge de sa bouche, et il tuera l'impie du souffle de ses lèvres. La justice sera la ceinture de ses reins et la foi le baudrier dont il sera ceint¹. » Tel est le pouvoir civil; il est le représentant, l'oracle, l'instrument de la loi éternelle de Dieu, avec le droit de vie et de mort, avec la puissance redoutable de continuer ou d'abrégier l'épreuve terrestre d'êtres destinés à vivre éternellement. C'est à lui que toutes choses sont confiées sous le ciel; il est le souverain maître de la terre dans son immense étendue, de ses fruits si variés, des hommes qui la cultivent et qui la parcourent; il partage, il distribue, il conserve telle chose au profit de telle autre. Comme il est sacré dans son origine, on peut le considérer comme irresponsable dans ses actes; le trahir, c'est, en thèse générale, se révolter contre le Très-Haut.

Telle étant la charge du pouvoir temporel, et considérant, d'une part, les divers bienfaits matériels dont il est la source et le canal, et, de l'autre, la cruauté qu'il y a à troubler l'ordre établi dans la société et l'extravagance d'une pareille entreprise, on devrait y penser à deux fois, ou être bien sûr de ce qu'on va faire, et avoir de bonnes raisons à donner d'une pareille démarche, avant de créer une société rivale qui vient embarrasser et gêner le pouvoir. Réfléchissez bien, avant de prendre une telle résolution, et regardez bien où vous mettez les pieds. Certes, il n'est pas probable que Dieu veuille défaire son ouvrage

¹ Isaïe, vi, 4.

pour rien. Il ne détruit les institutions qu'il a créées, que quand elles n'ont pas répondu à son attente. Il ne les affaiblit, il ne les modifie, que lorsqu'il est prêt à commencer une œuvre plus parfaite que celle dont ces institutions devaient être l'instrument. Le judaïsme fut remplacé par le christianisme, parce que sa loi était devenue inutile, et parce que l'Évangile était une révélation définie et une doctrine d'en haut, qui demandait, pour être promulguée, un organe plus parfait. Une nouvelle institution fut créée, à laquelle fut transférée une portion de l'autorité qui avait résidé jusque là entre les mains de l'État, et elle fut rendue indépendante, par la raison qu'elle était certainement propre à faire des choses que la philosophie et la politique anciennes n'avaient jamais rêvées. Si l'Église n'avait eu des devoirs différents, en totalité ou en partie, de ceux de l'État, il est naturel de se demander pour quelle raison deux sociétés seraient chargées de faire ce qu'une seule peut accomplir. Est-il probable que la Sagesse toute-puissante ait voulu en fonder une nouvelle, sans avoir d'abord aboli l'ancienne? que, continuant la mission de la première, elle ait suscité la seconde pour lui faire la guerre? Une pareille conduite n'eût servi qu'à allumer une lutte perpétuelle, et, à en juger par les apparences, à infirmer le but pour lequel le pouvoir civil a été établi, et par conséquent cela est invraisemblable, au plus haut degré, jusqu'à preuve évidente du contraire. Voilà des principes que le sens commun du genre humain ne peut qu'approuver. Ou il n'a pas été envoyé d'Église dans le monde, ou elle

n'a pas été établie pour rien ; elle doit avoir une mission spéciale, un message particulier. Toutes choses sont définies ou spécifiées par leur objet. Si le devoir de l'Eglise, ses fonctions, son enseignement, ses œuvres, ne sont pas spécifiquement distincts des fonctions, de l'enseignement, des œuvres de l'Etat, il sera impossible de ne pas arriver à la conclusion qu'elle était destinée à se confondre avec l'Etat, à en faire partie et à lui être subordonnée. On ne forme pas deux corporations pour le même métier. Il faut ou assigner à l'Eglise son rôle à part, ou ne pas exiger qu'elle soit mise en charte privée. Son objet est son droit.

Ces considérations offrent une exposition suffisante de la théorie d'une alliance entre l'Eglise et l'Etat, dont j'ai eu occasion de parler dans la Conférence précédente. Warburton soutient que chacun de ces pouvoirs, l'Eglise et l'Etat, ne remplissent en réalité qu'un seul et même office ; l'Eglise prêche la vérité, l'Etat cherche l'utilité ; mais la vérité chrétienne a pour mesure les convenances politiques. Il n'y a pas de thèse qu'un prédicateur puisse traiter, qu'un synode puisse définir, qui ne soit déterminée, d'une manière *infaillible* (c'est le mot qu'il emploie), par les convenances et l'expérience politique de l'Etat. Mais, s'il en est réellement ainsi, quelle est l'utilité de cette seconde société, que vous nous présentez comme naturellement indépendante de l'Etat ; et comme étant sa haute et puissante alliée ? Je ne dis pas que prêcher ne soit une fonction différente de celle de parler au sein du Parlement, ni que réciter les prières dans une église ne soit

autre chose que de siéger dans une cour de justice. Les fonctions sont différentes et les fonctionnaires aussi doivent être différents. De même, la fonction d'un magistrat de police est différente de celle d'orateur du Parlement; mais vous n'avez pas une société distincte, divine dans son origine, indépendante dans sa constitution, chargée d'exercer une juridiction sur le Parlement ou sur la police. Je le répète, si l'Eglise n'a ni à dire, ni à faire quelque chose de différent de ce que fait et dit l'Etat, l'Erastianisme est la doctrine la plus sensée, et on ne doit l'écarter que quand il sera prouvé que l'Ecriture la condamne formellement.

Je citerai à l'appui de ces considérations un autre ouvrage. Il fut publié, quelques années avant, le mouvement de 1833, un écrit anonyme, dont l'auteur paraissait appartenir à l'église épiscopale d'Ecosse. S'appuyant sur de prétendus principes de l'Ecriture, l'auteur défendait la cause des églises branches ou nationales, bien que je crois qu'il eût préféré les églises « libres, » « indépendantes » et « non établies. » Jugeant le livre par sa valeur, le monde l'attribua à un penseur vigoureux et original, qu'on ne pouvait approcher sans penser, soit dans son sens, soit dans un sens opposé, et qui depuis a été élevé au premier rang de la hiérarchie anglicane. Il écrivit cet ouvrage, en partie pour réfuter Warburton, et en partie pour présenter un système opposé de son invention; mais il offre un nouvel exemple de ce manque de consistance et de logique que je reprochais tout à l'heure à Warburton lui-même.

« Le chef suprême de toute branche de l'Eglise du
 « Christ sur la terre; dit-il, devrait évidemment être
 « un ministre ou un corps *spirituel*. Si l'Eglise an-
 « glicane avait pour chef, un primate, ou un synode, ou
 « les deux ensemble, ou un autre personnage ou une
 « assemblée quelconque d'hommes, possédant une
 « autorité *ecclésiastique*, ne remplissant aucun em-
 « ploi civil, ne dépendant d'aucun fonctionnaire civil,
 « dans les deux cas, le caractère non séculier du
 « royaume du Christ serait conservé. Le roi, de con-
 « cert avec les autres membres du gouvernement,
 « devrait avoir une autorité *temporelle* nettement dé-
 « finie sur tous ses sujets, à quelque confession qu'ils
 « appartenissent; et par conséquent sur tous les minis-
 « tres et autres membres de l'église d'Angleterre, ainsi
 « que sur les autres communions religieuses, chré-
 « tienne, israélite, païenne, établies dans ses États;
 « mais ni lui, ni aucune autre autorité civile, ne de-
 « vrait se mêler des questions de foi, de liturgie, de
 « discipline ecclésiastique, ni des autres affaires spi-
 « rituelles de l'Eglise. Le royaume des cieux n'a pas
 « d'autre roi que Jésus-Christ; il a délégué son auto-
 « rité aux apôtres, et, par ceux-ci, aux évêques et aux
 « prêtres; mais non pas aux magistrats civils. Ces
 « derniers ne devraient donc point, en vertu de leurs
 « fonctions civiles, demander de nommer aux emplois
 « de l'Eglise¹. » Vous voyez, mes Frères, combien
 sont nettes les idées que cet auteur anonyme se fait de

¹ *Letter on the Church*, p. 181. Longmans, 1826.

la juridiction de l'Eglise; ses idées sont identiques aux vôtres, ou plutôt elles vont au delà.

Il dit en conséquence : qu'on a « dégradé » le caractère sacré des Articles et de la Liturgie, « en éta-
« blissant leur base sur des actes du Parlement; en
« faisant de telle sorte que les gouverneurs spiri-
« tuels ne peuvent les altérer quand ils en ont be-
« soin; mais que le pouvoir civil peut les modifier,
« quand bon lui semble, avec ou sans nécessité.
« Conséquemment, continue-t-il, c'est un reproche
« devenu proverbial que de dire: Vous avez *une reli-
« gion parlementaire*; vous adorez le Tout-Puissant
« comme le prescrit la loi; vous êtes obligés de cher-
« cher à faire votre salut *d'une manière légale, dans
« les formes prescrites par la loi, dans les conditions
« prévues par le roi, par les Communes et par les
« Lords, sous la direction des ministres de l'Etat,
« d'hommes (ajoute-t-il avec un pressentiment pro-
« phétique des événements de l'année 1850) qui peu-
« vent être parfaitement aptes à remplir leurs fonctions
« civiles, qui peuvent être non-seulement des chré-
« tiens exemplaires, mais d'excellents théologiens, et
« qui cependant ne sont certainement pas nommés
« aux emplois qu'ils occupent, en vue des fonctions
« spirituelles qui y sont attachées, et qui ne peuvent
« même prétendre que leur rang élevé implique au-
« cune espèce de qualification à administrer convena-
« blement l'église. Ceci peut-il s'accorder avec les
« desseins et les institutions de Jésus-Christ et de ses
« saints apôtres? Si quelqu'un répondait sérieuse-*

« ment d'une manière affirmative, je le considérerais
 « comme étant doué de facultés intellectuelles avec
 « lesquelles il me serait impossible de lutter. »

Ici l'auteur observe : « Le gouvernement anglais
 « semble prendre plaisir et mettre son orgueil, non-
 « seulement à ce que le clergé fasse tout son possible
 « pour le payer de la protection qu'il lui accorde, mais
 « encore à exiger ses services de la manière la plus
 « dure et la plus humiliante. Semblables aux anciens
 « soldats perses, les ecclésiastiques sont menés au com-
 « bat sous la menace continuelle de pénalités sévères,
 « qui les tiennent dans un état d'humiliation et de
 « dépendance de l'Etat, dont je défie que l'on trouve
 « un exemple dans aucune des églises chrétiennes
 « qui ont existé¹. » Puis l'auteur compare certains
 membres du clergé au chien de la fable, qui prenait
 le collier qu'il portait au cou pour une distinction
 honorifique. Il ajoute encore : « A la vérité, je ne
 « puis m'empêcher d'avouer qu'il y a une autre fable
 « sur un chien, que la position de votre église me rap-
 « pelle. Vos frères d'Amérique, par exemple, et quel-
 « ques autres, pourraient vous dire, comme le loup
 « maigre et affamé observait un jour au dogue gros et
 « gras : *Vous êtes bien nourri et bien portant, il est*
 « *vrai, tandis que je suis sec et que je souffre la faim ; ...*
 « *mais quelle marque aperçois-je autour de votre*
 « *cou ? Il faut que vous fassiez ceci, sous telle peine ;*
 « *il faut que vous vous absteniez de cela, sous telle*
 « *autre peine ; il faut que vous observiez la liturgie en*

¹ Ibid., p. 125.

« ce point; vous ne devez pas la suivre sur tel autre.
 « Bref, vous êtes entravés, paralysés dans tous les
 « sens, par votre union avec un corps d'un caractère
 « différent, qui ne pourrait, même avec les meilleures
 « intentions, manquer de faillir, au lieu de vous al-
 « der; mais qui, en réalité, ne cherche à faire de
 « vous que son instrument docile. Quelques-uns d'en-
 « tre vous paraissent tellement accoutumés à cette
 « dépendance de l'Eglise, et en sont si épris, qu'on
 « les a vus solliciter l'intervention de l'État dans une
 « affaire qui n'avait aucun rapport avec la commu-
 « nauté civile, et à laquelle l'autorité civile ne s'in-
 « téressait pas plus que Gallien. Un évêque anglais
 « n'osa pas ordonner un américain qui devait officier
 « dans un pays qui n'était pas sous le gouvernement
 « anglais, sans demander préalablement la permission
 « du ministère, qui n'avait pas plus à se mêler de
 « cette affaire que le gouvernement d'Abyssinie. »

Tout ceci est d'une application très-vraie et fort juste; mais le lecteur s'adressera cette question : Quelle est la signification, quel est le but des changements ecclésiastiques dont cet auteur se fait l'avocat ? Il ne faut pas déchirer la constitution et refaire la loi pour rien. Que gagnerait-on en réalité par ses recommandations ? Quels sont les biens que la réalisation de son projet accomplirait et assurerait ? Est-ce simplement une gymnastique intellectuelle ou un *agonisme*, comme l'appelaient les païens de l'Académie ou du Portique; est-ce une fine ironie dont il se plaît à nous amuser, ou bien est-ce un sermon grave et sérieux, écrit par un homme qui

pratique ce qu'il prêche et qui ne ferait pas ce qu'il réproouve ? Je dois au lecteur d'avouer que l'auteur ne partage pas le principe de Warburton : que la vérité doit se mesurer sur les convenances politiques. Il est trop honnête, trop généreux, trop magnanime, trop sensé pour soutenir un si misérable paradoxe ; mais, considérant la haute opinion qu'il a de la position de l'Eglise, la honte qu'il éprouve de son humiliation, le zèle qu'il déploie pour sa liberté, il se rendra coupable assurément d'un paradoxe différent, mais non moins surprenant, si, se faisant une si haute idée de l'Eglise, il ne lui donne rien à faire. Warburton reconnaît l'Eglise, afin de la détruire ; il croit qu'elle n'a jamais existé, ou plutôt qu'elle n'aurait jamais dû exister dans sa nature propre ; mais il pense que, dès le premier jour de sa fondation, elle aurait dû se fondre dans la constitution de l'Etat. Notre auteur fait beaucoup de bruit à propos des droits et des privilèges ecclésiastiques, qu'il regarde comme un don de Dieu et, conséquemment, comme étant indestructibles. Il trouve l'Eglise si pure et si céleste, qu'elle lui semblerait déshonorée, souillée par le contact des choses séculières. « Mon royaume n'est pas de ce monde, » dit Notre-Seigneur, et conséquemment, il semblerait qu'aucun personnage ecclésiastique ne dût siéger au Parlement ; et que, d'un autre côté, ni le roi, ni le Parlement n'eussent le droit, en tant que pouvoirs civils, de fixer un jour de jeûne. « Ce fut Satan, dit-il, qui « proposa le premier une alliance entre l'Eglise chrétienne et l'Etat, en promettant des avantages tem-

« porels en échange de l'abandon *des choses qui sont de Dieu*, et que nous devons rendre à Dieu, pour ne pas servir *uniquement Celui* qui est le seul que nous devons servir. Je suis enclin à penser que le second auteur de ce projet, qui tâcha de le faire mettre à exécution, fut Judas Iscariote ¹. »

Or donc, si l'Eglise est un royaume ou un gouvernement qui n'est pas de ce monde, je pense que vous lui avez assigné un rôle, une mission qui n'est pas de ce monde, qui offre quelque chose de distinct, de spécial, que le monde ne peut faire, « que l'œil n'a pas vu, que l'oreille n'a pas entendu, que le cœur de l'homme n'a pas conçu. » Il ne suffit pas de lui confier le soin de prêcher la morale; à quoi bon pour cela une société avec une mission divine? S'il ne s'agit que de remplir cette fonction, je ne vois pas pourquoi un homme bien élevé ne pourrait pas, la Bible à la main, prêcher la morale aussi bien qu'un prêtre, sans troubler les droits des magistrats ni l'ordre de la société civile. On dit quelquefois, avec méchanceté, que l'œuvre de l'Eglise n'est que le métier des prêtres; j'ai déjà accepté cette expression; oui c'est un métier, un métier comme la profession d'orfèvre, d'architecte, de légiste; il faut donc qu'il ait son enseignement, ses habitudes intellectuelles et morales, sa longue expérience, ses précédents, ses traditions; il faut qu'il ait tout cela à un plus haut degré que les métiers de ce monde, s'il a la prétention de venir du ciel. Plus il est certain que l'Eglise

¹ Ibid., p. 97.

est un royaume des cieux, et qu'*elle n'est pas de ce monde*, expression que l'auteur aime à répéter, plus il est certain qu'elle doit avoir une œuvre céleste à remplir, œuvre que le monde ne peut accomplir par lui-même.

Or, je le dis avec regret, je ne vois point que l'auteur en question cherche à ce que son église modèle réponde à cette attente si raisonnable. Rien dans son livre n'indique qu'il attribue à son église quelque doctrine spéciale, une mission quelconque. Quoi qu'il en dise, il n'y a pas de raison pour qu'un avocat sans cause, un médecin, un professeur de sciences, un gentilhomme campagnard, ou toute autre personne, pouvant disposer de son temps le soir, étant douée de quelque activité d'esprit, ne soit capable de remplir la tâche qu'il assigne à son église d'origine céleste. Si, par exemple, la religion a ses mystères, si elle a ses dogmes féconds et ses ramifications variées, si elle a sa théologie, si elle a sa longue série de controverses momentanées, sa scrupuleuse étude des questions et ses solutions satisfaisantes et définitives; si, en outre, elle a son œuvre particulière, sa présence substantielle parmi nous, ses dons journaliers du ciel, et ses ministères créés en conséquence, nous devrions comprendre l'intention et adorer la sagesse du divin gouverneur de toutes choses, qui a fondé sur la terre une religion nouvelle quand Jésus-Christ y est venu, religion qui a limité la juridiction qu'il avait donnée à l'Etat, et qui l'a conférée à une institution spéciale, établie à cet effet, dans ce but spécial. Mais à mesure que l'auteur manque à cette juste prévision et désappointe le sens commun

du lecteur, puisqu'il n'a rien de mieux à nous apprendre que l'opinion de telle personne est aussi bonne que celle de telle autre ; que les Pères, les scolastiques et la plupart des théologiens anglicans ont peu d'ordre dans leurs idées et peu de loyauté dans le cœur ; que les hérétiques ont du moins l'avantage d'être sincères, d'être sérieux et de ne rien accepter sans examen ; que la religion est simple, et que les théologiens l'ont rendue inintelligible ; que la controverse n'est en fin de compte qu'une logomachie, et qu'il faut adorer en esprit et en vérité ; que nous devrions aimer la vérité ; que peu de gens l'aiment pour elle-même. L'auteur nous dit encore que nous devrions être francs et impartiaux ; que nous devrions éviter les extrêmes, nous garder de l'esprit de parti, trouver un plaisir rationnel à contempler les ouvrages de la nature, et ne pas disserter sur des choses inconnues ; que notre Seigneur est venu nous enseigner tout cela, et nous obtenir, par sa mort, l'immortalité, sous la promesse d'une assistance spirituelle, et que c'est à peu près là toute la théologie ; que du moins tout cela est dans la Bible, que chacun peut lire par soi-même (et je ne trouve pas qu'il s'écarte beaucoup de ce cercle d'idées) ; or, je dis que si la mission du Christianisme est, dans ses œuvres, si semblable à celle de l'État, assurément son ministère aussi doit être sous la juridiction de l'État. Je ne puis croire que les évêques, les ecclésiastiques, les conciles, les synodes, aient été envoyés par Dieu dans le monde pour exprimer des opinions, pour discuter des théories, pour parler littérature, pour exposer le résultat de

leurs méditations sur le texte de l'Écriture, pour créer une théologie brillante, éphémère et toujours variable, pour dire à une génération ce que la génération suivante doit démentir; car, sans cela, pourquoi nos clubs et nos sociétés scientifiques ne s'attribueraient-ils pas aussi une mission divine? Assurément Dieu n'a pas créé l'Église visible pour protéger le jugement privé; le jugement privé sait très-bien se défendre lui-même. Nous ne vivons pas dans un temps où les *impostures* soient permises, qu'on me passe l'expression. Avec toutes ses erreurs, quelque nombreuses qu'elles soient, il tend à la destruction des ombres et à l'obtention de ce qui est palpable aux sens et visible à l'esprit. Pourquoi donc faire tant de bruit à propos de la « suprématie, » de la « protection, » de « l'alliance, » de « l'autorité, » des « droits inaliénables, » des « empiétements, » des usurpations, » comme le fait l'écrivain que nous citons, puisque, en fin de compte, tout ce mouvement et tout ce fracas ne doivent aboutir à rien de sérieux?

L'État réclame l'allégeance de ses sujets en raison des avantages matériels dont il est le dispensateur à leur égard : sa force réside dans ce fait irrécusable; les sujets supportent et secondent sa tyrannie et ses lois, parce qu'ils ont toujours ce résultat devant les yeux. Quelle est la signification de la pompe qui entoure la Reine? Que signifient le cérémonial si strict, l'étiquette minutieuse, l'attention avec laquelle on épie tous ses mouvements, on la suit dans son jardin et dans ses appartements, on prend note des moindres altérations de

sa physionomie, de toutes les variations de son pouls ? Pourquoi ses soldats l'escortent-ils ; pourquoi ses officiers garnissent-ils son antichambre ; pourquoi l'artillerie et les illuminations annoncent-elles son arrivée à son peuple ? Est-ce là simplement une parade ? Est-ce une vaine ostentation ? Assurément non ; car cette femme est le centre de l'ordre, de la sécurité, du bonheur d'un grand peuple. De la même manière, l'Eglise doit être la gardienne d'un fait, elle doit avoir quelque chose à produire. Ce n'est pas assez qu'elle soit la dépositaire d'un livre inspiré ; car rien ne nous prouve qu'aujourd'hui ce livre ait besoin de sa protection. L'Etat pourrait en confier la conservation à l'art typographique, et dissoudre une institution qui n'a plus de but, ni d'utilité. Il faut qu'elle agisse pour avoir une signification que, sans cela, elle n'aurait pas. Il faut qu'elle ait des bienfaits à répandre, pour être digne d'exister, et il faut que ces bienfaits soient des choses certaines dont personne ne puisse douter. Ce ne doit pas être une opinion ni le sujet d'une opinion ; mais quelque chose qui ressemble à un principe général, qu'on puisse accepter sans discussion ; un axiome irrécusable et irrésistible. En d'autres termes, il faut que l'Eglise ait un dogme et des sacrements. Il n'y a que le dogme et les sacrements qui puissent donner une signification à l'Eglise ou la défendre contre l'Etat ; car, par là, on entend certains faits ou certains actes qui sont des instruments spéciaux de bien spirituel pour ceux qui les reçoivent. Comme nous ne pouvons jouir des bienfaits de la société civile qu'en nous soumettant à ses lois et

à ses usages, de même nous ne pouvons obtenir les bénédictions spirituelles que l'Eglise peut nous accorder, qu'autant que nous acceptons ses dogmes et ses sacrements.

Voilà ce que comprend très-bien tout fanatique qui cherche à recruter des prosélytes et à fonder une secte. qui songerait jamais à réunir des adeptes sans avoir rien à leur dire? Non, les chefs de secte croient avoir à offrir au monde des choses qu'il ne peut obtenir que par eux. Ils ne se bornent pas à émettre de simples opinions; ils ne prêchent pas une doctrine livrée aux contestations; ils affirment hardiment et nettement que celui qui croira en eux sera sauvé. Ils annoncent, par exemple, que tous les hommes doivent passer par une nouvelle naissance, et que c'est pour cela qu'ils créent une nouvelle société, dont le but est de prêcher, d'attester, de réaliser et de perpétuer, dans le monde, ce fait important et nécessaire de la nouvelle naissance de l'âme. Ou bien ils se disent chargés de faire des miracles, ou ils prophétisent l'avenir, ou ils ont été envoyés pour annoncer la fin du monde. Ils font des choses que les églises et les États existants ne font pas et ne peuvent faire.

Tel étant l'état de la question, considérez combien l'attente raisonnable de nos esprits est satisfaite par les professions de l'Eglise catholique. Un protestant entre par hasard dans une de nos chapelles; il voit un prêtre qui s'agenouille, qui se prosterne, qui agite un encensoir; il voit des enfants en robes blanches, allant et venant; il entend le chœur et la foule chanter ensem-

ble pendant tout ce temps; il ne peut comprendre ce que cela signifie; il dit que ce sont des momeries, et il s'en va. N'aurait-il pas raison de penser ainsi, s'il n'y avait dans cette cérémonie que ce qu'il voit? Mais pensera-t-il de même quand il saura la vérité, quand il apprendra que, selon la croyance de l'Eglise catholique, l'agneau immaculé, la seconde personne de l'éternelle Trinité, est là, corporellement cachée à nos yeux, mais nullement séparée de nous? Il pourra rejeter ce que nous croyons; mais il ne pourra insulter à ce que nous faisons. Ouvrez le missel; lisez les instructions si minutieuses concernant la célébration de la messe; voyez quelles sont les dispositions nécessaires pour s'y préparer; comment le prêtre doit faire chaque mouvement, chaque geste, prononcer chaque mot, et ce qu'il faut faire en cas d'accident possible. Quelle moquerie que toutes ces recommandations, si le rit ne signifiait rien! Mais si c'est un fait que Dieu le Fils est offert dans le sacrifice de la messe en chair et en sang humains par les mains de l'homme, il est clair qu'aucun rit, quelque minutieux et perfectionné qu'il soit, n'est comparable aux pensées accablantes que ce mystère fait naître dans notre esprit. Ainsi, les préceptes et les usages de l'Eglise n'existent pas pour eux-mêmes; ils ne se soutiennent pas par eux-mêmes; ils ne se suffisent pas à eux-mêmes; ils ne combattent pas contre l'État; ils ne sont pas institués comme buts; mais ils dépendent d'une substance intérieure; ils protègent un mystère; ils défendent un dogme; ils représentent une idée; ils

annoncent de bonnes nouvelles ; ils sont les canaux de la grâce. Ils sont la forme extérieure d'une réalité ou d'un fait intérieur, dont les catholiques ne doutent pas, qu'ils acceptent comme un principe fondamental, qui n'est pas une induction de la raison, mais l'objet d'un sens spirituel. C'est en cela que réside la force de l'Eglise ; c'est en cela qu'elle diffère de toutes les imitations qu'en font les protestants. Elle proclame être bâtie sur des faits et non sur des opinions ; sur des vérités objectives et non sur des sentiments variables ; sur des témoignages immémoriaux et non sur le jugement privé ; sur des convictions et non sur des conclusions. Il n'y a qu'elle seule qui puisse faire une pareille profession. Elle annonce des prétentions élevées contre le pouvoir temporel, mais elle a en elle quelque chose qui les justifie. Elle agit simplement suivant ce qu'elle dit être ; elle ne fait rien de plus que ce qu'elle doit faire. Si Dieu lui a confié une mission particulière, il n'est pas étonnant qu'elle ne soit pas au-dessous du magistrat civil en matières de révélation. Si son clergé se compose de prêtres, investis du pouvoir d'absoudre des péchés et de faire descendre le Fils de Dieu sur les autels, il est évident qu'ils ne peuvent dépendre de l'Etat. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait les placer sous la main d'un ministre de l'instruction publique, et abolir l'épiscopat le plus tôt possible. Ce n'est pas pour rien que l'Eglise a bouleversé le monde. Sa précision, son ton péremptoire, tout ce qu'on lui reproche, comme actes d'intolérance et d'exclusivité, sa prétention de comprendre parfait-

tement ses fonctions et de savoir gérer le dépôt qui lui est confié, sa prétention de révéler les choses inconnues et de communiquer les choses invisibles, tout cela, loin de fournir une objection contre l'origine céleste de l'Eglise est, au contraire, aux yeux de la raison, la preuve manifeste de sa haute mission ; on y trouve ce qu'elle affirmerait certainement si la mission qu'elle revendique lui avait été confiée. On ne peut concevoir l'Eglise sans un message et des dons particuliers. Elle est l'organe et l'oracle, et rien autre chose, d'une doctrine surnaturelle, qui est indépendante des individus, doctrine donnée une fois pour toutes, originaire des siècles les plus reculés, si profondément et si intimement enracinée en elle, qu'on ne peut la lui arracher, quelques efforts que l'on y mette. Cette doctrine prend graduellement et majestueusement une forme dogmatique, selon que les besoins des temps l'exigent, non par l'effet du jugement privé, mais au gré de son fondateur et par la coopération infaillible de toute la communauté ; elle prend simplement la forme nécessaire pour sauver les âmes. Ce n'est pas une philosophie, une littérature facile à connaître et à apprendre pour tous ceux qui y jeteront les yeux ; mais c'est un dépôt, une tradition sacrée, un mystère ou un secret, comme l'appelle l'Écriture, capable de captiver et d'occuper l'intelligence tout entière, qui ne ressemble à rien, à aucune chose connue, et qui, par suite de cette nature exceptionnelle, exige des organes spéciaux, créés exprès pour elle, soit pour atteindre sa perfection, soit pour la traduire en actes au dehors :

Maintenant, mes Frères, vous vous êtes peut-être demandé plusieurs fois comment tout ceci se rattache à notre sujet particulier, à la question que nous traitons dans ces Conférences, et cependant je crois que cela s'y rattache de très-près et d'une manière significative. Vous vous êtes peut-être dit, en entendant ma dernière Conférence : « Nous n'avons pas l'intention de former une église-branche ; nous ne nous proposons qu'une tâche tout à fait modeste. Nous n'avons ni l'ambition ni la prétention de nous propager dans la nation, ni de nous propager en aucune manière. Nous n'aspérons qu'à conserver pour l'avenir ce que nous regardons comme la vérité. De même que pour conserver les livres, on les dépose dans de grandes bibliothèques où ils sont inaccessibles au public, et où ils restent en quelque sorte inutiles, quoiqu'ils soient là pour une cause, dans un but bien déterminé et très-légitime, — et, comme dit Hooker, uniquement afin que la postérité sache que nous n'avons pas, par un lâche silence, laissé passer les choses comme dans un rêve — ainsi, nous ne nous soucions pas d'avoir du succès dans le siècle ; nous voulons être méprisés ; nous n'aspérons qu'à transmettre à la postérité la doctrine catholique dans sa forme primitive. Nous voulons avoir l'air d'une petite secte, établie à la porte de l'église nationale, quoique nous soyons les véritables héritiers des apôtres. Nous ne nous en vantons pas ; nous ne cherchons pas à le faire croire au monde ; qu'on nous laisse transmet-

« tre tranquillement et humblement notre héritage à
« la postérité de la façon qui nous convient le mieux. »

Je vous réponds, mes Frères, que vous avez raison quand vous dites que vous avez quelque chose à léguer à la postérité ; mais assurez-vous que vous êtes en possession de cet héritage, et apprenez à le connaître. Il ne suffit pas d'en avoir seulement une vague idée ; s'il doit servir de fondement à une secte, il faut que vous le connaissiez à fond, que vous l'ayez examiné sous tous ses différents aspects, que vous le compreniez bien, que vous soyez prêts à répondre à toutes les questions dont il serait l'objet, à toutes les demandes qu'on vous ferait, sur ses bases, sur ses détails, sur ses conséquences, et que vous puissiez affirmer, sans hésitation, qu'il vient du ciel ; sans quoi il n'aurait pas de raison d'être, il ne remplirait pas votre objet. Je ne suis pas sûr que vous puissiez faire cela, même en ce qui regarde le sacrement du baptême ; il s'est déjà élevé des difficultés entre vous sur l'importance relative, dans certaines circonstances, des parties séparées de la doctrine, et quand vous en viendrez à déterminer les conséquences du péché après le baptême, et les remèdes à y apporter, vos variations et vos incertitudes seront plus grandes encore. Vous serez bien plus embarrassés à l'égard des autres doctrines ; à peine y en a-t-il une dont vous pourrez vous faire une idée nette et complète. Je vous dis donc : ne fondez pas de secte, avant d'être bien sûrs de ce que vous voulez enseigner.

Au commencement du mouvement de 1833, on

s'intéressa beaucoup aux hommes qui refusèrent le serment (*non jurors*). Il était naturel que des investigateurs, qui avaient puisé leurs principes dans l'Eglise primitive, se sentissent attirés par la manifestation d'une partie de ces principes au sein d'un Établissement qu'on leur opposait avec tant d'insistance et de force. C'est pourquoi ils jetèrent les yeux, dans leur détresse, sur un nombre d'hommes qui avaient non-seulement souffert pour la cause de leur conscience, mais qui professaient, en liaison avec leurs principes politiques, une certaine portion de la vérité catholique. Mais, après tout, quelle est, en un mot, l'histoire des non-assermentés ? Elle n'est pas longue à raconter. Un parti, composé de sept évêques et de plusieurs centaines d'ecclésiastiques vertueux et savants, et dont les principaux étaient même populaires, par suite de services qu'ils avaient récemment rendus à la nation, se fût à peine constitué, qu'il fut obligé de se dissoudre, par cette unique raison qu'il n'avait pas d'objet déterminé, qu'il ne représentait aucune idée, qu'il ne proclamait aucun dogme. Quel pouvait être le lien de ce parti ? Pourquoi devait-il se former ?

En formant une association, on se sépare toujours des autres, et il devient nécessaire de justifier cette démarche. On justifia ainsi l'Eglise dans le premier siècle de son existence ; tel fut le caractère des apologies de l'anglican Jewell et du quaker Barclay. On a toujours exposé au public les causes de toute séparation religieuse. Quelle justification alléguaient les non-assermentés ? Leur séparation n'était fondée sur

aucune vérité théologique ; elle fut occasionnée , ainsi que leur nom l'indique , par le refus de quelques Evêques et ecclésiastiques de prêter serment au nouveau roi. Il y a quelque chose de noble et de digne de respect dans la conduite de l'évêque Ken ; mais cela tient en partie à ce que ce prélat était peu disposé à défendre sa position ou à combattre l'ordre de choses établi. Il ne pouvait prêter serment , et il fut déposé de son siège ; mais il n'avait aucune raison particulière à alléguer pour sa défense, il n'avait aucun message à annoncer, et il ne voulait pas que les non-assermentés eussent des successeurs. Il n'était pas d'avis de perpétuer sa propre communion. Mais regardez ce corps sous son aspect théologique, et son caractère négatif et extérieur vous paraîtra encore plus frappant. Ses membres avaient beaucoup plus de griefs à articuler contre l'Eglise catholique , — comme tous les protestants en général, — qu'ils n'avaient de bonnes raisons à donner pour se justifier eux-mêmes. Ils passent pour avoir professé une doctrine très-élevée sur la sainte Eucharistie ; mais je ne connais rien, dans tout le traité du docteur Brett sur les anciennes liturgies, de plus propre à frapper l'esprit du lecteur que le passage où il dit que les rubriques du Missel romain sont « altérées, dangereuses, superstitieuses, abominables, idolâtres, théâtrales, et tout à fait indignes de la gravité d'une institution si sacrée. »

Les non-assermentés étaient beaucoup plus éloignés de savoir ce qu'ils croyaient que ce qu'ils ne croyaient pas. Ils étaient grands champions du sacrifice, et ils

désiraient retrouver les anciennes liturgies ; mais ils ne pouvaient élever leur pensée à rien de plus haut que le sacrifice du pain et du vin matériels, comme symboles d'un être qui n'était pas littéralement présent, mais absent, comme emblèmes de son Corps et de son Sang, non pas en vérité et en fait, mais en puissance et en effet. Cependant, bien qu'ils eussent des notions si insuffisantes du don céleste qui avait été attaché au rite, ils pouvaient, comme je l'ai déjà dit, être très-jaloux de ses formes extérieures, et ils insistaient surtout sur un point très-important, sans doute, en son lieu, mais qui cessait de l'être, quand on le détachait de ce qui lui donnait sa signification et sa vie, je veux parler du mélange de l'eau avec le vin. Bientôt cette question et d'autres d'une plus haute portée, mais non d'un caractère spécifiquement différent, amenèrent une rupture, et ils se séparèrent en deux communions. Ils se fractionnèrent, non par suite de quelque cause extérieure, par suite de l'hostilité ou des séductions d'une cour, mais parce qu'il n'y avait entre eux ni un cœur commun ni une vie commune. Ils échappèrent au glaive civil, grâce à leur insignifiance ; ils n'auraient pas eu besoin de s'appuyer sur un centre éloigné s'ils avaient été unis à un centre quelconque ; ce qui leur manquait, ce qu'il leur fallait, c'était une idée, un objet, une mission qui les unit.

Mais j'ai une autre remarque à faire sur les non-assermentés. Vous vous souvenez, mes Frères, qu'ils sont les continuateurs et les héritiers des traditions, passez-moi ce nom, des théologiens de la Haute-église

du dix-septième siècle. Quels noms distingués et imposants que ceux d'Andrews, de Laud, de Taylor, de Jackson, de Pearson, de Cosin et de leurs collègues ! Je ne les attaque pas comme individus, mais en tant qu'autorités théologiques. Combien sont grandes et mystérieuses les doctrines qu'ils prêchent ! Avec quelle fierté ils en appellent aux temps primitifs et ils citent les anciens Pères ! On l'a dit avec raison : « Laud est « notre Cyprien, Taylor notre Chrysostome, et il ne « nous manque qu'un Athanase. » Parcourez, mes Frères, l'histoire des non-assermentés, et vous saurez ce que valaient ces théologiens. Vous verrez que c'était uniquement leur position, leurs biens temporels, leurs dignités civiles, leur place auprès du trône du roi ou dans son grand conseil, et non pas leurs principes qui les faisaient ce qu'ils étaient. Leur génie, quel qu'il fût, leur érudition, leur foi, quelles qu'elles fussent, n'auraient pu subsister par eux-mêmes ; leurs qualités n'avaient aucune substance, car lorsque l'État les abandonna à eux-mêmes, ils perdirent leur éclat, ils tombèrent et disparurent. Leurs qualités n'étaient pas formées de ces éléments avec lesquels on constitue une église, bien qu'elles fissent bonne figure sur l'Établissement. Je dis cependant qu'elles ne furent pas, dans le cas qui nous occupe, d'un meilleur usage dans l'Établissement que hors de son sein, car, à l'époque de la révolution, l'Établissement ayant changé de forme et de position, ses anciens vêtements ne lui allaient plus et étaient hors de mode. La nation et l'église nationale avaient de nouvelles idées que le langage des anciens

Pères ne pouvait plus exprimer. Ceux qui, à l'époque dont nous parlons, prêtèrent le serment, assurèrent, par ce moyen, leur position ; mais assuraient-ils leur croyance ? Les événements se sont chargés de répondre à cette question. On connaît l'histoire de Bull et de Beveridge, deux des personnes auxquelles nous faisons allusion, qui, se rencontrant à la Chambre des Lords, je crois, se mirent à gémir sur la perversité du siècle. Le siècle était dégénéré, sans contredit, et si la science avait pu le réformer, c'étaient là des esprits, des intelligences assez fortes pour remplir la tâche d'Athanase, de Léon et de Grégoire VII ; mais la science n'a jamais donné la vie à un corps. Le parti de la Haute-église s'éteignit dans l'Établissement et au dehors, parce qu'il n'avait ni dogme sur lequel il pût s'appuyer, ni objet à poursuivre.

Tout ceci est un avertissement pour vous, mes Frères ; car, vous non plus, quand le moment décisif viendra, vous n'aurez rien à professer, rien à enseigner, rien à transmettre. A présent vous ne connaissez pas votre propre faiblesse, vous avez en vous la vie de l'Établissement, et vous vous figurez que c'est votre propre vie ; vous croyez que l'amalgame accidentel d'opinions, qui constitue votre croyance, a cette unité, cette individualité, cette consistance, qui peuvent lui permettre de se développer en système et de se perpétuer en une école. Considérez la chose de plus près : vous vous amusez à décorer vos chapelles, vos oratoires, vos cabinets d'étude : c'est très bien ; mais vous ne pourrez pas vous procurer toujours cette distraction.

Il est agréable d'adopter tel habit ou tel costume, de vous servir de vos livres d'office et de vos chapelets, mais c'est comme si vous vous nourrissiez de fleurs, à moins que vous n'ayez dans votre foi cette vision objective et dans votre raison cette satisfaction, dont les exercices de dévotion et les travaux ecclésiastiques sont l'expression fidèle. Ces choses ne pourront continuer de vous plaire qu'autant qu'elles seront prescrites et récompensées par l'autorité divine; on ne peut les faire reposer sur l'influence des individus. C'est très-bien d'avoir une riche architecture, des ouvrages d'art curieux, des vêtements splendides, quand Dieu est présent; mais tout cela n'est qu'une moquerie si le Seigneur n'est pas parmi vous. Si vos dehors surpassent ce que vous avez au dedans, vous êtes aussi faux que vos adversaires du parti évangélique qui baptisent, mais sans attendre aucune grâce de cette cérémonie, ou que l'écrivain latitudinairien, que j'ai cité plus haut, qui voulait que le royaume de Jésus-Christ ne fût pas de ce monde, afin de n'avoir à faire guère plus qu'une œuvre mondaine. Ainsi, votre église devient, non pas un asile, mais un tombeau; elle est semblable à ces hautes cathédrales, autrefois catholiques, dont vous ne savez que faire, que vous fermez à clef, que vous transformez en monuments consacrés à la mémoire de ce qui n'est plus.

C'est pourquoi je répète aujourd'hui ce que j'ai dit, il y a plusieurs années, quand d'autres cherchaient à affermir leur parti, et que leurs arguments s'étaient brisés dans leurs mains : regardez avant tout où vous

êtes, prenez votre position, écrivez votre symbole, rédigez votre catéchisme. Dites-moi pourquoi vous formez un parti, sous quelles conditions et combien de temps il doit durer, quels sont vos rapports avec l'Établissement et avec les autres branches de l'Église universelle, pour me servir de vos expressions? Dites-moi dans quelle position vous vous trouvez, relativement à l'antiquité et ce que c'est que l'antiquité? Dites-moi si vous acceptez le système théologique de la *via media*, si vous avez du zèle pour « l'ordre apostolique, » quelle est votre règle de foi, de quelles preuves vous l'appuyez, et quelles sont vos doctrines? Il est facile de faire pendant un temps ce que vous faites à présent, de rester où vous êtes jusqu'à ce qu'il vous soit prouvé que vous devez partir, de refuser de dire ce que vous croyez et ce que vous ne croyez pas, et de prendre toujours l'offensive; mais c'est là un rôle qui ne peut toujours durer. Le moment va venir ou est déjà venu où il vous faudra agir, d'une façon ou d'autre, pour vous-mêmes, sans quoi vous risqueriez d'échouer contre quelque forme d'incrédulité, ou de renoncer absolument à tout principe, ou de croire ou de ne pas croire, selon les accidents. Alors l'*onus probandi* pèsera sur vous. Maintenant vous vous bornez à nier, et vous vous contentez d'une doctrine composée de fragments; vous n'aspirez pas à autre chose qu'à de brillants articles dans les journaux et dans les revues; vous faites des allusions piquantes, vous attaquez, vous raillez, vous plaisantez, vous vous escrimez sur un terrain de votre choix, vous frappez fort sur les endroits faibles, ou que vous

croyez tels, de la doctrine des dissidents et des catholiques ; vous inventez d'ingénieux arguments, vous posez des questions captieuses et évasives ; vous présentez telle ou telle doctrine comme essentielle ; vous vantez certaines pratiques catholiques, certains saints catholiques, pour désarmer la critique et pour faire preuve d'impartialité ; vous prenez un ton digne, éclectique, protecteur, indifférent. Telle a été, dans ces derniers temps, votre ligne de conduite ; mais ce n'est pas assez ; cette conduite n'inspire aucun respect, aucune confiance, aucune espérance.

Quand, enfin, vous serez tous d'accord sur votre croyance et que vous l'aurez développée d'une manière doctrinale, morale et polémique, trouvez-lui alors une base plus profonde, plus solide que le jugement privé, qui en assure la transmission aux générations futures. Et quand vous aurez fait tout cela, alors, pour achever votre ouvrage, persuadez-vous et persuadez aux autres que la base que vous avez établie est plus sûre et mieux assise, d'une part, que l'érastianisme, et, de l'autre, que la tradition immémoriale et non interrompue du catholicisme.

FIN.

TABLE.

	Pages.
Préface du traducteur.	I
Préface de l'auteur.	I
I. L'état politique des pays catholiques ne porte pas préjudice à la sainteté de l'Église.	13
II. Le caractère religieux des pays catholiques ne porte pas préjudice à la sainteté de l'Église.	46
III. Les dissidences entre les catholiques ne nuisent pas à l'unité de l'Église.	83
IV. Les corps schismatiques et hérétiques ne portent pas préjudice à la catholicité de l'Église.	115
V. L'histoire du christianisme ne porte pas atteinte à l'apostolicité de l'Église.	153
VI. Du rapport de l'église officielle d'Angleterre avec la nation.	193
VII. Le mouvement de 1833 est contraire à l'esprit de l'église anglicane.	229
VIII. La vie du mouvement religieux de 1833 n'émanait pas de l'église nationale.	265
IX. La direction providentielle du mouvement de 1833 n'est pas vers l'église nationale.	295
X. La direction providentielle du mouvement n'est pas vers un parti de l'église officielle.	327
XI. La direction providentielle du mouvement ne tendait pas à former une église-branche.	365
XII. La direction providentielle du mouvement ne tendait pas à former une secte.	405

ERRATA.

Page 45, 15^e ligne : elles n'ont pour objet que, lisez : elles n'ont *pas* pour objet que.

Page 109, 10^e ligne : étaient infectés de, lisez : *semblaient* être infectés de.

Page 144, 13^e ligne : sacrifié leur vie, lisez : leur *repos*.

Page 161, 6^e ligne : par ce que j'en avais lu, lisez : par *la méthode* suivie dans mes lectures.

Page 188, dernière ligne : fidèle à, lisez : *confiant en*.

Page 232, 25^e ligne : qui leur répugnaient, lisez : qui *lui* répugnaient.

Page 233, 17^e ligne : il appelle l'église anglicane, lisez : il appelle l'*Établissement*.

Page 236, 20^e ligne : malgré ses illusions, lisez : ses *appréhensions*.

Librairie de SAGNIER et BRAY, Editeurs.

Histoire du Développement de la Doctrine chrétienne, OU MOTIFS DE RETOUR A L'ÉGLISE CATHOLIQUE,

Par le R. P. John-Henry NEWMAN ;

Traduite par M. J. GONDON. — Un fort volume in-8°. Prix : 7 fr.

Pour donner un aperçu de ce magnifique ouvrage, il suffira d'en exposer le plan et de reproduire le jugement qu'en a porté le savant et vénérable évêque de La Rochelle.

Le plan de l'auteur est celui-ci : 1° but qu'il se propose ; 2° son point de départ ; 3° sa marche ; 4° son terme ou conclusion.

1° Son but est de faire connaître les motifs qui ont déterminé son retour à la foi romaine ; l'obstacle principal à ses yeux ayant été la corruption des doctrines apostoliques, il veut montrer à ses frères d'erreur que cet obstacle n'est pas réel. 2° Son point de départ est celui-ci : le christianisme est historique ; il prouve, contre le protestantisme, que le vrai christianisme est le catholicisme ou qu'il n'y en a plus. 3° Voici sa *marche* : Rome n'est-elle pas défigurée par des doctrines inconnues de l'antiquité ? A la trace de l'histoire, l'auteur découvre entre l'Eglise des Apôtres et celle de Rome identité de doctrines, et prouve que ce que les protestants appellent *nouveauté, corruption*, n'est que l'expansion nécessaire de son dogme, et les modifications nécessaires de sa vie pratique, ce qu'il appelle *développement providentiel*. 4° Le terme ou conclusion de son livre est celui-ci : l'Eglise romaine est le vrai christianisme de Jésus-Christ, dans lequel ne se sont opérés que les développements ordonnés par Dieu, et sous l'œil de cette autorité que Jésus-Christ avait établie pour les présider et les régler par ses décisions infailibles.

Mgr l'Évêque de La Rochelle écrivait en ces termes à M. Gondon qui lui avait envoyé la traduction de l'*Histoire du développement de la doctrine chrétienne* : « Je chercherais vainement à vous exprimer tout le plaisir et l'admiration que m'a fait éprouver cette lecture. J'étais parfois tellement transporté, que je me trouvais comme saisi d'une ivresse mystérieuse. Je bénissais Dieu, qui avait inspiré à l'auteur des pensées si belles, si sublimes, si pleines de fraîcheur, si appropriées au siècle. Je bénissais l'auteur qui, en nous introduisant dans le sanctuaire de son âme, nous y montrait avec tant de solidité, d'érudition et d'élégance, le chemin qu'il avait suivi pour arriver à la parfaite orthodoxie. Je bénissais le traducteur qui avait fait jouir notre France d'un des plus beaux fruits de la science humaine... Je ne crois pas me tromper en assurant que cet ouvrage fera époque dans la république des lettres, et surtout dans les services rendus à la religion. »

CONFÉRENCES,

ADRESSÉES

AUX PROTESTANTS ET AUX CATHOLIQUES,

PAR LE R. P. JOHN-HENRY NEWMAN.

Traduites de l'anglais par J. GONDON, avec approb. de l'auteur. 1 vol. in-8°. — 6 fr.

Les Conférences du R. P. Newman ont un cachet particulier d'originalité ; le philosophe, le moraliste, le controversiste, le théologien, les liront avec un égal profit. Chacun pourra apprécier la puissance que donne à son langage le sentiment de l'autorité au nom de laquelle il évangélise sa patrie ; son talent comme son âme a subi une merveilleuse transformation. Le P. Newman se distingue par sa rare compréhension des doctrines, une faculté de s'élever à leur point culminant, d'en sonder les profondeurs, d'en saisir tous les rapports, dans l'ordre surnaturel et dans l'ordre moral. Ces Conférences ne peuvent manquer d'émuouvoir et de convertir un grand nombre d'âmes, et d'offrir un riche arsenal d'armes puissantes pour combattre le tueur des croyants et les sophismes de l'erreur.

Discours sur la Théorie de la Croissance religieuse,

PRONONCÉS DEVANT L'UNIVERSITÉ D'OXFORD;

Par le R. P. J.-H. NEWMAN; traduits par M. l'abbé DEFERRIÈRE, professeur au petit séminaire de Langres. 1 vol. in-8°. — Prix : 4 fr.

Dans ces Discours, M. Newman s'est proposé de déterminer les rapports de la Foi avec la Raison; ce livre est une magnifique introduction à son remarquable ouvrage sur le *Développement de la doctrine chrétienne*. Voici le sujet de ces discours qui méritent de fixer l'attention des hommes sérieux, croyants ou incroyants, protestants ou catholiques : des *Empiètements de la Raison*; — de l'*Influence personnelle comme moyen de propager la vérité*; — de l'*Antagonisme de la Vue et de la Foi*; — la *Foi et la Raison, comparées comme habitudes de l'âme*; — *Sur la nature de la Foi en rapport avec la Raison*; l'*Amour, sauvegarde de la foi contre la superstition*; — de la *Raison implicite et de la Raison explicite*; — de la *Sagesse comparée avec la Foi*. — *Théorie des Développements dans la Doctrine religieuse*.

CONVERSION DE CENT CINQUANTE MINISTRES ANGLICANS

ET PERSONNES DE DISTINCTION,

Avec une Notice sur MM. Newman, Ward et Oakeley; précédée d'une Lettre de Mgr Wiseman; par J. GONDON; 2^e édit. — 1 vol. in-18. — Prix : 1 fr.

Motifs de la Conversion de dix Ministres anglicans

EXPOSÉS PAR EUX-MÊMES, ET RÉTRACTATION DE M. NEWMAN;

Recueillis et traduits par M. JULES GONDON. 1 volume in-18. — Prix : 1 fr.

Ce petit volume contient des traités traduits de l'anglais et composés par les personnes mêmes qui ont eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière et de rentrer dans le sein de l'Eglise catholique. Il est difficile de trouver réuni dans un ouvrage de plus fortes raisons contre le protestantisme, les auteurs ayant eux-mêmes fait de fortes études et professé publiquement l'erreur pendant un certain nombre d'années.

BIOGRAPHIE DE D. O'CONNELL, par J. GONDON, 1 vol. in-18 anglais de 132 pages.
Prix : 60 c.

Ce travail, le plus complet et le plus intéressant qui ait été publié sur l'illustre et glorieux champion des libertés de l'Irlande, est plein d'utilité enseignements. Le prêtre comme le laïque s'instruira par cette lecture : le premier, en apprenant à connaître le clergé et l'épiscopat d'Irlande; le second, en voyant des citoyens qui, forts de leurs droits et pénétrés du sentiment de leurs devoirs, poursuivent avec persévérance le redressement des griefs de leur patrie.

NOUVELLE IMITATION DE LA SAINTE VIERGE; traduite du latin et approuvée par Mgr l'Evêque de Nancy. 1 beau vol. grand in-32. 1 fr. 60 c.

MÉDITATIONS SUR L'EUCCHARISTIE, par M. de LA BOUILLERIE, vicaire-général de Paris. 2^e édit. 1 vol. grand in-18 sur papier glacé. 2 fr.
— 3^e édition. 1 vol. in-18. 1 fr. 50 c.

PARIS. — IMPRIMERIE BAILLY, DIVRY ET COMPAGNIE, PLACE SORBONNE, 2.

LIBRAIRIE DE SAGNIER ET BRAY,

ÉDITEURS DU R. P. LACORDAIRE, DE MM. DE MONTALEMBERT, DE FALLoux, ETC.

Rue des Saints-Pères, 64, à Paris.



- Atlas historique français**, ou Tableaux chronologiques des races Mérovingienne, Carlovingienne, Capétienne et des principales Branches qui en sont sorties, avec notices. 1 vol. in-4^o, 10 gravures. 10 fr.
- Alvarez de Paz**. Méditations sur la vie de N.-S. J.-C. 1 vol. in-12. 2 fr. — Vie de la Sainte Vierge méditée. In-12. 1 fr. 50.
- Anna-Marie**. — Le Lys d'Israël. 2 vol. in-8^o. 12 f. — Jeanne d'Arc. 2 vol. in-8^o. 12 fr. — La Famille Cazotte. 1 vol. gr. in-18 anglais. 3 fr.
- Archier** (Adolphe). — Privilège de S.-Romain, chronique du XVII^e siècle. 1 fort vol. in-12. 2 fr. 75.
- Augustin** (S.). — Méditations, Soliloques et Manuel. Trad. par C. L. 2 vol. in-12. 1 fr. 20.
- Audin**. — Histoire de Luther. 3 vol. in-8^o. 24 fr.; 3 vol. in-18 anglais. 10 fr. 50. — Histoire de Calvin. 2 v. in-8^o. 15 fr.; 2 v. in-18. 7 fr. — Hist. de Léon X. 2 vol. in-8^o. 15 fr.; 2 vol. in-18. 7 fr. — Hist. de Henri VIII. 2 vol. in-8^o. 15 fr.; 2 vol. in-18. 7 fr. — Chacune de ces histoires, abrégée. 1 vol. in-18 anglais. 3 fr. 50.
- Bail** (Louis). — Théologie affective. 5 v. in-8^o. 16 fr.
- Balmès** (L'abbé Jacques). — Le Protestantisme comparé au Catholicisme. 3 vol. in-8^o. 18 fr. — L'Art d'arriver au vrai. 1 vol. in-8^o. 4 fr.; in-18 anglais. 2 fr. 50. — Philosophie fondamentale. 2 vol. in-8^o.
- Barthélemy** (l'abbé). — Vie de Charles V, roi de France. 1 vol. in-12. 2 fr. — Histoire de Jeanne d'Arc. 2 vol. in-8^o. 8 fr.
- Battur** (G.-B.). — Dieu et le Peuple, appelé à la France et à l'Europe sur les véritables principes de leur constitution sociale et politique, et solution par la religion catholique des problèmes posés par la situation actuelle de la civilisation. 1 vol. in-8^o. 6 fr.
- Baudus** (de). — Études sur Napoléon. 2 v. in-8^o. 12 fr.
- Bautain** (l'abbé). — Conférences sur la Religion et la Liberté. 1 vol. in-8^o. 2 fr. 50.
- Bazelaire** (Ed. de). — Le B. Pierre Fourier, 1 vol. in-18. 1 fr. — Les Institutions de bienfaisance publique à Rome, de Mgr Morichini. 1 v. in-8^o. 5 fr.
- Beaunier** (de). — Enfance de Napoléon. 1 vol. in-18 angl. 2 fr. 50. — Sentiments de Napoléon sur le Christianisme. 1 vol. in-8^o. 3 fr.; in-12. 2 fr. 50.
- Bellecuis**. — Exercices spirituels de saint Ignace. 1 vol. in-12. 3 fr. — Solide vertu. 1 vol. in-12. 3 fr. — La Mort chrétienne. 1 vol. in-12. 3 fr.
- Bénard** (l'abbé). — Histoire de la Révélation (ancien et nouveau Testament). 3 vol. in-12. 6 fr.
- Benoît XIV**. — Doctrina de servorum Dei canonizatione, ab Azevedo. 1 vol. in-8^o. 6 fr.
- Bergier** (l'abbé). — Tableau de la miséricorde divine. 1 vol. in-8^o. 3 fr.; 1 vol. in-12. 2 fr.
- Bibliothèque chrétienne**. In-32 à 1 fr. le vol. — Ame élevée à Dieu. 1 vol. — Education des filles. (Fénelon.) 1 vol. — Élévations à Dieu. (Bossuet.) 1 vol. — Étrennes spirituelles. 1 vol. — Mœurs des Israélites et des Chrétiens. (Fleury.) 1 vol. — Pratique de la perfection chrétienne. (Rodriguez.) 2 vol. — Traité de la confiance en Dieu. (Languet.) 1 vol.
- Blanche-Raffin** (A. de). — Balmès, sa Vie et ses Ouvrages. 1 vol. in-8^o. 4 fr.
- Blaud**. — Traité élémentaire de Physiologie, ou Éléments de la science de l'homme ramenée à ses véritables principes. 3 vol. in-8^o. 6 fr.
- Blois** (Louis de). — Guide spirituel, Miroir des âmes religieuses, trad. par M. de Lamennais. 1 vol. in-30. 1 fr. — Œuvres choisies; trad. par l'abbé Gedin. 5 vol. in-32. 5 fr.
- Bona** (Cardinal). — Opera spiritualia. 4 vol. grand in-32. 8 fr.
- Bonald** (Mgr le Card. de). — Mandement contre le Manuel du Droit public ecclésiastique français, par M. Dupin, etc. In-8^o. 60 c.
- Boré** (Léon). — Vie de Bernard Overberg, trad. de l'allemand. 1 vol. in-18. 60 c. — Devoirs intellectuels de la jeunesse chrétienne. In-8^o. 50 c.
- Bossuet**. — Élévations à Dieu sur les Mystères. 1 beau vol. in-12. 3 fr. — Œuvres complètes de Bossuet, Besançon, 1846. 12 vol. gr. in-8^o. 80 fr.
- Bouclon** (l'abbé de). — Histoire d'Abulcker Biscirah. 1 vol. in-12. 1 fr.
- Bougeant** (le R. P.). — Exposition de la Doctrine chrétienne. 3 forts vol. in-8^o.
- Boullierie** (l'abbé de La). — Méditations sur l'Eucharistie. 1 beau vol. in-18 anglais.
- Boulangé** (l'abbé Th.). — Le livre de la jeune Penitonnaire en vacances, ou prières, méditations, lectures pieuses, conseils, etc. 1 vol. in-24. 1 fr.; in-18 avec grav. 1 fr. 20. — Le livre du Jeune Etudiant en vacances, ou prières, etc. 1 vol. in-24. 1 fr.
- Boulland**. — Histoire des transformations morales et religieuses des peuples. 1 vol. in-8^o. 4 fr.
- Bouniol** (Bathild). — Le Soldat. 1 vol. in-18. 60 c. — Épîtres et Saïres. 1 vol. in-8^o. 2 fr. 50.
- Bourdalois**. — Œuvres compl. 5 v. in-8^o. 20 fr.
- Bourgade** (l'abbé). — Soirées de Carthage, ou Dialogues entre un prêtre catholique, un muphti et un cadî. 1 vol. in-8^o. 4 fr.
- Bremer** (Fréd.). — Guerre et Paix, Scènes en Norvège. 1 vol. in-12. 2 fr. — Les Voisins. 2 vol. in-8^o. 7 fr. — Les Filles du Président. 1 vol. in-8^o. 6 fr.
- Brettonneau** (Henri). — La Religion triomphante par les plus grands hommes. 1 gros vol. in-8^o. 8 fr. — Les Épreuves de la vie au point de vue chrétien. 1 vol. in-18. 2 fr. — Biographie de Pie IX. 1 vol. in-18. 60 c.
- Brucker**. — Les docteurs du jour devant la famille. 1 vol. in-12. 3 fr.
- Bussières** (le baron Th. de). — Conversion de M. A. Ratisbonne. 1 vol. in-18, grav. 75 c.
- Busson** (l'abbé). — Esprit de S. François de Sales. 1 vol. in-12. 2 fr. 50. — Lettres sur l'extatique de Niederbronn. 2 vol. in-12. 2 fr. 50.
- Byron** (Lord). — Chefs-d'œuvre. Traduction et texte. 1 vol. in-8^o. 6 fr.
- Canisius**. — Summa Doctrinæ christianæ. 4 très-gros vol. in-8^o. 32 fr.
- Caraman** (le duc de). — Histoire des Révolutions de la Philosophie en France pendant le moyen âge. 3 vol. in-8^o. 21 fr. — De la Philosophie au 18^e siècle et de son caractère actuel. In-8^o. 2 fr.
- Carné** (de), député. — Études sur les fondateurs de l'unité française. 2 vol. in-8^o. 12 fr.
- Cazalès** (de). — La douloureuse Passion de N.-S. J.-C. d'après les méditations de la sœur Emmerich. 1 vol. in-18 angl. 3 fr. 50. — Abrégé. In-18. 80 c.

- Célarier.** — Vie de Fénelon. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Champagny (de).** — Les Césars. 4 v. in-8°. 24 fr.
- Chavin de Malan.** — Histoire de Ste Catherine de Sienne. 2 vol. in-8° grav. 12 fr. — Vie de Ste Catherine. 1 vol. in-12. 2 fr. — Histoire de S. François d'Assise. 1 vol. in-8°, grav. 6 fr. — Abrégé. 1 vol. in-18. 1 fr. — Histoire de Dom Mabillon. 1 vol. in-12. 3 fr. — Vie et Lettres du B. H. Suzo. 1 vol. in-18. 1 fr. — Organisations des Etudes dans un collège chrétien. In-8°. 2 fr. 50.
- Chenel.** — Vie de Buffon. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Collection** de livres de piété, beaux vol. in-18 ornés d'une grav. 1 fr. 50 le vol. — Conduite pour différents temps de l'année, par Avrillon. 2 vol. — Méditations sur l'Evangile, par Bossuet. 2 vol. — L'esprit et le cœur de S. Augustin, par M. l'abbé Petit. 2 v. — Souffrances de N.-S. J.-C. du P. Thomas de Jésus. 2 vol. — La vraie et solide Piété tirée de S. François de Sales. 1 vol.
- Comte (M^{me} A.).** — Histoire naturelle à l'usage des gens du monde. 2 vol. in-12. 6 fr.
- Considérations** sur les rapports actuels de la science et de la croyance, par la société *Foi et lumières* de Nancy. 1 vol. gr. in-8°. 6 fr.
- Correspondance de Rome.** — Recueil des Actes du Saint-Siège, des décrets des Sacrées Congrégations, etc.; paraissant trois fois par mois. Prix. 10 fr. par an.
- Correspondant (le).** — Collection de ce recueil de 1843 à 1850. 25 vol. gr. in-8°. 242 fr.
- Culte de Marie.** — Origines, explications, beautés, recueil complet des offices et prières en son honneur. 1 v. gr. in-18. 3 fr. 50; orné de 9 belles grav. 5 fr.
- Dalgairin (le Rév.).** — Vie de S. Etienne Harding. 1 vol. in-12, grav. 2 fr. 50.
- Darboy.** — Œuvres de S. Denis l'Aréopagite, trad., avec introd. 1 vol. in-8°. 7 fr.
- Delandine de Saint-Esprit.** — Les Fastes de la France, ou Histoire de France depuis les Gaulois jusqu'en 1830. 12 vol. in-12. Prix du vol. 2 fr.
- Densin (H.).** — *La Passion méditée*, d'après les quatre évangélistes, de L. Marchetti, trad., avec des considérations empruntées à nos orateurs sacrés. 1 fort vol. gr. in-32. 2 fr.
- Desgenettes (l'abbé).** — Manuel d'instructions et de prières à l'usage des membres de l'Archiconfrérie. 13^e édit. 1 vol. in-18. 2 fr. — Abrégé. 1 vol. in-18. 1 fr. — Annales de l'Archiconfrérie, publiées par bulletins de 80 pages in-8°. Huit sont en vente. Prix de chaque bulletin. 75 c.
- Devolle.** — Un intérieur, ou influence de la vertu au sein de la famille. 2 v. in-12. 4 fr. — Vengeance, ou une Scène au désert. 2 vol. in-12. 4 fr. — Andréas ou le Prêtre soldat. 1 vol. in-12. 2 fr. — Le Mendiant. 2 vol. in-12. 4 fr. — N.-D. de Consolation. 2 vol. in-12. 4 fr. — Deux idées en face, ou le Communisme. 1 vol. in-12. 2 fr. — Les Travailleurs. 1 vol. in-12. 2 fr. — Le Fruit de l'arbre. 1 vol. in-12. 2 fr. — Avis aux habitants des campagnes. 1 vol. in-18. 1 fr.
- Döllinger.** — Origines du Christianisme, trad. par L. Boré. 2 vol. in-8°. 12 fr.
- Dumast (P. G. de).** — Nancy, histoire et tableau. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Le duc Antoine et les Rustauds. In-8°. 1 fr. 25.
- Dupuch (Mgr).** — Essais sur l'Algérie chrétienne, romaine et française. 1 v. gr. in-8°. 8 fr. — Fastes sacrés de l'Afrique chrétienne. 4 vol. in-8°; trois sont en vente. Prix du vol. 5 fr.
- Esquisse** d'une Théologie. (Saint-Flour.) 2 vol. in-8°. 8 fr.
- Etudes sur les idées** et sur leur union au sein du catholicisme, par L. V. D. L. 2 vol. in-8°. 12 fr.
- Eudes (le R. P.).** — Triomphe de J.-C. dans une âme chrétienne, etc. 1 vol. in-12. 1 fr.
- Evidence** de la divinité du christianisme et du catholicisme, tirée de Jennings et de Duvoisin. 1 v. in-12. 2 f.
- Falloux (le vic. de).** — Histoire de S. Pie V. — Louis XVI. 1 vol. in-18 angl. 3 fr.
- Fénelon.** — Traité de l'existence et des attributs de Dieu, lettres sur divers sobjets. 1 fort vol. in-8°. 3 fr. — Aventures de Télémaque, avec notice et discours. 1 vol. in-8°. 2 fr.
- Floretti**, ou Petites fleurs de S. François d'Assise; trad. par l'abbé Riche. 1 vol. in-18 angl. 3 fr.
- Fleury.** — Vie de Bernardin de Saint-Pierre. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Foisset (Th.).** — Catholicisme et protestantisme. 1 v. in-8°. 3 fr.
- Forbin (le Cte de).** — Souvenirs de Sicile. 1 vol. in-8°. 5 fr. — Voyage dans le Levant. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Frantin.** — Annales du moyen âge. 8 vol. in-8°. 32 fr. — Louis-le-Pieux. 2 vol. in-8°. 10 fr.
- Gabinet.** — Instruction de la jeunesse. In-12. 80 c. — In-18. 60 c.
- Godefroy (N. P.).** — Cosmogonie de la révélation ou les quatre premiers jours de la Genèse. 1 v. in-8°. 6 fr. — Vues sur l'œuvre de la création. 1 vol. in-8°. 3 fr.
- Görres.** — Athanase ou l'archevêque de Cologne. 1 vol. in-8°. 2 fr.
- Gondon (Jules).** — Motifs de conversion de dix ministres protestants. 1 vol. in-18. 1 fr. — Conversion de cent cinquante ministres anglicans. 1 vol. in-18. 1 fr. — Du Mouvement religieux en Angleterre. 1 vol. in-8°. 5 fr. — Biographie de Daniel O'Connell. 1 vol. in-18. 60 c.
- Gouraud (Mlle Julie).** — Florence Raymond, esquisse morale. 1 beau vol. in-18 angl. 2 fr.
- Gourja (Mément).** — Cours de philosophie, 3^e édit. augm. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Gournerie (de la).** — Rome chrétienne, ou tableau historique des souvenirs et des monuments chrétiens de Rome. 2 vol. in-8°. 12 fr. — François 1^{er} et la renaissance. 1 vol. in-8°, grav. 3 fr. 50.
- Guignard (P. H.).** — Réflexions d'un laïque, présentées à Mgr l'évêque d'Orléans, sur son Examen des Institutions liturgiques de D. Guéranger. In-8° 2 fr.
- Guéranger (le R. P.).** — Institutions liturgiques. 2 vol. in-8°. 12 fr. — Défense des Instit. liturg. (réponse à Mgr d'Astros). 1 vol. in-8°. 3 fr. 50. — Nouv. défense des Instit. liturg. 3 lettres à Mgr l'évêque d'Orléans. In-8°. 5 fr. 25. — Lettre à Mgr l'arch. de Reims sur la liturgie. In-8°. 3 fr. — Année liturgique. Avent et Temps de Noël. 3 forts vol. in-12. 11 fr. 25. — Origines de l'Eglise rom. 1 v. in-4°. 15 fr.
- Guillois**, curé au Mans. — Explication du catéchisme. 4 vol. in-12. 12 fr. — Abrégé. 1 fort vol. in-12. 2 fr. 25. — Explications des Epîtres et Evangiles des dimanches et fêtes. 1 vol. in-12. 3 fr. — Abrégé de l'Evangile en action, ou Vie des principaux saints. 1 gros v. in-12. 2 fr. — Le Dogme de la Confession. 1 vol. in-12. 2 fr. 50.
- Guillon (l'abbé Le).** — Mois de Marie, ou vie pratique de la très-sainte Vierge. 1 vol. in-32. 1 fr. 50. — Neuvaines à Marie et livre complet de prières. 1 vol. in-18. 2 fr. 75. — Lyres catholiques (Lyre pieuse, Lyre de Jésus, Lyre de Marie). 1 vol. grand in-18 de 700 pages. 3 fr. 50. — (Voir le Catalogue complet pour la musique.) — La Foi, l'Espérance et la Charité. 1 vol. in-18. 3 fr. — Etudes sur la Bible. 1 vol. in-12. 3 fr. 50. — Chemin de la Croix. 18 belles grav. 1 vol. gr. in-18. 7 fr. — Nouvelle Journée du chrétien. 1 vol. grand in-18, grav. 7 fr. — Mois de S. Joseph. 1 vol. in-18. 1 fr. 50. — Mois perpétuel de Jésus. 1 vol. grand in-32. 1 fr. 50.
- Guiraud (le baron).** — Philosophie catholique de l'histoire, ou l'histoire expliquée. 2 vol. in-8°. 15 fr.
- Hallez.** — Neuvaine au Sacré-Cœur, ornée de 20 belles grav. sur acier. 1 vol. in-4°. 6 fr. — Sur papier de Chine. 7 fr. 50.
- Hausmann.** — Voyage en Chine, Cochinchine, Inde et Malaisie. 3 vol. in-8°. 24 fr.
- Hoek.** — Histoire de Sylvestre II et de son siècle, trad. et annotée par l'abbé Axinger. 1 vol. in-8°. 6 f.
- Hoffman.** — Histoire du Commerce, de la Géographie et de la Navigation, trad. de l'allemand et annotée par Duesberg. 1 fort vol. in-8°. 8 fr.

- Hurter** (Fréd.) — Histoire du Pape Innocent III et de ses contemporains, trad. par de Saint-Chéron et Haiber. 3 vol. in-8°. 15 fr. — Tableaux des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge, trad. par J. Cohen et publié par A. de Saint-Chéron. 3 vol. in-8°. 21 fr.
- Innocent III.** — De sacro altaris mysterio, libri vi. 1 vol. in-18. 1 fr. 60.
- Jandel** (le R. P.) — Manuel du tiers-ordre de S. Dominique. 2 vol. in-32. 2 fr. 50.
- Lacordaire** (le R. P.) — Conférences de N.-D. de Paris. 3 vol. gr. in-8°. 22 fr. — Eloge de Mgr de Janson. In-8°. 1 fr. — Eloge de Drouot. In-8°. 1 fr. — Eloge d'O'Connell. In-8°. 1 fr. — Vie de S. Dominique, Mémoire sur l'ordre des Frères prêcheurs, lettre sur le S.-Siège. 1 vol. in-8°, portrait. 8 fr.
- Laimé** (Camille). — Conversion d'une Famille protestante. In-32. 50 c.
- Lalanne** (l'abbé). — Influence des Pères sur l'éducation publique pendant les cinq premiers siècles. 1 vol. in-8°. 3 fr.
- Lamenais** (l'abbé F. de). — Traduction de l'Imitation de J.-C. avec réflexions. In-32. 2 f. 50; In-18. 2 fr. 50. — Guide du premier âge. In-18. 1 fr. — Journée du chrétien. In-18. (*Sous Presse.*)
- Lantages** (de). — Catéchisme de la Foi et des Mœurs chrétiennes. Nouv. édit. améliorée. 1 vol. petit in-8°. 3 fr. 50.
- Laurent Justilien** (saint). — Incendie du Divin amour. In-18. 1 fr.
- Léger Noël.** — Le Livre de tous, ou Foi, Espérance et Charité. 1 vol. gr. in-18. 1 fr. 50.
- Le Jeune** (le P.). — Sermons pour les avants, carêmes et fêtes de l'année. 9 vol. in-8°. 27 fr.
- Léonson le Duc.** — Le Glaive runique, ou la Lutte du paganisme scandinave contre le Christianisme, par C.-A. Nicander, trad. du suédois; précédée d'un Essai sur le Christianisme dans les pays du Nord, et suivi de Notes histor., mythol. et littér. In-8°. 5 fr. — Le même, pour la jeunesse. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Levavasseur.** — Vie de P. Corneille. 1 v. in-12. 2 fr.
- Ligny** (le P. de). — Histoire de la vie de N.-S. J.-C. avec un précis des actes des apôtres. 2 v. in-18. 3 fr.
- Lionnois** (l'abbé). — Traité de la Mythologie, ou Explication de la fable par l'histoire. 1 v. in-8°. 2 fr.
- Livre d'or des familles** (le), ou la Terre-Sainte illustrée. 1 vol. gr. in-8°, orné de 60 planches et d'une carte de la Palestine. 24 fr.
- Lorain** (P.). — Le R. P. Lacordaire (Biographie). Grand in-8°, avec portrait. 2 fr. — Histoire de l'abbaye de Cluny, suivie de la corresp. de Pierre-le-Vénéral. avec S. Bernard. 1 vol. in-8°, 2^e édit. 6 fr.
- Maintenon** (Mémoires de Mme de), recueillis par les Dames de S.-Cyr. 1 vol. in-18. angl. 3 fr.
- Maistre** (le comte J. de). — Lettre inédite sur la mort d'Eug. de Costa. In-8°. 1 fr.; Gr. in-18. 60 c.
- Manavit.** — Histoire des chapelles papales de Moroni, trad. et annotée. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Notice sur le Cardinal Mezzofanti. In-8°.
- Manzoni.** — Les Fiancés. 2 vol. in-18. 1 fr. 20.
- Marcellus** (le comte de). — Souvenirs de l'Orient. 2 vol. in-8°. 12 fr. — Vingt jours en Sicile. 1 vol. in-8°. 6 fr.
- Massé** (Dr). — La Santé du peuple, fig. 1 vol. in-18. 75 c.
- Maassieu** (Mme de). — Vraie politesse à l'usage de la jeunesse. 1 vol. in-18. 80 c.
- Massillon.** — Œuvres complètes. 4 v. in-8°. 16 fr.
- Maupoint** (l'abbé). — Le Bouclier de la foi, ou manuel des catholiques. 4 fort vol. in-12. 2 fr. 50.
- Michon** (l'abbé). — Conférences de N.-D. de Bordeaux. 1 vol. in-8°. 4 fr.
- Miocher** (Ad.). — La Patrologie, ou Hist. littér. des trois premiers siècles de l'Eglise, trad. par J. Cohen. 2 vol. in-8°. 12 fr. — Unité de l'Eglise, ou Principes du Catholicisme d'après l'esprit des Pères, trad. par Bernard. 1 vol. in-8°. 5 fr. — Athanase-le-Grand et l'Eglise de son temps, trad. par J. Cohen. 3 vol. in-8°. 12 fr.
- Mocler** (J.), prof. à Louvain. — Précis de l'Histoire du moyen âge. 1 vol. in-8°. 7 fr.
- Mollère.** — Métaphysique de l'art, ou l'Art considéré dans ses rapport avec la nature et les destinées de l'homme. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Montalembert** (le Cte de). — Histoire de Sainte Elisabeth. 1 vol. gr. in-8° avec 4 grav. 10 fr. — Le même. 4 fort vol. in-18 angl. 5 fr. — Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art, 6 grav. 1 v. in-8°. 5 fr.
- Montreuil** (le baron de). — Vie de Sainte Zite, servante de Lucques au 13^e siècle. 1 vol. in-8°. 4 fr.
- Morreau** (Louis). — Les Confessions de S. Augustin, trad. cour. par l'Académie. 1 vol. in-18 angl. 3 fr. — Du Matérialisme phrénologique, de l'anémisme et de l'influence. 1 vol. in-18 angl. 3 fr. 50. — Considérations sur la vraie doctrine. 1 vol. in-8°. 4 fr.
- Morreau**, curé de Saint-Médard, à Paris. — Mes Vacances en Italie. 1 vol. in-12, 2^e édit. 2 fr.
- Mougenot** (l'abbé). — Histoire de la S^e Bible, où l'on a conservé autant que possible les expressions de l'Ecriture-Sainte. 1 fort vol. in-12. 1 fr. 20.
- Nakar** (Mgr Matheo). — Notice sur sa vie écrite par lui-même. In-8°. 1 fr.
- Newman** (le R. P.). — Histoire du développement de la doctrine chrétienne, ou Retour à l'Eglise catholique. 1 fort vol. in-8°. 7 fr. — Conférences adressées aux protestants et aux catholiques. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Conférences de l'Oratoire de Londres. 1 volume in-8°. 6 fr. — Discours sur la Théorie de la Croissance religieuse, prononcés devant l'Université d'Oxford. 1 vol. in-8°. 4 fr.
- Nicolas** (Auguste). — Etudes philosophiques sur le Christianisme. 4 vol. in-8°. 20 fr.; 4 vol. in-12. 14 fr.
- Nisard.** — Vie de Charlemagne. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Nogent** (de). — Vie de Henri IV. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Nouveau Testament.** trad. par Lemaistre de Sacy. 1 gros vol. in-12 à 2 col. 60 c.
- Ozanam**, prof. à la Sorbonne. — Deux chancelliers d'Angleterre, Bacon de Véulam et S. Thomas de Cantorbéry. 1 vol. in-8°. 4 fr.; in-12. 1 fr. 50.
- O'Sullivan.** — Irlande, poésies des Bardes, légendes, chants populaires. In-8°. 6 fr.
- Pacca** (le cardinal). — Œuvres complètes, avec 2 magn. port. 2 forts vol. in-8°. 10 fr.
- Péronnés** (Français). — De l'Institution du Dimanche. 1 vol. in-8°. 5 fr. — De la Domesticité avant et depuis 1789. In-8°. 1 fr. 20. — Les deux ouvrages réunis. 6 fr. — Noviciats littéraires, ou coup d'œil historique sur la condition des hommes de lettres en France depuis 50 ans, Eloge de Ch. Nodier, cour. par l'Académie de Besançon, Lettres sur la littérature contemp. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Petit livre** d'Office à l'usage des jeunes enfants, par un curé de campagne, 3^e édit. In-32. Cart. 30 c.
- Peuplier** (Mémoires d'Outre-tombe d'un) mort au service de la République. in-18. 50 c.
- Pierquin de Gembloux.** — Vie de Jeanne de Valois. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Pinelli** (R. P.). — Pieux entretiens de l'âme avec N.-S. J.-C. avant et après la Communion. 1 v. in-18. 2 fr. 25.
- Poignant** (Ad.). — Le Rhin et les provinces rhénanes. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Possien et Chantrel.** — Les Vèpres Siciliennes ou l'Italie au 13^e siècle. 1 vol. in-8°. 3 fr. 50.
- Pradé** (P.), représentant. — La Question religieuse en 1682, 1790, 1802-1848, et historique complet des travaux du Comité des cultes de l'Assemblée constituante de 1848. 1 vol. in-8°. 5 fr. — Essai sur l'Etre Divin, ou Recherches scientifiques des lois universelles. 2 vol. in-8°. 8 fr. — Défense des ordres religieux. 4 vol. in-12. 2 fr. — De l'Education. 1 vol. in-12. 75 c.
- Probabilisme** (Démonstration de la vérité du), par l'abbé ... In-8°. 75 c.

- Quétier** (l'abbé). — Guide des Associés à l'Archiconfrérie du Cœur immaculé de Marie, contenant les offices propres de l'Archiconfrérie, des cantiques, etc. 1 vol. in-32. 75 c.
- Miancy** (H. de). — Histoire critique et législative de l'Instruction publique et de la Liberté d'enseignement en France. 2 vol. in-8°. 10 fr.
- Rio**. — Poésie chrétienne, forme de l'art (peinture). 1 vol. in-8°. 7 fr.
- Raffray** (l'abbé). — Beautés du Culte catholique. 2 vol. in-12. 3 fr. — Les Adieux du Prêtre, ou Nécessités, obstacles et moyens du salut. 2 vol. in-12. 3 fr. — Le Livre d'office expliqué. 1 v. in-18. 1 fr. 40.
- Rancé** (l'abbé de). — De la sainteté et des devoirs de la vie monastique. 2 vol. in-8°. 10 fr.
- Ranke** (Léop.). — Histoire de la Papauté, pendant les 16^e et 17^e siècles, trad. par de Saint-Cheron et Haiber. 3 vol. in-8°. — L'Espagne sous Charles-Quint, Philippe II et Philippe III, trad. par J.-B. Haiber. 1 v. in-8°. 4 fr.
- Rodière**, Dr en droit. — Traité sommaire des diverses parties du Droit français, public, privé, criminel, etc. 1 vol. in-8°. 3 fr.
- Rolet de Belleue**. — La Chute de Rome et les invasions du 5^e siècle. 2 vol. in-8°. 12 fr.
- Saint-Cheron** (de). — Histoire de S. Léon-le-Grand et de son siècle. 2 vol. in-8°. 12 fr. — L'Eglise, son autorité et l'ordre des Jésuites. 1 vol. in-8°. 3 fr. — Vie et conversion de Hurter. 1 vol. in-18. 1 fr.
- Sainte-Foi** (Charles). — Le Livre des peuples et des rois. 1 vol. in-8°. 6 fr.
- Sales** (Ch. Aug. de). — Vie de la mère de Blonay, relig. de la Visitation. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Scotti** (Mgr). — Théorèmes de politique chrétienne, défense du dogme, de la morale et de la discipline de l'Eglise catholique. 2 vol. in-8°. 8 fr.
- Sébau** (l'abbé). — Notice sur N.-D.-des-Anges. in-18. 4 fr.
- Servien** (de). — Vie de Colbert. 1 vol. in-12. 2 fr. — Vie de Crillon. 1 vol. in-12. 2 fr.
- Shakespeare**. — Chefs-d'œuvre, traduction et texte. 3 vol. in-8°. 12 fr.
- Silvio Pellico**. — Mes Prisons. 2 v. in-18. 1 fr. 20.
- Stolberg** (le comte de). — Traité de l'amour de Dieu. 1 vol. in-18. 1 fr. 20.
- Strickland** (Miss Agnès). — Vie de Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre. 1 vol. in-18 angl. 2 fr.
- Tertullien**. — Prescriptions contre les hérétiques, trad. par E. Z. Collombet. 1 vol. gr. in-18. 3 fr.
- Theiner** (Aug.). — Les Vicissitudes de l'Eglise catholique en Pologne et en Russie; suivi de documents publiés par ordre de S. S. Grégoire XVI, précédé d'un avant-propos par M. de Montalembert. 2 vol. in-8°. 14 fr. — Histoire des Institutions d'éducation ecclésiastique; trad. par J. Cohen. 2 vol. in-8°. 8 fr.
- La Suède et le Saint-Siège, sous les rois Jean III, Sigismund III et Charles IX; trad. par J. Cohen. 2 vol. in-8°. 12 fr.
- Thomas à Kempis**. — Excerpta opuscula. 1 vol. in-32. 75 c.
- Thomassy** (Raymond). — Vie de Gerson. 1 vol. in-12. 2 fr. — De la Pragmatique sanction attribuée à S. Louis. In-8°. 1 fr.
- Triomphe de l'Evangile**, trad. de l'espagnol, par Buynand des Echelles. 1 gros v. in-8°. 4 fr. 25.
- Turquaty** (Ed.). — Poésies, amour et foi. — Poésies catholiques. — Hymnes sacrées. 1 beau vol. in-18 angl. 4 fr. — Primavera. 1 beau vol. gr. in-8°. 5 fr. — Fleurs à Marie (poésies). 1 vol. gr. in-18. 2 fr. 50.
- Ubaghs** (G.-C.). — Logica seu philosophiæ elementa. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Theodiciæ seu theologiæ naturalis elementa. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Précis d'anthropologie psychologique. 4 vol. in-8°. 3 fr. — Précis de logique élémentaire. In-8°. 2 fr. 75. — Antropologiæ elementa. 1 vol. in-8°. 6 fr. — Ontologiæ elementa. 1 vol. in-8°. 2 fr. 75.
- Vattier** (le R. P.). — Conduite de S. Ignace menant une âme à la perfection. 1 vol. in-12. 1 fr. 50.
- Vauge** (le R. P.). — Traité de l'Espérance chrétienne. 1 vol. in-12. 1 fr.
- Ventura** (le R. P.). — Les beautés de la Foi. 2 vol. in-12. 3 fr. 50. — Modèle du Prêtre, Eloge du chanoine Graziosi. 1 vol. in-18. 50 c.
- Veillot** (Louis). — Les Français en Algérie. — Pèlerinages de Suisse. — Pierre Saintive. — Rome et Lorette. — Chaque ouvr. en 1 vol. in-8°. 3 fr. 50.
- Veillot** (Eng.). — Guerres de la Vendée et de la Bretagne, 1790-1832. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Violeau** (Hipp.). — Livre des mères chrétiennes (poésies). 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50. — Loisirs poétiques. 2 vol. gr. in-18. 3 fr. 50. — Soirées de l'ouvrier. 1 vol. in-18 angl. 2 fr. 50. — La Maison du Cap. 1 vol. in-12. 3 fr.
- Vie de Mme de Chantal**, fondatrice de la Visitation. 1 beau vol. in-12. 2 fr.
- Vie de M. Coudrin**, fondateur de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, par A. Coudrin. 1 vol. in-8°. 5 fr.
- Vie du Vénérable Borie**, martyr au Tonquin. 2^e édit. 1 vol. in-12, avec 2 belles grav. 2 fr.
- Vie de Victorine** de Galard-Terraube. 3^e édit. 1 vol. in-12. 1 fr. 75.
- Vie de N.-S. Jésus-Christ**, ornée de 52 sujets gravés sur bois. 1 beau vol. in-18. 60 c.
- Wiseman** (Mgr). — Appel à la raison et aux sentiments du Peuple anglais, à l'occasion du rétablissement de la Hiérarchie Catholique en Angleterre. Gr. in-18 anglais. 50 c. — Conférences sur les cérémonies de la Semaine sainte à Rome. 1 vol. in-12. 1 fr. 50.
- Xavier** (l'abbé). — L'ordre surnaturel et divin. 1 vol. in-8°. 5 fr. (C'est un traité complet sur la grâce.)

On trouve à la même librairie un grand nombre de livres propres à former des Bibliothèques paroissiales ; la Bibliothèque de l'ancienne *Société Catholique des bons livres*, dont il reste environ 70 ouvrages in-12, à 60 c. le vol. — *Bibliothèque historique et morale*, 100 vol. in-12 avec grav., à 1 fr. 10 c. le vol. — *Bibliothèque des Paroisses et des Ecoles*, 32 vol. in-18 avec grav., à 40 c. le vol.

A la même Librairie se trouve un dépôt des livres d'offices et de piété polonais.

Le Catalogue complet et détaillé sera envoyé *franco* aux personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

